

L'Économie au pari de la sociologie

Autour des travaux de Philippe Steiner

Sidonie Naulin,
Melchior Simioni
& Marie Trespeuch (dir.)

PDF complet



L'ÉCONOMIE AU PARI DE LA SOCIOLOGIE

L'intelligence
du social

Collection dirigée
par Pierre Demeulenaere

Les grands livres de la tradition sociologique sont soit des livres de théorie et d'épistémologie, soit des travaux empiriques très fortement structurés par une réflexion théorique ou épistémologique. À ces trois catégories appartiennent par exemple les trois premiers livres d'Émile Durkheim, *La Division du travail*, *Les Règles de la méthode sociologique* et *Le Suicide*. Un patrimoine impressionnant d'auteurs et d'ouvrages s'est ainsi constitué dans cette perspective, qui permet de développer une intelligence du social à travers la formation de concepts, de modèles et d'interprétations nouvelles qui donnent une lisibilité à l'épaisseur chaotique de la vie des groupes humains.

Cette collection accueille en son sein la série « Sociologie économique » coordonnée par Sophie Dubuisson-Quellier, Philippe Steiner et Marie Trespeuch.

Dernières parutions

Perspectives de sociologie historique. Mélanges en l'honneur de Jean Baechler
Pierre Demeulenaere & Thierry Tirbois (dir.)

Essai sur l'islamisation.

Changements des pratiques religieuses dans les sociétés musulmanes
Mohamed Cherkaoui

La France des inégalités. Réalités et perceptions
Olivier Galland (dir.)

Les Sciences sociales, la guerre et l'armée. Objets, approches, perspectives
Bernard Boëne

Herméneutique naturaliste
Chrysostomos Mantzavinos

Le Juste et l'Inacceptable.
Les sentiments d'injustice contemporains et leurs raisons
Caroline Guibet-Lafaye

Le Travail sociologique. Du concept à l'analyse
Charles-Henry Cuin & Patrice Duran (dir.)

La Sociologie analytique de Talcott Parsons
François Chazel

La Spirale des inégalités.
Choix scolaires en France et en Italie au xx^e siècle
Gianluca Manzo

Sidonie Naulin, Melchior Simioni
& Marie Trespeuch (dir.)

L'Économie au pari
de la sociologie
Autour des travaux de Philippe Steiner

Avec le concours du Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique de la Sorbonne (GEMASS, CNRS/Sorbonne Université), du laboratoire Pacte (CNRS/Université Grenoble Alpes), et de Sorbonne Université, en particulier de son école doctorale V
« Concepts et langage ».

Sorbonne Université Presses est un service général de la faculté
des Lettres de Sorbonne Université.

© Sorbonne Université Presses, 2023
ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0682-4
Mise en page : Gaëlle Bachy
Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois

SUP

Maison de la Recherche
Sorbonne Université
28, rue Serpente
75006 Paris

tél. : (33) 01 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

L'ÉCONOMIE AU PARI DE LA SOCIOLOGIE

Sidonie Naulin

*Sciences Po Grenoble-Univ. Grenoble Alpes, Pacte (UMR 5194)
et Institut universitaire de France*

Melchior Simioni

*Observatoire français des drogues et tendances addictives (OFDT)
et Gemass (UMR 8598)*

Marie Trespeuch

*Sorbonne Université, Gemass (UMR 8598)
et Institut national d'études démographiques (UR 14)*

7

PASSER LES FRONTIÈRES DISCIPLINAIRES :
UNE TRAJECTOIRE ENTRE ÉCONOMIE ET SOCIOLOGIE

La trajectoire de Philippe Steiner, économiste devenu sociologue de l'économie, illustre la dynamique d'institutionnalisation de la sociologie économique en France, au tournant des années 2000.

Philippe Steiner intègre en 1975 l'École normale supérieure d'enseignement technique (Enset) – devenue par la suite l'ENS Cachan, puis l'ENS Paris-Saclay – où il bénéficie d'une formation pluridisciplinaire en économie et en sociologie et obtient l'agrégation de sciences sociales en 1979. Il entame à partir de là une première carrière en sciences économiques, comme historien de la pensée économique. En 1984, il soutient à l'université Paris Nanterre une thèse de doctorat

Cet ouvrage collectif fait suite à une journée scientifique, organisée à Sorbonne Université le 12 janvier 2023, autour des travaux de Philippe Steiner. Nous remercions les collègues dont les communications sont reprises ici en chapitres, ainsi que Lucien Karpik et Pierre-Marie Chauvin qui ont participé à cette journée d'étude mais n'ont pu contribuer à ce livre. Nous exprimons aussi notre gratitude envers Caroline Oudin-Bastide pour son soutien précieux et chaleureux, quoiqu'elle le voulût discret. Enfin, nous savons gré à Philippe Steiner d'avoir accueilli cette journée scientifique et cette publication avec la sympathie et l'intelligence qui le caractérisent. Nous espérons que ce volume intéressera des lecteurs au-delà du cercle de celles et ceux qui connaissent Philippe Steiner et ses travaux, et qu'il viendra conforter l'entreprise de diffusion des sciences sociales à laquelle Philippe a si largement contribué.

en histoire de la pensée économique sous la direction d'Arnaud Berthoud portant sur l'école physiocratique. L'année suivante, il est nommé professeur agrégé de sciences sociales à l'université Paris Dauphine. C'est dans cette même université qu'il est élu maître de conférences en sciences économiques en 1988. En 1994, il obtient une habilitation à diriger des recherches en économie à l'université Paris I-Sorbonne, habilitation dont le garant était André Lapidus. Jusque-là, Philippe Steiner est d'abord et avant tout un historien de la pensée économique, s'intéressant en particulier aux auteurs du XVIII^e et du XIX^e siècle en France. Il est notamment l'un des principaux spécialistes de Jean-Baptiste Say et de Vilfredo Pareto.

8

À partir des années 1990, Philippe Steiner entame un déplacement disciplinaire de l'histoire de la pensée économique vers l'histoire de la pensée sociologique tout d'abord, puis vers la sociologie économique. Il analyse dans un premier temps la manière dont les auteurs classiques de la sociologie, au premier rang desquels Durkheim et les durkheimiens, ont pensé l'économie et il devient ce faisant une référence en histoire de la pensée sociologique française. Cette transition vers la sociologie le conduit ensuite à devenir un auteur central du renouveau de la sociologie économique en France. La conversion sociologique de Philippe Steiner s'est traduite institutionnellement par l'obtention, en 1996, d'une habilitation à diriger des recherches en sociologie à l'université Paris IV-Sorbonne. Ce travail dont le garant était Raymond Boudon portait sur la sociologie de la connaissance économique et a été publié en 1998. En 2000, il devient professeur des universités en sociologie à l'université de Lille III. En 2007, l'université Paris IV-Sorbonne (devenue depuis Sorbonne Université) le recrute à son tour comme professeur des universités en sociologie, où il est rattaché au Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique de la Sorbonne (GEMASS).

Les années 1990 sont marquées, en France, par le renouveau de la sociologie économique, à la suite du développement de la « nouvelle sociologie économique » aux États-Unis qui a eu lieu à partir des années 1970 avec des auteurs tels que Mark Granovetter ou Viviana A. Zelizer¹. Il s'agit notamment de mettre en évidence que « tout n'est pas économique dans l'économie ». La construction des marchés et la diversité des formes de coordination constituent alors des objets d'étude centraux. Philippe Steiner, à l'image de Richard Swedberg côté états-unien, est à la fois l'un des historiens, des analystes, des théoriciens et des vulgarisateurs – par le biais de l'édition de manuels de référence en 1999 et en 2009 – de ce courant. Ses travaux personnels portent sur l'histoire de la sociologie économique et, empiriquement, il enquête sur les formes d'échange (marché, don, appariement) sur deux terrains principaux : celui du don d'organe et, plus récemment, celui des fêtes.

1 Neil J. Smelser et Richard Swedberg (dir.), *The Handbook of Economic Sociology*, Princeton, Princeton University Press, 2005 (1^{re} éd. : 1994).

Philippe Steiner contribue à l'institutionnalisation de la sociologie économique française au tournant des années 2000. De 2000 à 2006, il co-organise avec François Vatin le premier séminaire de sociologie économique à l'université Paris Nanterre. Cette collaboration débouche sur la co-direction par les deux hommes du groupement de recherche (GDR-CNRS) « Économie & sociologie » entre 2004 et 2008. Le GDR a pour ambition de structurer le champ de recherche de la sociologie économique dans l'espace français en réunissant économistes et sociologues. Il débouche sur la publication en 2009 du *Traité de sociologie économique* qui rassemble les principaux spécialistes français du domaine. En 2008, la direction du GDR est reprise par une économiste (Florence Jany-Catrice) et une sociologue (Alexandra Bidet). Le GDR entame rapidement une collaboration avec la *Revue française de socio-économie* fondée à Lille en 2008 par des économistes hétérodoxes (Florence Jany-Catrice et Richard Sobel). Philippe Steiner fait partie des premiers soutiens de cette revue devenue centrale dans le champ de la sociologie économique française et il est, depuis sa création, membre de son conseil scientifique. En 2018, Philippe Steiner poursuit son travail d'institutionnalisation de la sociologie économique en créant, avec Sophie Dubuisson-Quellier et Marie Trespeuch, la série « Sociologie économique » au sein de la collection « L'intelligence du social » publiée par Sorbonne Université Presses.

La trajectoire de Philippe Steiner, qui va de l'histoire de la pensée économique à la sociologie économique, doit moins être analysée en termes de ruptures qu'en termes d'inflexions. En effet, s'il devient sociologue et l'un des fondateurs de la sociologie économique française, il est important de souligner que Philippe Steiner a non seulement marqué durablement l'histoire de la pensée économique, mais aussi qu'il n'a jamais abandonné le dialogue avec les historiens de l'économie et les économistes hétérodoxes. Même une fois devenu principalement sociologue, il continue de co-écrire avec des économistes et de publier et de communiquer dans le domaine de l'histoire de la pensée économique. Il est d'ailleurs membre du comité scientifique de plusieurs revues dont la majorité relève de l'histoire des sciences humaines ou de l'économie (*Revue d'histoire des sciences humaines*, *European Journal of the History of Economic Thought*, *History of European Ideas*, *Problèmes économiques*). Il reçoit également plusieurs prix pour des ouvrages dans le domaine de l'histoire de la pensée économique à la fin des années 2010².

Le rôle central de Philippe Steiner dans l'histoire de la pensée économique, l'histoire de la pensée sociologique et la sociologie économique ne doit pas faire oublier sa reconnaissance dans le champ de la sociologie générale. Ainsi,

2 Prix Jérôme-Adolphe Blanqui de l'European Society for the History of Economic Thought en 2017 pour *Donner... Une histoire de l'altruisme* (Puf, 2016) et en 2022 pour *Calcul et Morale. Coût de l'esclavage et valeur de l'émancipation* (avec Caroline Oudin-Bastide, Albin Michel, 2015) ; ce dernier ouvrage a également reçu le prix Joseph J. Spengler de l'History of Economics Society en 2021.

il est membre du comité éditorial de la *Revue française de sociologie* de 2000 à 2010. Entre 2011 et 2016, il bénéficie d'une délégation comme membre senior de l'Institut universitaire de France (IUF). Depuis 2010, il dirige avec François Vatin la collection « Bibliothèque des sciences sociales » aux éditions Classiques Garnier qui a pour objet la publication d'éditions critiques de textes classiques et de recherches en histoire des sciences sociales. Dans le même temps, il dirige plus d'une dizaine de doctorantes et doctorants et participe à plus d'une trentaine de jurys de thèse. Sa reconnaissance est non seulement nationale, mais également internationale, comme en témoignent les traductions de ses travaux en sept langues différentes³ et ses échanges soutenus avec le Brésil en particulier⁴.

PASSER LES FRONTIÈRES ÉPISTÉMOLOGIQUES : DE L'HISTOIRE DE LA PENSÉE À L'ENQUÊTE EMPIRIQUE

10

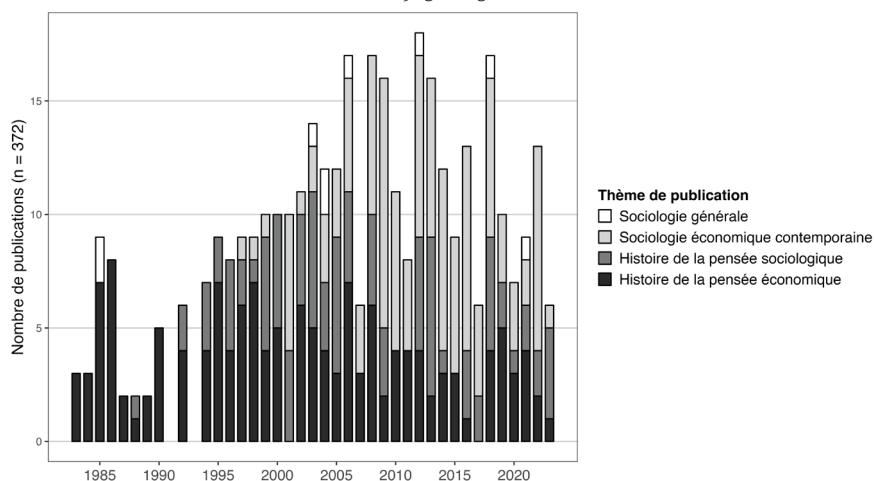
Le rôle de passeur entre économie et sociologie qu'incarne Philippe Steiner se retrouve lorsqu'on étudie sa trajectoire par le détail de ses publications scientifiques⁵. Ses premières publications, à partir de 1983, témoignent d'abord d'un ancrage clair dans le domaine de l'histoire de la pensée économique : outre quelques travaux généraux, traductions et recensions, notamment dans la revue *Espaces Temps*, Philippe Steiner a proposé des études plus spécifiques autour de l'œuvre des physiocrates – en particulier de François Quesnay – et de la pensée et de l'œuvre de Jean-Baptiste Say. Ces études ont trouvé terrain d'élection dans des revues spécialisées (la série « Histoire de la pensée économique » de la revue *Économies et sociétés* par exemple) ou dans des revues plus générales comme la *Revue économique*. Cette importante production en histoire de la pensée économique

3 Les langues de traduction sont l'anglais, le portugais/brésilien, l'italien, l'allemand, l'espagnol, le chinois et le hongrois.

4 Voir dans le présent ouvrage, le chapitre IV de Nadya Araujo Guimarães, André Vereta-Nahoum et Ana Carolina Andrada : « Circuler entre les mondes et tisser des liens. La présence féconde de Philippe Steiner dans la sociologie économique brésilienne », p. 59-72.

5 Cette section a été rédigée à partir de la liste complète des publications de Philippe Steiner, établie par lui-même et qu'il nous a transmise. Après vérification de toutes les références, cette liste contient 384 publications, parmi lesquelles 12 rééditions et 30 traductions. Nous avons choisi de retrancher les 12 rééditions. Les 372 publications restantes se répartissent de la manière suivante : 133 articles, 104 chapitres d'ouvrages, 81 recensions, 13 ouvrages originaux, 6 directions d'ouvrage collectif, 8 travaux d'édition, de traduction ou de préface, 7 manuels et 20 notices de dictionnaire ou chapitres de manuels. Pour les livres collectifs que Philippe Steiner a codirigés, nous avons conservé une entrée pour le livre, puis une entrée pour chaque chapitre rédigé. Voir dans le présent ouvrage la rubrique des « Publications de Philippe Steiner de 1983 à 2023 », p. 191-216.

Graphique 1. – Nombre annuel de publications de Philippe Steiner par thème, 1983-2023



Note : Le codage des différentes publications de Philippe Steiner a nécessairement conduit à faire des choix parfois arbitraires. En particulier, certains travaux discutent des liens entre économie politique et sociologie économique classique : ils ont été codés en histoire de la pensée sociologique. De même, certains travaux mobilisent à la fois des sociologues classiques et des sociologues contemporains de l'économie (après Karl Polanyi) : dans ce cas, nous avons choisi de coder ces travaux en « Sociologie économique contemporaine ».

a donné lieu à de nombreux chapitres d'ouvrages collectifs, souvent issus de colloques⁶, et à des chapitres de manuels ou d'ouvrages de synthèse, généralement à la suite de collaborations avec Alain Béraud ou Gilbert Faccarello⁷.

Comme cela a été rappelé, le point le plus notable est que Philippe Steiner a publié des travaux d'histoire de la pensée économique tout au long de sa carrière, qu'il s'agisse d'études sur François Quesnay, sur Jean-Baptiste Say ou sur des objets plus spécifiques comme l'héritage ou l'esclavage (voir **Graph. 1**). Il a ainsi contribué de manière importante à l'une des revues internationales de référence sur le sujet, *The European Journal of the History of Economic Thought* (18 publications entre 1994 et 2021, dont 10 articles originaux et 8 recensions). Même une fois devenu sociologue, Philippe Steiner a continué de participer à des projets collectifs dans ce champ, par exemple à l'occasion de la publication des œuvres complètes de Jean-Baptiste Say aux éditions Économica, dont il a co-édité,

6 Colloque de Vizille sur la pensée économique pendant la Révolution française en 1989, colloque de Saint-Cloud sur la diffusion internationale de la physiocratie en 1993, colloque de Toulouse sur les revues d'économie en France en 1995, etc.

7 Philippe Steiner a rédigé des chapitres dans chacun des trois tomes de la synthèse dirigée par Alain Béraud et Gilbert Faccarello, *Nouvelle histoire de la pensée économique*, publiée aux éditions La Découverte entre 1992 et 2000.

en 2020 avec André Tiran, le dernier volume paru à ce jour, ou à l'occasion de la sortie en 2023 de deux des volumes de la somme dirigée par Gilbert Faccarello et Claire Silvant et publiée par Routledge, *A History of Economic Thought in France*, pour laquelle il signe deux chapitres. L'ouvrage sur les calculs économiques intrinsèques aux débats sur l'abolition de l'esclavage écrit avec Caroline Oudin-Bastide et publié en 2015⁸ par Albin Michel, puis traduit en 2019 par Oxford University Press, témoigne également de cette capacité à faire vivre l'histoire de la pensée économique avec des travaux inédits et reconnus.

12

Cependant, les écrits de Philippe Steiner ont rapidement dépassé le cercle de l'histoire de la pensée économique au profit d'une ouverture vers la sociologie, ou plus exactement, dans un premier temps, vers l'histoire de la pensée sociologique. On trouve une première trace de cette inflexion épistémologique en 1992 lorsqu'il fait paraître dans la *Revue française de sociologie* un article programmatique sur « Le fait social économique chez Durkheim ». Cet article montre comment la sociologie naissante propose un regard novateur sur l'économie à la fin du XIX^e siècle, en tenant compte de faits sociaux comme la morale ou les représentations collectives. Suivront la rédaction de deux ouvrages importants : le « Repères » *La Sociologie de Durkheim* – réédité 4 fois – dont la première édition date de 1994, et l'ouvrage intitulé *La Sociologie économique (1890-1920)*, co-écrit avec Jean-Jacques Gislain (1995). Ce dernier conduit les deux hommes à rentrer dans le détail de l'analyse que font les classiques – Émile Durkheim, Vilfredo Pareto, Joseph A. Schumpeter, François Simiand, Thorstein Veblen et Max Weber – de l'économie. Cette première série de travaux sur les sociologues classiques, qui intervient au moment de la transition disciplinaire de Philippe Steiner, est surtout marquée par le développement d'un important programme de travail sur la place de l'économie dans les travaux d'Émile Durkheim et des durkheimiens : cette perspective trouve son point d'orgue avec la parution en 2005 d'un ouvrage à la Librairie Droz, *L'École durkheimienne et l'économie*. Spécialiste d'Émile Durkheim et des durkheimiens, Philippe Steiner a néanmoins toujours publié sur la pensée d'autres auteurs majeurs de la sociologie, qu'il s'agisse de Vilfredo Pareto, Karl Marx, Max Weber, Karl Polanyi, Alexis de Tocqueville ou encore de Michel Foucault.

Le passage d'une approche en termes d'histoire de la pensée économique à l'étude de la pensée de l'économie chez les sociologues classiques masque en réalité une grande continuité théorique : Philippe Steiner garde un même objet d'étude – le fonctionnement de l'économie –, mais adopte un regard qui s'enrichit des catégories propres à l'analyse sociologique. La parution en 1998,

8 Caroline Oudin-Bastide et Philippe Steiner, *Calcul et Morale. Coûts de l'esclavage et valeur de l'émancipation (xviii^e-xix^e siècle)*, Paris, Albin Michel, 2015.

dans *L'Année sociologique*, de l'article « La sociologie économique comme critique de l'économie politique » témoigne de l'évolution du raisonnement de Philippe Steiner : de même que les sociologues classiques – en l'espèce François Simiand – proposent de comprendre l'économie d'un point de vue sociologique, il s'efforce d'intégrer dans sa propre réflexion sur l'économie de nouvelles dimensions (le type de rationalité, les représentations collectives), à mesure qu'il étudie en détail les auteurs qui les mettent au jour. Le dialogue avec l'histoire de la pensée économique n'est pas rompu pour autant : il lui arrive de donner à lire à ses collègues d'histoire de la pensée économique des travaux de sociologie économique, comme dans le chapitre « Economic Sociology » qu'il rédige pour *le Handbook on the History of Economic Analysis* dirigé en 2016 par Gilbert Faccarello et Heinz D. Kurz. En outre, ce mariage original entre économie et sociologie est doublé d'une réflexion épistémologique – de sociologie de la connaissance – visant à comprendre sociologiquement la manière dont la connaissance de l'économie est produite, comme l'attestent deux ouvrages parus en 1998 aux Presses universitaires de France, *Sociologie de la connaissance économique. Essai sur les rationalisations de la connaissance économique (1750-1850)* et *La « Science nouvelle » de l'économie politique*, ou encore l'article « The Sociology of Economic Knowledge » paru en 2001 dans *l'European Journal of Social Theory*.

Les publications de Philippe Steiner ne se limitent toutefois pas à des travaux d'histoire de la pensée ou de théorie sociologique. Au début des années 2000, il lance une première enquête de sociologie économique portant sur le don d'organe. On trouve la première occurrence de ce nouvel objet d'étude, plus empirique, avec la parution en 2001 dans la *Revue française de sociologie* d'un article intitulé « Don de sang et don d'organes : le marché et les marchandises "fictives" ». Le cas de la transplantation d'organes donne lieu, par la suite, à la publication d'un certain nombre d'articles et de contributions à des ouvrages collectifs, et à la parution en 2010 de l'ouvrage *La Transplantation d'organes : un commerce nouveau entre les êtres humains* aux éditions Gallimard. La question de la transplantation illustre le dialogue fécond établi par Philippe Steiner entre objets empiriques et réflexion théorique sur le monde social : en étudiant cette circulation de ressources particulières qui fait intervenir des formes contemporaines de don, des organisations, de la morale et des technologies, il développe une série de réflexions générales sur la typologie et l'ethnographie des transactions économiques⁹, sur les limites du marché, sur le lien entre don et marché et la dimension performative de

9 Philippe Steiner, « Cartographie des échanges », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, vol. 9, n° 2, 2014, p. 15-43.

l'économie¹⁰ ou encore sur les catégories morales mobilisées dans l'économie¹¹. Ainsi, son analyse d'un objet empirique contemporain ne cesse de s'enrichir de la lecture de textes classiques ou de nouveaux travaux de sciences sociales : on peut relever, par exemple, que cette nouvelle approche empirique coïncide avec sa lecture de Viviana A. Zelizer, dont il recense les trois principaux ouvrages en 1997, 2007 et 2011.

14 En parallèle de ces réflexions et en plus de son activité institutionnelle (voir *supra*), Philippe Steiner a contribué à structurer le champ de la sociologie économique en France par le biais de ses publications. En particulier, à partir d'un aller-retour entre ses propres objets d'étude et des lectures attentives de recherches en sociologie économique, Philippe Steiner a rédigé des travaux de synthèse de ce champ : en plus du « Repères » *La Sociologie économique* qui constitue de loin sa publication la plus citée – plus de 500 fois – et la plus traduite (en portugais, en espagnol, en italien) et du *Traité de sociologie économique* co-édité en 2009 avec François Vatin, c'est un texte paru dans la *Revue européenne des sciences sociales* intitulé « Le marché selon la sociologie économique » qui constitue l'article le plus cité de Philippe Steiner à ce jour (149 fois). Son rôle original dans la structuration du champ de la sociologie économique tient à sa capacité à proposer une synthèse fine d'approches classiques et contemporaines du domaine, tout en faisant des ponts avec des questions de sociologie générale actuelles. Son article « Who Is Right about the Modern Economy: Polanyi, Zelizer, or both? » paru en 2008, où il discute du degré de l'encastrement de l'économie dans la société, illustre cette démarche. C'est également le cas d'un autre article paru en 2008 intitulé « Foucault, Weber and the History of Economic Subject ». Le *Traité de sociologie économique*, dirigé avec François Vatin, rassemble 19 chapitres de sociologues et économistes hétérodoxes qui abordent diverses facettes du champ, alors en plein essor (consommation, entrepreneuriat, travail, argent...). Sorti en 2009, l'ouvrage ne tarde pas à devenir une référence.

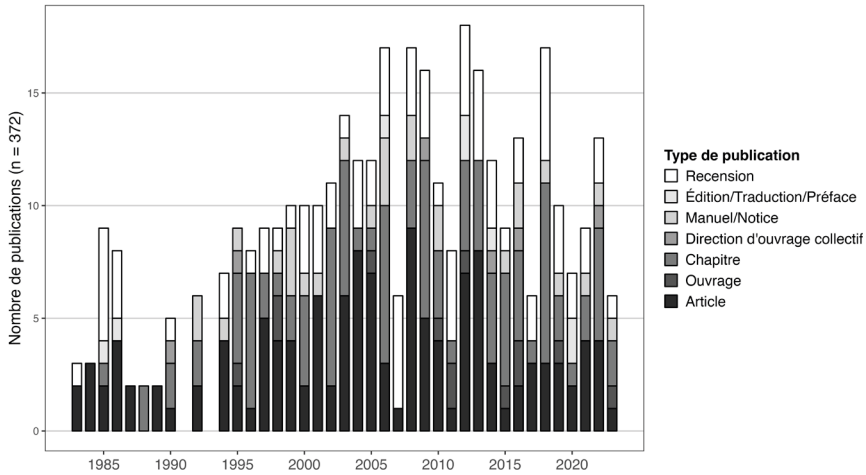
Bien qu'ayant enquêté sur un objet empirique en tentant d'en saisir un grand nombre de dimensions (juridiques, historiques, matérielles, etc.), Philippe Steiner n'a pas véritablement réalisé de terrain ethnographique avant la fin des années 2010. À ce moment-là, il s'attelle à un nouvel objet d'études, l'effervescence collective qui intervient à l'occasion des fêtes. Cela le conduira à la publication d'une enquête inédite mêlant travail d'archives et observations empiriques sur les fêtes de Bayonne¹².

10 *Id.*, « Gift-Giving or Market? Economists and the Performance of Organ Commerce », *Journal of Cultural Economy*, vol. 3, n° 2, 2010, p. 243-259.

11 *Id.* et Marie Trespeuch, « Maîtriser les passions, construire l'intérêt. Les jeux d'argent en ligne et les organes humains à l'épreuve du marché », *Revue française de sociologie*, vol. 54, n° 1, 2013, p. 155-180.

12 Philippe Steiner, *Faire la fête. Sociologie de la joie*, Paris, Puf, 2023.

Graphique 2. – Nombre annuel de publications de Philippe Steiner par type, 1983-2023



Note : Le codage du type de publication n'a pas posé de difficulté particulière, mais quelques précisions sont utiles. Les recensions rassemblent les recensions strictes et les notes de lecture (parfois de plusieurs ouvrages en même temps). Les éditions/traductions/préfaces rassemblent les travaux d'édition de textes classiques, les traductions de travaux extérieurs que Philippe Steiner a lui-même effectuées (il y en a deux : *Le Capitalisme historique* d'Immanuel Wallerstein et *L'Économie du gaspillage* de Samuel Bowles, David Gordon et Thomas Weiskopf). Enfin, dans le cas des notices, nous avons compté une référence par dictionnaire ou encyclopédie, même si Philippe Steiner y a parfois rédigé plusieurs notices.

Au-delà de ce bref aperçu des principales inflexions dans la trajectoire de publication de Philippe Steiner, il convient de faire deux remarques complémentaires. Premièrement, Philippe Steiner a continuellement associé ses travaux originaux avec une activité de lecteur (infatigable) et de passeur des sciences sociales : il a rédigé pas moins de 81 recensions entre 1983 et 2023, a produit – en plus des deux « Repères » – à 19 reprises des notices de dictionnaires ou d'encyclopédie. Deux ouvrages récents, sur l'altruisme et sur la sociologie relationnelle¹³, montrent qu'il parvient – par sa lecture attentive des travaux de sciences sociales et par son appétence pour la transmission (les deux ouvrages ont été conçus dans le cadre de séminaires de recherche de master) – à produire des travaux qui se situent à cheval entre l'innovation théorique et la transmission de connaissances. Plus généralement, Philippe Steiner a toujours souhaité publier sur une diversité de supports, sans abandonner la confrontation avec les comités de rédaction de nombreuses revues ou la participation à des ouvrages collectifs (Graph. 2).

13 *Id.*, *Donner... Une histoire de l'altruisme*, Paris, Puf, 2016 ; *id.*, *Sociologies relationnelles*, Paris, Puf, à paraître.

En second lieu, par-delà la diversité des inscriptions disciplinaires et des orientations épistémologiques, on peut retrouver des invariants dans l'œuvre de Philippe Steiner permettant de caractériser une méthode de travail et un style de pensée. Bien souvent, ses recherches procèdent d'un problème théorique présent dans des travaux classiques – une contradiction, une typologie, un raisonnement – et d'un objet d'étude qui appartient au monde concret de l'économie – une manière de faire circuler des ressources, un mode de calcul, etc. –, la rencontre entre ces deux éléments le conduisant à proposer une nouvelle conceptualisation opérante pour comprendre les sociétés contemporaines. Cette démarche explique la présence de nombreux allers-retours avec les classiques dans ses travaux, l'utilisation de multiples tableaux de synthèse et un souci permanent d'être au courant de ce qui se fait dans la recherche en économie, en particulier lorsqu'elle tente de proposer des dispositifs visant à être « performés » dans le réel. On retrouve ainsi dans le détail de ses travaux le triple positionnement que laisse supposer l'analyse de ses publications : sur des objets qui relèvent de l'économie dans sa pluralité, Philippe Steiner mobilise à la fois la pensée d'économie politique, des travaux sociologiques classiques ou contemporains et des dispositifs empiriques de circulation de ressource. Ces éléments en font un auteur dont la lecture est particulièrement instructive, claire et inspirante par sa capacité à brouiller les frontières habituelles.

VERS UNE ANALYSE DE L'« ÉCONOMIE PLURIELLE » RETOUR SUR TROIS SÉMINAIRES COLLECTIFS

Philippe Steiner a énormément écrit durant sa carrière, préférentiellement seul (sa bibliographie complète l'atteste : seuls 15 % de ses publications sont des co-écritures¹⁴). Ce fait masque pourtant d'autres activités menées collectivement, comme le séminaire de sociologie économique « LS3P¹⁵ » ou le GDR « Sociologie économique » déjà évoqué, rendant ce champ de la discipline particulièrement vivant. Par ailleurs, six directions d'ouvrage collectif et deux ouvrages co-écrits jalonnent sa trajectoire de sociologue de l'économie et reflètent tout à la fois son goût du dialogue intellectuel et la poursuite d'un fil rouge théorique autour de l'analyse des différentes formes de transaction.

Trois chantiers de recherche sont emblématiques de son rapport à la réflexion collective. À partir de 2011, Philippe Steiner développe une nouvelle

14 54 références sur 372.

15 « LS3P » reprend les initiales des prénoms de Lucien Karpik, Sophie Dubuisson-Quellier, Pierre-Paul Zalió et Philippe Steiner qui ont co-organisé ce cycle de séminaires à la Maison des sciences de l'homme (Paris) entre 2007 et 2008.

méthode de travail et d'écriture quand il entreprend de passer du simple rôle de directeur d'ouvrage à celui d'organisateur de groupes de travail. Il coorganise successivement trois groupes de réflexion thématiques sur les marchés contestés, le don organisationnel et l'appariement. Les parutions de *Marchés contestés* en 2014, de *La Solidarité à distance* en 2016 et enfin de *Comment ça marche ?* en 2022, sont le fruit de ces entreprises collectives, que nous, directeur et directrices du présent ouvrage, avons eu le plaisir de coordonner avec Philippe Steiner. Les *modus operandi* ont été relativement similaires. Avec chacun de nous – successivement Marie Trespeuch, Sidonie Naulin et Melchior Simioni –, Philippe a cerné un enjeu important présent dans nos thèses de doctorat et il nous a proposé de mettre notre travail en perspective à l'aune d'une comparaison avec les objets d'autres chercheurs. Pour les jeunes docteurs que nous étions, cette marque d'intérêt et sa proposition de nous associer à ses réflexions avec d'autres collègues en vue d'une publication ont représenté une opportunité exceptionnelle de nous familiariser avec le monde académique et de « grandir » théoriquement.

Chaque groupe de travail a rassemblé une dizaine de chercheuses et chercheurs pendant environ deux années. Des séminaires réguliers étaient organisés autour de lectures partagées, de la description empirique des objets de chacun et de la discussion d'un canevas théorique commun. La philosophie de ces séminaires consistait à éviter la simple collection de cas juxtaposés pour, au contraire, élaborer une armature conceptuelle nouvelle et unifiée. En référence à Robert K. Merton, que Philippe Steiner a souvent cité à cette occasion, il s'agissait dans ces séminaires de s'appuyer sur des données empiriques pour, dans un second temps, élaborer une « théorie de moyenne portée » commune à tous les contributeurs.

Un dialogue sur la construction sociale de l'intérêt marchand s'est établi avec Marie Trespeuch dès la soutenance de sa thèse – au jury de laquelle figurait Philippe Steiner – en 2011. À partir de sa lecture d'Albert O. Hirschman¹⁶, Philippe Steiner a proposé de comprendre l'émergence ou l'échec d'un marché par la mise au jour d'un intérêt à l'échange, détaché de passions dévastatrices. Cette discussion a abouti à la publication en 2013, dans la *Revue française de sociologie*, d'un article comparant les jeux d'argent avec la transplantation d'organes, les premiers étant parvenus à se frayer un chemin vers le marché quand la seconde demeure organisée autour du don. En parallèle, le groupe de travail sur les marchés contestés¹⁷ (qui s'est tenu de 2011 à 2013) a commencé

16 Albert O. Hirschman, *Les Passions et les intérêts. Justifications politiques du capitalisme avant son apogée*, Paris, Puf, 2014.

17 Le livre collectif qui en est issu réunit les contributions de Sébastien Roux, Sandrine Barrey, Caroline Frau, Henri Bergeron et Étienne Nouguez, Mathieu Trachman, Marie Trespeuch, Pauline Barraud de Lagerie et Emmanuel Kessous, Philippe Steiner, et Pascale Trompette.

ses activités et fait progressivement émerger les divers dispositifs nécessaires à l'édification de marchés quand la réprobation morale sature les débats – à propos de la marchandisation du corps (cas de la pornographie, des cadavres, etc.) ou de la nécessité de protéger des publics vulnérables (les enfants, les malades, les dépendants, etc.). Certains commerces demeurent toutefois étanches aux logiques du marché et assignés à la sphère du don.

18 La question du don a justement structuré le deuxième groupe de travail coordonné par Philippe Steiner avec Sidonie Naulin dont il avait dirigé la thèse. Entre 2014 et 2016, la réflexion collective sur le don organisationnel¹⁸ a abouti à l'idée que les dons constituent aujourd'hui une forme essentielle de commerce, dont il s'agit toutefois de cerner les particularités, puisque les organisations (l'Agence de biomédecine, l'Établissement français du sang, les Restos du cœur, les agences de presse, etc.) y sont omniprésentes. Celles-ci constituent une médiation entre le donateur et le donataire, transformant la morphologie sociale du don maussien, connu comme reliant deux entités sans intermédiaire. Dans cette configuration, que devient le triptyque canonique donner-recevoir-rendre ? La question de l'anonymat notamment devient importante : comment « rendre » quand on ne connaît pas personnellement le donateur ? Grâce à la mise en comparaison de terrains variés, le livre offre des perspectives sur les contreparties que les acteurs élaborent malgré ou grâce à l'intercession d'organisations.

Enfin, le fort intérêt de Philippe Steiner pour les dispositifs d'appariement utilisés dans la transplantation et la manière dont les cellules et les prisonniers sont « appariés » – que Melchior Simioni a étudiée dans sa thèse, également dirigée par Philippe Steiner, sur les échanges économiques en prison – ont suscité une réflexion collective sur les logiques d'appariement qui ont aujourd'hui cours dans les mondes de l'éducation, des rencontres amoureuses, de la médecine, ou de l'emploi. Ce dernier groupe de travail¹⁹, qui s'est réuni entre 2017 et 2019, analyse ce phénomène de plus en plus répandu, visant à former des paires en tenant compte des préférences des deux côtés du dispositif (on choisit et on est choisi en même temps). À partir notamment des algorithmes d'appariement appliqués à des cas concrets par l'économiste Alvin E. Roth, le livre examine le fonctionnement des appariements en identifiant en particulier leur portée politique. La « logique adéquationniste » qui sous-tend l'appariement et la mobilisation de données singularisées soulèvent de forts enjeux de justice (que faire des exclus du système

18 Le livre rassemble les contributions de Yuna Chiffolleau et Dominique Paturel, Samuel Pinaud, Julie Bastianutti et Cécile Chamaret, Nicolas Auray et Emmanuel Kessous, Sophie Chauveau, Philippe Steiner, Maëlle Cappello, Sidonie Naulin.

19 Ce dernier livre collectif rassemble les contributions de Julien Grenet, Leïla Frouillou, Clément Pin et Agnès van Zanten, Emmanuel Kessous, Marine Bourgeois, Melchior Simioni, Hadrien Clouet et Jean-Marie Pillon, Philippe Steiner, et Sylvain Besle.

d'appariement ?) et de *privacy* (à quel point faut-il consentir à fournir ses données personnelles pour obtenir l'appariement le plus approprié ?).

Philippe Steiner suit, avec ces séminaires, un fil rouge théorique : celui de l'analyse de la diversité des modalités de transfert de ressources (y compris les modalités non marchandes), qui constituent ce qu'il appelle, en reprenant une expression de Karl Polanyi, l'« économie plurielle²⁰ ». Les thématiques traitées successivement dans ces groupes de travail (marchés contestés, don organisationnel, appariement) retracent bien ce cheminement intellectuel.

Économiste de formation, Philippe Steiner a d'abord mis le marché au cœur de ses préoccupations. C'est également le cas de bon nombre de chercheurs américains dits de la « nouvelle sociologie économique », dont il discute les apports et la capacité à dialoguer avec la théorie économique dans son manuel *La Sociologie économique* et dans l'article de 2005 « Le marché selon la sociologie économique ». Toutefois, sa connaissance des travaux anthropologiques de Marcel Mauss, nourrie de ses discussions avec Alain Caillé, Alain Testart et Florence Weber, et de ses travaux empiriques sur la transplantation, l'enjoignent rapidement à considérer le don comme une forme primordiale de commerce. Celui-ci est au cœur de l'ouvrage dirigé avec Sidonie Naulin, mais aussi de *Donner... une histoire de l'altruisme* qui paraît en 2016²¹.

Plus généralement, l'ensemble de ses travaux entendent dépasser l'opposition don/marché en caractérisant les formes variées de commerce qui relient les êtres humains entre eux et permettent de faire société. Dans le sillage du travail fondateur de Karl Polanyi²² sur les formes institutionnelles d'organisation de l'économie (autarcie, réciprocité, redistribution, échange marchand), Philippe Steiner analyse des transferts qui ne relèvent ni de l'échange marchand proprement dit (caractérisé par une coordination par les prix, des relations impersonnelles et une obligation juridique), ni du don maussien (qui associe relations personnelles et obligations morales), comme le cas de l'héritage qu'il avait traité par ses lectures d'Alexis de Tocqueville, d'Auguste Comte et d'Émile Durkheim dès 2005. Dix ans plus tard, il propose de revisiter en profondeur la typologie de Karl Polanyi dans un article publié dans *Nouvelles perspectives en sciences sociales*²³. Philippe Steiner y présente une cartographie complète des transferts de ressources contemporains

20 Cette expression, évoquée par Philippe Steiner lors de la journée d'études organisée en janvier 2023 autour de ses travaux, est déjà présente dans : Philippe Steiner, « Vers la "grande performance" ? », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 22, n° 1, 2018, p. 224-231.

21 Philippe Steiner, *Donner...*, *op. cit.*

22 Karl Polanyi, *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983 (éd. originale : 1944).

23 Voir aussi dans le présent ouvrage, le chapitre XII de Pascale Trompette : « Polanyi et après ? L'anthropologie des transactions de Philippe Steiner », p. 147-155.

à partir d'une typologie qui compte sept catégories : l'héritage, l'échange de biens symboliques, le trafic, le don organisationnel, en plus du don maussien, de l'impôt et de l'échange marchand. Ce tableau fait figure de proposition théorique finalisée de grande ampleur, dans laquelle sont associées des formes de transfert avec des formes de solidarité sociale (entre générations, à visée de distinction, catallactique...) qui s'appuient sur des dispositifs sociaux particuliers (marché, maisonnée, organisation...).

20 L'intérêt de Philippe Steiner pour l'appariement parachève sa pensée des modalités hétérogènes de répartition des ressources entre personnes. Comme il le rappelle en 2020 dans un chapitre du livre collectif *Les Limites du marché : la marchandisation de la nature et du corps*, puis en 2022 dans *Comment ça marche ?*, le fonctionnement de l'appariement a ceci de puissant qu'il peut se déployer dans des arènes marchandes ou non marchandes. Dans le cas du système de placement des internes en médecine aux États-Unis étudié par Alvin E. Roth²⁴, Philippe Steiner note qu'il s'agit d'une forme d'extension du marché, mais sans prix ni monnaie, grâce à un algorithme qui « mime » les mécanismes du marché en permettant de tenir compte des préférences des deux côtés du dispositif. En revanche, la distribution des reins à transplanter ne dépendant pas d'une logique économique de maximisation d'un gain, la même logique d'appariement demeure dans ce cas dans l'arène du don.

Un texte particulièrement éclairant, publié à la fin de *Donner... Une histoire de l'altruisme* et intitulé « Vers la "grande performance" » (en référence au célèbre ouvrage de Karl Polanyi), synthétise la perspective théorique de l'« économie plurielle ». Dans ce texte, Philippe Steiner revient sur l'impact fort du concept de performativité que Michel Callon, Fabian Muniesa et, avant eux, Marie-France Garcia-Parpet, ont contribué à installer en sociologie économique. L'idée que la science économique, à travers ses théories et ses modèles, a des effets sur la réalité des pratiques, permet à Philippe Steiner d'analyser les formes de plus en plus populaires de « conduction par l'intérêt » qui aident certains marchés, parfois moralement contestés, à advenir grâce à la rhétorique de l'efficacité marchande. Philippe Steiner ne s'arrête pourtant pas là et – en reprenant à son compte la thèse du double mouvement de Karl Polanyi – il souligne le rôle des propositions alternatives au marché, des modes de performance « axiologiques » qui ont cours dans des arènes sociales où se réalisent des appariements non marchands. Il est ainsi possible d'inscrire des principes moraux et de justice dans des ingénieries efficaces – comme c'est le cas pour la transplantation d'organes – sans avoir recours à la logique de l'intérêt marchand. Le résultat de cette réflexion porte en elle des

24 Alvin E. Roth, « The Origins, History, and Design of the Resident Match », *Journal of the American Medical Association*, vol. 289, n° 7, 2003, p. 909-912.

enjeux proprement politiques que Philippe Steiner résume ainsi en 2020 : « Dans quel monde d'échanges voulons-nous vivre ? Quelles sont les places respectives des différentes formes de solidarité à l'œuvre dans une société d'économie plurielle au sens que Karl Polanyi a donné à ce terme²⁵ ? » Il nous semble que Philippe Steiner, notamment par les collectifs de travail qu'il a rassemblés, a largement contribué à la formulation de réponses stimulantes à ces questions.

MANIÈRES DE PENSER : LES TRAVAUX DE PHILIPPE STEINER PARMI LES COURANTS CONTEMPORAINS DE LA SOCIOLOGIE ÉCONOMIQUE

Il est difficile d'étiqueter théoriquement les travaux de Philippe Steiner, qui ne se revendique d'aucune des grandes écoles de la sociologie générale contemporaine française (structuralisme génétique de Pierre Bourdieu, individualisme méthodologique de Raymond Boudon, pragmatisme de Luc Boltanski, pour n'en citer que trois). Dans le champ proprement dit de la sociologie économique, Philippe Steiner est également un auteur inclassable. Assez tôt dans sa carrière, il porte son attention sur le rôle des réseaux sociaux dans le fonctionnement de la vie économique, en soulignant les apports, en particulier méthodologiques, des sociologues américains Mark Granovetter, Harrison White ou Ronald Burt, qu'il a contribué à faire connaître au public français, *via* son manuel *La Sociologie économique* – dont le chapitre IV « Réseaux sociaux et fonctionnement des marchés » demeure un modèle de pédagogie. Les méthodes statistiques de l'analyse structurale constituent pour Philippe Steiner une forme de prolongement de l'école durkheimienne permettant à quantifier les faits socio-économiques tout en soulignant leur dimension subjective (des manières de faire et de penser). Dans le débat classique qui voudrait opposer Émile Durkheim et Max Weber, Philippe Steiner n'a jamais choisi son camp²⁶. Grand connaisseur et commentateur de l'œuvre de chacun, il prend ses distances avec une sociologie économique américaine exclusivement néo-wébérienne – à l'instar de celle de Richard Swedberg – qui tendrait à minorer l'apport essentiel des contributions d'Émile Durkheim, François Simiand et Maurice Halbwachs à la sociologie quantifiée des comportements économiques, mais aussi à la sociologie de la connaissance économique. En outre, d'autres formes d'encastrement lui semblent tout aussi importantes à prendre en considération, comme en témoignent ses lectures pionnières de Viviana A. Zelizer

25 Philippe Steiner, *Donner...*, *op. cit.*, p. 215.

26 Voir également dans le présent ouvrage, le chapitre VI de Pierre François : « Durkheim au secours de Weber, et retour ? L'autre passage du Nord-Ouest », p. 85-93.

(encastrement culturel), de Neil Fligstein (encastrement politique) ou de Michel Callon et Franck Cochoy (encastrement cognitif). Ses travaux sur les formes plurielles d'échange l'amènent ainsi, on l'a vu, à dépasser rapidement le concept d'encastrement du marché, en tournant son regard vers d'autres outils conceptuels pour analyser la vie économique dans toute sa complexité.

L'érudition de Philippe Steiner, largement reconnue par ses lecteurs et collègues, recouvre l'histoire de la pensée économique, les pionniers de la sociologie, les théories économiques contemporaines (orthodoxes et hétérodoxes), la « nouvelle sociologie économique » américaine, l'anthropologie économique bourdieusienne, la sociologie des agencements marchands, celle des réseaux sociaux, l'individualisme méthodologique des théories de James Coleman ou de Raymond Boudon, et même la cybernétique. Rien ne semble échapper à ce lecteur vorace, mais généreux, puisqu'il a su faire profiter la communauté académique d'un nombre conséquent de comptes-rendus de lecture.

22

Cette érudition explique l'ouverture théorique repérable dans ses travaux. Plutôt que d'entrer une fois pour toutes dans un paradigme et d'y couler ses résultats de recherche, Philippe Steiner glane chez les différents auteurs les trames de sa réflexion et organise leur mise en dialogue. L'ouvrage *Donner... Une histoire de l'altruisme*, comme le début de son volume à paraître *Sociologie relationnelle* – publié sous forme d'un article en 2019 dans la *Revue européenne des sciences sociales*²⁷ – sont de bons exemples des « manières de penser » de Philippe Steiner. En effet, on y lit des confrontations de points de vue sur un même concept (respectivement l'altruisme et la relation) à partir du commentaire affuté d'auteurs clés sur le sujet. L'analyse que propose Philippe Steiner du cas Robinson Crusoe conté dans le livre de Daniel Defoe prend même l'allure d'un exercice de style où il imagine comment la sociologie des réseaux, puis la sociologie bourdieusienne, et enfin celle des agencements marchands, conceptualiseraient les échanges économiques et sociaux du naufragé. Plutôt que de pointer simplement les apories des trois théories, Philippe Steiner en tire une conclusion forte sur leur point commun (l'intérêt pour la relation – ce qu'il nomme le « relationnisme méthodologique ») et leurs divergences quant à la manière de penser le collectif. Du dialogue naît ainsi une forme de syncrétisme théorique, imperméable aux approches univoques : « Si les approches relationnelles ont bien une même racine, conclut-il, la végétation qui en est issue est foisonnante. Le développement de la sociologie relationnelle ne saurait négliger cette complexité ni se priver de la richesse analytique qu'elles offrent²⁸ ». Ainsi, Philippe Steiner n'a peut-être pas

27 Philippe Steiner, « Les sociologies relationnelles contemporaines. Notes à partir de Robinson Crusoe », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 57, n° 2, 2019, p. 229-257.

28 *Ibid.*, p. 253.

« fait école » au sens strict, mais il a certainement laissé dans les esprits de ses collègues et étudiants une méthode d'analyse fondée sur une ouverture théorique bien documentée.

L'ÉCONOMIE AU PARI DE LA SOCIOLOGIE

La première partie du présent ouvrage s'attache à retracer le parcours de Philippe Steiner et son influence dans le renouveau de la sociologie économique. François Vatin, en analysant conjointement son parcours et celui de Philippe Steiner, montre les points de croisement et les divergences de deux trajectoires d'économistes devenus sociologues de l'économie au tournant des années 1990. Fabien Éloire analyse quant à lui le rôle structurant de Philippe Steiner dans la constitution de la sociologie économique en France. Frédéric Lebaron propose un programme de recherche défendant une approche cognitivo-discursive de la connaissance économique et de sociologie économique. Enfin, Nadya Araujo Guimarães, André Vereta-Nahoum et Ana Carolina Andrada présentent l'influence centrale de Philippe Steiner dans la constitution du champ de la sociologie économique au Brésil.

La deuxième partie de l'ouvrage rassemble des contributions qui font écho au rôle que Philippe Steiner a eu, à la fois en histoire de la pensée économique et en histoire de la pensée sociologique. Sébastien Mosbah-Natanson illustre ainsi, à partir d'une série d'auteurs qui sont passés de l'économie politique à la sociologie à la fin du XIX^e siècle, les trajectoires de conversion entre ces deux disciplines. Dans un texte qui porte sur la lecture par Philippe Steiner d'Émile Durkheim et de Max Weber, Pierre François montre qu'il est possible de trouver des ponts entre ces deux auteurs à la lumière des travaux de Philippe Steiner. Gilbert Faccarello propose dans son chapitre un travail inédit d'histoire de la pensée économique portant sur le rôle contrarié que François Quesnay entendait jouer comme mathématicien. Enfin, Pierre Demeulenaere aborde le concept d'altruisme tel qu'il est mobilisé dans les sciences économiques contemporaines.

La troisième partie éclaire les enjeux de la construction des marchés et du rôle des informations dans la circulation des ressources. Emmanuel Kessous s'intéresse aux processus nécessaires à la transformation d'un produit en marchandise, en abordant la construction du marché contesté du biogaz. Dans le chapitre suivant, Sophie Dubuisson-Quellier revient sur les appariements marchands et sur le rôle clé des informations dans leur fonctionnement, en proposant de renforcer la dimension politique de leur analyse. Enfin, Hugo Jeanningros reconstitue à partir de différents travaux de Philippe Steiner ce qui apparaît comme l'ébauche d'un programme théorique, celui d'une sociologie économique de l'information.

La dernière partie est consacrée aux formes d'échange : Pascale Trompette revient sur les précieux prolongements que Philippe Steiner a établis à partir de sa lecture de Karl Polanyi. Jandir Pauli examine quant à lui comment le concept de don organisationnel s'adapte au contexte brésilien. Franck Cochoy aborde la crise du Covid-19 et la pénurie de masques comme le support d'une réflexion sur les modalités alternatives à l'administration et au marché qui ont dû être trouvées dans ce contexte pandémique. Enfin, Florence Weber nous offre une lecture du dernier travail empirique de Philippe Steiner sur la fête, en le faisant résonner avec d'autres enjeux plus vastes concernant la société des individus.

PREMIÈRE PARTIE

**Histoire d'une discipline
et trajectoire d'un chercheur**

LES CASTOR ET POLLUX DE LA SOCIOLOGIE ÉCONOMIQUE
FRANÇAISE : HISTOIRE D'UNE COLLABORATION
INTELLECTUELLE

François Vatin

Université Paris Nanterre, Idhe.s-Nanterre (UMR 8533)

Comme Philippe Steiner me l'a dit un jour, nous avons probablement été considérés au sein de notre petit monde académique comme des espèces de jumeaux : les Castor et Pollux de la sociologie économique française. Nous sommes, à deux ans près, de la même génération, avons tous les deux une formation en sciences économiques et avons exercé comme maîtres de conférences dans cette discipline, à l'université Paris Dauphine pour Philippe Steiner, à celle de Haute-Bretagne (devenue depuis Rennes 2) pour moi, avant de devenir, tous les deux, professeurs de sociologie. Et, cela n'aura échappé à personne qui nous connaît : nous sommes tous les deux barbus ! Sont-ce des motifs suffisants pour nous déclarer jumeaux ? Lors de cette même conversation, Philippe Steiner me disait que cette gemellité était factice. Je l'ai toujours également pensé. L'affaire mérite donc d'être éclairée.

Quelques faits résumés, d'abord. Philippe Steiner et moi avons animé ensemble à l'université de Nanterre, de 2000 à 2006, un séminaire de sociologie économique. Notre collaboration dans ce domaine avait commencé en 1996, à une époque où cet intitulé était encore peu usité dans l'université française. Nous avons créé en 2004 le groupement de recherche (GDR-CNRS) « Économie & Sociologie » qui a, au cours de ses dix ans d'existence, contribué à installer cette sous-discipline dans le paysage académique français. Nous avons co-dirigé la rédaction d'un *Traité de sociologie économique*, qui a bénéficié de deux éditions, en 2009 et en 2013¹. Nous avons ensuite créé ensemble, en 2010, la « Bibliothèque des sciences sociales »² qui a pour objet la publication d'éditions critiques de textes classiques et de travaux d'histoire des sciences sociales. On peut donc légitimement considérer que notre

- 1 Philippe Steiner et François Vatin (dir.), *Traité de sociologie économique*, Paris, Puf, 2009 (et 2013, pour une édition corrigée et enrichie).
- 2 Aux éditions Classiques Garnier.

collaboration a été fructueuse. Nous avons en revanche peu écrit ensemble : deux chapitres introductifs du *Traité de sociologie économique* et un seul article³.

DES TEXTES ET DES TERRAINS : DEUX ITINÉRAIRES DE FORMATION

28 La rareté de notre écriture conjointe, qui contraste avec l'ancienneté et la constance de notre collaboration et de notre amitié, est un signe à prendre en considération, car elle témoigne du caractère superficiel de notre gémellité. Il y aurait en effet une autre manière de raconter notre histoire croisée. Philippe Steiner n'a longtemps cherché que dans les textes, ceux d'économistes et de sociologues. Ce n'est que récemment qu'il s'est pris au jeu de la recherche de terrain en observant les fêtes de Bayonne, la ville de sa jeunesse qu'il n'a jamais totalement quittée⁴. C'est également au sud de la France, mais aux antipodes en longitude, que j'ai découvert la pratique sociologique à la fin des années 1970 en menant des enquêtes dans l'industrie pétrolière et pétrochimique de l'étang de Berre. Je me suis en revanche beaucoup plus tardivement penché sur la tradition sociologique.

En fait, Philippe Steiner et moi ne sommes pas entrés de la même manière dans le parcours académique et les échos de ces différences premières n'ont cessé de se manifester en sourdine. Philippe Steiner a fait partie des premières générations de normaliens socio-économistes, issus de ce qui s'appelait encore alors l'École normale supérieure d'enseignement technique (Enset), devenue ensuite l'ENS-Cachan, puis scindée entre les écoles de Rennes et de Saclay. Les hasards de l'existence font que j'aurais pu l'y retrouver. En 1974, à la sortie du baccalauréat, j'avais en effet été admis dans la classe préparatoire au concours d'entrée à l'Enset, au lycée Jean Perrin à Marseille. J'habitais dans la région aixoise ; ce lycée, situé dans les quartiers est de Marseille, me paraissait au bout du monde ; je n'imaginai pas faire tous les jours le trajet pour le rejoindre, pas plus que de m'installer à Marseille. Et puis, j'en avais assez de la vie réglée du lycée. Le régime, lâche encore alors, de l'Université, me convenait parfaitement. Je pouvais ignorer les cours d'amphithéâtre et n'assister qu'aux séances obligatoires de travaux dirigés, ce qui me laissait un large temps de vie, mais aussi de formation personnelle dans la littérature marxiste, qui n'était guère enseignée dans les facultés de sciences économiques. Mon réseau amical et politique me conduisit vers la recherche

3 Philippe Steiner et François Vatin, « Après l'abolition de l'esclavage. Mise au travail, contrainte et salariat », *Économies et Sociétés* (série *Economia*), t. XLIII, n° 7-8, juillet-août 2009, p. 1269-1290.

4 Philippe Steiner, *Faire la fête. Sociologie de la joie*, Paris, Puf, 2023.

contractuelle en sciences sociales qui était alors encore florissante⁵. Sans formation sociologique (je n'ai suivi aucun cours dans cette discipline), je suis devenu, comme beaucoup, sociologue « sur le terrain », en me spécialisant dans les enquêtes sur le marché et l'organisation du travail.

À l'opposé de mon accès autodidactique à la sociologie, Philippe Steiner a appris cette discipline dans les cours et les livres pour préparer le concours d'entrée à l'École normale, puis celui de l'agrégation de sciences sociales, obtenue en 1979. S'il n'est arrivé que très tard à la recherche de terrain, j'ai dû me mettre un peu plus tôt à la lecture des classiques de la discipline. Nommé professeur de sociologie à Nanterre en 1992, j'y ai été chargé d'un cours introductif de première année, un de ces enseignements lourds qui n'existent malheureusement plus aujourd'hui : 52 heures annuelles, complétées d'autant d'heures de travaux dirigés sous ma coordination. Jusque-là, mes lectures sociologiques avaient principalement été orientées par mes recherches en sociologie du travail. Il m'a fallu, pour enseigner la sociologie générale, élaborer un point de vue global sur la discipline. Devenu lui-même professeur de sociologie à Lille en 1999, Philippe Steiner n'a pas été soumis à une telle nécessité de rattrapage en catastrophe. Il connaissait mieux la tradition sociologique que la plupart de ses collègues « purs sociologues », comme il m'a dit alors l'avoir découvert avec stupéfaction. Ceux-ci, spécialisés dans un domaine particulier de la discipline, n'avaient souvent, comme moi avant d'enseigner à Nanterre, qu'un rapport étroit et instrumental à la littérature sociologique. Si Philippe Steiner me faisait cet aveu, c'est vraisemblablement qu'il ne me classait pas parmi ces incultes ; j'espère qu'il n'avait pas tout à fait tort.

Nos itinéraires respectifs expliquent sûrement en partie nos différences de tempérament intellectuel, qui se sont actualisées au long de nos parcours et jusque dans notre collaboration. À bien des égards, nous n'avons pas visé les mêmes choses, dans l'Université, comme dans la pensée. Philippe Steiner s'est souvent étonné de mes engagements institutionnels, lesquels lui paraissaient probablement voués à l'échec, ce en quoi il n'avait pas totalement tort, et lui faisaient craindre que je sois « perdu pour la science », pronostic que j'espère avoir démenti. Quant à nos recherches, il n'y a qu'à examiner nos bibliographies pour voir que s'il y a des zones de recouvrement thématique, elles ne concernent qu'une fraction restreinte

5 Les ministères, la Datar, le Commissariat général du Plan disposaient alors de services d'études dirigés par des « passeurs » faisant le lien avec le monde de la recherche, qui n'était encore que partiellement incorporé aux institutions proprement universitaires. De nombreuses associations, créées *ad hoc*, hébergeaient les études de chercheurs qui se désignaient alors comme « hors-statuts ». Ces chercheurs ont été ensuite pour la plupart intégrés au CNRS ou aux universités. La création, en 2005, de l'Agence nationale de la recherche (ANR) en charge de la répartition, sur concours, de l'ensemble des crédits de recherche a achevé, pour le meilleur ou pour le pire, l'« académisation » de la recherche en sciences sociales.

de nos œuvres respectives. De plus, même dans ces zones, et je pense notamment à la sociologie économique qui m'occupe ici, nos orientations ne sont pas forcément toujours convergentes⁶.

Ce constat rend d'autant plus étrange, non notre rencontre, dont la probabilité statistique tendait vers le un, mais sa fécondité, le fait que notre appariement ait « matché », selon le titre de son récent livre⁷, et qu'il ait pu, sur des régimes divers, se poursuivre si longtemps. Sans doute, comme dans les couples à la ville, ce sont les complémentarités autant que les similitudes qui font la solidité des relations dans le temps. Mais pour qu'un couple se forme, il faut bien qu'il ait trouvé un terrain d'échange.

DE L'HISTOIRE DE LA PENSÉE ÉCONOMIQUE À LA SOCIOLOGIE ÉCONOMIQUE

30

C'est ici qu'il faut introduire un autre espace disciplinaire, qui fut le terrain initial de notre rencontre : l'histoire de la pensée économique. Ce domaine constitua le premier champ de spécialisation de Philippe Steiner, qui s'est intéressé notamment aux auteurs charnières des XVIII^e et XIX^e siècles en France, et tout particulièrement aux physiocrates et à Jean-Baptiste Say, dont il est devenu des principaux spécialistes⁸. Or, il se trouve qu'au début des années 1990, je commençais moi-même à me pencher sur la littérature économique classique, mais sous un angle un peu particulier. Je travaillais en effet, dans une perspective d'histoire des sciences, sur le concept mécanique de travail, dont je montrais qu'il avait été élaboré au carrefour des XVIII^e et XIX^e siècles par des ingénieurs nourris de l'économie politique naissante⁹.

Philippe Steiner et moi avons eu l'occasion de nous croiser dans divers colloques et séminaires au début des années 1990. Nous nous sommes découvert une fibre sociologique commune, dans la considération des textes dans leur contexte, le souci de l'histoire, la recherche de sources originales, ce qui nous distinguait de certains

6 Il suffit, pour s'en convaincre, de lire la note passablement critique qu'il a faite de mon petit livre *De l'économie* (Lille, Laborinthus, 2020) conjointement à celui de Franck Cochoy : Philippe Steiner, « L'économie des sociologues », *Revue française de socio-économie*, n° 28, 2022, p. 201-209.

7 Melchior Simioni et Philippe Steiner, *Comment ça matche ? Une sociologie de l'appariement*, Paris, Presses de Sciences Po, 2022.

8 Il publie en 1996 une réédition de textes de cet auteur (Jean-Baptiste Say, *Cours d'économie politique et autres essais*, Paris, Garnier-Flammarion) et contribue ensuite à l'édition de ses œuvres complètes (Paris, Économica, 2002).

9 François Vatin, *Le Travail, économie et physique, 1780-1830*, Paris, Puf, 1993.

de nos collègues, plus portés à l'exégèse de la littérature consacrée¹⁰. De telles affinités intellectuelles ne conduisaient pourtant aucunement à une convergence de problématiques qui nous aurait amenés à publier ensemble, quand bien même nous nous sommes parfois intéressés aux mêmes auteurs, comme Jean-Baptiste Say. Nos échanges, comme historiens de la pensée économique, ont, autant qu'il m'en souviennent, plus porté sur l'érudition que sur la trame interprétative.

Les rapports que nous entretenions l'un et l'autre avec l'histoire de la pensée économique étaient par ailleurs assez différents. Ma situation était paradoxale. Professeur de sociologie, membre d'un laboratoire de sociologie du travail, je consacrais à cette époque l'essentiel de mon temps de recherche à des travaux de bibliothèque. Il y avait là des motifs circonstanciels qu'il serait sans intérêt pour mon propos que je développe ici. Mais un point mérite d'être souligné : après dix années consacrées à des travaux de socio-économie empirique, j'avais le souci, pour pleinement m'accomplir comme professeur de sociologie, de me constituer un cadre intellectuel plus solide. À la manière des grands penseurs du XIX^e siècle, comme Auguste Comte, ou Augustin Cournot auquel je consacrai alors un gros ouvrage¹¹, il me fallait parcourir le spectre du savoir pour saisir le projet sociologique et le situer par rapport à la science économique. Ainsi, au moment même où j'abandonnais statutairement la science économique, je me penchais sur la littérature économique et je m'adonnais à l'histoire de la pensée économique en horsain, position que j'ai probablement occupée tout au long de ma carrière dans mon incapacité à me tenir à l'intérieur des frontières disciplinaires instituées. Pour Philippe Steiner, en revanche, qui émargeait sur un poste de sciences économiques¹², la pensée économique était un objet académiquement légitime. Comme à bien d'autres économistes, l'histoire de la pensée économique lui fournissait une fenêtre pour échapper à la fermeture intellectuelle de la discipline, qui allait bientôt se confirmer.

Philippe Steiner est finalement venu à la sociologie en transposant sur des textes sociologiques, et, notamment, sur ceux d'Émile Durkheim qui devint, après Jean-Baptiste Say, son second auteur de référence¹³, les méthodes qu'il avait

10 Nous avons même créé à l'époque avec quelques collègues une aussi informelle qu'éphémère « Internationale contextualiste » pour promouvoir cette orientation en matière d'histoire des sciences sociales.

11 François Vatin, *Économie politique et économie naturelle chez A.A. Cournot*, Paris, Puf, 1998.

12 Nommé en 1985 professeur agrégé de sciences sociales à l'université Paris Dauphine, il y est élu en 1988 sur un poste de maître de conférences en sciences économiques, poste qu'il occupe jusqu'à son élection en 1999 comme professeur de sociologie à Lille.

13 Philippe Steiner, *La Sociologie de Durkheim*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 1994; *id.*, *L'École durkheimienne et l'économie : sociologie, religion et connaissance*, Genève, Librairie Droz, 2005.

développées en histoire de la pensée économique. Les spécialistes d'histoire de la pensée sociologique n'étaient pas alors légion et son apport dans le domaine fut vite reconnu. C'était aussi pour lui un saut d'un siècle dans le temps, puisqu'il passait ainsi du carrefour des XVIII^e et XIX^e siècles à celui des XIX^e et XX^e siècles. Il s'intéressa alors à l'émergence de la sociologie économique, parallèle à celle de la sociologie en général, au cours des premières décennies du XX^e siècle. Il consacra à ce thème un ouvrage, écrit en collaboration avec Jean-Jacques Gislain, qui était lui aussi économiste¹⁴.

LA SOCIOLOGIE ÉCONOMIQUE : UN NOUVEL OBJET D'ENSEIGNEMENT

32

Le nœud se resserrait alors, qui allait conduire à notre coopération pérenne. Cette dernière s'établit d'abord dans le domaine de l'enseignement. Arrivé à Nanterre en 1992, j'avais pris conscience de la configuration particulièrement favorable à une collaboration entre économistes et sociologues dans cette université, du fait de la présence, au sein de la faculté de Sciences économiques, de collègues ouverts aux sciences sociales. Olivier Favereau avait alors l'ambition de faire de cette université le pôle central d'un renouveau de l'institutionnalisme économique en France. Je n'étais, par ailleurs, pas le seul sociologue disposant d'une culture économique et l'arrivée, en 1994, d'Alain Caillé sur un poste de professeur de sociologie est venue renforcer cette orientation. Enfin, le département de sociologie de Nanterre recevait les étudiants normaliens de Cachan qui se destinaient à l'agrégation de sciences sociales, ce qui supposait l'apprentissage croisé de l'économie, de la sociologie et de l'histoire. En 1998, à l'initiative d'Alain Caillé et de Catherine Paradeise, qui dirigeait alors le département de sciences sociales de l'ENS-Cachan, fut créé, pour mieux structurer ce partenariat, un « magistère » de sciences sociales dont je pris la direction en 1999.

Alors que l'expression de « sociologie économique » était, dans les années 1970-1980, largement tombée en désuétude en France, j'ai tout de suite imaginé qu'elle pourrait être remobilisée avec profit à Nanterre. Dès 1994, je parvins à ouvrir un séminaire sous cet intitulé, non sans difficulté toutefois, tant j'apparaissais à certains de mes collègues comme un économiste infiltré¹⁵.

14 Jean-Jacques Gislain et Philippe Steiner, *La Sociologie économique (1890-1920)*. Émile Durkheim, Vilfredo Pareto, Joseph Schumpeter, François Simiand, Thorstein Veblen et Max Weber, Paris, Puf, coll. « Sociologies », 1995.

15 J'écrivais en 2003, dans un article à visée programmatique que j'escomptais « un renouvellement de la sociologie économique par la sociologie du travail » (collectif, « Le sens de la mesure. Manifeste pour l'économie en sociologie : usage de soi, rationalisation et esthétique au travail », *Terrains et Travaux*, n° 4, 2003, p. 207 sq.,

C'était assurément pour moi une façon de me constituer une place originale dans l'enseignement de la sociologie dans mon université. Je n'avais pourtant pas alors la conscience claire d'être en phase avec un mouvement intellectuel beaucoup plus large. C'est précisément en 1994 que parût en France la traduction de l'ouvrage du sociologue suédois Richard Swedberg, initialement publié en anglais en 1987, où celui-ci soutenait la thèse d'un renouveau de la sociologie économique après une éclipse d'un demi-siècle¹⁶. Cet ouvrage constituait le deuxième volume de la collection de « Sociologie économique » que venait de créer Jean-Louis Laville chez l'éditeur Desclée de Brouwer¹⁷.

À Rennes, j'avais développé des recherches sur l'économie laitière. J'avais publié en 1990 un ouvrage sur ce secteur, titré *L'Industrie du lait* et sous-titré : *Essai d'histoire économique*¹⁸. En 1996, je publiai un nouvel ouvrage sous le titre *Le Lait et la raison marchande*, que je sous-titrais *Essais de sociologie économique*¹⁹. Quand, une dizaine d'années plus tard, j'ai préparé avec Philippe Steiner l'article introductif de notre *Traité* sur l'histoire de la sociologie économique française, j'ai noté que ce livre faisait alors partie des seuls six ouvrages édités depuis 1940 utilisant dans le titre ou le sous-titre l'expression de sociologie économique. Les deux premiers, publiés dans les années 1970, étaient le fait d'économistes²⁰ ; j'ai déjà cité les deux autres : la traduction de l'ouvrage de Richard Swedberg en 1994, l'ouvrage historique de Jean-Jacques Gislain et Philippe Steiner en 1995²¹.

repris dans François Vatin [dir.], *Évaluer et valoriser. Une sociologie économique de la mesure*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2009, p. 273-286). Un collègue de mon laboratoire, qui s'identifiait à la tradition « historique » de sociologie du travail, s'était alors déclaré « choqué » par le propos, comme s'il le jugeait, non épistémiquement infondé, mais moralement scandaleux.

- 16 Richard Swedberg, *Une histoire de la sociologie économique*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994 (éd. originale : *Economic Sociology: Past and Present*, London, Sage, 1987).
- 17 Trente-six volumes sont parus à un rythme soutenu dans cette collection de 1994 à 2004. Après une brève interruption, cette collection a été reprise en 2008 par un nouvel éditeur (Éres), qui a publié 20 nouveaux titres. Tous les ouvrages parus dans cette collection ne relèvent pas de la sociologie économique au sens strict ; un nombre important ont une orientation d'économie sociale et solidaire. Mais l'apparition au milieu des années 1990 d'une collection sous ce titre dans le paysage éditorial français est en soi suggestive.
- 18 François Vatin, *L'Industrie du lait. Essai d'histoire économique*, Paris, L'Harmattan, 1990.
- 19 *Id.*, *Le Lait et la raison marchande. Essais de sociologie économique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1996.
- 20 Philippe Steiner et François Vatin, « Chapitre II. Sociologie et économie en France depuis 1945 », dans Philippe Steiner et François Vatin (dir.), *Traité de sociologie économique*, op. cit.
- 21 Le dernier de ces six ouvrages avait été publié tardivement, en 1990, par Julien Freund (1921-1993), auteur qui s'inscrivait dans l'héritage de la tradition de

Il y avait donc de bons motifs pour que Philippe Steiner et moi-même croisions nos destins au mitan des années 1990. J'avais ouvert en 1996 un séminaire de sociologie économique à Nanterre, où je l'invitai à venir exposer ses travaux. De son côté, il assurait un enseignement de licence sous cet intitulé à Dauphine et il inséra mon ouvrage sur les marchés laitiers dans sa bibliographie ; il me fit d'ailleurs le plaisir de me faire savoir que ce livre était la lecture du programme la plus appréciée par ses étudiants. En 2000, j'ai monté avec Alain Caillé une nouvelle formation de DEA (actuel master 2 de recherche) sous l'intitulé « Société, économie et démocratie », laquelle avait pour ambition d'organiser à Nanterre le dialogue entre économie et sociologie. J'ai proposé alors Philippe Steiner, qui venait de publier le premier petit manuel de sociologie économique²², de partager pleinement l'organisation d'un séminaire sous cet intitulé. J'ai déjà évoqué ce qui s'en est suivi.

34

Le démarrage de ma collaboration avec Philippe Steiner correspond ainsi précisément au moment de la réémergence de la sociologie économique en France. Si nous n'étions pas les seuls à nous inscrire dans ce mouvement, nous y avons incontestablement contribué de façon importante. Dix-sept ouvrages, rééditions comprises²³, comprenant cette expression dans leur titre ou sous-titre sont parus depuis 1996. L'inventaire des thèses répertoriées par le catalogue Sudoc-Abes conduit aux mêmes conclusions. Deux thèses utilisant cet intitulé sont parues dans les années 1930, puis deux en 1970 et une en 1980. En revanche, cet intitulé figure dans le titre ou sous-titre de 13 autres depuis 1999. La présence de l'expression « sociologie économique » dans les titres des thèses et des ouvrages n'est toutefois pas un indice suffisant, car il n'est plus nécessaire d'opérer cet affichage du fait de la claire identification de ce champ, qui apparaît aussi dans le titrage de collections : celle de Jean-Louis Laville, déjà citée, ou celle créée en 2018 aux presses de Sorbonne Université par Philippe Steiner, Sophie Dubuisson-Quellier et Marie Trespeuch, qui compte déjà quatre titres à son actif.

DEUX CHERCHEURS DANS LE MOMENT DES IDÉES

Le caractère international de la renaissance de la sociologie économique au cours des années 1980-1990, que Richard Swedberg mettait en évidence dès 1987, ne doit pas conduire à donner trop d'importance à l'histoire singulière

sociologie économique allemande du début du xx^e siècle.

22 Philippe Steiner, *La Sociologie économique*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 1999.

23 Le « Repères » de Philippe Steiner a été réédité trois fois en 2004, 2007 et 2011 ; notre *Traité* a été réédité en 2013 ; il en a été de même en 2013 de l'ouvrage collectif que j'ai dirigé sous le titre *Évaluer et valoriser, op. cit.*

relatée ici : celle de deux chercheurs de même génération, navigant parallèlement entre les deux disciplines, qui ont su associer leurs efforts pour contribuer à faire reconnaître ce champ de recherche et d'enseignement en France. Le renouveau de la sociologie économique, ou, plus précisément, son dynamisme nouveau dans les départements universitaires de sociologie, s'explique en effet d'abord, selon moi, par l'évolution des sciences économiques elles-mêmes, qui, en se repliant sur des méthodes strictement hypothético-déductives, ont délaissé la description des institutions et des activités économiques, laquelle a été reprise par des sociologues²⁴.

Comme nous l'avons souligné, Philippe Steiner et moi, dans un chapitre commun du *Traité*, une histoire académique propre à la France peut y expliquer le dynamisme particulier de la sociologie économique. L'introduction, dès 1966, d'un enseignement de sciences économiques et sociales dans le secondaire a conduit à la création d'un Capes en 1969, puis d'une agrégation en 1977 et, en conséquence, de filières spécialisées dans les Écoles normales supérieures²⁵. Philippe Steiner fut un des premiers universitaires français à être issu de ces formations. J'ai, de mon côté, contribué à leur structuration dans les années 1990-2000, dans le cadre de la collaboration entre l'université de Nanterre et l'ENS-Cachan. Enfin, ces mêmes cursus ont été en partie transférés à l'université Paris IV-Sorbonne au moment où Philippe Steiner y a été nommé, ce qui l'a conduit à prendre d'une certaine manière ma suite dans la formation en sociologie économique des normaliens de l'ENS-Cachan.

À certains égards, le renouveau de la sociologie économique en France opéré dans les années 1990 relève toutefois plus de la fortune d'une dénomination que d'une véritable révolution intellectuelle. Portée par des économistes et/ou des sociologues, la sociologie économique, c'est-à-dire l'étude sociologique, empirique, descriptive et inscrite dans une réflexion globale sur la société, de ce que l'on définit ordinairement comme des « faits économiques », n'a jamais disparu. On peut, pour s'en convaincre, noter la permanence de la catégorie de sociologie économique dans l'indexation thématique des publications recensées par la Bibliothèque nationale de France (**Tab. 1**).

24 Voir François Vatin, « Économie *versus* Sociologie. Du moment marxiste au dialogue des disciplines : le cas de Nanterre », dans Yan Brailowsky et Hervé Inglebert (dir.), *1970-2010. Les sciences de l'Homme en débat*, Nanterre, Presses universitaires de Paris-Ouest, 2013, p. 51-66; et *id.*, « Quelles relations entre l'économie et la sociologie? Le point de vue d'un transfuge ou d'un marrane », *Revue française de socio-économie*, n° 13, 2014, p. 241-248.

25 Philippe Steiner et François Vatin, « Chapitre II. Sociologie et économie en France depuis 1945 », dans Philippe Steiner et François Vatin (dir.), *Traité de sociologie économique*, *op. cit.*

Tableau 1. La sociologie dans le catalogue général de la Bibliothèque nationale de France, 1900-2019

	Nombre de publications classées en sociologie	Nombre de publications classées en sociologie économique	Part des publications classées en sociologie économique (%)
1900-1949	28	10	36
1950-1989	231	55	24
1990-1999	262	85	32
2000-2009	369	133	36
2010-2019	389	86	22

36

Ce petit tableau, d'un type que Philippe Steiner apprécie, doit être considéré avec beaucoup de réserves, car on ne sait rien des pratiques taxinomiques des bibliothécaires, de la date de ces indexations, de leurs révisions éventuelles, etc. Mais ces biais sont en bonne part maîtrisés en considérant, non l'effectif des publications classées en « sociologie économique », mais leur poids dans l'ensemble des publications classées en « sociologie »²⁶. Si le fait marquant est la croissance considérable, jusque dans les années 2000, du nombre de publications classées en sociologie, on peut constater que la place qu'y occupent celles classées en sociologie économique est restée comparablement assez stable, en dépit d'un affaiblissement manifeste au cours des années 1950-1990.

Si des travaux relevant de la sociologie économique se sont maintenus, en France tout au moins, durant la période de « l'éclipse » considérée par Richard Swedberg, il est pourtant certain que ce champ a connu une nouvelle visibilité au sein des départements de sociologie dans les années 1990. La tentative de recensement des enseignements universitaires de sociologie opérée sur la base des données de 2015 par Pierre Blavier en témoigne. La sociologie économique aurait été alors présente dans un tiers des cursus de licence proprement dits, lesquels constituent le champ de cette étude, ce qui, selon l'auteur, minore son importance, « puisque d'autres institutions où elle est bien représentée ne délivrent pas de licence et n'ont donc pas été prises en compte, telles que l'école des Mines, des IEP (Paris, Grenoble), ou le Cnam »²⁷. Les itinéraires professionnels, conduisant des sciences économiques vers la sociologie, parcourus par Philippe Steiner, moi-même

26 Il n'y a pas lieu de considérer qu'un biais spécifique existerait pour le classement en sociologie économique au sein de la classe plus large de sociologie. Par souci de simplicité, j'ai décompté toutes les publications présentes à la Bibliothèque nationale de France, sans considération de la langue de publication ou du format éditorial.

27 Pierre Blavier, « Quels enseignements dans les licences de sociologie françaises ? Essai de réponse empirique à partir du décompte des ECTS », *Socio-Logos* [en ligne], n° 15, 2021, mis en ligne le 15 avril 2022, consulté le 19 septembre 2023, § 11.

et quelques autres au cours de cette période sont à la fois le produit et le vecteur de ce mouvement intellectuel dans la recherche et l'enseignement universitaire. Nous étions poussés à quitter les départements de sciences économiques du fait de la fermeture intellectuelle de cette discipline ; les départements de sociologie étaient, plus ou moins, disposés à nous accueillir ; une fois implantés dans ces espaces, nous avons pu y développer nos programmes de recherche et d'enseignement²⁸.

Nos destins singuliers, à Philippe Steiner et moi-même, s'inscrivent donc sans peine dans l'histoire de la sociologie économique française de ces trente dernières années. Quelle place réelle y avons-nous occupée ? Faire la part de ce qui appartient en propre aux individus dans l'histoire est une question que je me garderais bien d'aborder. Il est certain que le renouveau de la sociologie économique française s'est fait pour une part « par nos mains », ce qui ne préjuge en rien de l'importance de la marque que nous y aurions laissée. Assurément, les planètes étaient alignées, qui ont autorisé l'enclenchement de ce processus par notre action conjointe et poursuivie. Il a fallu que les conditions, matérielles et intellectuelles, de notre rencontre soient réunies, que nous ayons chacun bénéficié à coopérer avec l'autre pour faire avancer nos projets, que nous nous respections, enfin, suffisamment l'un l'autre, pour pouvoir collaborer durablement en dépit de nos différences et parfois de nos divergences.

Il m'a semblé qu'il n'était pas inutile de coucher sur le papier cette histoire en ce qu'elle conserve quelque intérêt au-delà de nos personnes. Je prie simplement le lecteur de bien vouloir m'excuser d'avoir trop parlé de moi. Mais comment aurait-il pu en être autrement ? Peut-on raisonnablement parler de Castor sans évoquer Pollux ? J'ai dit pourtant que cette gémellité était en bonne part fictive. Mais expliquer précisément pourquoi m'amènerait à parler de moi bien plus encore. Acceptons donc cette fausse apparence, cette conjonction symbolique étroite que confère tout particulièrement la rédaction conjointe de traités. La sociologie française du travail a bien été longtemps associée aux deux noms de

28 Il ne faudrait pas penser que ce fut sans résistance. Je l'ai déjà évoqué pour ce qui me concerne. Mon recrutement en sociologie s'est pourtant opéré assez facilement, puisque, ayant soutenu une habilitation à diriger des recherches (HDR) en sociologie en 1991, j'ai obtenu un poste de professeur dans cette discipline dès l'année suivante. Philippe Steiner, qui avait soutenu une HDR en 1996, après une première HDR en sciences économiques en 1993, dut attendre trois ans son recrutement comme professeur de sociologie. Il a évoqué auprès de moi qu'à cette époque son identité de sociologue avait été récusée par certains membres des commissions de recrutement devant lesquelles il s'était présenté. La situation n'était pas très différente lors de mon propre recrutement, mais Philippe Steiner avait le handicap supplémentaire de ne pas présenter à son actif de recherches « de terrain ». De tels itinéraires seraient aujourd'hui beaucoup plus difficiles.

Georges Friedmann et Pierre Naville du fait de leur co-direction d'un traité²⁹, en dépit des différences, divergences et même conflits qui existaient entre eux. Si nos itinéraires intellectuels personnels sont largement disjoints, notre travail commun, à Philippe Steiner et moi, a bien un caractère propre qui méritait à mon sens d'être identifié.

29 Georges Friedmann et Pierre Naville (dir.), *Traité de sociologie du travail*, Paris, Armand Colin, 2 t., 1961-1962.

LA STRUCTURATION D'UN COURANT DE RECHERCHE : LA SOCIOLOGIE ÉCONOMIQUE

Fabien Éloire

Université de Lille, Clersé (UMR 8019)

Peu nombreux sont les chercheurs qui peuvent se targuer d'avoir marqué durablement leur discipline en contribuant à la structuration d'un courant de recherche. Philippe Steiner est indéniablement de ceux-là, tant son nom est associé à nombre d'ouvrages marquants de la sociologie économique. C'est à ce constat que j'aimerais consacrer les lignes qui suivent, en présentant quelques-uns des principaux travaux dont il est l'auteur. Les choix que j'opère dans la suite ce chapitre ne se veulent ni exhaustifs ni raisonnés. Ils me sont personnels et témoignent de la façon dont j'ai mobilisé, à différentes étapes et à différents niveaux de mon parcours de recherche, et dont je me suis nourri de ses réflexions pour appréhender nombre d'objets centraux de la sociologie économique tels que les marchés et leur fonctionnement, les différentes formes d'échanges, la distinction entre prix et tarifs, ou les rapports marchands et les dispositifs de mise en marché.

Ayant été convié à réfléchir à la place qu'occupe l'œuvre de Philippe Steiner dans ma trajectoire de sociologue de l'économie, je dois bien avouer un certain étonnement : j'avais bien conscience de l'importance de ses travaux, cependant je ne m'étais pas rendu compte à quel point ils étaient présents, influençant à la fois mes recherches proprement dites, notamment celles concernant le fonctionnement des marchés et, plus récemment la formation des prix en sociologie, mais aussi mes enseignements où ses manuels et ses ouvrages de recherches occupent une place importante et je dirais même incontournable. Quand on est amené, comme moi, à enseigner chaque année la sociologie économique, on ne peut pas faire autrement que de se référer à son fameux (et pionnier) « Repères »¹, mais aussi à l'indispensable *Traité de sociologie économique* qu'il a coordonné avec François Vatin². Ce n'est pas tout : comme j'y reviendrai plus loin, l'introduction à

1 Philippe Steiner, *La Sociologie économique*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 1999.

2 *Id.* et François Vatin, *Traité de sociologie économique*, Paris, Puf, 2009.

l'ouvrage collectif sur les *Marchés contestés* rédigée avec Marie Trespeuch³ est aussi très précieuse, de même que l'ouvrage qu'il a consacré à *La Transplantation d'organes*⁴, dont la réflexion sur la marchandisation ne manque jamais de frapper les esprits de mes étudiants.

40 Au moment de prendre un peu de recul et de se demander ce que Philippe Steiner a apporté à notre discipline, je souhaite mettre en lumière trois aspects de ses travaux qui expliquent pourquoi ils sont susceptibles d'être mobilisés dans de nombreux domaines de nos activités académiques. Le premier est sa décisive contribution à l'histoire de la pensée sociologique, assise sur une grande érudition et une fine connaissance des écrits pionniers de la sociologie économique. Le livre rédigé avec Jean-Jacques Gislain sur la première sociologie économique de la période 1890-1920⁵ en est une parfaite illustration, de même que l'ouvrage très documenté qu'il consacre à la description de la sociologie économique produite par l'école durkheimienne⁶. Un deuxième aspect qui mérite d'être évoqué, c'est la dimension empirique des apports de Philippe Steiner. On retiendra évidemment son enquête exemplaire sur le don d'organe, qui embrasse toutes les facettes sociales de cette pratique médicale, mais aussi son intérêt plus récent pour une sociologie économique de la fête sur le terrain des fêtes de Bayonne⁷. Un troisième aspect que je retiendrais pour ma part concerne ses lectures critiques de la littérature, ancienne ou plus récente, de sociologie économique. Elles se manifestent à la fois dans ses manuels, qui offrent d'utiles synthèses de travaux français, mais aussi étrangers, et dans les comptes-rendus de lecture et notes critiques qu'il a rédigés et envoyés spontanément et régulièrement à la *Revue française de socio-économie* (RFSE) hébergée par le laboratoire Clersé.

Au début de mon parcours de chercheur, vers 2004, Philippe Steiner était en poste à Lille, sur le campus voisin du mien. Même si je n'ai pas eu vraiment l'occasion de le côtoyer à cette époque, je voudrais cependant profiter de ce texte pour souligner deux indices, parmi d'autres, de son passage par Lille. Venant d'évoquer la RFSE, le premier indice que j'aimerais rappeler est qu'il est, avec d'autres sociologues de l'économie, comme Sophie Dubuisson-Quellier, Marie-France Garcia-Parpet, Emmanuel Lazega, Frédéric Lebaron, Pascale Trompette,

3 Philippe Steiner et Marie Trespeuch, *Marchés contestés. Quand le marché rencontre la morale*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2014.

4 Philippe Steiner, *La Transplantation d'organes. Un commerce nouveau entre les êtres humains*, Paris, Gallimard, 2010.

5 Jean-Jacques Gislain et Philippe Steiner, *La Sociologie économique (1890-1920). Émile Durkheim, Vilfredo Pareto, Joseph Schumpeter, François Simiand, Thorstein Veblen et Max Weber*, Paris, Puf, 1995.

6 Philippe Steiner, *L'École durkheimienne et l'économie : sociologie, religion et connaissance*, Genève, Librairie Droz, 2005.

7 *Id.*, *Faire la fête. Sociologie de la joie*, Paris, Puf, 2023.

Pierre-Paul Zalio ou encore François Vatin, l'un des soutiens de la première heure (et toujours membre du conseil scientifique) de cette revue interdisciplinaire. Son intérêt pour la RFSE, créée en 2008 à l'initiative d'économistes issus de courants hétérodoxes, ne s'est jamais démenti. Il y a publié cinq textes entre 2012 et 2022, parmi lesquels un article de recherche dans un dossier consacré à l'« économie des biens symboliques »⁸. Mais il a aussi contribué à deux débats et controverses, l'un consacré à la question de la relation entre l'approche socio-économique et les classes sociales⁹, et l'autre à la question des économies numériques de la sexualité¹⁰. De plus, et je tiens particulièrement à le souligner, il a aussi produit deux notes critiques importantes consacrées à des ouvrages récents signés par des auteurs centraux de la sociologie économique.

Le second indice de son passage lillois, je l'ai décelé, une fois n'est pas coutume, dans un graphe représentant le réseau des jurys de thèses de sociologie soutenues à Lille entre 1998 et 2020¹¹. Ce résultat a été établi en 2021 par Arnaud Lelièvre, étudiant de master, dans le cadre de mon enseignement d'analyse de réseaux sociaux à l'université de Lille. Le réseau (**Fig. 1**) met bien en lumière l'importance des liens entre chercheurs qui ont fait la sociologie économique lilloise dans les années 2000, comme Bernard Convert et Emmanuel Lazega. Ce dernier a invité Philippe Steiner, à pas moins de cinq reprises (c'est le lien le plus épais du graphe), à siéger dans des jurys lillois au laboratoire Clersé : il s'agissait des thèses de Marta Varanda, Sébastien Delarre, Catherine Comet, Élise Penalva-Icher et de la mienne. Il montre aussi que lors des invitations croisées à ces jurys de thèses, Philippe Steiner a siégé aux côtés d'autres sociologues de l'économie tels Lucien Karpik ou Harrison White, mais aussi d'économistes hétérodoxes tels Olivier Favereau ou Laurent Cordonnier (**Fig. 2**). Dans la suite de ce chapitre, j'aimerais entrer plus longuement dans le contenu de ses publications tout en soulignant leurs apports et l'utilisation que j'ai pu en faire.

8 *Id.*, « Symbolisme et échange symbolique dans la transplantation d'organes », *Revue française de socio-économie*, n° 10, 2012, p. 29-48.

9 Alexandra Bidet, Florence Jany-Catrice, Nicolas Postel, Philippe Steiner et François Vatin, « Introduction. Ce que la socio-économie fait aux classes sociales : renouveau ou disparition ? », *Revue française de socio-économie*, n° 10, 2012, p. 219-223.

10 Philippe Steiner, « Plateformes d'appariement, rencontres amoureuses et mondes marchands », *Revue française de socio-économie*, n° 25, 2020, p. 161-166.

11 En raison de contraintes éditoriales, les deux figures dont il est question dans ce chapitre sont publiées en version numérique et en accès libre sur le site de Sorbonne Université Presses, auquel nous renvoyons le lecteur : <https://sup.sorbonne-universite.fr/leconomie-au-pari-de-la-sociologie> [N.D.E.].

Mon premier contact avec l'œuvre de Philippe Steiner a lieu très tôt, dès le début de mon doctorat de sociologie. Le « Repères » *La Sociologie économique* qu'il fait paraître à La Découverte en 1999¹² est un ouvrage de synthèse indispensable. En le feuilletant à nouveau, je retrouve les passages que j'avais soulignés, je me replonge aussi dans le sommaire pour constater que tous les ingrédients qui caractérisent ses travaux sont présents : le lien entre l'ancienne et la nouvelle sociologie, la prise au sérieux de la dimension sociologique des marchés, l'apport de la sociologie à l'étude des relations marchandes, et notamment un développement sur la notion d'encastrement, et une focalisation sur ce qu'apporte l'analyse des réseaux à la sociologie économique. Je découvre de nombreuses références bibliographiques, notamment issues de la littérature anglo-saxonne, que je m'empresse d'aller consulter. Je vais lire et relire le passage sur la sociologie des marchés d'Harrison White, le seul qui est en français à ma connaissance à cette époque, et qui va m'aider dans la compréhension et l'utilisation de cet auteur particulièrement ardu. Le livre fait aussi le lien avec les travaux des différents courants d'économie hétérodoxe, facilitant ainsi mon dialogue avec certains collègues de mon laboratoire.

Le *Traité de sociologie économique*, qui paraît dix ans après, en 2009¹³, vers la fin de mon doctorat, vient rassembler tous les auteurs incontournables de la sociologie économique française et, au fil d'une vingtaine de longs chapitres, proposer une synthèse nécessaire. Je retiens évidemment de cet ouvrage le titre très significatif de l'introduction qu'il cosigne avec François Vatin : « Le fait économique comme fait social ». Le ton du livre est donné : même si la pluralité théorique est présente, la figure d'Émile Durkheim trône en bonne place, et avec lui le projet d'une science sociale qui intègre pleinement les phénomènes économiques, et qui trouve des alliés de poids au cœur de cette discipline, comme en témoignent les contributions d'André Orléan pour l'école de la régulation et de François Eymard-Duvernay pour l'économie des conventions. Toutes les thématiques que revendique la sociologie économique sont représentées : les marchés, la monnaie, le don, la qualité, le calcul, la finance, l'entrepreneuriat, la concurrence, ou encore le travail. L'objectif consiste évidemment à mieux comprendre la société contemporaine, où l'économie est dominante, mais où l'on se trompe si l'on n'y voit que de l'économie.

12 Philippe Steiner, *La Sociologie économique*, op. cit.

13 Id. et François Vatin, *Traité de sociologie économique*, op. cit.

Le *Traité* comme le « Repères » s'attachent tous deux à replacer les recherches contemporaines dans la lignée des travaux pionniers en sociologie économique de la fin du XIX^e siècle. Philippe Steiner est l'un de ceux à qui l'on doit d'avoir retracé la généalogie de cette histoire. Un premier temps de ce travail est contenu dans l'ouvrage qu'il cosigne avec Jean-Jacques Gislain et qui met en lumière une période féconde, les années 1890-1920¹⁴, au cours de laquelle de très grands auteurs tels qu'Émile Durkheim, Vilfredo Pareto, Joseph Schumpeter, François Simiand, Thorstein Veblen et Max Weber, ont construit des réflexions permettant, contre le projet d'une « économie pure », d'arrimer cette discipline aux sciences sociales, en faisant des faits et des grandeurs économiques une variété spécifique de faits sociaux. Ce mouvement particulièrement fructueux a conduit à l'élaboration de nouvelles approches et théories des institutions et de l'action économiques qui continuent d'irriguer les sciences sociales et ont ouvert la voie aux réflexions de Karl Polanyi dans les années 1940. Un des facteurs mis en avant par cette histoire de la pensée sociologique est la disparition concomitante de ces grands auteurs, qui conduit à une « éclipse » temporaire de la sociologie économique.

Dans un autre ouvrage important, Philippe Steiner propose d'éclairer les apports originaux et fondamentaux de l'un de ces auteurs, dont la spécificité est d'avoir « fait école ». Il s'agit d'Émile Durkheim. Le livre *L'École durkheimienne et l'économie*¹⁵ nous plonge dans la construction épistémologique de l'économie comme fait social, et montre que la science se construit à travers des pratiques scientifiques : c'est ce qu'il rappelle lorsqu'il cite les sections « sociologie économique » des revues *L'Année sociologique* et *Annales sociologiques* auxquelles contribuent d'importants auteurs. C'est à travers de tels dispositifs que se construit collectivement ce premier courant avec notamment Marcel Mauss, Maurice Halbwachs et François Simiand. Deux dimensions du travail des durkheimiens se dégagent : la critique de l'économie pure et la réflexion sur les fondements religieux de l'économie. Sur ce second plan, l'analyse vient ainsi rapprocher deux auteurs – Émile Durkheim et Max Weber – que l'on a trop souvent tendance à opposer.

14 Jean-Jacques Gislain et Philippe Steiner, *La Sociologie économique (1890-1920)...*, *op. cit.*

15 Philippe Steiner, *L'École durkheimienne et l'économie...*, *op. cit.*

L'ENCASTREMENT ET LA CONSTRUCTION SOCIALE DES MARCHÉS

44

Forte de ces solides racines, la nouvelle sociologie économique a progressivement renouvelé la compréhension du fonctionnement des marchés. Un article important de Philippe Steiner, paru en 2005¹⁶, vient synthétiser le cadre d'analyse, qui s'appuie sur une « fertilisation croisée » entre les deux disciplines, économie et sociologie, et se focalise sur l'importance de l'idée de « construction sociale » des marchés. Cette expression semble renvoyer à un ouvrage majeur du courant constructiviste, *La Construction sociale de la réalité* de Peter Berger et Thomas Luckmann. En fait, elle est surtout inspirée du *Handbook Of Economic Sociology* paru en 1994 sous la direction de Richard Swedberg¹⁷, dont le message principal consiste à expliquer que le marché est une structure sociale composée de règles et d'institutions qui ne relèvent pas nécessairement de la théorie économique, et qui impliquent l'État, que ce soit directement ou indirectement. Cette conception permet de rapprocher des travaux de sociologie réalisés à des échelles variées, allant du micro au macro, et mobilisant des données empiriques sur les comportements des agents économiques (ménages ou entreprises) et régulateurs (associatifs, juridiques, institutionnels, experts).

L'article prend ensuite le temps de décrire le fonctionnement des marchés tel que le conçoivent les sociologues, et plus particulièrement Harrison White dans ses travaux fondateurs du début des années 1980. Philippe Steiner entre dans le détail de la formalisation abstraite et mathématique proposée par cet auteur. Il souligne aussi les différents processus sociaux qui traversent les marchés pour associer production et échange, et commence ici à esquisser ses réflexions ultérieures sur la notion d'appariement. Pour Harrison White, l'échange pur se caractérise par le concept d'arène. Cependant, cette structure formelle ne correspond pas au comportement des firmes sur les marchés réels, qui est mieux saisi à travers le concept d'interface, lequel désigne une structure où des flux marchands multilatéraux et organisés relient fournisseurs, producteurs et consommateurs. Dans ce cadre, les réseaux de relations jouent un rôle central, comme le prouvent les travaux de Mark Granovetter et d'autres sociologues anglo-saxons. L'article décrit la typologie des marchés de Harrison White et ses implications : l'importance de la structure de marché, rejoignant les travaux sur le champ économique de Pierre Bourdieu ; l'importance de la notion de qualité, rejoignant les travaux sur l'économie des singularités de Lucien Karpik.

16 *Id.*, « Le marché selon la sociologie économique », *Revue européenne des sciences sociales*, t. XLIII, n° 132, 2005, p. 31-64.

17 Neil Smelser et Richard Swedberg (dir.), *The Handbook Of Economic Sociology*, Princeton/New York, Princeton University Press/Russell Sage Foundation, 1994.

LA MORALE ET LA CONTESTATION DES MARCHÉS

En bon sociologue durkheimien, Philippe Steiner n'oublie jamais de regarder aussi les marchés à travers la morale. Si la recherche sur le don d'organe¹⁸ avait initialement mis en pratique cette dimension, en 2011 il fait paraître un essai sur *Les Rémunérations obscènes*¹⁹. Ce petit ouvrage est rédigé en réaction à l'actualité des années 2000 qui publicise les profits massifs que se partage, à travers la pratique des bonus, un monde de la finance responsable de la crise financière de 2008. Plus qu'un pamphlet, ce livre s'attache à déconstruire nos prénotions sur ce phénomène : est-ce un fait social significatif ou un épiphénomène, une anomalie du système dont raffole la presse ? Sa démonstration révèle que le capitalisme tente de légitimer une nouvelle catégorie sociale, celle des « surhommes », et comment certains économistes tentent de justifier rationnellement leurs exceptionnels niveaux de rémunération. La chronique qu'il dresse de la crise financière montre comment l'économie cesse d'être l'affaire d'un cercle d'experts pour devenir l'affaire de tous, une véritable question politique et morale. Il n'hésite pas, en conclusion, à qualifier ces rémunérations obscènes de « pollution sociale » dont la diminution ne pourrait qu'améliorer la situation.

Cette rencontre entre le marché et la morale fera, en 2014, l'objet d'un ouvrage collectif coordonné avec Marie Trespeuch. *Les Marchés contestés*²⁰ contient une introduction très éclairante qui écarte le postulat d'une opposition entre marché et société au profit d'une interrogation autour de la frontière entre ces deux notions : est-elle hermétique, poreuse, se déplace-t-elle avec le temps, et dans quel sens ? Cette réflexion parvient à faire tenir ensemble des études de sociologie économique sur des thèmes aussi variés que : les enfants, le tabac, les jeux d'argent, les OGM, le haschich, les organes, les défunts, la pornographie, les données personnelles sur Internet. Le point commun étant qu'il s'agit de « marchandises contestées » car leur commercialisation soulève des controverses morales. Il y a en effet une crainte de la part de « la société » de voir entrer ces sujets-objets dans la sphère marchande parce qu'ils touchent à l'intégrité, à l'intimité, à la santé des personnes, voire à l'ordre public. Il en découle qu'à mesure que se créent ces marchés sous l'effet du néolibéralisme, se développent aussi des contestations emmenées par des « entrepreneurs de cause » (experts, lobbyistes, militants, « pour » et « contre ») qui irriguent les débats publics de leurs argumentaires. Cette approche morale du marché implique que les mondes marchands et de la morale s'entrechoquent lorsqu'ils se rencontrent, ou que le marché soit la traduction d'une valeur morale

18 Philippe Steiner, *La Transplantation d'organes...*, op. cit.

19 *Id.*, *Les Rémunérations obscènes. Le scandale des hauts revenus en France*, Paris, Zones, 2011.

20 *Id.* et Marie Trespeuch, *Marchés contestés...*, op. cit.

spécifique, celle de l'efficience (ce qui pose alors une nouvelle question : est-il moral de ne pas être efficace ?).

LECTEUR CRITIQUE DES PRODUCTIONS DE SOCIOLOGIE ÉCONOMIQUE

46 On l'a vu tout au long de ce chapitre, Philippe Steiner est non seulement un chercheur éclectique, mais aussi un lecteur insatiable. Je me suis fait cette remarque de mon poste d'observation à la RFSE où nous avons eu plusieurs fois la surprise – et la chance – de recevoir de sa part des propositions de notes critiques. Tour à tour, dans « Les sociologies économiques relationnelles » (2018)²¹ et dans « L'économie des sociologues » (2022)²², il propose sa lecture d'ouvrages parus entre 2017 et 2020 de cinq auteurs contemporains : François Vatin, Franck Cochoy, Mark Granovetter, Michel Callon et Pierre Bourdieu, qui font ou ont fait la sociologie économique. Ses deux notes critiques s'attachent à souligner les apports des différentes approches du fait économique comme fait social, tout en décelant les rapprochements plus profonds qui rattachent la sociologie économique à la sociologie générale. Tout comme il l'avait fait dans son article de 2005²³, il met en évidence deux éléments : d'une part, « le fondement relationnel » sur lequel reposent les différentes sociologies économiques contemporaines, prenant soin de préciser que chacune a sa propre forme de relationalité ; d'autre part, la façon dont elles s'inscrivent dans une « histoire longue des relations entre sociologues et économistes », qui est depuis toujours une affaire difficile.

Après le marché, un des objets qui symbolise le mieux ces rapports compliqués est sans doute le prix. Si Philippe Steiner a été un véritable soutien du projet de « Repères » sur *La Sociologie des prix* que j'ai co-écrit avec Jean Finez²⁴, ce n'est pas par hasard. Dans son travail sur le don d'organe, il est amené à réfléchir et à théoriser la distinction entre « prix » et « tarif ». Dans sa réédition du « Repères » *La Sociologie économique*²⁵, il rebaptise son chapitre sur les réseaux, « Sociologie économique des prix ». Il y insiste à nouveau sur l'importance d'étudier sociologiquement cette notion dans sa note critique de 2022, regrettant qu'en « repeuplant » les marchés et en insistant sur les notions de valeur et de

21 Philippe Steiner, « Les sociologies économiques relationnelles : réflexions sur trois ouvrages récents », *Revue française de socio-économie*, n° 21, 2018, p. 185-196.

22 *Id.*, « L'économie des sociologues », *Revue française de socio-économie*, n° 28, 2022, p. 201-209.

23 *Id.*, « Le marché selon la sociologie économique », art. cité.

24 Fabien Éloire et Jean Finez, *Sociologie des prix*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 2021.

25 Philippe Steiner, *La Sociologie économique*, *op. cit.*

qualité, certaines analyses passent au second plan ou fassent disparaître celle de « prix » de leur réflexion. Pour lui, les prix sont en effet des « faits sociaux centraux », et la sociologie économique « serait diminuée si elle ne les faisait pas figurer comme une pièce importante de son agenda » (p. 207).

Loin de rendre compte de l'ensemble des apports de Philippe Steiner à la sociologie économique, ce chapitre a cherché à montrer comment son œuvre avait su accompagner une trajectoire de chercheur et d'enseignant. À l'heure du bilan, on peut, sans trop prendre de risque, affirmer que ses travaux ont largement contribué à la structuration et au dynamisme de ce courant de recherche.

Figure 1. Réseau des jurys de thèses de sociologie soutenues à Lille, 1998-2020

Note de lecture : les nœuds correspondent aux doctorants et doctorantes et directeurs et directrices de thèses. Leur taille reflète le nombre de jurys fréquentés. Les liens symbolisent les co-appartenances à un même jury. Les couleurs renvoient à un calcul de clusters : le rose correspond aux thèses de sociologie économique et des réseaux.

Source : Arnaud Lelièvre, « Doctorants lillois en sociologie et membres de jury (1998-2020) : analyse de réseaux », dossier réalisé dans le cadre du master Études numériques et statistique publique, université de Lille, 2021.

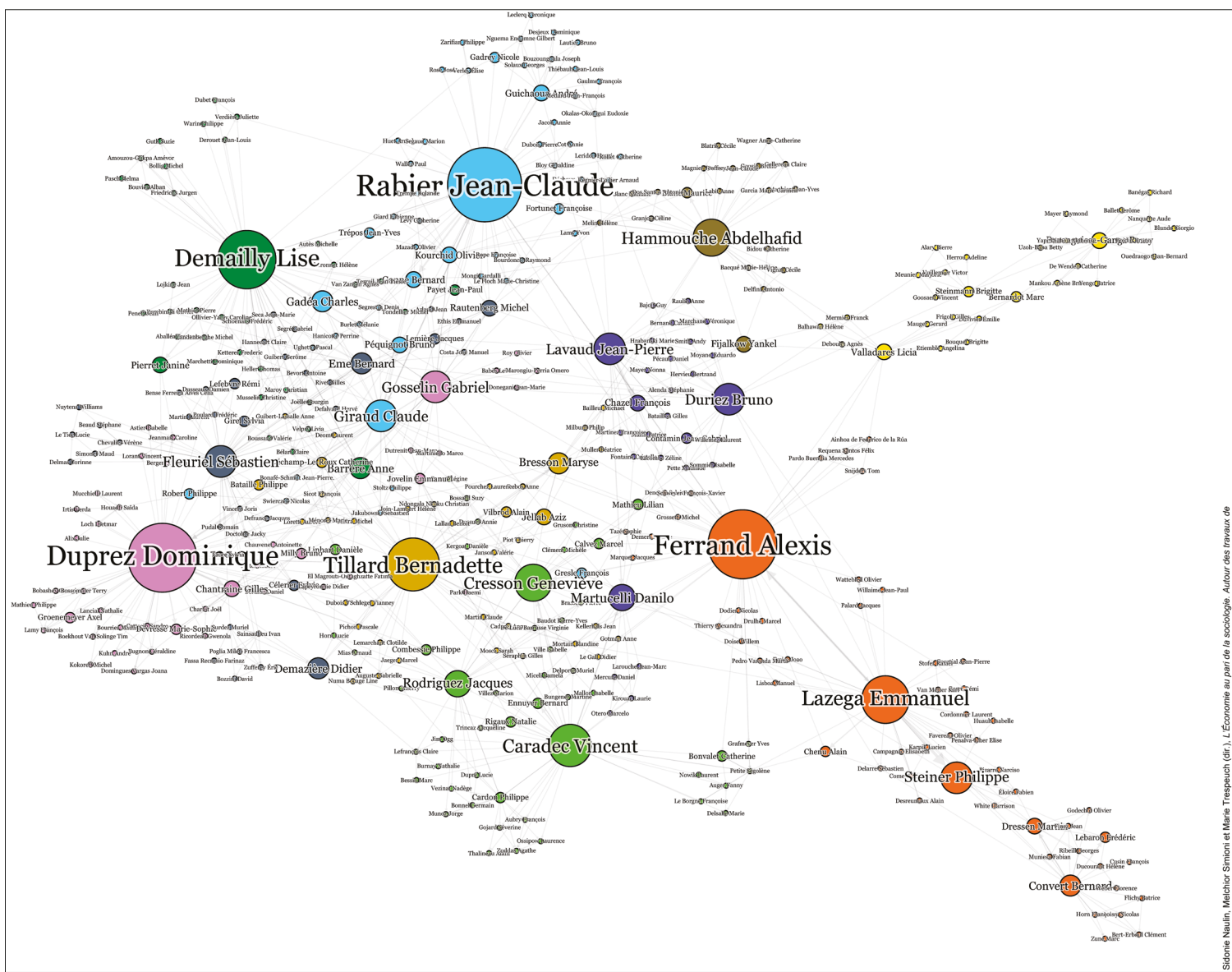
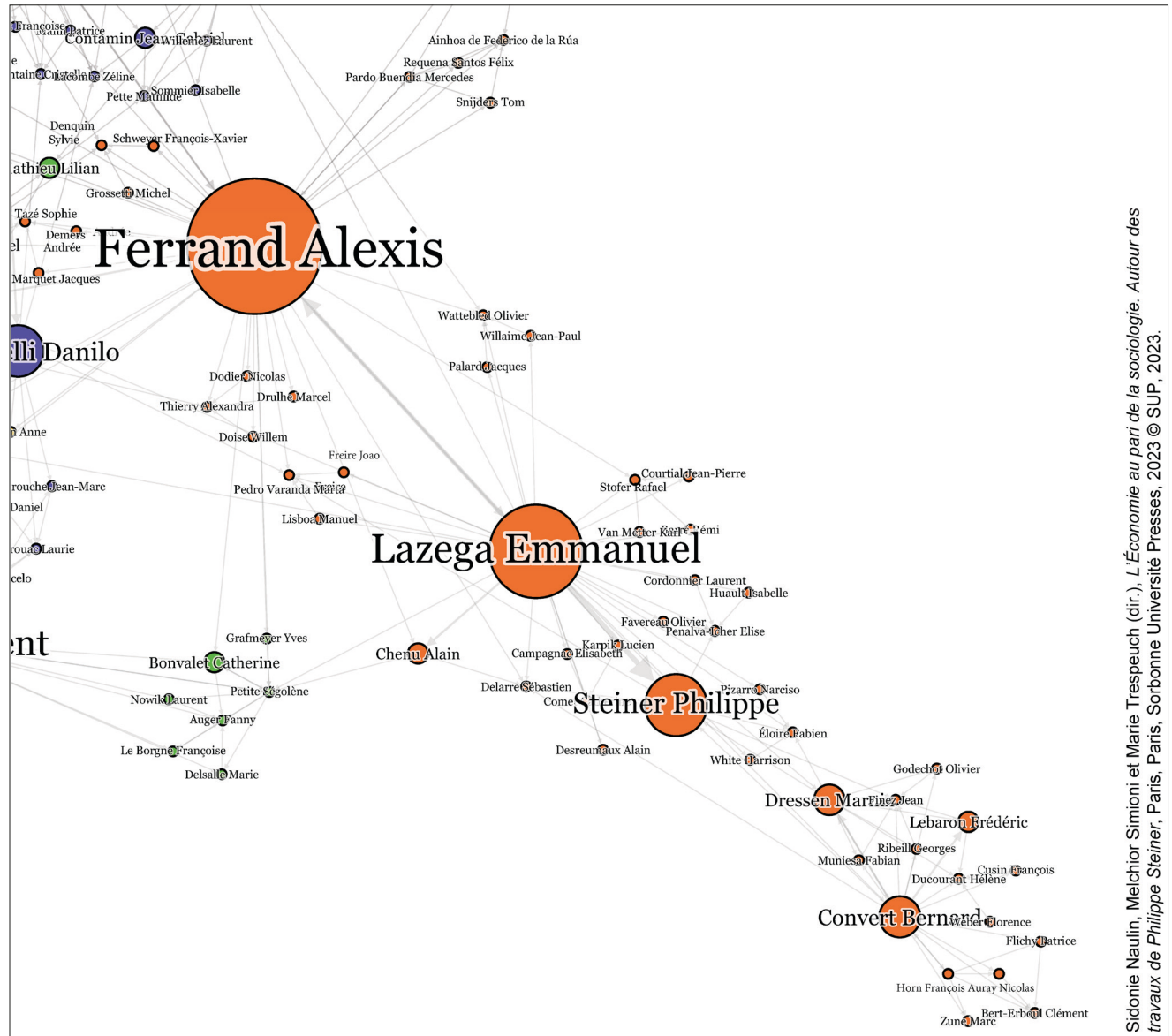


Figure 2. Le pôle lillois de thèses en sociologie économique et des réseaux (détail du réseau), 1998-2020

Note de lecture : les nœuds correspondent aux doctorants et doctorantes et directeurs et directrices de thèses. Leur taille reflète le nombre de jurys fréquentés. Les liens symbolisent les co-appartenances à un même jury. Les couleurs renvoient à un calcul de clusters : le rose correspond aux thèses de sociologie économique et des réseaux.

Source : Arnaud Lelièvre, « Doctorants lillois en sociologie et membres de jury (1998-2020) : analyse de réseaux », dossier réalisé dans le cadre du master Études numériques et statistique publique, université de Lille, 2021.



SOCIOLOGIE DE LA CONNAISSANCE ÉCONOMIQUE
ET SOCIOLOGIE ÉCONOMIQUE :
POUR UNE APPROCHE COGNITIVO-DISCURSIVE

Frédéric Lebaron

Université Paris-Saclay, ENS Paris-Saclay, Idhe.s-Paris-Saclay (UMR 8533)

Ce chapitre revient sur l'influence importante qu'a eue Philippe Steiner dans l'affirmation d'un renouveau en France de la sociologie économique, l'inscrivant dans une tradition européenne bien constituée tout en valorisant l'apport des recherches menées aux États-Unis, en particulier depuis les années 1970. Il prend la forme d'un témoignage personnel sur une rencontre intellectuelle et humaine marquante.

J'avais écrit pour le séminaire « Lire les sciences sociales », animé par Gérard Mauger et Louis Pinto, un compte-rendu enthousiaste du livre que Philippe avait co-écrit avec Jean-Jacques Gislain, publié aux Presses universitaires de France en 1995¹ ; j'ai par la suite suivi de très près ses travaux, les diverses thèses de grande qualité qu'il a encadrées, très stimulé par la perspective générale qu'il a impulsée.

C'est en particulier le cas s'agissant de la sociologie économique américaine, que je découvrais aussi par divers autres canaux (Johan Heilbron, Bernard Convert, Loïc Wacquant, Neil Fligstein, Richard Swedberg, Marie-France Garcia-Parpet, Pierre-Paul Zalio et *Terrains & Travaux...*). La figure un peu oubliée de François Simiand m'était en particulier apparue comme très importante pour l'histoire de la discipline et Philippe Steiner est l'un des premiers à éclairer pour nous son œuvre singulière, dont la portée reste sous-estimée². À la lecture du « Repères » sur *La Sociologie économique*, publié pour la première fois en 1999³, on ne peut qu'être frappé par ce qui est en partie une spécificité française largement issue du

1 Jean-Jacques Gislain et Philippe Steiner, *La Sociologie économique (1890-1920). Émile Durkheim, Vilfredo Pareto, Joseph Schumpeter, François Simiand, Thorstein Veblen et Max Weber*, Paris, Puf, coll. « Sociologies », 1995.

2 J'y reviens longuement dans mon mémoire d'habilitation : Frédéric Lebaron, *Les Fondements symboliques de l'ordre économique*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis, 2002 (inédit).

3 Philippe Steiner, *La Sociologie économique*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 1999.

durkheimisme, qui conduit à donner une place importante sinon centrale aux processus de connaissance et aux représentations de l'économie dans l'analyse des faits économiques proprement dits.

Adossée à une sociologie de la connaissance économique, la dimension culturelle et cognitive de la sociologie économique montre comment se forment et s'opposent diverses formes de connaissance dans le champ économique ; elle éclaire ainsi d'une manière originale le fonctionnement de ce dernier dans la mesure où les comportements économiques sont en partie façonnés par les connaissances à la disposition des acteurs⁴.

50 Ayant publié ma propre thèse doctorale sous le titre *La Croyance économique* et développé alors une approche inspirée par la tradition durkheimienne de sociologie économique et par les travaux de Pierre Bourdieu (« effet de théorie »), je me retrouvais pleinement dans cette hypothèse : travailler sur le monde professionnel des économistes, c'est travailler sur l'ordre économique en tant que tel, l'ordre économique étant indissociablement un ordre symbolique⁵. Cette perspective peut être étendue, en particulier dans l'analyse des politiques économiques, qui mobilisent savoirs et croyances sur un mode plus « pratique » (« opérationnel », etc.) : on ne peut que poursuivre une démarche réflexive.

Cette contribution est ainsi l'occasion de faire un point sur la question de la place des représentations dans l'étude de l'ordre économique, en insistant sur la nécessité de donner un rôle essentiel à une approche cognitivo-discursive, inspirée par diverses traditions de recherche à l'intersection des sciences sociales, des sciences du langage et des sciences cognitives, en m'appuyant sur divers travaux empiriques publiés ou en cours. Ce ne sera pas du tout un bilan bibliographique, mais plutôt une série de réflexions « personnelles » inspirées par ces travaux récents.

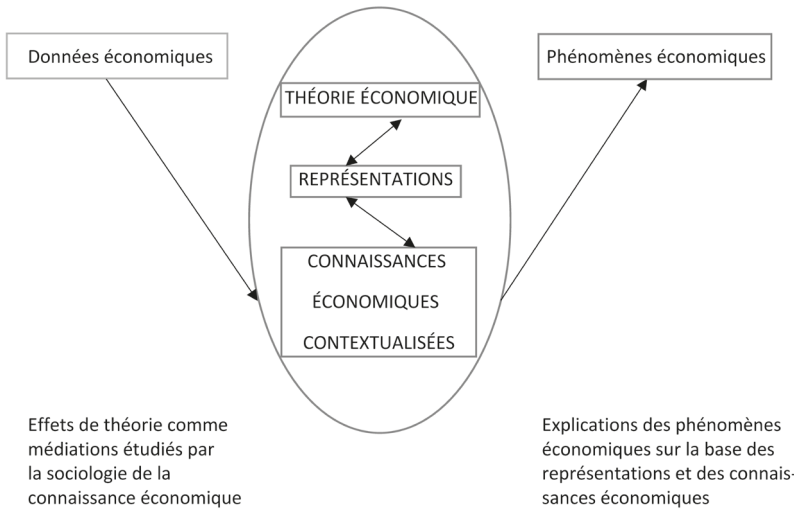
SOCIOLOGIE DE LA CONNAISSANCE ÉCONOMIQUE ET SOCIOLOGIE ÉCONOMIQUE

Une des particularités de l'approche développée par Philippe Steiner est le travail d'intégration à une perspective cohérente de références très diverses, supposant une immense érudition : la sociologie économique états-unienne, les diverses traditions européennes classiques, les courants économiques dits

4 *Ibidem*, p. 111.

5 Frédéric Lebaron, « La formation des économistes et l'ordre symbolique marchand », dans Philippe Steiner et François Vatin (dir.), *Traité de sociologie économique*, Paris, Puf, 2009.

Schéma 1. Sociologie de la connaissance et sociologie économique



Source : Philippe Steiner, *La Sociologie économique*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 1999, « Schéma III » p. 99

hétérodoxes (l'école des conventions en premier lieu), qui avoisinent la sociologie pragmatique, la sociologie dispositionnaliste ou la théorie de l'action rationnelle « contextualisée ».

Le lien sociologie économique/sociologie de la connaissance illustre cette démarche intégratrice, mais il est aussi la marque d'une invention originale, bien résumée par la notion d'« encastrement cognitif », qui est développée au chapitre IV du « Repères », entre les pages 100 et 108⁶.

Philippe Steiner y analyse de façon critique la théorie cognitive de l'économie *mainstream*, en insistant sur son épistémocentrisme, son mécanisme, son absence de prise en compte des effets différenciés de l'éducation économique, des défauts de connaissance factuelle (« biais cognitifs », etc.), etc. Il s'appuie sur des références à la théorie économique, à la psychologie expérimentale (la neuro-économie a pris ensuite une plus grande place dans l'économie empirique dominante), et mobilise divers auteurs contemporains, de Michel Callon à Marie-France Garcia-Parpet. Il propose un modèle d'intégration de la sociologie de la connaissance à la sociologie économique (Schéma 1).

Ce lien mis en avant entre sociologie de la connaissance et sociologie économique donne une sorte d'« air de famille » à des travaux menés en France, voire en Europe, en sociologie de l'économie, depuis les durkheimiens, mais aussi Max Weber et Georg Simmel jusqu'à aujourd'hui, et cela d'ailleurs qu'ils

6 Philippe Steiner, *La Sociologie économique*, *op. cit.*

s'inscrivent dans l'une ou l'autre des grandes perspectives théoriques actuelles de la discipline (sociologie « pragmatique », théorie de l'acteur rationnel ou sociologie dispositionnaliste...) ou de l'économie elle-même (écoles des conventions et de la régulation, économie expérimentale...).

Ce constat a justifié l'idée, qui émerge à la fin des années 1990, selon laquelle la sociologie économique est un domaine où les perspectives théoriques que l'on aime bien opposer, qui divisent le monde scientifique en petites chapelles, partagent aussi des éléments communs, sur lesquels il convient de s'arrêter parfois, même si c'est pour ensuite insister sur des spécificités, des démarches particulières, voire entrer en controverse sur tel ou tel point, etc. Cette leçon, chère au RT12 (« Sociologie économique ») de l'Association française de sociologie, pourrait aujourd'hui être prolongée, par exemple au sein du RT36 (« Pratiques théoriques »), autour de discussions théoriques.

UNE APPROCHE COGNITIVO-DISCURSIVE

Parmi les points sur lesquels les sociologues devraient peut-être plus souvent converger, on trouve cette idée selon laquelle la sociologie est elle aussi une science cognitive, mais caractérisée par un fort ancrage dans l'analyse des pratiques et des institutions. S'agissant de l'étude des faits sociaux économiques, la perspective ouverte par cette proposition qui peut s'entendre de multiples façons est très large. Bien sûr, l'économie dite standard se réfère beaucoup à des opérations cognitives faites par les acteurs (« anticipations rationnelles », « incitations », etc.), mais elle est le plus souvent assez peu attentive aux ancrages sociaux multiples de ces opérations cognitives et à leurs variations (temporelles, spatiales, etc.) : telle est précisément la critique que les sociologues adressent, au moins depuis Marx, à l'*homo œconomicus* abstrait. La notion de « calcul » par exemple est absolument centrale dans le fonctionnement économique le plus ordinaire – les acteurs, consommateurs ou producteurs, ne cessent de calculer –, mais les « cadres sociaux » de ces calculs sont souvent laissés dans l'ombre par les économistes. Les sociologues les restituent en insistant soit plutôt sur les dispositifs (y compris techniques) de calcul, soit plutôt sur les dispositions des acteurs à mener tel ou tel calcul (normes de calcul intériorisées, par exemple), soit encore sur les contextes où opèrent les uns et les autres (routine, crise, etc.), ces différentes focales n'étant d'ailleurs pas contradictoires.

L'étude empirique des processus discursifs permet d'éviter beaucoup de difficultés de positionnement théorique et de rendre opérationnelle une approche « cognitive » socialement ancrée, en étroite relation avec les démarches d'enquête classiques de la discipline. Faute de pouvoir exposer ici en détail les fondements théoriques de cette posture, il s'agit plutôt de la resituer très brièvement dans le

développement de familles de travaux aux interfaces entre sciences du langage, sciences cognitives et sciences sociales⁷.

L'école française d'analyse du discours semble un premier point d'appui⁸. De ses origines inspirées par Louis Althusser et Michel Foucault (Michel Pêcheux, Pierre Achard), avec l'intérêt pour la notion d'*idéologie*, cette tradition de recherche a gardé l'idée que les opérations langagières sont toujours situées dans des espaces socio-historiques, qui définissent des formations discursives particulières dans lesquelles les acteurs sont toujours pris et au sein desquelles ils agissent (à travers des actes de langage en premier lieu). Dominique Maingueneau, qui se situe dans cette tradition de recherche, utilise, par exemple, la notion de *champ discursif* en partie inspirée par Pierre Bourdieu⁹. Les discours économiques, de leur forme ordinaire à leurs formes savantes ou expertes, se prêtent particulièrement bien à ce type de perspective lorsqu'ils mettent en évidence des formules figées du discours institutionnel et politique, des actes langagiers « performatifs », etc.

L'existence d'une tradition de lexicométrie historique ancrée dans les sciences sociales est également précieuse, car elle témoigne d'une fécondation réciproque entre différentes disciplines, autour de l'étude de mondes lexicaux spécifiques (le discours syndical, le discours patronal, le discours institutionnel, le discours savant...), ce qui permet d'être au plus près des opérations sociales-mentales des acteurs notamment au sein d'organisations ou d'institutions. Elle est aujourd'hui en plein renouveau avec l'arrivée de techniques nouvelles issues de l'intelligence artificielle (IA).

Parmi les originalités des recherches permettant de mieux comprendre la connaissance économique située, on peut aussi évoquer les travaux de linguistique cognitive, notamment autour de la place structurante des métaphores dans la représentation de l'économie, les espaces mentaux, ou encore les travaux de psychologie sociale cognitive autour des représentations sociales de l'économie (avec les travaux de Michel Vergès, centrés sur les liens entre expérience sociale et fabrique de représentations spécifiques¹⁰). Il convient aussi de mentionner le dynamisme des logiciels dédiés à l'analyse cognitivo-discursive, tels que *Tropes*¹¹

7 Voir en particulier le numéro anniversaire de la revue *Langage & Société*, n° 160-161 : « Langues, langage et discours en société. La revue a 40 ans », 2017.

8 Voir par exemple Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau (dir.), *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Le Seuil, 2002.

9 *Ibidem*, p. 97.

10 Michel Vergès, « Les représentations sociales de l'économie : une forme de connaissance », dans Denise Jodelet (dir.), *Les Représentations sociales* [1989], Paris, Puf, 2003.

11 Voir la présentation de *Tropes* [en ligne] : <https://www.tropes.fr/>, consulté le 25 septembre 2023.

ou *Prospero*¹². Ces outils permettent par exemple de reconstituer les répertoires argumentatifs mobilisés dans le contexte de controverses, comme par exemple autour des médecines alternatives et complémentaires, étudiées par Adrien Thâm Kurek, durant la période de la pandémie de Covid-19¹³. Ils conduisent à entrer dans les textes en mobilisant à la fois des outils linguistiques et des interprétations sociologiques et psychologiques attentives notamment aux processus cognitifs à l'œuvre, par exemple dans l'utilisation de métaphores particulières. Car l'économie regorge de métaphores, souvent empruntées au monde naturel : métaphores physique (notamment mécanique) et biologique (notamment autour de la santé) y sont omniprésentes¹⁴.

54

On rapproche moins souvent la sociolinguistique (labovienne, variationniste), *a fortiori* l'anthropologie linguistique, de l'étude des représentations économiques¹⁵. Pourtant, on sait que l'impérialisme des raisonnements économiques, en particulier dans le monde de l'entreprise ou de la haute fonction publique, s'appuie largement sur la pénétration de la langue anglaise dans ses variantes liées au monde des affaires et au management. L'étude des variations sociales des faits de langue s'applique particulièrement bien aux variations des productions discursives en économie.

ONTOGENÈSE (PSYCHOGENÈSE) ET PHYLOGENÈSE (SOCIOGENÈSE) DES CATÉGORIES ET RAISONNEMENTS ÉCONOMIQUES

Ces propositions générales peuvent être illustrées par la présentation brève d'un projet de recherche à long terme qui pourrait mobiliser les sociologues issus de plusieurs domaines, comme la sociologie de l'enfance, du genre, mais aussi la sociologie de la connaissance et bien sûr la sociologie économique, l'histoire économique et l'histoire de la pensée économique.

12 Voir la présentation de *Prospero* [en ligne] : <http://prosperologie.org/?sit=22>, consulté le 25 septembre 2023.

13 Adrien Thâm Kurek, « L'aubaine pandémique ? La presse des alternatives de santé face au coronavirus », *Socio-informatique et argumentation* [en ligne], 2021, <https://socioargu.hypotheses.org/6299>, mis en ligne le 12 juillet 2021, consulté le 25 septembre 2023.

14 Arthur Borriello, « Les métaphores de l'austérité. Abolition et préservation de l'autonomie du champ politique dans les discours de crise en Italie et en Espagne », *Mots. Les langages du politique*, n° 115, 2017, p. 21-36.

15 Pour un état de l'art, voir le hors-série numérique de la revue *Langages et sociétés* : Josiane Boutet et James Costa (dir.), *Dictionnaire de sociolinguistique* [en ligne], <https://www.cairn.info/revue-langage-et-societe-2021-HS1.htm>, mis en ligne en 2021, consulté le 25 septembre 2023.

Ce projet, qui fait écho à l'idée d'un ordre symbolique marchand, est assez directement inspiré par la démarche épistémologique de Jean Piaget¹⁶. Celui-ci en effet s'intéresse à la genèse psychique des catégories enfantines (l'acquisition progressive par l'enfant d'opérations logico-mathématiques de plus en plus abstraites, *i.e.* ontogenèse), avec l'idée que c'est là un point d'entrée dans l'étude de la sociogenèse (phylogenèse), ou évolution historique des opérations scientifiques¹⁷.

Dans les chapitres précédents, nous avons tenté de montrer en quoi consiste l'identité de mécanismes entre les développements psychogénétiques (concernant l'évolution de l'intelligence chez l'enfant) et les développements sociogénétiques (relatifs à l'évolution des idées directrices, des conceptualisations et des théories) dans certains domaines de la science. Jusqu'ici nous avons centré le problème sur le sujet connaissant, c'est-à-dire sur l'individu qui assimile les éléments fournis par le monde extérieur. Lors de ce processus d'assimilation, le sujet sélectionne, transforme, adapte et incorpore lesdits éléments à ses propres structures cognitives, et, pour ce faire, il doit aussi construire, adapter, reconstruire, transformer ces structures¹⁸.

Jean Piaget a été un peu arrêté au milieu du gué d'un projet titanesque après avoir étudié la genèse des opérations logico-mathématiques les plus fondamentales chez l'enfant (représentation formelle du nombre, de l'espace, en premier lieu) et, dans un travail tardif avec un physicien, les avoir comparées avec l'histoire de la physique et trouvé de fortes analogies jusqu'à un certain niveau de développement de la psychologie infantine.

Il s'est appuyé, dès le départ de son programme de recherche, sur l'étude du langage¹⁹, et n'a cessé de s'appuyer sur des matériaux langagiers (observations et entretiens cliniques avec des enfants) pour élaborer une analyse bien connue des phases d'acquisition des structures (assimilation – jeu – et accommodation – imitation), mais il n'a pas pu aborder la genèse des savoirs sur les mondes physiques et sociaux empiriques : comment l'enfant se représente les planètes, la terre, l'énergie, les espèces animales et végétales, mais aussi l'univers social autour de lui, la famille, l'État, l'histoire humaine, etc.

16 Marc Joly et Frédéric Lebaron, « Comment réunifier le constructivisme génétique », *Socio-logos* [en ligne], n°16, 2022, <https://journals.openedition.org/socio-logos/5283>, mis en ligne le 22 mars 2022, consulté le 25 septembre 2023.

17 Tel est le projet de l'ouvrage tardif : Jean Piaget et Rolando Garcia, *Psychogenèse et histoire des sciences*, Paris, Flammarion, 1983.

18 *Ibidem*, p. 273.

19 Jean Piaget, *Le Langage et la Pensée chez l'enfant* [1923], Neuchâtel, Delachaux & Niestlé, 1966.

Des travaux récents (comme ceux de Wilfried Lignier et Julie Pagis par exemple²⁰) montrent à quel point l'enfant développe précocement un ensemble de représentations complexes du monde social qui l'entoure, en liaison avec ses pratiques et interactions. Ce développement se spécifie et s'accélère avec le langage.

Dans l'expérience de l'enfant, les situations auxquelles il a affaire sont engendrées par son entourage social, les choses apparaissant dans des contextes qui leur confèrent des significations particulières. L'enfant n'assimile pas des objets « purs », définis par leurs seuls paramètres physiques. Il assimile des situations dans lesquelles les objets jouent certains rôles et non pas d'autres. Quand le système de communication devient plus complexe et plus riche, et particulièrement quand le langage devient le moyen de communication dominant, ce que nous pourrions appeler l'expérience concrète des objets commence à être subordonnée, dans certaines situations, au système de significations que lui confère le milieu social. Le problème qui se pose ici à l'épistémologie génétique est celui d'expliquer comment l'assimilation reste, dans tels cas, conditionnée par tel système social de significations, et dans quelle mesure l'interprétation de chaque expérience particulière dépend de celle-ci²¹.

56

Il s'agit dès lors de préciser, en particulier, la façon dont se construisent progressivement les représentations de l'ordre économique, avec plusieurs hypothèses, inspirées par les travaux de la sociologie et de l'histoire économiques :

- l'importance initiale et prolongée du don dans l'économie enfantine, liée au fait que l'enfant est directement dépendant de son environnement, qui fait écho à la place du don dans l'histoire des sociétés humaines (et dans les travaux de Philippe Steiner et de son équipe²²);
- la façon concrète dont se construit dans les premières années de vie le rapport à l'échange marchand et à la monnaie (y compris l'épargne avec la tirelire, l'argent de poche, etc.), avec bien sûr un intérêt pour toutes les sources de variation dans ce processus (classe, genre, religion, etc.), et tous les dispositifs d'apprentissage qui favorisent l'acquisition progressive d'attitudes autonomes définies comme « rationnelles » (jeux, etc.) ;

20 Wilfried Lignier et Julie Pagis, *L'Enfance de l'ordre. Comment les enfants perçoivent le monde social ?*, Paris Le Seuil, 2017. Les travaux en sociologie de l'enfance se renouvellent à grande vitesse depuis quelques années. Voir par exemple Bernard Lahire (dir.), *Enfances de classe. De l'inégalité parmi les enfants*, Paris, Le Seuil, 2019.

21 Jean Piaget et Rolando Garcia, *Psychogenèse*, op. cit., p. 274.

22 Philippe Steiner, *Donner... Une histoire de l'altruisme*, Paris, Puf, 2016; Sidonie Naulin et Philippe Steiner (dir.), *La Solidarité à distance. Quand le don passe par les organisations*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, coll. « Socio-logiques », 2016.

- la façon dont la famille et l'école participent conjointement de la construction d'une représentation structurante du travail, de la rémunération, d'abord symbolique, de l'effort, de la performance, des hiérarchies et de leurs conséquences, de l'arbitrage avec le loisir, etc. ;
- ce qui relève de la consommation et des styles de vie et de leurs interdépendances avec les structures socio-économiques ;
- l'apparition des catégories abstraites d'économie politique proprement dite : groupes socio-économiques, marché, État, politique économique, système, circuit, consommation, production, etc. ;
- les liens entre les différentes opérations cognitives-pratiques en situation, et la représentation des structures socio-économiques, en particulier des processus de répartition, distribution et redistribution, impôts et services publics, le sentiment de justice, etc. ;

Ce ne sont que quelques-uns des points de départ d'une telle recherche, qui devraient intéresser Philippe Steiner et stimuler des travaux originaux prolongeant les siens. Le programme de recherche de la sociologie cognitive de l'économie reste, en tout cas, toujours aussi actuel et pertinent.

CIRCULER ENTRE LES MONDES ET TISSER DES LIENS.
LA PRÉSENCE FÉCONDE DE PHILIPPE STEINER DANS
LA SOCIOLOGIE ÉCONOMIQUE BRÉSILIENNE

Nadya Araujo Guimarães
Université de São Paulo

André Vereta-Nahoum
Université de São Paulo

Ana Carolina Andrada
Centre brésilien d'analyse et planification (Cebrap), São Paulo

59

PREMIÈRE PARTIE Histoire d'une discipline et trajectoire d'un chercheur

UN MÉDIATEUR EXEMPLAIRE

La présence intellectuelle de Philippe Steiner au Brésil est incontestable. Nous osons dire qu'elle est constitutive de l'implantation nouvelle de la sociologie économique dans notre pays, telle qu'elle s'est produite au début du XXI^e siècle. Elle s'est manifestée de différentes manières et s'est incarnée, par exemple, dans la formation de jeunes étudiants et intellectuels brésiliens, comme en témoigne le succès de l'édition de son livre *La Sociologie économique* (1999) rapidement traduit en portugais (2006) et ayant fait l'objet de rééditions successives. Il s'agit sans doute du premier texte à soutenir l'enseignement de la discipline dans les universités brésiliennes. Même son *Traité de sociologie économique* (2009), coédité avec François Vatin et jamais traduit dans notre langue, s'est imposé comme une référence dans le pays, faisant de l'ombre au tout aussi incontournable *Handbook of Economic Sociology*, de Neil Smelser et Richard Swedberg (1994).

Au même moment, les recherches et interprétations de Philippe Steiner à propos des figures classiques de la pensée économique et de la sociologie, ainsi que sa capacité particulière à tisser des liens entre les classiques et les contemporains, ont fait de lui une référence importante également pour d'autres champs thématiques. Son style de réflexion sur la sociologie de la vie économique a fini par devenir, parmi nous, une irrésistible invitation à repenser la sociologie elle-même et son processus de constitution. Ainsi, ses formulations sur les liens et les héritages des théoriciens fondateurs nous ont conduits, entre autres, d'Émile Durkheim et de la soi-disant « École durkheimienne

de sociologie économique » à Vilfredo Pareto, de Marcel Mauss à Michel Callon, de Karl Polanyi à Viviana A. Zelizer, de Walter Benjamin à Pierre Bourdieu.

Mais l'engagement prolifique, créatif et dense de Philippe Steiner dans la recherche empirique a aussi laissé son empreinte intellectuelle sur des thèmes cruciaux pour la trajectoire de la sociologie économique brésilienne. Ce fut le cas avec le débat sur les logiques et les raisons qui animent les échanges économiques et transcendent leur fondement mercantile, renvoyant aux interconnexions entre les théories de la solidarité et de l'altruisme, débat qu'il s'est si bien approprié lors de ses recherches sur le don d'organe¹ ; des années plus tard, il revient sur le sujet dans un texte raffiné, circulant à la fois dans sa forme originale française et dans sa traduction en portugais². Un autre domaine où son empreinte est perceptible est celui du lien entre calcul et moralité, controverse qu'il a déclenchée lorsqu'il s'est intéressé, avec Caroline Oudin-Bastide, à l'esclavage, son abolition et ses coûts³ ; sans parler de la centralité de sa contribution à l'avancement d'une sociologie des marchés au Brésil. Cela a pris un nouvel élan avec ses contributions stimulantes sur la sociologie de l'appariement, qui ont rapidement trouvé un écho parmi nous, sous la forme des premiers écrits précédant le recueil que Philippe Steiner a récemment édité avec Melchior Simioni (2022)⁴.

60

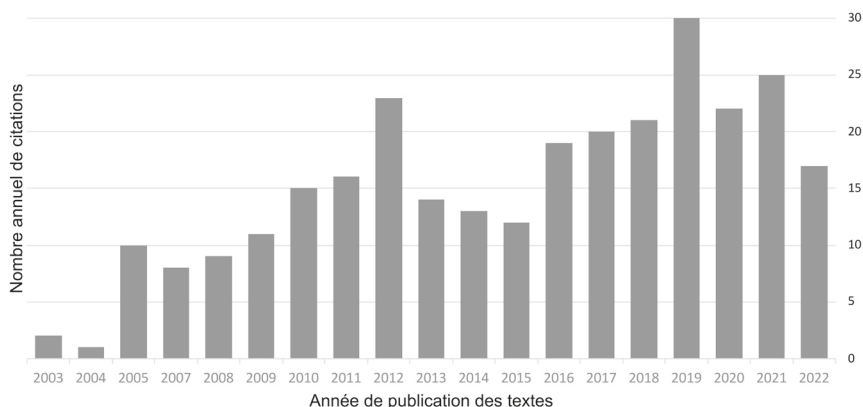
Ainsi, par ces voies et d'autres encore, Philippe Steiner est devenu une référence intellectuelle incontournable pour la sociologie économique brésilienne. En témoignent également ses séjours professionnels récurrents au sein de différents groupes de recherche, du nord au sud du pays. Mais serait-il possible de mesurer la force de la présence intellectuelle de Philippe Steiner dans la communauté scientifique brésilienne ? Tout au long de ce chapitre, nous tenterons de relever ce défi.

SUR LES TRACES D'UNE INFLUENCE FÉCONDE : LECTEURS ET MÉDIATEURS

Pour mesurer la force et la fécondité de l'impact de la pensée de Philippe Steiner sur le monde académique brésilien, nous utilisons d'abord une stratégie qui nous fournit des indices qui, bien qu'approximatifs, montrent l'importance de sa présence intellectuelle dans la construction du champ de la sociologie

- 1 Philippe Steiner, « A doação de órgãos: a lei, o mercado e as famílias », *Tempo Social*, vol. 16, n° 2, 2004, p. 101-128.
- 2 Philippe Steiner, *Altruísmo, Dons e Trocas Simbólicas : Abordagens sociológicas da troca*, São Paulo, Cultura Acadêmica (Editora UNESP), 2016.
- 3 Caroline Oudin-Bastide et Philippe Steiner, *Calcul et morale : coûts de l'esclavage et valeur de l'émancipation (xviii^e-xix^e siècle)*, Paris, Albin Michel, 2015.
- 4 Melchior Simioni et Philippe Steiner (dir.), *Comment ça matche ? Une sociologie de l'appariement*, Paris, Presses de Sciences Po, 2022.

Graphique 3. Nombre annuel de citations de l'œuvre de Philippe Steiner au Brésil, 2003-2022



Source : données recueillies sur *Google Scholar*, entre février et mars 2023.

économique au Brésil. Pour ce faire, nous avons créé une base de données des citations de ses travaux dans ce pays à partir de la collection automatisée de références bibliographiques présentes dans *Google Scholar*. À partir de sa page de profil sur le site, nous avons recueilli les informations relatives à tous les textes dont il est l'auteur ou le co-auteur et qui y sont répertoriés⁵. Nous avons ensuite écarté tous ceux qui apparaissaient comme n'ayant pas été cités. Pour chacun des textes cités, nous avons rassemblé tous les travaux qui le citaient et qui avaient été publiés en portugais. Il a ainsi été possible de produire, à partir de *Google Scholar*, une banque de citations des textes qui, dans cette langue, faisaient référence à l'œuvre de Philippe Steiner. Cette base de données contient comme informations-clés : le titre, l'auteur et l'année de publication. Avec ce premier recueil en main, nous avons effectué un travail de sélection de citations, excluant les autocitations de l'auteur, ainsi que les ouvrages en portugais, mais publiés au Portugal. Nous avons également exclu les textes qui, bien que publiés au Brésil et en portugais, étaient des traductions d'œuvres publiées par des auteurs étrangers basés hors du Brésil. Nous avons toutefois conservé les auteurs étrangers qui ont eu ou ont leurs trajectoires de recherche centrées sur le pays.

Ce parcours nous a permis d'obtenir un ensemble de 288 citations et 224 textes⁶, répartis entre les années 2003 et 2022, et qui montrent une consolidation croissante de l'intérêt du lectorat et des chercheurs travaillant au Brésil, comme cela est clairement mis en évidence (**Graph. 3**).

5 Cette collecte a été réalisée le 7 février 2023.

6 Il convient de noter qu'il y a plus de citations (288) que de textes (224), car un même texte en portugais peut citer plus d'une référence dans l'œuvre de Philippe Steiner.

La série de citations a ensuite été examinée plus en détail. Dans un premier temps, les citations ont été classées en fonction du type de publication où elles sont apparues, afin de les séparer selon qu'il s'agit : (i) d'une présentation de travail ou d'annales de congrès, (ii) d'un livre ou chapitre de livre, (iii) d'un article de revue, (iv) d'une thèse ou d'un mémoire.

Le premier constat est que la circulation des idées de Philippe Steiner dans les principaux centres de production et de promotion des études en sociologie économique au Brésil – tout comme la circulation de l'auteur lui-même – est documentée par les citations qu'il reçoit de la part des chercheurs travaillant dans ces centres et qui ont développé des études dans ce champ et dans des champs connexes.

62 La citation initiale, faite par un intellectuel localisé au Brésil et datée de 2003, est pratiquement aussi ancienne que le champ de la sociologie économique brésilienne lui-même, puisqu'elle a été faite au moment où il commençait à s'établir dans le pays. Il est également intéressant de noter que ces premières références apparaissent en dehors du champ de la sociologie : en science politique et en administration des entreprises, reflétant deux facettes de la pensée de Philippe Steiner au moment de sa conversion à la sociologie économique. Ce sont d'abord ses travaux en tant qu'historien de la pensée économique – et en tant qu'interprète du débat que la sociologie naissante entretient avec l'économie – qui attirent l'attention de ceux qui travaillent dans le milieu universitaire brésilien. Il s'agit de citations de son étude des anciens institutionnalistes et du dialogue avec Gustav von Schmoller et Émile Durkheim, ainsi que de l'ouvrage publié en 1995 avec Jean-Jacques Gislain dans lequel ils discutent de la naissance de la sociologie des faits économiques en France⁷. Philippe Steiner considère lui-même ce livre, qui s'intitule opportunément *La Sociologie économique (1890-1920)*, comme sa conversion à la sociologie économique.

C'est d'ailleurs son travail d'interprétation et de discussion théorique, inscrit en histoire de la sociologie et de la pensée économique, qui attire d'abord l'attention et qui est cité depuis le plus longtemps. C'est l'intérêt et le soin que porte Philippe Steiner à la discussion des contributions d'Émile Durkheim et de ses disciples François Simiand, Marcel Mauss et Maurice Halbwachs qui le feront mieux connaître au Brésil, au début de la période. Cette réflexion offre quelques pistes à ceux qui cherchent à réinsérer les phénomènes économiques au sein de la sociologie : son interprétation de la naissance de la sociologie économique dans l'école durkheimienne ; l'engagement critique que cette école établit

7 Jean-Jacques Gislain et Philippe Steiner, *La Sociologie économique (1890-1920)*. Émile Durkheim, Vilfredo Pareto, Joseph Schumpeter, François Simiand, Thorstein Veblen et Max Weber, Paris, Puf, coll. « Sociologies », 1995.

avec les économistes politiques et le rejet de l'utilitarisme comme hypothèse analytique pour la compréhension de l'action économique ; les alternatives que les durkheimiens proposaient pour comprendre l'ordre social, discutant du rôle et de la signification des institutions avec la science économique également naissante ; et la nature de la religion et des marchés comme formes de cohésion sociale dans la pensée durkheimienne sont quelques aspects discutés par Philippe Steiner qui seront plus tard appropriés et discutés par des chercheurs travaillant au Brésil.

Ses travaux de synthèse au service de la formation universitaire ont également été rapidement mobilisés au Brésil. Ainsi, son manuel *La Sociologie économique* a-t-il été traduit dès que le champ de la sociologie économique a montré des signes de reconnaissance institutionnelle au Brésil⁸. Avec un quart des citations totales, ce texte, largement utilisé pour initier nos étudiants à l'histoire et à l'actualité de la socio-économie, est sa publication la plus citée, et ce depuis 2003. En d'autres termes, les premières citations sont documentées avant même l'existence d'une édition en portugais et très peu d'années après la première édition française qui a circulé dans la célèbre collection « Repères »⁹. Le nombre élevé de citations que cet ouvrage reçoit dans le pays se retrouve également avec le *Traité de sociologie économique*¹⁰. Ce recueil des principales contributions françaises au champ, édité avec François Vatin une décennie après la précédente synthèse, témoigne de l'importance de Philippe Steiner dans la diffusion de la production classique et contemporaine dans ce champ et, par conséquent, dans la formation de cadres de pensée.

Au fil du temps, d'autres de ses réflexions théoriques, caractérisées par un ancrage solide et créatif dans des objets empiriques, ont gagné du terrain. C'est le cas du livre collectif qu'il a codirigé avec Marie Trespeuch sur le thème des marchés contestés¹¹, ou de la solide recherche sur les coûts de l'esclavage¹² menée avec Caroline Oudin-Bastide et, plus récemment, de la collection d'études sur le *matching* dans lesquelles il a étayé avec Melchior Simioni sa proposition d'une sociologie de l'appariement¹³. Cependant, c'est son analyse sur le don d'organe¹⁴ qui a été l'étude empirique s'étant le plus démarquée jusqu'à présent parmi les lecteurs basés au Brésil : cet ouvrage est, dans notre base de données, le deuxième texte de Philippe Steiner en nombre de citations.

8 Philippe Steiner, *A sociologia econômica*, São Paulo, Editora Atlas, 2006.

9 *Id.*, *La Sociologie économique*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 1999.

10 *Id.* et François Vatin (dir.), *Traité de sociologie économique*, Paris, Puf, 2009.

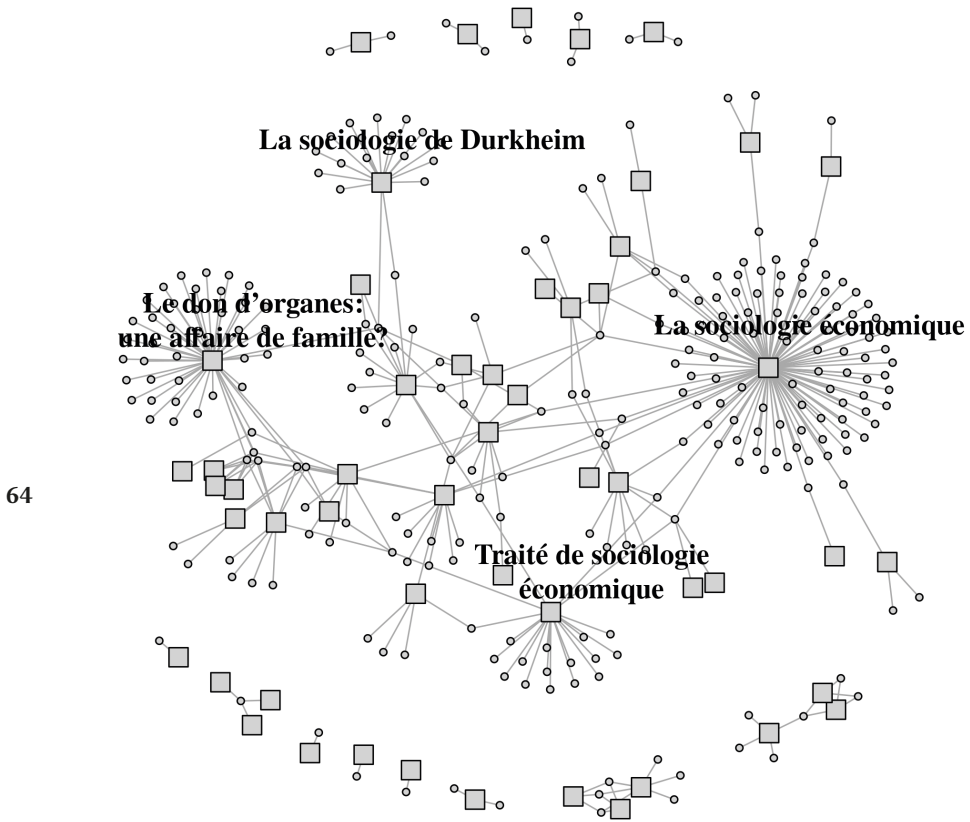
11 Philippe Steiner et Marie Trespeuch (dir.), *Marchés contestés. Quand le marché rencontre la morale*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2014.

12 Caroline Oudin-Bastide et Philippe Steiner, *Calcul et morale...*, *op. cit.*

13 Melchior Simioni et Philippe Steiner (dir.), *Comment ça matche...*, *op. cit.*

14 Philippe Steiner, « A doação de órgãos... », art cité.

Figure 3. Réseau de citations des œuvres de Philippe Steiner au Brésil, début 2023



64

Note de lecture : Les carrés représentent les textes de Philippe Steiner cités par des auteurs travaillant dans le contexte brésilien, tandis que les cercles représentent ces auteurs. Les articles cités par le plus grand nombre d'auteurs différents sont mis en évidence par leur titre. Ceux-ci sont indiqués dans leur langue originale (le français), mais, pour la réalisation de la figure, leurs différentes versions ou traductions dans d'autres langues ont été prises en compte.

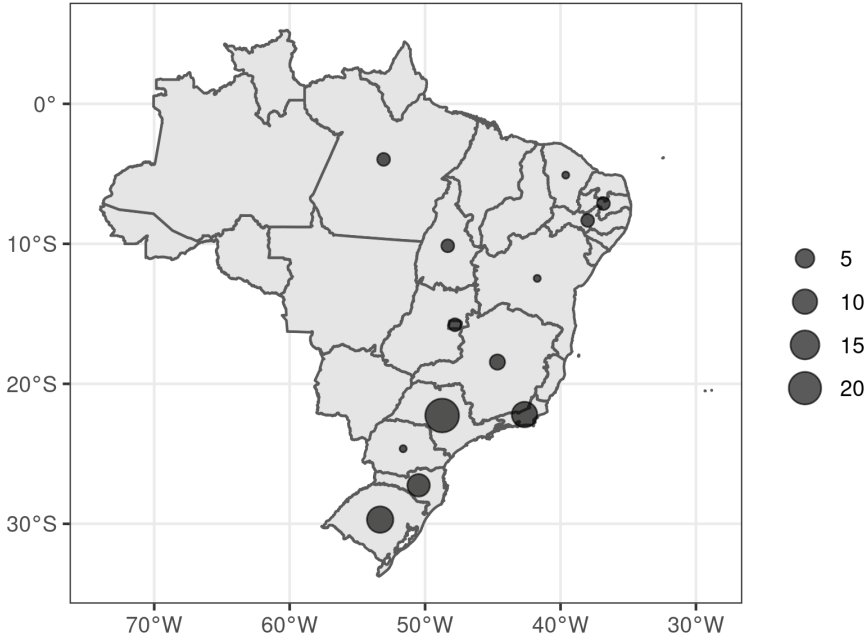
Source : données recueillies sur *Google Scholar*, entre février et mars 2023.

L'étude du réseau de citations (Fig. 3) met en évidence les travaux qui ont eu le plus d'impact au Brésil. Elle montre la centralité particulière des textes de synthèse théorique. Comme on peut le voir, ils ont ouvert la voie aux constructeurs du champ au Brésil pour forger de nouveaux cadres, un rôle phare qui, comme nous le verrons en détail plus loin, marque la présence intellectuelle de Philippe Steiner parmi les chercheurs brésiliens.

Un autre indicateur de son importance pour la formation en sociologie économique au Brésil est le nombre de mémoires de fin d'études, ainsi que des thèses et mémoires de divers programmes d'études supérieures, qui citent ses travaux. Ces citations représentent un tiers du total (84 sur 288), et sont réparties

géographiquement dans tout le Brésil, avec pas moins de 27 institutions situées dans 13 États (Carte. 1), preuve incontestable de la force de son influence parmi les plus jeunes¹⁵.

Carte 1. Thèses et mémoires citant les travaux de Philippe Steiner par État brésilien, 2003-2022



Source : données recueillies sur *Google Scholar*, entre février et mars 2023.

En général, ce sont les directeurs de ces thèses et mémoires, parmi lesquels nous trouvons les premiers passeurs du champ de la sociologie économique au Brésil, qui diffusent les travaux de Philippe Steiner. Nombre de ces chercheurs entretiennent des liens de coopération avec Philippe Steiner et ne se contentent pas de le citer. Ils agissent comme *brokers*, servant d'intermédiaires pour la diffusion de ses travaux dans leurs propres centres de recherche. Ainsi, au-delà de la diversité régionale représentée dans l'ensemble de ses citations, nous constatons que tous les principaux centres de recherche en sociologie économique et en anthropologie du Brésil connaissent et citent le travail de Philippe Steiner, tout en le diffusant vers d'autres institutions lorsque les chercheurs y poursuivent leur carrière.

Nous remarquons, et nous le documentons ci-dessous, que ce sont les directeurs de mémoires et les élèves de ces centres pionniers qui occupent les premières places

15 Il est important de noter que son influence sur les jeunes intellectuels en formation peut être encore plus grande puisqu'il est tout à fait possible qu'une partie pertinente de la production étudiante ne soit pas indexée dans *Google Scholar*.

parmi ceux qui citent Philippe Steiner. À l'université fédérale de Santa Catarina (UFSC), Cécile Raud-Mattedi, qui nous a quittés prématurément, puis son élève Marcia Mazon, se sont chargées de diffuser ses travaux. Bruno Costa Barreiros, qui a été supervisé par Marcia Mazon, est l'un de ceux qui ont le plus cité Philippe Steiner, en plus d'être l'auteur d'une intéressante interview en 2018¹⁶. Auparavant, Silvio Segundo Salej Higgins, également supervisé par Cécile Raud-Mattedi, avait développé une orientation de recherche en partenariat avec Philippe Steiner, faisant parvenir et diffusant les travaux de ce dernier à l'université fédérale de Minas Gerais. Des personnes travaillant dans d'autres institutions du même État de Santa Catarina (comme l'Institut fédéral de Santa Catarina et l'université de l'État de Santa Catarina, UDESC) le citent également.

66

Les autres principaux promoteurs du travail de Philippe Steiner au Brésil sont Marcelo Sampaio Carneiro, affilié à l'université fédérale du Maranhão et l'un des organisateurs des premières réunions nationales de sociologie économique, et John Wilkinson, du programme doctoral en Développement, agriculture et société, de l'université rurale fédérale de Rio de Janeiro. Des chercheurs d'autres institutions du même État le citent également par le biais de John Wilkinson. Référence dans les études des marchés agroalimentaires, John Wilkinson attire des intellectuels qui font partie de plusieurs programmes d'études supérieures orientés vers le développement rural, et qui citent également Philippe Steiner. Paulo Niederle, qui a été supervisé par John Wilkinson, et Sergio Schneider importent les travaux de Philippe Steiner à l'université fédérale du Rio Grande do Sul (UFRGS). Tous deux ont présenté sa pensée aux chercheurs en sociologie et dans le cadre de l'important programme de développement rural de cette institution. Par l'intermédiaire des diplômés de l'UFRGS, le travail de Philippe Steiner atteint diverses institutions dans l'État du Rio Grande do Sul. Ainsi, Jandir Pauli¹⁷, diplômé du programme d'études supérieures en sociologie ayant effectué un stage de recherche doctorale et un post-doctorat à l'université de Paris IV-Sorbonne sous la direction de Philippe Steiner, est celui qui l'a le plus cité. Notre analyse atteste d'un intérêt significatif des travaux de Philippe Steiner de la part des spécialistes des marchés agroalimentaires, qui concentrent une bonne partie des citations. Ces chercheurs qui s'attachent généralement à comprendre la formation et le potentiel des produits agricoles sur les marchés de qualité pour favoriser le développement local ou régional, thème cher à la sociologie économique en France

16 Philippe Steiner, « Philippe Steiner e a Sociologia Econômica : trajetória, redes internacionais, afinidades teóricas e objetos de pesquisa » [entretien avec Bruno Costa Barreiros], *Política & Sociedade*, vol. 17, n° 39, 2018, p. 465-486.

17 Voir dans le présent ouvrage, le chapitre XIII de Jandir Pauli : « Le don organisationnel face au marché de l'organe : une analyse du modèle de transplantation brésilien », p. 157-165.

et au Brésil, s'approprient les travaux de Philippe Steiner comme une introduction panoramique au champ.

À São Paulo, d'autres pionniers du champ dialoguent avec la pensée de Philippe Steiner et la diffusent : Ricardo Abramovay, de la faculté d'Économie à l'université de São Paulo ; Ana Cristina Braga Martes, de l'École d'administration des entreprises de la Fondation Getúlio Vargas (EAESP-FGV) ; ainsi que Nadya Araujo Guimarães, l'une des auteurs ayant le plus cité Philippe Steiner et qui est responsable de la présentation de son travail au programme d'études supérieures en sociologie de l'université de São Paulo. Elle a, ce faisant, favorisé sa citation par plusieurs de ses élèves, dont André Vereta-Nahoum et Ana Carolina Andrada, co-auteurs de ce chapitre.

Dans d'autres cas, les citations proviennent des disciples de ces « médiateurs » (pour reprendre la notion de Patrick Fridenson reprise par Monique de Saint-Martin¹⁸). Ce fut le cas de la première génération de chercheurs intéressés par la sociologie économique formée par Roberto Grün au département d'ingénierie de production de l'université fédérale de São Carlos (UFSCAR) : Julio Cesar Donadone, en ingénierie de production, à qui Roberto Grün transmet la coordination de son centre d'études en sociologie économique et finances (Núcleo de Estudos em Sociologia Econômica e das Finanças, NESEFI), Maria Aparecida Chaves Jardim, qui a fondé à l'université d'État de São Paulo, campus d'Araraquara, le centre d'études et de recherche sur les émotions, la société, le pouvoir, l'organisation et le marché (Núcleo de Estudos e Pesquisa sobre Emoções, Sociedade, Poder, Organização e Mercado, NESPOM) et Antonio José Pedroso Neto, aujourd'hui à l'université fédérale de Tocantins. Plusieurs mémoires et thèses dirigés par ces chercheurs dialoguent avec les idées de Philippe Steiner, ainsi qu'avec les travaux dirigés par Mário Sacomano Neto, également professeur en ingénierie de production à l'UFSCAR.

Mais le réseau transcende la sociologie et s'étend également au circuit de l'anthropologie économique, où l'on trouve également des citations de chercheurs du programme d'études supérieures en anthropologie sociale du musée national de Rio de Janeiro où est constitué le centre d'études en culture et économie (Núcleo de Estudos em Cultura e Economia, NUCEC). Ce mouvement d'expansion a d'autres vecteurs. Ainsi, certains diplômés des principaux centres de recherche et de formation en sociologie économique sont professionnellement insérés dans des départements d'administration des entreprises et d'ingénierie de production où ils trouvent des espaces fertiles pour des réflexions sociologiques sur l'économie.

18 Monique de Saint-Martin, « Introdução », dans Ana Maria F. Almeida, Leticia Bicalho Canedo, Afranio Garcia et Agueda Bittencourt (dir.), *Circulação internacional e formação intelectual de elites brasileiras*, Campinas, Editora da Unicamp, 2004.

De ce fait, l'influence de Philippe Steiner s'étend au-delà du champ des sciences sociales. Les cas susmentionnés de l'UFSCAR et de la FGV sont emblématiques, mais pas les seuls. Pour les chercheurs du champ des organisations de ces départements, les travaux de bilan de sociologie économique de Philippe Steiner et son analyse des marchés, mais aussi ses travaux sur les marchés contestés et le don organisationnel, sont d'un grand intérêt.

68 En résumé, cette pléiade de noms, de personnes et d'institutions, que nous avons mentionnés ci-dessus, ne représente qu'une partie du vaste réseau à travers lequel se propage le travail de Philippe Steiner, produisant des citations de ses œuvres parmi les intellectuels travaillant au Brésil. Ce réseau est caractérisé par une grande diversité régionale et il englobe de multiples institutions et centres. En mettant ces noms en évidence, nous avons montré qu'en suivant les traces laissées par l'influence de Philippe Steiner dans le monde académique brésilien, nous mettions en évidence, plus généralement, le mouvement de construction et de densification du champ de la sociologie économique au Brésil, dont les personnes mentionnées étaient (et sont encore, pour beaucoup d'entre elles) les principaux protagonistes.

L'intérêt pour le travail de Philippe Steiner s'accroît à mesure que ce domaine d'étude se développe et s'institutionnalise dans le pays au début du XXI^e siècle, avec la création de disciplines et lignes de recherche dans les programmes doctoraux et de groupes de travail au sein de l'association nationale de la recherche et des études supérieures en sciences sociales (Associação Nacional de Pesquisa e Pós-Graduação em Ciências Sociais, ANPOCS) et de la Société brésilienne de sociologie (SBS)¹⁹. Il est significatif que, parmi nous, le mouvement d'enracinement et d'institutionnalisation du champ suive le développement des préoccupations et des intérêts de Philippe Steiner.

« AFFINITÉS THÉORIQUES »

Sur le plan personnel, la relation de Philippe Steiner avec des chercheurs travaillant au Brésil débute en 2003, lorsque Cécile Raud-Mattedi, docteure en socio-économie du développement à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS/Paris, en 1996), menait des recherches post-doctorales sous la direction de Philippe Steiner²⁰. Depuis lors, ces liens se sont développés grâce aux séjours de recherche de Philippe Steiner dans des centres de recherche au Brésil, et à l'accueil à Paris d'une douzaine de chercheurs brésiliens, étudiants et professeurs, dans le domaine de la sociologie, mais aussi de l'administration des entreprises.

19 Pour une analyse du champ au Brésil, voir André Vereta-Nahoum, *Sociologia brasileira hoje*, São Paulo, Ateliê Editorial, 2017, p. 15-86.

20 Philippe Steiner, « Philippe Steiner e a Sociologia Econômica... », art cité.

En 2006, Philippe Steiner a effectué son premier séjour au Brésil, à la faculté d'Économie, d'Administration, de Comptabilité et d'Actuariat de l'université de São Paulo (FEA-USP) à l'invitation de Ricardo Abramovay qui, avec Cécile Raud-Mattedi, a été l'un des pionniers de la diffusion de la sociologie économique au Brésil. À cette époque, son ouvrage *La Sociologie économique* avait déjà été traduit en portugais. Philippe Steiner s'est ensuite rendu au Brésil à plusieurs reprises, en tant que professeur invité dans plusieurs institutions : une fois de plus à l'USP, mais cette fois-ci au département de sociologie, invité par Nadya Guimarães, ainsi qu'à l'université d'État de São Paulo (UNESP), à Araraquara, invité par Maria Aparecida Chaves Jardim, et plus récemment à l'université fédérale du Maranhão, invité par Marcelo Sampaio Carneiro. Il a également entretenu des dialogues intellectuels sur les intermédiaires et le *matching* avec Nadya Araujo Guimarães et son réseau à l'Atelier de sociologie économique et du travail (Oficina de Sociologia Econômica e do Trabalho, OSET), à l'université de São Paulo, notamment avec Ana Carolina Andrada (qu'il a également supervisée lors de son stage de recherche doctorale à Paris). Plus récemment, il a établi un échange avec Marina Sartore, de l'université fédérale de Sergipe, dans son dernier domaine d'intérêt : la sociologie économique des fêtes. Philippe Steiner a également participé à des projets éditoriaux – dossiers et livres – de collègues brésiliens, tant dans le domaine de la sociologie économique que dans celui des études durkheimiennes, contribuant par des écrits et des traductions. Lorsqu'il a édité l'*Economic Sociology/The European Electronic Newsletter* (actuellement renommée *Economic Sociology. Perspectives and Conversations*) entre 2009 et 2010, il a soutenu l'intérêt commun que nous avons pour son travail en mettant en évidence la sociologie économique produite au Brésil avec un numéro (vol. 11, n° 2) entièrement consacré à la production académique brésilienne et deux articles de chercheurs basés au Brésil dans le numéro suivant (vol. 11, n° 3).

Ces liens personnels, que la cordialité et l'enthousiasme de Philippe Steiner nourrissent, reposent sur des affinités électives d'intérêts théoriques et thématiques et sur une manière de produire des connaissances sociologiques, avec une déférence pour les classiques. Après avoir analysé la circulation des œuvres et le rôle des personnes les ayant fait circuler, ce chapitre montre désormais comment les œuvres les plus influentes de Philippe Steiner ont pu avoir une influence sur le contenu théorique de certains pans de la sociologie brésilienne. Son premier travail en sociologie économique se situe dans le prolongement de son intérêt ancien envers l'histoire de la pensée économique qu'il mobilise pour analyser la relation d'Émile Durkheim et de son « école » avec la pensée économique de la transition entre les XIX^e et XX^e siècles. Une continuité, donc, de l'histoire des idées, désormais appliquée à la sociologie naissante. « La propension à étudier

les théories », que Philippe Steiner reconnaît²¹, le rapproche de la sociologie brésilienne qui a l'habitude de faire appel aux théories sociales classiques pour produire ses connaissances. En valorisant la théorie sociologique classique, en particulier d'Émile Durkheim et de son école, Philippe Steiner attire un large éventail de sociologues qui mobilisent ces théories dans la production de leurs connaissances.

70

Le recours aux théories classiques rend le travail de Philippe Steiner, et en particulier ses synthèses sur la sociologie économique et sa naissance en France, particulièrement sympathiques et efficaces pour introduire de nouveaux étudiants au champ. Son livre *La Sociologie économique* a été largement utilisé dans les cours de licence à cette fin, permettant de reprendre auteurs et idées connus dans les disciplines de la théorie sociale et d'offrir une vue d'ensemble de la production classique et contemporaine en sociologie économique. Le sentiment de familiarité qu'il produit chez les étudiants permet d'introduire les thèmes et de situer non seulement ce qu'apporte la sociologie à la compréhension de l'économie, mais aussi ce qu'apportent les études sur les phénomènes économiques à la théorie sociale. Les travaux de Philippe Steiner sur le don d'organe ont également été largement utilisés dans les disciplines pour aborder les échanges et la mise au jour du travail pionnier de Marcel Mauss. Nous notons l'intérêt avec lequel, au fil des ans, des classes de jeunes ont pris connaissance de la nature *sui generis* du don d'organe. Le fait que ces ouvrages soient traduits en portugais favorise également leur utilisation pour la formation²².

En outre, l'histoire du monologue critique et compétitif des durkheimiens vis-à-vis des développements de la science économique (monologue, car on ne peut pas vraiment parler à cette époque d'une réponse de l'économie aux arguments de l'école durkheimienne) résonne avec l'attitude fondamentale de la sociologie brésilienne vis-à-vis de la science économique, marquée par la même relation de tension et de concurrence que les durkheimiens un siècle plus tôt. C'est pourquoi les chercheurs ont été si intéressés par la discussion sur les contributions d'Émile Durkheim, François Simiand, Marcel Mauss et Maurice Halbwachs à la compréhension de l'économie, si chères à Philippe Steiner. La sociologie économique s'impose comme un champ au Brésil et revendique un espace pour traiter les faits économiques en imputant des limitations importantes à la philosophie politique et morale qui sous-tend le traitement de ces mêmes faits par la science économique. Ces dernières années, Philippe Steiner lui-même, prenant ses distances par rapport à cette position, souligne les possibilités de dialogue et de coopération offertes par les récents développements en économie,

21 *Ibid.*, p. 478.

22 Philippe Steiner, « A doação de órgãos... », art cité.

tels que ses travaux sur le *matching*. Cette attitude combative s'est également apaisée avec la consolidation du champ dans le pays, mais il s'agissait sans aucun doute d'une caractéristique inaugurale forte et les chercheurs se sont appuyés sur l'interprétation des classiques pour défendre leur position. Parmi les classiques, celui qui adoptait le plus clairement une attitude contrastive est Émile Durkheim, avec ses disciples. En outre, l'*excursus* wébérien de Philippe Steiner, à travers la connaissance économique, et son interprétation de la contribution marxienne à la sociologie économique sont des références au Brésil.

D'autre part, Philippe Steiner admet que les réflexions brésiliennes ont nourri les siennes : « Les Brésiliens se sont investis pour tisser une relation plus étroite avec les questions politiques et j'ai trouvé cela très intéressant, cela a renouvelé un peu ma façon de réfléchir sur ce sujet²³ ». Cela l'aurait par exemple influencé dans la discussion sur le don d'organe.

Une autre facette du travail de Philippe Steiner qui suscite l'intérêt des chercheurs brésiliens est son interprétation de la sociologie durkheimienne. Son livre *La Sociologie de Durkheim*²⁴ est sa troisième œuvre la plus citée. Avec ce travail d'interprétation, l'influence de Philippe Steiner va bien au-delà de la sociologie économique, attirant des chercheurs en théorie sociologique du sud au nord du Brésil, du Rio Grande do Sul au Maranhão²⁵. Mais pas seulement. Par ce travail, il a influencé un large éventail de sciences sociales dans le pays, et au-delà, le droit, l'éducation et même l'architecture (*design*). Pour les chercheurs de ces domaines, les interprétations de Philippe Steiner sont une source de débats autour de l'œuvre d'Émile Durkheim. Dans le cas de l'éducation, par exemple, ses travaux sur la sociologie durkheimienne sont cités dans les débats sur l'éducation morale et sur le don en tant que pratique commerciale. Économistes, philosophes et chercheurs en éducation ont utilisé ses idées pour mieux comprendre les notions de sujet et de subjectivité, que ce soit dans la théorie économique classique ou dans la philosophie qui sous-tend la pensée de l'économie politique.

CONCLUSION

En résumé, et pour conclure, nous avons essayé de mettre en évidence tout au long de ce chapitre, et de documenter par des citations, ce que nous croyons être les affinités électives, intellectuelles et personnelles, en plus des facteurs institutionnels, expliquant le lien particulier, fort et intense de Philippe Steiner avec

23 Philippe Steiner, « Philippe Steiner e a Sociologia Econômica... », art cité, p. 478.

24 *Id.*, *A Sociologia de Durkheim*, Petrópolis, Vozes, 2016.

25 C'est le cas d'auteurs tels que Márcio de Oliveira (UFPR), Raquel Weiss (UFRGS) et José Benevides Queiróz (UFMA), qui incluent Philippe Steiner dans leurs réflexions sur l'œuvre d'Émile Durkheim.

la sociologie brésilienne, et en particulier, la sociologie économique brésilienne. Ce mouvement de circulation de ses idées s'incarne, selon nous, dans des dons et contre-dons. Ainsi, si des intellectuels travaillant ici ont amené Philippe Steiner au Brésil et sont allés le voir à Paris, Philippe Steiner reconnaît également qu'il a été influencé par la sociologie économique brésilienne et, en particulier, par son attention à l'État et à ses formes d'intervention politique dans l'économie, influence qui se traduira dans ses travaux ultérieurs²⁶. Enfin, la présence féconde de Philippe Steiner dans la sociologie économique brésilienne peut être synthétisée dans l'analogie métaphorique de ce qu'est le *cante de ida y vuelta*, cette forme musicale dans laquelle les Européens (notamment d'Andalousie) se sont (ré) approprié les danses des colonies qui avaient développé des thèmes européens avec des éléments autochtones et africains.

Traduction du portugais par Claire Laribe

DEUXIÈME PARTIE

**Histoire de la pensée économique,
Histoire de la pensée sociologique**

À PROPOS DE QUELQUES CONVERSIONS DE L'ÉCONOMIE
POLITIQUE À LA SOCIOLOGIE.
TRAJECTOIRES INTELLECTUELLES DES ANNÉES 1890-1900

Sébastien Mosbah-Natanson
Sorbonne Université, Gemass (UMR 8598)

Pourquoi devient-on sociologue ? Comment émerge la vocation sociologique ? Une telle question n'amène bien évidemment pas de réponse univoque, et nécessite de considérer des configurations historiques, géographiques, intellectuelles et institutionnelles variées. Dans le cas français, force est de constater qu'entre le dernier quart du XIX^e siècle durant lequel la sociologie prend ses marques dans un espace savant en mutation, et le début du XXI^e siècle qui connaît une discipline fortement institutionnalisée et autonomisée, les différences sont profondes. À peine esquissée autour de 1900, la professionnalisation universitaire de la sociologie s'est aujourd'hui imposée¹. Pour autant, la discipline continue d'attirer des profils intellectuels variés, voire de constituer un refuge pour des « transfuges » issus d'autres disciplines. Pour comprendre ces transferts disciplinaires, un certain nombre d'éléments peuvent être mis en avant : la situation et la position respective des disciplines dans l'espace savant et universitaire, leur légitimité, mais aussi leur prestige intellectuel ou encore leur relative ouverture ou fermeture vis-à-vis des autres disciplines considérées. D'autres données, morphologiques par exemple, peuvent être envisagées, justifiant le choix « stratégique » d'une nouvelle discipline moins institutionnalisée au sein de laquelle il serait possible de faire plus facilement carrière, ou d'obtenir une certaine reconnaissance intellectuelle et de produire des innovations².

- 1 Gérard Houdeville, *Le Métier de sociologue en France depuis 1945. Renaissance d'une discipline*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2008.
- 2 Joseph Ben-David, *Éléments d'une sociologie historique des sciences, textes réunis et introduits par Gad Freudenthal*, Paris, Puf, 1997.

VOCATIONS SOCIOLOGIQUES ET INSTITUTIONNALISATION DE LA DISCIPLINE

76

Historiquement, dans le cas français qui m'occupe ici, le transfert de la philosophie à la sociologie a constitué le modèle de la vocation sociologique. La figure d'Émile Durkheim, normalien et agrégé de philosophie qui devient dans les années 1890-1900 le chef de l'école française de sociologie, a bien sûr incarné ce modèle³. Ses principaux collaborateurs et élèves partagent alors les mêmes caractéristiques, à savoir des études de philosophie couronnées par l'agrégation pour la plupart d'entre eux⁴. Au XX^e siècle, l'origine intellectuelle de la vocation sociologique demeurera philosophique et scellera le développement de la discipline, les sociologues les plus marquants – comme Raymond Aron, Georges Friedmann ou, bien sûr, Pierre Bourdieu et Raymond Boudon –, ayant suivi cette voie. Dans les dernières décennies, ces « migrations intellectuelles »⁵ sont moins nombreuses – du fait justement de l'institutionnalisation universitaire de la sociologie à partir de la fin des années 1950 – mais subsistent, cette conversion pouvant s'effectuer à différents stades des trajectoires individuelles, scolaire et professionnelle. Pour autant, la philosophie a-t-elle constitué le seul vivier producteur de sociologues dans l'espace académique français ? Parmi les durkheimiens, mais aussi chez leurs concurrents, déjà, l'on trouvait des convertis à la sociologie provenant d'autres disciplines, comme l'histoire, les lettres ou encore le droit⁶. De tels transferts existent jusqu'à aujourd'hui et constituent autant d'indicateurs de la relative ouverture de la sociologie⁷. Parmi ces conversions d'une discipline à une autre, une voie qui met en jeu deux disciplines historiquement concurrentes reste singulière et mal explorée : le passage de l'économie à la sociologie. Ce chapitre vise donc à scruter une source particulière de la vocation sociologique en France, en se centrant sur la période des années 1890-1900. La thèse défendue ici est qu'un nombre,

3 Philippe Steiner, *La Sociologie de Durkheim*, Paris, La Découverte, 2018 (5^e édition).

4 Sur la même période, d'autres philosophes qui ne participent pas de l'aventure durkheimienne se tournent, de manière plus ou moins pérenne, vers la sociologie. On peut citer les noms de Jean Izoulet, Marcel Bernès, René Worms ou encore Guillaume-Léonce Duprat. Pour une analyse complémentaire et détaillée, je renvoie le lecteur à mon ouvrage : Sébastien Mosbah-Natanson, *Une « mode » de la sociologie. Publications et vocations sociologiques en France en 1900*, Paris, Classiques Garnier, 2017, p. 135 et suiv.

5 Mattei Dogan et Robert Pahre, *L'Innovation dans les sciences sociales : la marginalité créatrice*, Paris, Puf, 1991, p. 227.

6 Philippe Besnard, « La formation de l'équipe de *L'Année sociologique* », *Revue française de sociologie*, vol. 20, n° 1, 1979, p. 7-31.

7 Sur la dimension d'ouverture de la sociologie (en comparaison d'avec d'autres sciences humaines), voir Johan Heilbron et Anaïs Bokobza, « Transgresser les frontières entre sciences humaines et sociales », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 210, 2015, p. 108-121.

limité certes, mais non négligeable cependant, d'intellectuels se tournant vers la sociologie en cette fin de siècle le font en cherchant à dépasser un investissement intellectuel initial en économie politique et que, par suite, la naissance de la sociologie en France a aussi été tributaire de ce déplacement disciplinaire. Cette migration intellectuelle, un siècle plus tard, sera celle de Philippe Steiner lui-même – bien évidemment dans une configuration institutionnelle et disciplinaire bien différente⁸ –, mais aussi de l'auteur de ces lignes et d'autres sociologues encore. Interroger ces transferts disciplinaires à leurs prémices permet aussi de revenir sur la rivalité de ces deux perspectives scientifiques, mais aussi politiques, sur la société moderne⁹ ainsi que sur la place qu'occupe l'économie dans les origines et le développement de la réflexion sociologique, comme les travaux de Philippe Steiner incitent à le faire¹⁰.

Dans un travail antérieur centré sur une approche bibliographique et bibliométrique, j'ai identifié deux formes principales de la vocation sociologique en France autour de 1900 : la forme universitaire et la forme publique. La première est celle, avant tout, des durkheimiens pour lesquels, comme on l'a vu, la philosophie reste la discipline d'origine dominante. De jeunes universitaires, fortement dotés en capital scolaire (École normale supérieure, agrégation, doctorat) s'investissent dans la sociologie émergente au point, pour une partie d'entre eux, d'en faire une carrière. L'institutionnalisation universitaire initiale de la discipline doit ainsi beaucoup au concours de ces pionniers et l'historiographie, longtemps focalisée sur cette dimension, a parfois adopté une vision téléologique du développement de la discipline¹¹. La seconde forme de la vocation sociologique, qualifiée de publique, vise à rendre compte de l'investissement d'une catégorie d'acteurs non

8 Si, comme on l'a dit, la sociologie comme discipline était déjà fortement institutionnalisée dans le dernier quart du xx^e siècle, l'on peut estimer que, sur cette période, la sous-discipline qu'est la sociologie économique, elle, a fortement bénéficié, pour son développement, de l'apport d'économistes devenus sociologues. Voir : Philippe Steiner, « Pourquoi la sociologie économique est-elle si développée en France ? », *L'Année sociologique*, vol. 55, n° 2, 2005, p. 391-415 ; *id.*, *La Sociologie économique*, Paris, La Découverte, 2011 (4^e édition) ; Philippe Steiner et François Vatin (dir.), *Traité de sociologie économique*, Paris, Puf, 2013 (2^e édition).

9 Philippe Steiner, « La science de l'économie politique et les sciences sociales en France (1750-1830) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, vol. 15, n° 2, 2006, p. 15-42.

10 Philippe Steiner a largement contribué à explorer cette question, pour les durkheimiens, mais de manière plus générale pour la sociologie française. Voir entre autres : Philippe Steiner, *L'École durkheimienne et l'économie. Sociologie, religion et connaissance*, Genève, Librairie Droz, 2005 ; *id.*, « La tradition française de critique sociologique de l'économie politique », *Revue d'histoire des sciences humaines*, vol. 18, n° 1, 2008, p. 63-84.

11 Par exemple : Terry N. Clark, *Prophets and Patrons: the French University and the Emergence of Social Sciences*, Cambridge, Harvard University Press, 1973 ; Victor

universitaires pour la plupart, qui se répartissaient entre juristes, fonctionnaires, écrivains et publicistes¹². Cet engagement dans la sociologie s'exprimait en dehors des institutions universitaires, dans le cadre des sociétés savantes et autres académies, renvoyant par là à des formes pré-universitaires de production du savoir. En effet, si au XIX^e siècle l'Université devint progressivement le lieu par excellence de la production scientifique légitime, quelle que soit la discipline considérée, c'est en s'imposant face à d'autres enceintes historiquement productrices de savoirs¹³. Ces institutions, la plus prestigieuse étant l'Académie des sciences morales et politiques fondée en 1795¹⁴, mais l'on peut aussi citer la Société d'économie politique créée en 1842 ou encore la Société d'anthropologie de Paris fondée en 1859, constituaient autant de lieux de savoir dynamiques. Ceux-ci attiraient un public hétérogène, depuis le monde savant spécialisé qui se fragmentait entre les nouvelles disciplines (économie politique, anthropologie, sociologie entre autres) jusu'à la bourgeoisie cultivée soucieuse de réforme et intéressée par la question sociale. Pour autant, dans les années 1890-1900, ces tensions entre institutionnalisation universitaire moderne et modèle ancien de la société savante relativement peu spécialisée allaient permettre l'investissement d'une pluralité d'acteurs dans la sociologie naissante, et cela jusqu'à la Première Guerre mondiale. Les organisations fondées par René Worms (à savoir l'Institut international de sociologie, pour le pôle savant et universitaire, et la Société de sociologie de Paris, pour le pôle public et mondain) illustrent tout particulièrement cette configuration historique particulière¹⁵.

Ainsi – moins nombreux, il est vrai, que les universitaires investis en sociologie –, certains auteurs proviennent du monde du journalisme, du monde administratif ou du monde la justice. Le premier d'entre eux est l'illustre Gabriel Tarde, d'abord juge puis directeur du bureau de la Statistique judiciaire au ministère de la Justice avant de terminer sa carrière au Collège de France. Il est

Karady, « Durkheim, les sciences sociales et l'Université : bilan d'un semi-échec », *Revue française de sociologie*, vol. 17, n° 2, 1976, p. 267-311.

¹² Sébastien Mosbah-Natanson, *Une « mode » de la sociologie*, *op. cit.*

¹³ Jean-Pierre Chaline, *Sociabilité et érudition : les sociétés savantes en France XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Éditions du CTHS, 1998.

¹⁴ Corinne Delmas, *Instituer des savoirs d'État. L'Académie des sciences morales et politiques au XIX^e siècle*, Paris, L'Harmattan, 2006.

¹⁵ Cécile Rol, « La Société de sociologie de Paris : un continent méconnu (1895-1952) », *Les Études sociales*, n° 161-162, 2015, p. 119-173 ; Ulrike Shuerkens, « Les Congrès de l'Institut international de sociologie de 1894 à 1930 et l'internationalisation de la sociologie », *Revue internationale de sociologie/International Review of Sociology*, vol. 6, n° 1, 1996, p. 7-24. Il faut ajouter les institutions fondées par Dick May, comme le Collège libre des sciences sociales ou l'École des hautes études sociales. Voir, par exemple : Catherine Bruant, « Le Collège libre des sciences sociales : une université parallèle qui traverse le XX^e siècle », *Les Études sociales*, n° 146, 2007, p. 3-56.

l'auteur d'une œuvre sociologique majeure et le concurrent principal d'Émile Durkheim. Mais il est loin d'être le seul. Pour ne citer que quelques exemples, on peut mentionner Arthur Bochard, rédacteur au ministère des Finances, qui fut secrétaire de rédaction de la *Revue internationale de sociologie* et auteur d'un ouvrage paru dans la collection éditoriale de René Worms, la « Bibliothèque sociologique internationale »¹⁶, ou encore Théophile Funck-Brentano, médecin de formation, chef du service des Statistiques du ministère des Finances et auteur d'un ouvrage intitulé *La Science sociale* en 1897¹⁷. Adolphe Coste, sur lequel je reviendrai (voir *infra*), commence sa carrière comme journaliste, avant de se consacrer à l'écriture en publiant les *Principes d'une sociologie objective*, tandis que le vicomte Combes de Lestrade est l'auteur d'*Éléments de sociologie*. Tous deux furent membres de la Société de sociologie de Paris¹⁸. Ajoutons les cas du prolifique juge rennais Raoul de La Grasserie, auteur de très nombreuses publications se réclamant de la sociologie et membre d'innombrables sociétés savantes dépassant largement le seul cadre des sciences sociales¹⁹, ou encore du fonctionnaire du ministère des Travaux publics, Louis-Léon Beaurin-Gressier, membre puis président de la Société de sociologie de Paris et auteur d'un « Mémoire sur le rôle de l'art et de la science en sociologie » en 1897²⁰. Bien évidemment, la plupart de ces publications ont largement été oubliées et ne recèlent d'intérêt que pour l'historien de la sociologie. Pour autant, elles ont contribué, et par suite leurs auteurs, à rendre la sociologie à la « mode » et ont ajouté leur pierre à la constitution d'un mouvement scientifique autour de la sociologie dans la France fin-de-siècle²¹. Du point de vue de l'histoire des sciences, ces auteurs se

16 Il s'agit de : Arthur Bochard, *L'Évolution de la fortune de l'État*, Paris, Giard et Brière, 1910 (sur cette collection, voir : Sébastien Mosbah-Natanson, « René Worms, directeur de la collection "Bibliothèque sociologique internationale" », *Les Études sociales*, n° 161-162, 2015, p. 175-197). Arthur Bochard publie aussi *Les Lois de la sociologie économique* (Paris, Marcel Rivière, collection « Systèmes et faits sociaux », 1913).

17 Théophile Funck-Brentano, *La Science sociale. Morale politique*, Paris, Plon, 1897. Il s'agit de son cours d'introduction au Collège libre des sciences sociales dont il est le co-fondateur en 1895.

18 Adolphe Coste, *Les Principes d'une sociologie objective*, Paris, Alcan, 1899; Gaëtan Combes de Lestrade, *Éléments de sociologie*, Paris, Alcan, 1889.

19 On peut citer entre autres : *Les Principes sociologiques de la criminologie*, Paris, Giard et Brière, 1901; *Essai d'une sociologie globale et synthétique*, Paris, Schleicher, 1904; *Les Principes sociologiques du droit civil*, Paris, Giard et Brière, 1906.

20 Louis-Léon Beaurin-Gressier, « Mémoire sur le rôle de l'art et de la science en sociologie », *Bulletin du Comité des travaux historiques et scientifiques. Section des sciences économiques et sociales*, 1897, p. 361-364 (une autre version paraît la même année dans la *Revue internationale de sociologie*).

21 Sur la notion de « mouvement scientifique », on renvoie à : Scott Frickel et Neil Gross, « A General Theory of Scientific/Intellectual Movements », *American*

réduisent-ils pour autant à des « amateurs » ? Deux remarques peuvent être faites à ce propos. D'une part, dans un état pré-institutionnalisé de la sociologie, il semble difficile de cristalliser de manière trop accentuée des oppositions entre des sociologues « scientifiques » et des sociologues « amateurs », à moins de reprendre sans recul critique le discours des acteurs eux-mêmes inscrits dans une lutte pour l'imposition d'une vision légitime de la discipline naissante. D'autre part, l'histoire des sciences a démontré le rôle parfois crucial de ces « amateurs » dans l'émergence et le développement de nouvelles spécialités²². Il paraît donc légitime de se pencher sur ces auteurs oubliés.

DE L'ÉCONOMIE À LA SOCIOLOGIE

80

L'on peut ensuite s'interroger sur les raisons de cet intérêt fin-de-siècle pour la sociologie chez ces fonctionnaires, publicistes et autres écrivains très largement issus de la bourgeoisie et généralement juristes de formation. En effet, ces auteurs se caractérisent, pour une proportion significative, par un engagement initial dans une discipline spécifique : l'économie politique, et non la philosophie. Ainsi, ceux-ci sont, par exemple, membres de la Société d'économie politique (ou de la Société de statistique de Paris fondée en 1860), ou bien publient des ouvrages et des articles sur des questions ou des sujets économiques, en particulier chez l'éditeur spécialisé dans la discipline, Guillaumin. Dix ans avant de publier sa *Science sociale* (1897), Théophile Funck-Brentano avait écrit un *Nouveau précis d'économie politique*²³. Louis-Léon Beaurin-Gressier, « disciple passionné de Bastiat, ardent libre-échangiste »²⁴, assume la fonction de président de la Société de statistique de Paris, après avoir adhéré à la Société d'économie politique en 1884, et publie sur la rente foncière aux bureaux des « Annales économiques » en 1891. Arthur Bochart, lui aussi membre de la Société d'économie politique, voit son ouvrage *L'Évolution de la fortune de l'État* récompensé par l'Académie des sciences morales et politiques et publie plusieurs articles dans le *Journal des économistes*. Le publiciste Adolphe Coste a été, dans les années 1870, directeur d'un journal consacré aux questions économiques, et assume même le rôle de

Sociological Review, vol. 70, n° 2, 2005, p. 204-232.

22 Dominique Vinck, *Sciences et société. Sociologie du travail scientifique*, Paris, Armand Colin, 2007 (2^e édition).

23 Théophile Funck-Brentano, *Nouveau précis d'économie politique. Les éléments*, Paris, Plon, 1887. Cet auteur est aussi à l'origine d'une nouvelle édition, en 1889, du *Traité de l'économie politique* d'Antoine de Montchrestien dont la première édition date de 1615 et qui constitue un des premiers usages publics de l'expression « économie politique ».

24 Adolphe Coste, « Discours de M. Adolphe Coste », *Revue internationale de sociologie*, vol. 9, n° 1, 1901, p. 35.

secrétaire général du Congrès monétaire international en 1889, année où il publie chez Guillaumin, son *Nouvel exposé d'économie politique et de physiologie sociale*.

Comment expliquer cette migration de l'économie politique à la sociologie ? En premier lieu, ces différents auteurs, qui s'engagent dans le mouvement sociologique des années 1890, ont d'abord été socialisés intellectuellement à l'économie politique et ont participé à son développement. C'est ici une question de génération, qui explique largement cet engagement intellectuel primordial : en effet ces auteurs sont, pour la plupart, plus âgés que les (jeunes) universitaires investis en sociologie durant la même période. Ceux-là sont nés entre les années 1830 et la fin des années 1850 tandis que, hormis Émile Durkheim né en 1858, les universitaires naissent après 1860²⁵. L'espace intellectuel de leurs années de formation (1860-1870) a aussi été celui de l'institutionnalisation, savante et universitaire, de l'économie politique, à défaut de celle d'une autre science sociale. Cette institutionnalisation s'accroît d'ailleurs dans le dernier quart du XIX^e siècle du fait de la création, en 1871, de l'École libre des sciences politiques où « l'économie obtient une place croissante ». Il faut ajouter la réforme des études de droit en 1877 et l'introduction de l'économie politique (puis de la statistique) dans le cursus juridique, puis la création d'une agrégation spécifique en 1897, alors que la discipline se limitait auparavant à quelques chaires dans des institutions prestigieuses, mais extra-universitaires (celle du Conservatoire des arts et métiers, puis celle du Collège de France)²⁶. Si d'autres éléments peuvent intervenir, l'on peut d'ores et déjà proposer une hypothèse sur ce « passage » à la sociologie. En effet, ces décennies fin-de-siècle voient les débuts d'une professionnalisation universitaire de l'économie politique, permise par cette institutionnalisation dans les facultés de Droit, et les auteurs que je considère ici ne sont pas, et ne deviennent pas des économistes professionnels. Leur position d'« amateurs » se retrouve ainsi quelque peu dévalorisée par cette transformation académique de la discipline et, par suite, on peut estimer que ce passage vers la sociologie relève d'une stratégie visant à maintenir leur statut social et intellectuel. Force est de constater d'ailleurs que les économistes universitaires ne se convertissent pas à la sociologie, même si certains d'entre eux témoignent d'une certaine sympathie à l'égard de la discipline

25 Théophile Funck-Brentano est né en 1830, Adolphe Coste et Louis-Léon Beurin-Gressier en 1842, ou encore Arthur Bochart en 1858. Sur cette question des générations, je renvoie à la section qui y est consacrée dans ma thèse (Sébastien Mosbah-Natanson, « *La sociologie est à la mode* ». *Productions et producteurs de sociologie en France autour de 1900*, thèse de doctorat en sociologie, université Paris Dauphine, 2007, p. 230-242).

26 Sur l'institutionnalisation de l'économie politique, voir Lucette Le Van-Lemesle, *Le juste ou le riche. L'enseignement de l'économie politique 1815-1950*, Paris, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2004, p. 395.

montante, comme Charles Gide²⁷. Le choix de la sociologie pour nos auteurs s'explique donc largement par des transformations institutionnelles de l'économie politique dans la France fin-de-siècle.

LA SOCIOLOGIE COMME DÉPASSEMENT DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE

82 Pour autant, l'on peut aussi examiner les raisons intellectuelles et scientifiques qui sont mises en avant pour justifier cette conversion à la nouvelle discipline. Si la sociologie est la discipline à « la mode » au début des années 1890 et a pu donc bénéficier d'un pouvoir d'attraction sur un certain nombre d'écrivains et intellectuels, l'analyse des écrits (ouvrages, articles) de ces auteurs, mais aussi les données biographiques recueillies (comme les rubriques nécrologiques nombreuses publiées dans la *Revue internationale de sociologie*) permettent d'éclairer de manière plus précise ce choix. Se dégage ainsi, chez ces auteurs, une volonté de dépasser l'économie politique qui avait, comme on l'a vu, constitué leur premier investissement intellectuel. Cette réorientation s'enracine dans la conviction que la sociologie permet d'étendre le point de vue de l'économie politique, lequel est trop limité et ne saurait suffire à appréhender la société, voire l'humanité dans son ensemble. Cette conversion relève alors d'une stratégie que l'on peut qualifier d'élargissement²⁸. On peut prendre ici l'exemple de Louis-Léon Beaurin-Gresser à travers la rubrique nécrologique que lui consacre Adolphe Coste :

Vers la même époque s'était fondée notre Société de sociologie : Beaurin s'y consacra avec une ardeur sans égale. Sans répudier aucune de ses convictions économiques (qu'il attestait à la Société de statistique dont il était devenu le président), il avait compris que la sociologie embrass[ait] un horizon plus large que l'économie politique : par-delà les nations, il apercevait l'humanité qu'il idéalisait d'une manière un peu mystique ; au-dessus et comme condition de l'harmonie des intérêts, il voulait avant tout la justice²⁹.

27 Christian Papilloud, « René Worms et l'économie politique », *Les Études sociales*, n° 161-162, 2015, p. 69-86.

28 On fait écho aux trois stratégies des sociologues face à l'économie politique que Philippe Steiner identifie, à savoir les stratégies de complément, d'ajustement ou de remplacement (Philippe Steiner « La tradition française de critique sociologique de l'économie politique », art. cité). Ici bien sûr la différence est que l'on parle d'économistes qui se tournent vers la sociologie.

29 Adolphe Coste, « Discours de M. Adolphe Coste », *Revue internationale de sociologie*, art. cité, p. 38.

Le docteur Ernest Delbet décrit le même positionnement dans la notice nécrologique qu'il consacre précisément à Adolphe Coste :

[...] la science économique ne peut se suffire à elle-même, [...] elle est une partie seulement de la science sociale, celle qui s'occupe des phénomènes matériels dont l'organisme social est le siège, et [...] il y a des lois plus générales s'appliquant à l'ensemble de ces phénomènes.

Coste accepte pleinement ces idées, déjà dans sa *Physiologie sociale*, publiée en 1889, mais surtout dans ses derniers travaux, qui sont aussi les plus importants : la *Sociologie objective* et *L'Expérience des peuples* qu'il a édités en 1900 et 1901³⁰.

Le cas d'Adolphe Coste est particulièrement illustratif de ce motif de « conversion » à la sociologie³¹. Si celui-ci s'est fait d'abord connaître par ses travaux d'économie et de statistique, ainsi que par des écrits sur le paupérisme, son intérêt pour la sociologie est ancien, puisque, dès 1889, il avait publié un *Nouvel exposé d'économie politique et de physiologie sociale* dans lequel il se réclamait d'Auguste Comte. Il écrit ainsi dans la préface :

Mon but a été de réconcilier deux sœurs ennemies, deux doctrines, qu'il importerait, suivant moi, de réunir dans une communauté de vues et d'efforts : je veux parler de la Science économique et de la Philosophie positive. [...] Auguste Comte, en signalant la lacune encyclopédique qui résulte de l'absence d'une science sociale, s'est flatté de la combler à lui tout seul. Il n'a pas vu tout le parti qu'il y avait à tirer d'une science ou d'une partie de science déjà aussi avancée que l'économie politique, qui fournit, en somme, l'expression très remarquable de la tendance sociale, telle qu'on peut la dégager des progrès déjà réalisés³².

Adolphe Coste, tout en se réclamant du positivisme, réfute donc dans un premier temps le rejet par Auguste Comte de l'économie politique. Il veut intégrer celle-ci dans une sociologie – sans encore employer le terme puisqu'il parle de physiologie sociale – d'inspiration comtiste. Il s'agit pour lui de faire œuvre de sociologue, mais en s'appuyant sur les acquis de la science économique. Cet ouvrage de 1889 est d'ailleurs principalement consacré à l'économie : si le premier chapitre traite de « l'être social », la consommation, la production, l'échange ainsi que les autres fonctions économiques sont les thématiques abordées dans les

30 Ernest Delbet, « Allocation du vice-président E. Delbet », *Revue internationale de sociologie*, vol. 9, n° 12, 1901, p. 928.

31 Adolphe Coste utilise lui-même la notion de « conversion » : « Pour faire rentrer l'économie politique dans la philosophie positive, il n'y pas, ce me semble, de grands efforts de conversion à accomplir » (Adolphe Coste, *Nouvel exposé d'économie politique et de physiologie sociale*, Paris, Guillaumin, 1889, p. ix-x).

32 *Ibid.*, p. v-ix.

suivants. Cherchant à accorder l'économie politique et le positivisme³³, l'auteur choisit de se consacrer principalement à la première dans ce livre qui paraît avant que la sociologie ne gagne en popularité au début des années 1890. L'ancrage sociologique d'Adolphe Coste finira par s'affirmer dans ses ouvrages ultérieurs, à savoir les *Principes d'une sociologie objective* en 1899 et *L'Expérience des peuples et les prévisions qu'elle autorise (deuxième partie de la Sociologie objective)* en 1900. Dans ceux-ci, la référence à l'économie politique a disparu, signe de la conversion définitive de l'auteur à la nouvelle discipline.

84

Le passage à la sociologie s'explique aussi par la fonction de « contre-discours » qu'elle incarne face à l'économie politique, et que Philippe Steiner a identifié dès les écrits du début du XIX^e siècle³⁴. L'enjeu intellectuel est tout d'abord de contrer l'économie politique libérale dominante tout au long de ce siècle, mais il s'agit aussi de s'opposer à un autre discours qui se développe, à savoir celui du socialisme révolutionnaire qui prétend faire table rase du passé. La sociologie est alors envisagée comme une solution médiane, aussi bien sur le plan épistémologique que sur le plan politique. Par exemple, dans son *Nouvel exposé d'économie politique et de physiologie sociale*, Adolphe Coste critique aussi bien les économistes que les socialistes sur le plan méthodologique. Sa « physiologie sociale » doit permettre de prouver l'existence de lois sociales qui « résultent de la vie même et du fonctionnement de la société » et qui ne sont pas « l'œuvre volontaire des hommes »³⁵, contrairement à ce que pensent ses adversaires.

Cette dimension fortement politique de la sociologie, si elle s'est transformée, a continué d'irriguer la discipline tout au long du XX^e siècle. Par suite, ces conversions à la sociologie se sont poursuivies, parfois, sous l'effet d'un certain « capital militant »³⁶, mais aussi du fait des évolutions respectives des deux disciplines considérées. Pour autant, les enjeux intellectuels et épistémologiques autour du dépassement de l'économie politique au profit d'une sociologie (économique), tels qu'ils étaient portés par les auteurs que j'ai présentés dans ce chapitre, ont aussi perduré et permettent de comprendre certaines trajectoires intellectuelles de la fin du XX^e siècle, et bien sûr celle de Philippe Steiner. Si nous demeurons les héritiers d'un partage disciplinaire qui s'est institué il y a plus d'un siècle, force est de constater qu'heureusement les frontières entre sciences sociales peuvent encore être franchies.

33 *Ibid.*, p. v.

34 Philippe Steiner, « La science de l'économie politique et les sciences sociales en France (1750-1830) », art. cité.

35 Adolphe Coste, *Nouvel exposé d'économie politique et de physiologie sociale*, *op. cit.*, p. x.

36 Gérard Houdeville, *Le Métier de sociologie en France depuis 1945*, *op. cit.*, p. 166.

DURKHEIM AU SECOURS DE WEBER, ET RETOUR ?
L'AUTRE PASSAGE DU NORD-OUEST

Pierre François
CNRS-Sciences Po, CSO (UMR 7116)

« Il est devenu aujourd'hui de bon ton de se déclarer wébérien » : la bonne fortune de Max Weber, que soulignaient ironiquement François Chazel et Jean-Pierre Grossein¹ en ouvrant l'introduction du numéro spécial que lui consacrait la *Revue française de sociologie*, s'est accompagnée d'une infortune symétrique, celle d'Émile Durkheim qui depuis les années 1980 a reculé sensiblement au sein du panthéon explicite des sociologues². L'intérêt que lui porte Philippe Steiner n'en est que plus frappant. Les textes qu'il consacre à Émile Durkheim spécifiquement, et plus généralement aux durkheimiens, s'inscrivent comme en miroir de ceux qu'il a, dans un premier temps, dédiés à l'histoire de la pensée économique et le placent dans la lignée des études durkheimiennes, (re)vivifiées en France dans les années 1970 et 1980 par les écrits de Philippe Besnard³, Victor Karady⁴ et Jean-Claude Chamboredon⁵. Au regard de ces recherches pionnières, la « manière » de Philippe Steiner se singularise par une combinaison singulière de souci d'érudition

- 1 François Chazel et Jean-Pierre Grossein, « Présentation », *Revue française de sociologie*, vol. 46, n° 4 : « Lire Max Weber », 2005, p. 641-652, p. 641.
- 2 À titre d'indice, les références à Max Weber sont plus de deux fois plus nombreuses que celles faites à Émile Durkheim dans les articles de science politique ou de sociologie publiés entre 1980 et 2022 et rassemblés par *JStor* (26 626 vs 11 210). Pour une discussion de la postérité durkheimienne, voir notamment Charles-Henry Cuin et Ronan Hervouet (dir.), *Durkheim aujourd'hui*, Paris, Puf, coll. « Le lien social », 2018.
- 3 Philippe Besnard, *L'Anomie, ses usages et ses fonctions dans la discipline sociologique depuis Durkheim*, Paris, Puf, coll. « Sociologies », 1987; *id.*, *Études durkheimiennes*, Genève, Librairie Droz, 2003.
- 4 Victor Karady, « Durkheim, les sciences sociales et l'Université: bilan d'un semi-échec », *Revue française de sociologie*, vol. 17, n° 2 : « À propos de Durkheim », 1976, p. 267-311; *id.*, « Stratégies de réussite et modes de faire-valoir de la sociologie chez les durkheimiens », *Revue française de sociologie*, vol. 20, n° 1 : « Les durkheimiens », 1979, p. 49-82.
- 5 Jean-Claude Chamboredon, « Émile Durkheim: Le social, objet de science. Du moral au politique? », *Critique*, n° 445-446, 1984. Pour un bilan récent des études durkheimiennes qui rend compte, notamment, de leur développement spectaculaire depuis les années 1970, voir Marcel Fournier, « Introduction. Les

et d'usage instrumental (au meilleur sens du terme) des textes : tout en mettant au jour des pans jusque-là méconnus de la production des durkheimiens – par exemple sur l'analyse des faits économiques⁶, il s'appuie sur Émile Durkheim pour explorer des questions théoriques, en le faisant dialoguer avec d'autres auteurs séminaux des sciences sociales⁷.

Je souhaite, dans ce chapitre, évoquer la manière dont Philippe Steiner mobilise ces deux postures pour étudier une question que rencontrent les sociologues quand ils se réfèrent, comme ils aiment à le faire, à leur arbre généalogique : celle des rapports qu'entretiennent deux fondations simultanées et *a priori* inconciliables de la discipline, celles d'Émile Durkheim, donc, et de Max Weber. La mise en regard de ces deux auteurs est un passage obligé de toute introduction à la discipline : d'un auteur l'autre, les objets qu'elle se donne, les méthodes qu'elle mobilise, les épistémologies qui la sous-tendent sont, on le sait, fortement contrastées. Cette mise en regard a quelque chose d'une malédiction : que penser en effet d'une « science » qui retourne sans cesse à ses fonts baptismaux pour y constater les oppositions irréductibles qui ne cesseront d'accompagner ses développements ? Dès lors, ce retour sur soi un rien masochiste définit un programme de recherche : peut-on (et si oui : comment ?) réconcilier Émile Durkheim et Max Weber ?

86

PEUT-ON FAIRE L'IMPASSE SUR L'ACTION ? WEBER AU SECOURS DE DURKHEIM

L'entreprise est ardue, tant les pans qu'il s'agit d'articuler sont nombreux et disjoints : celui des méthodes, des objets, des trajectoires historiques, des épistémologies, etc. Dans les textes que j'évoque ici⁸, Philippe Steiner aborde cette question à partir d'une interrogation abondamment explorée, l'une de celle aussi où l'écart entre Émile Durkheim et Max Weber est le plus important : celle qui porte sur l'action individuelle et son explication. Les travaux consacrés à cette

études durkheimiennes aujourd'hui : débats et controverses », dans Charles-Henry Cuin et Ronan Hervouet (dir.), *Durkheim aujourd'hui, op. cit.*, p. 21-43.

6 Philippe Steiner, « Le fait social économique chez Durkheim », *Revue française de sociologie*, vol. 33, n° 4, 1992, p. 641-666 ; *id.*, *L'École durkheimienne et l'économie. Sociologie, religion et connaissance*, Genève, Librairie Droz, 2005.

7 Voir par exemple : Philippe Steiner, *La Sociologie économique (1890-1920)*, Paris, Puf, coll. « Sociologies », 1995 et *id.*, « Chapitre 1. Institutions économiques et formes de la solidarité », dans Charles-Henry Cuin et Ronan Hervouet (dir.), *Durkheim aujourd'hui, op. cit.*, p. 277-293.

8 Au début des années 1990, Philippe Steiner a abordé la question des liens que les durkheimiens entretiennent avec Max Weber dans une perspective plus « historique » et moins « théorique » (Philippe Steiner, « L'Année sociologique et la réception de l'œuvre de Max Weber », *Archives européennes de sociologie*, vol. 33, n° 2, 1992, p. 329-349).

question peuvent schématiquement se distribuer en deux grandes approches. La première en fait une question de théorie, mais aussi de méthode. Depuis Talcott Parsons (1937) au moins⁹, les tentatives pour réduire cet écart ont été nombreuses¹⁰ – et même s'ils ne se donnent pas explicitement comme tels, les développements que je consacre à Ludwig Wittgenstein dans l'habilitation que j'ai effectuée sous le regard bienveillant et affûté de Philippe Steiner peuvent se lire comme une contribution à ces discussions¹¹. L'originalité de la démarche de Philippe Steiner, au moins dans les textes que je souhaite évoquer ici, tient à ce qu'il l'aborde de l'intérieur même du corpus durkheimien en s'attachant à montrer comment, si on explicite entièrement les démonstrations d'Émile Durkheim, on en vient à adopter une posture compréhensive proche de celle que Max Weber appelle de ses vœux.

Chez Max Weber, la question de l'action est explicite, et centrale : il la définit, en fait l'objet central de la discipline (« l'action sociale ») et précise le couple méthodologique qui doit présider à son élucidation (comprendre pour expliquer). Chez Émile Durkheim, l'action est un écran qu'il faut écarter : l'objet de la sociologie, ce n'est pas l'action, mais le « fait social » qui, on le sait, se définit par son extériorité et la contrainte qu'il exerce. Extérieur à quoi, et contraignant sur quoi ? Notamment à et sur l'action, qui n'est pour Émile Durkheim qu'un résultat auquel nos prénotions donnent une importance décisive alors qu'elle n'est, au mieux, qu'une conséquence ou un symptôme. Dès lors, même lorsqu'il s'agit d'expliquer une action, et même l'action intime par excellence – le suicide – toute la construction de l'objet est explicitement menée pour échapper aux perspectives qui placeraient l'individu au cœur de l'analyse. La règle selon laquelle le social doit être expliqué par le social revient par ailleurs à poser que les explications « psychologiques » sont irrecevables : « toutes les fois qu'un phénomène social est directement expliqué par un phénomène psychique, on peut être assuré que l'explication est fautive »¹².

Une lecture attentive tend cependant à prouver qu'en récusant *a priori* les explications *psychologiques*, c'est moins la médiation par les motifs qu'Émile Durkheim a dans sa ligne de mire que l'idée selon laquelle des comportements peuvent être renvoyés aux caractéristiques *individuelles*. Or, les motifs ne sont pas nécessairement individuels : n'est-ce pas l'objet du programme durkheimien de sociologie de la connaissance que de rendre compte *sociologiquement* des

9 Talcott Parsons, *The Structure of Social Action*, New York, McGraw-Hill, 1937.

10 Voir, entre autres, Hans Joas, *The Creativity of Action*, Chicago, University of Chicago Press, 1996.

11 Pierre François, *Sociologie du marché. Une hypothèse wébérienne*, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, université Paris IV-Sorbonne, 2008.

12 Émile Durkheim, *Les Règles de la méthode sociologique* [1895], Paris, Puf, 1990, p. 103.

catégories de pensée qui structurent la perception des individus, et de montrer en particulier que ces catégories de pensée ont comme principale caractéristique d'être partagées par tous les membres d'un groupe, en un mot d'être des catégories de pensée *collectives* ? L'enjeu est donc moins de récuser la « psychologie » que de replacer certaines des questions qu'elle pourrait aborder (ainsi de l'origine et du rôle des représentations collectives) dans un programme de recherche sociologique : il faut notamment montrer comment se forment *socialement* les catégories de pensée mobilisées par les individus, pour ensuite comprendre comment ces catégories se retrouvent mobilisées par chaque individu : « d'une manière générale, écrit Émile Durkheim en 1909, nous estimons que le sociologue ne s'est pas complètement acquitté de sa tâche tant qu'il n'est pas descendu dans le for intérieur des individus afin de rattacher les institutions dont il rend compte à leur condition psychologique »¹³. Il n'est donc pas question de montrer que l'explication de l'action est au cœur de la sociologie d'Émile Durkheim (elle ne l'est évidemment pas), mais de souligner que cette question est *abordable* dans un cadre durkheimien – car comme il l'écrit dans *Les Formes élémentaires*, « la force collective ne nous est pas tout entière extérieure ; elle ne nous meut pas toute du dehors ; mais, puisque la société ne peut exister que dans les consciences individuelles et par elles, il faut bien qu'elle pénètre et s'organise en nous »¹⁴.

Si l'explication de l'action est, au mieux, une question implicite pour Émile Durkheim, elle est explicitement présente chez plusieurs durkheimiens, comme le montre Philippe Steiner¹⁵. Ainsi, par exemple, chez Maurice Halbwachs, et notamment quand il s'attache à reprendre les explications du suicide données par Émile Durkheim. Selon Maurice Halbwachs, « la thèse de Durkheim serait vraisemblable s'il n'existait aucun rapport entre l'action de tels motifs [de l'individu] et celle qui résulte de l'ébranlement des sentiments collectifs. Mais il n'en est rien »¹⁶. C'est à bien des égards à une lecture halbwachsienne du *Suicide* que se livre Charles-Henry Cuin¹⁷ quand il montre qu'Émile Durkheim a besoin

13 *Id.*, « Apports de la sociologie à la philosophie et à la psychologie », *Textes*, vol. 1, *Éléments d'une théorie sociale*, Paris, Éditions de Minuit, 1975, p. 184-189, ici p. 184.

14 *Id.*, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse* [1912], Paris, Puf, coll. « Quadrige », 1985, p. 299. Il n'est pas jusqu'au fameux chapitre sur la méthode des variations concomitantes des *Règles de la méthode* qui ne contienne une « ouverture » vers une « théorie de l'action » (Philippe Steiner, *L'École durkheimienne et l'économie...*, *op. cit.*, p. 132, n. 3).

15 Philippe Steiner, *L'École durkheimienne et l'économie...*, *op. cit.*, p. 298 et suiv. notamment.

16 Maurice Halbwachs, *Les Causes du suicide* [1930], Paris, Puf, coll. « Le lien social », 2002, p. 12.

17 Charles-Henry Cuin, « Une méthode peut en cacher une autre: des *Règles au Suicide* », dans Charles-Henry Cuin (dir.) *Durkheim d'un siècle à l'autre. Lectures actuelles des « Règles de la méthode sociologique »*, Paris, Puf, 1997, p. 169-191.

de la médiation des perceptions individuelles pour rendre compte des régularités statistiques qu'il observe. Ainsi, dans le suicide anémique, l'individu est supposé être le siège de désirs illimités de toutes sortes que la société doit contenir. Que ce travail de régulation achoppe, pour une raison ou pour une autre, et ses désirs ne sont plus bornés. Autrement dit, les temps macro-sociaux qu'Émile Durkheim identifie – temps de défaut ou d'excès de régulation, par exemple – n'ont d'incidence qu'à compter du moment où ils sont subjectivement appropriés par les acteurs et que ces derniers transforment la perception qu'ils en ont en raison d'agir. Cette médiation par les motifs est précisément explicitée par Maurice Halbwachs – ce qui ne revient pas, soulignons-le, à ramener l'explication à un niveau exclusivement individuel. Ces motifs, en effet, ne se distribuent pas au hasard dans la société, ils dépendent notamment de l'état de la structure sociale et de la position qu'y occupe l'individu : il s'agit donc bien d'avoir une approche *sociologique* des motifs individuels, qui interviennent à titre de cause des actions qu'ils engendrent. Comme l'écrit Philippe Steiner, « en mettant en relation la structure sociale et les motifs individuels pour prendre au sérieux ces derniers, Halbwachs se place à la croisée des démarches de Durkheim et de Weber. D'un côté, il insiste sur la nécessité de lier l'approche psychologique et les statistiques ; de l'autre, il met l'accent sur le changement dans les valeurs propres à tel ou tel groupe social »¹⁸.

LA FABRIQUE DE L'HOMME CAPITALISTE : DURKHEIM AU SECOURS DE WEBER

Après avoir établi que, pour saisir exhaustivement la chaîne des imputations causales présentes dans le raisonnement d'Émile Durkheim, il est impossible de faire l'impasse sur le sens subjectif que les acteurs confèrent à leurs actions, Philippe Steiner explore une deuxième veine permettant de lier Max Weber et Émile

18 Philippe Steiner donne de nombreux autres exemples (Philippe Steiner, *L'École durkheimienne et l'économie...*, *op. cit.*, ici p. 300-301, mais voir aussi p. 131-135, p. 302, et p. 135-138) où les durkheimiens se saisissent de « l'ouverture » dont nous parlions (voir *supra*), en proposant une articulation plus pacifiée de la « psychologie » et de la sociologie. Il en va ainsi, par exemple, de François Simiand dans sa théorie de la formation des prix (*Le Salaire des ouvriers des mines de charbon en France*, Paris, E. Cornély, 1907), de Marcel Mauss dans ses « Fragment d'un plan de sociologie générale descriptive [1934] » (*Œuvres*, vol. III, *Cohésion sociale et division de la sociologie*, Paris, Éditions de minuit, 1969) ou ses « Rapports réels et pratiques de la psychologie et de la sociologie [1924] » (*Sociologie et anthropologie*, Paris, Puf, 1985, p. 285-313), et à nouveau de Maurice Halbwachs dans sa thèse *La Classe ouvrière et les niveaux de vie* (Paris, Alcan, 1913) qui reprend l'idée de François Simiand selon laquelle les comportements dépendent de la représentation que les agents se font des transactions marchandes et du comportement d'autrui.

Durkheim sur la question de l'action : une veine empirique et historique. Dans une lecture lumineuse d'un texte dont Pierre Bourdieu disait qu'il était l'un des plus beaux livres de sciences sociales jamais écrits, *L'Évolution pédagogique en France*¹⁹, Philippe Steiner trouve des éléments permettant de compléter l'argumentaire de Max Weber sur l'une des principales questions de son programme de recherche, celle de la fabrique de l'homme capitaliste. À l'issue du deuxième essai rassemblé dans *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Max Weber ouvre un espace de questionnement en soulignant que « le puritain *voulait* être un homme de la profession-vocation ; nous sommes *contraints* de l'être », explique-t-il ainsi²⁰. Si l'on accepte la manière dont il explique comment est né l'homme capitaliste, il faut encore comprendre comment ces capacités se sont *généralisées et maintenues*.

90

C'est précisément pour répondre à cette question que Philippe Steiner suggère de chercher, chez Émile Durkheim, des éléments de réponse, en procédant à un déplacement géographique, confessionnel et chronologique. Les textes que mobilise Philippe Steiner s'appuient sur une étude du système scolaire *français* (jésuite notamment, donc *catholique* – et même contre-réformiste) postérieur à la période qui retient l'attention de Max Weber (celui-ci nous laissait, ou peu s'en faut, aux portes du XVII^e siècle). Mais il s'agit aussi, nous dit Philippe Steiner, de porter le regard sur une institution et sur des mécanismes que Max Weber, pour l'essentiel, laisse dans l'ombre : l'institution scolaire et les mécanismes d'inculcation qui peuvent s'y jouer.

Si la religion se voit reconnu par Max Weber un tel poids dans le façonnage des conduites de vie, c'est qu'elle constitue une forme de légitimation et de contrainte qui, au XVII^e siècle, n'a pas d'équivalent, souligne Philippe Steiner. Mais que se passe-t-il ensuite ? La morale ne disparaît pas, mais elle s'autonomise du religieux. À partir du XVIII^e siècle, les individus demeurent soumis à des contraintes morales, et leurs actions ont toujours besoin de se légitimer, mais ce n'est plus la religion qui désormais remplit ce rôle. Le thème de la laïcisation de la morale, rappelle Philippe Steiner, est au cœur des textes qu'Émile Durkheim consacre à la pédagogie et à la morale quand il arrive à Paris en 1902²¹. Les détails de ce processus historique d'autonomisation ne l'intéressent que marginalement : c'est l'impératif d'une conduite réglée par des principes moraux que l'on retrouve ici, comme on les avait rencontrés chez Weber. Il n'est pas anodin, note Philippe Steiner, que les développements que Durkheim consacre à cette question interviennent précisément à l'occasion d'une réflexion sur le système scolaire et la pédagogie :

19 Émile Durkheim, *L'Évolution pédagogique en France* [1938], Paris, Puf, 2014.

20 Max Weber, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* [1904-1905], Paris, Gallimard, 2003, p. 250.

21 Émile Durkheim, *L'Éducation morale* [1925], Paris, Puf, 1974.

pour Émile Durkheim, l'intérêt porté à la morale est inséparable des mécanismes qui permettent de la faire accepter, endosser, incorporer par les individus. Le prêtre comme le maître d'école, expliquent²², partagent le même objectif, celui de former un nouveau type d'homme – et dans l'un et l'autre cas, l'imposition de cet *ethos* passe par un enseignement méthodique.

En l'occurrence, Émile Durkheim s'attache à mettre au jour les effets de la pédagogie développée par les jésuites, dont l'efficacité tient moins au contenu de l'enseignement qu'aux formes qu'il épouse. L'enseignement jésuite repose sur le principe d'un contact personnel et continu entre le maître et l'élève, et sur l'institution d'une émulation permanente entre les élèves. Ce sont ces deux principes, estime Émile Durkheim, qui expliquent le succès des jésuites – lors même qu'ils sont en bute à la résistance de tous les grands pouvoirs – et ce sont eux aussi qui expliquent l'efficacité des dynamiques d'inculcation de la morale dans un *ethos*. En effet, ils transforment la classe en un milieu social spécifique structuré, d'un côté, par un principe d'autorité (le maître omniprésent est engagé dans des relations personnelles avec les élèves) et, de l'autre, par l'émulation permanente qui agit comme mobile sur les élèves de la classe. Se dessine ainsi une hiérarchie très fine entre les élèves et les groupes d'élèves (romains contre carthaginois), à l'intérieur des groupes (décuries de chaque camp), entre les paires (émules) appartenant à des groupes différents : « ainsi le travail scolaire impliquait une sorte de corps à corps perpétuel, note Durkheim. Le camp défiait le camp, la décurie était en lutte avec la décurie, et les émules se surveillaient, se corrigeaient et se reprenaient mutuellement »²³. Dans ce nouveau milieu social qu'est la classe, les élèves sont perpétuellement ramenés à l'obligation de produire des efforts pour affirmer leur place dans le groupe et pour la maintenir.

Philippe Steiner souligne la proximité entre le dispositif d'émulation permanente décrit par Émile Durkheim et les modalités d'inculcation de l'*ethos* puritain : « Le système scolaire mis en place par les jésuites [...] joue un rôle identique [à celui qu'identifie Max Weber] parce qu'il institue un mécanisme d'affirmation et de confirmation de la valeur [scolaire] de l'individu devant le groupe des pairs. Dans les deux cas, il ne s'agit pas d'établir une discipline imposée de l'extérieur. Contrastant la discipline d'Église et la confirmation dans les sectes, Weber a insisté sur le caractère de "soumission volontaire" du mécanisme en question ainsi que [sur] le rôle de l'intérêt personnel (à s'affirmer) devant les pairs. Durkheim quant à lui, contraste la discipline religieuse avec son caractère mystique, imposé de l'extérieur à la raison, et la discipline scolaire avec sa morale

22 *Id.*, « L'éducation, sa nature et son rôle », *Éducation et sociologie* [1922], Paris, Puf, 2022.

23 *Id.*, *L'Évolution pédagogique en France* [1938], *op. cit.*, p. 299.

désirée et désirable en connaissance de cause parce qu'il s'agit de promouvoir la liberté de l'individu agissant dans le collectif, tout en soulignant lui aussi que ce mécanisme repos[e] sur un ressort individuel, "l'amour propre" qui est un proche parent de l'intérêt »²⁴. Mais qu'a à voir cet *ethos* qu'inculquent les jésuites avec celui que décrivait Weber, *i.e.* avec l'inculcation d'une conduite de vie méthodique et rationnelle qui joue, notamment, dans la sphère économique ? À l'évidence, les questions que soulève Émile Durkheim débordent celles, beaucoup plus spécifiques, de Max Weber. Mais Philippe Steiner montre que les capacités instituées par ces mécanismes scolaires, si elles ne sont pas *spécifiquement* pensées comme devant agir dans la seule sphère économique, y sont *aussi* à l'œuvre. Le rapprochement qu'il suggère entre les mécanismes d'inculcation décrits par Max Weber et par Émile Durkheim montre par ailleurs que la question de la fabrique de l'*homo œconomicus* ne s'épuise pas dans le seul chantier comparatif wébérien. D'autres mécanismes sont sans doute à l'œuvre, qui expliquent comment ces capacités d'action singulières dont fait preuve l'*homo œconomicus* doivent en permanence être inculquées aux (futurs) acteurs économiques pour que l'*ethos* dont Max Weber a retracé la genèse ne devienne pas lettre morte.

CONCLUSION

Dans le cinquième volume de ses *Hermès*, Michel Serres rapproche sa tentative de lier l'une à l'autre science de la nature et science de la culture de la découverte du passage du Nord-Ouest dans le Grand Nord canadien²⁵. La route qui permet de circuler de l'Atlantique au Pacifique en passant par l'Arctique n'est jamais arrêtée : elle se redéfinit en permanence dans un chapelet labyrinthique de golfes et de bassins, entre des îles tantôt séparées par des chenaux que libère la fonte des glaces, tantôt réunies par des isthmes provisoires. Le chemin qui permet de circuler des sciences de la nature aux sciences de la culture est à l'image de cette route : jamais identifié de manière définitive, toujours à conquérir.

La route qui mène de Max Weber à Émile Durkheim peut, à certains égards, se décrire comme un autre passage du Nord-Ouest. Selon que l'on tente d'articuler leurs épistémologies, leurs objets, leurs méthodes, elle empruntera des chemins différents – sans doute liés les uns aux autres par des formes d'apparement, mais point exactement confondus. La quête d'une circulation entre les deux espaces mis au jour par les deux pères fondateurs de la discipline s'impose dans les deux sens, comme le montrent les contributions de Philippe Steiner à ces discussions qui, on le comprend, ne sont pas sur le point de se clore : théoriquement et

²⁴ Philippe Steiner, *L'École durkheimienne et l'économie...*, *op. cit.*, p. 308.

²⁵ Michel Serres, *Le Passage de Nord-Ouest. Hermès V*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.

méthodologiquement, c'est Max Weber qui vient au secours d'Émile Durkheim, en ce qu'il permet de préciser les chaînes causales que ce dernier met au jour ; empiriquement, c'est Émile Durkheim que l'on peut mobiliser pour épauler Max Weber dans son enquête sur la socio-genèse de l'homme capitaliste. Sur ces chemins, les écueils demeurent – tapis sous les eaux ou dressés face à l'étrave. On peut dès lors renoncer à y circuler – ou, comme le propose Philippe Steiner, s'attacher à les baliser.

« DÉMONTRER, C'EST MONTRER ».
FRANÇOIS QUESNAY CONTRE « L'APOSTASIE DE L'ÉVIDENCE »

Gilbert Faccarello
Université Paris-Panthéon-Assas

François Quesnay (1694-1774) – ou tout au moins son nom – est bien connu des économistes. Il est l'un des fondateurs, au XVIII^e siècle, d'une « science nouvelle » : l'économie politique, et d'un courant de pensée qui fit grand bruit à l'époque et qui est resté dans les annales sous le nom de « physiocratie » – un terme inventé par son disciple Pierre-Samuel Dupont de Nemours pour les recueils de textes de François Quesnay qu'il publia en 1767-1768 : *Physiocratie ou Constitution naturelle du gouvernement le plus avantageux au genre humain*. Mais François Quesnay, avant d'être un « philosophe économiste », fut d'abord chirurgien, puis médecin et, dans ses précédentes activités, eut à son actif des publications remarquées. À la fin de sa vie, cependant, une fois passé l'épisode physiocratique, il eut aussi des ambitions autres, liées aux mathématiques.

QUESNAY « GÉOMÈTRE » ?

En 1773 parut son dernier écrit, un ouvrage intitulé *Recherches philosophiques sur l'évidence des vérités géométriques, avec un projet de nouveaux éléments de géométrie*, dans lequel il se faisait fort d'apporter enfin des solutions à deux célèbres problèmes, non résolus depuis l'Antiquité : la quadrature du cercle et la trisection de l'angle. Rien de moins. Le livre déconcerta et fut regardé avec surprise et commisération, en particulier par les « géomètres » – mais aussi par ses disciples et par Anne-Robert-Jacques Turgot. Dans son « Éloge de M. Quesnay », publié en 1778 dans le volume de l'*Histoire de l'Académie royale des sciences* pour l'année 1774, le secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, Jean-Paul Grandjean de Fouchy, déplore cette publication. François Quesnay « oubliait son âge » :

La vigueur de ses organes ne répondait plus à l'activité de son âme, & sa tête n'étoit plus en état de soutenir, comme autrefois, un travail long & pénible sur des matières abstraites ; il s'égara & crut avoir résolu le fameux problème de la Quadrature du

cercle ; ses amis firent ce qu'ils purent pour l'empêcher de publier cette prétendue découverte ; il fut toujours inflexible, & la fit imprimer : nous ne pouvons nous dispenser d'avouer que ce fut une faute¹.

Le coup de grâce fut porté par le membre le plus célèbre de l'Académie, Jean Le Rond d'Alembert, qui publia lui aussi un « Éloge de M. Quesnay », le 15 novembre de la même année, dans le *Mercur de France*. L'« Éloge » reprend des éléments de celui de Jean-Paul Grandjean de Fouchy, mais ajoute une note ironique qui ne fit pas peu pour décider du sort de l'ouvrage :

Son âge qui excusait tout, & sa juste réputation, que les erreurs de sa vieillesse ne pouvoient ternir, empêchèrent que ses *lucubrations* géométriques ne fissent tort à ses autres ouvrages. Il ne faut pas, disoit à cette occasion un mathématicien trop caustique, *qu'un Chef de Secte se mêle d'écrire sur la Géométrie quand il ne la sait pas ; car cette maudite science est la mesure de la justesse de l'esprit ; & qui déraisonne en Mathématique, où un bon esprit ne déraisonne jamais, est plus que suspect de ne pas raisonner parfaitement sur le reste, où il est plus facile de s'égarer*. Il eût été trop dur & trop injuste de faire une application sévère de cet apophthème à un vieillard illustré & consumé par ses veilles. Aussi ne la fit-on pas².

96

Les *Recherches philosophiques sur l'évidence des vérités géométriques* furent donc délaissées par des générations de chercheurs. Philippe Steiner, cependant, notait l'intérêt que l'ouvrage pouvait présenter pour l'étude de la démarche de l'auteur³. Et, en effet, il me semble que cet intérêt est double. En dehors des questions de la quadrature du cercle et de la trisection de l'angle, l'ouvrage est tout d'abord un témoin significatif de l'incompréhension, voire de l'hostilité, que l'évolution des mathématiques au XVIII^e siècle suscita chez certains penseurs, mathématiciens comme philosophes. Ensuite, il permet de comprendre pourquoi François Quesnay, dans ses écrits économiques, se cantonna à de simples calculs (même si ceux-ci prirent une valeur théorique), à des schémas et à des tableaux (comme les différentes versions du *Tableau économique* et de la *Formule arithmétique du*

1 Jean-Paul Granjean de Fouchy, « Éloge de M. Quesnay », *Histoire de l'Académie royale des sciences pour l'année 1774*, première partie, *Histoire*, Paris, Imprimerie royale, 1778, p. 135.

2 Jean Le Rond d'Alembert, « Éloge de M. Quesnay », *Mercur de France*, 15 novembre 1778, p. 155-156.

3 « Quesnay n'accorde [...] pas aux calculs une validité sans limite ; son ouvrage mathématique, aussi décrié soit-il, contient de précieuses indications sur ce point. À la différence de Malebranche [...] qui collabore étroitement au livre classique de L'Hospital sur le calcul différentiel et qui, en 1712, fait une place à ce genre de mathématique dans son ouvrage sur la méthode, Quesnay rejette en bloc cette "mathématique des imperceptibles" » (Philippe Steiner, *La « science nouvelle » de l'économie politique*, Paris, Puf, coll. « Philosophies », 1998, p. 20-21).

Tableau économique) : l'usage des mathématiques, qui commençait à se développer dans les « sciences morales⁴ », lui fut consciemment étranger – les tentatives de mise en équations de certains schémas queynaisiens furent bien ultérieures.

UN BOULEVERSEMENT INTELLECTUEL : L'ÉMERGENCE DU CALCUL INFINITÉSIMAL

Pour comprendre l'attitude de François Quesnay vis-à-vis des mathématiques, il est nécessaire de se pencher sur l'évolution de la discipline à partir de la fin du XVII^e siècle et sur le vocabulaire utilisé au XVIII^e pour désigner ses principales composantes. Les *Recherches philosophiques*, avec ses expressions *a priori* énigmatiques comme « Géométrie sublime », « calculs sublimes » ou « Géométrie métaphysique », demeurerait autrement peu compréhensibles.

La grande nouveauté, qui allait révolutionner les mathématiques et donner un élan considérable, non seulement à la physique et à l'astronomie, mais aussi au calcul des probabilités, est l'invention du calcul infinitésimal par Gottfried Wilhelm Leibniz et Isaac Newton. Cette partie des mathématiques fut un véritable bouleversement philosophique qui ne fut pas admis d'emblée, ce que l'on a oublié de nos jours, habitués que nous sommes à manier ses concepts depuis nos années de collège ou de lycée. L'apparition du calcul différentiel et intégral provoqua un changement décisif d'approche : la vieille géométrie euclidienne fut reléguée au second plan au profit de l'algèbre et de l'analyse et de leurs nombreux domaines d'application. Malgré cela, les mots « géométrie » et « géomètre » continuèrent à désigner les mathématiques et les mathématiciens en général. Un géomètre, précise Jean Le Rond d'Alembert, est « une personne versée dans la Géométrie ; mais on applique en général ce nom à tout mathématicien [...]. Ainsi on dit de Newton qu'il étoit grand *géometre*, pour dire qu'il étoit grand mathématicien⁵ ».

Le calcul infinitésimal fut développé, en particulier, par Jakob et Johann Bernoulli, proches de Gottfried Wilhelm Leibniz, et c'est un élève de Johann, Guillaume-François-Antoine de L'Hospital, qui fit paraître en français⁶ le premier

4 Gilbert Faccarello, « The Spirit of Geometry. Quantification and Formalisation », dans Gilbert Faccarello et Claire Silvant (dir.), *A History of Economic Thought in France*, vol. 1, *Political Economy in the Age of Enlightenment*, London/New York, Routledge, 2023, p. 172-238.

5 Jean Le Rond d'Alembert, « Géomètre », dans Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert (dir.), *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, Paris, Briasson, David l'aîné, Le Breton et Durand, vol. VII, 1757, p. 627.

6 Au XVIII^e siècle, beaucoup d'écrits scientifiques étaient encore publiés en latin – la *lingua franca* de l'époque. Le traité de calcul infinitésimal de Leonhard Euler est encore publié dans cette langue : Leonhard Euler, *Introductio in Analysin Infinitorum*, Lausanne, Marc-Michel Bousquet, 1748.

traité sur la question⁷. Les principaux mathématiciens du siècle, comme Leonhard Euler et Jean Le Rond d'Alembert, continuèrent leur œuvre. Mais ces innovations ne furent pas acceptées aisément : qu'est-ce qu'une quantité ou une différence « évanouissante », par exemple ? Le concept de dérivée, même première, et encore plus celui des dérivées d'ordre supérieur, rencontraient une incompréhension certaine. Du côté des « géomètres », cependant, la bataille fut assez rapidement, sinon facilement, gagnée. Mais il n'en fut pas de même du côté des philosophes. En 1734, une célèbre controverse fut provoquée par le philosophe et évêque anglican George Berkeley, qui publia *The Analyst, or A Discourse Addressed to an Infidel Mathematician*, dans lequel, poursuivant sa lutte contre la science moderne et en faveur de la religion, il critique Isaac Newton et Gottfried Wilhelm Leibniz, en déclarant, *inter alia*, que le concept de grandeur infiniment petite est incompréhensible. La controverse était connue sur le continent, et on en trouve encore un écho en 1766 dans *l'Histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences exactes, et dans les arts qui en dépendent*, d'Alexandre Savérien, où George Berkeley, dont le nom n'est pas cité, est désigné par « un homme de mauvaise humeur⁸ ». Comme nous le verrons, François Quesnay se situa dans le camp des critiques : il fut un critique attardé, dans un univers scientifique qui suscitait son incompréhension.

Le vocabulaire couramment employé à l'époque, enfin, doit être remarqué : les expressions utilisées par François Quesnay paraîtront moins curieuses. La « géométrie *sublime* ou transcendante est le nom qu'on donne particulièrement à la géométrie infinitésimale, ou des infiniment petits » écrit d'Alembert dans *l'Encyclopédie*⁹.

On peut appeler l'Algebre *géométrie symbolique*, à cause des symboles dont l'Algebre se sert dans la solution des problèmes ; cependant le nom de *géométrie métaphysique* qu'on a donnée à l'Algebre [...] paroît lui être du-moins aussi convenable ; parce que le propre de la Métaphysique est de généraliser les idées, & que non seulement l'Algebre exprime les objets de la *Géométrie* par des caracteres généraux, mais qu'elle peut faciliter l'application de la *Géométrie* à d'autres objets¹⁰.

7 Guillaume-François-Antoine de L'Hospital, *Analyse des infiniment petits pour l'intelligence des lignes courbes*, Paris, Imprimerie royale, 1696.

8 Alexandre Savérien, *Histoire des progrès de l'esprit humain dans les sciences exactes, et dans les arts qui en dépendent*, Paris, Lacombe, 1766, p. 115.

9 Jean Le Rond d'Alembert, « Sublime », dans *Encyclopédie, op. cit.*, vol. xv, Neuchâtel, Samuel Faulche, 1765, p. 565-566.

10 Jean Le Rond d'Alembert, « Géomètre », art. cité, p. 637.

L'ÉVIDENCE ET LES SENSATIONS

Pourquoi François Quesnay fut-il hostile, non seulement aux nouvelles mathématiques, mais même à l'utilisation d'une algèbre très simple n'impliquant aucun calcul différentiel ? Pourquoi préféra-t-il l'arithmétique et la vieille géométrie ? Il est certain qu'il pensait pouvoir mieux convaincre ses contemporains de la justesse de ses idées à l'aide de tableaux et de schémas : il s'adressait aux gouvernants et à l'opinion publique naissante. Mais cette attitude lui était aussi et surtout dictée par une position philosophique très nette quant à la nature de la « géométrie » et sa récente évolution. En deux mots, il était exclusivement favorable à la vieille géométrie euclidienne, la « géométrie démonstrative », et hostile à la nouvelle « géométrie métaphysique ». C'est cette opinion qui s'exprime dans les *Recherches philosophiques sur l'évidence des vérités géométriques*. « J'adopte en tout la Géométrie démonstrative d'Euclide », déclare l'auteur, « & celle de M. Clairaut en tant que démonstrative » – une manière de dire que, s'il acceptait les *Éléments de géométrie* (1741) de Alexis Claude Clairaut, il refusait en revanche ses *Éléments d'algèbre* (1746).

On parle, dans les questions que l'on me fait, de ma Géométrie, comme si j'avois une autre Géométrie démonstrative que celle d'Euclide. Je déclare que je n'en ai point d'autre, même dans la solution des problèmes, qu'Euclide a peut-être cru impossible¹¹.

Cette position, en 1773, ne doit pas surprendre. Elle trouve son origine dans l'entrée « Évidence » que François Quesnay publia en 1756 dans le vol. VI de l'*Encyclopédie*, qui pose les fondements de son épistémologie : une étroite interprétation de la philosophie sensualiste. L'« évidence » est pour lui l'une des deux bases de la certitude – l'autre étant la foi – et la fondation de toute connaissance. Elle est définie comme « une certitude si claire & si manifeste par elle-même, que l'esprit ne peut s'y refuser¹² », et repose sur les sensations :

L'évidence résulte nécessairement de l'observation intime de nos propres sensations [...]. Ainsi j'entends par *évidence*, une certitude à laquelle il nous est aussi impossible de nous refuser, qu'il nous est impossible d'ignorer nos sensations actuelles¹³.

11 François Quesnay, *Recherches philosophiques sur l'évidence des vérités géométriques, avec un projet de nouveaux éléments de géométrie*, Amsterdam/Paris, Knapen/Delaguet, 1773, p. XI.

12 François Quesnay, « Évidence », dans Denis Diderot et Jean Le Rond d'Alembert (dir.), *Encyclopédie*, op. cit., vol. VI, 1756, p. 146.

13 *Ibid.*

Mais nos sensations engendrent deux types de vérités : les « vérités réelles » et les « vérités purement spéculatives ou idéales ». Les premières sont « celles qui consistent dans les rapports exacts & évidens, qu'ont les objets réels avec les sensations qu'ils procurent » – celles donc qui sont engendrées par des objets réels. Les secondes, au contraire, « sont celles qui ne consistent que dans les rapports que les sensations ont entre elles », indépendamment des objets réels : ce sont par exemple « les vérités métaphysiques, géométriques, logiques, conjecturales, qu'on déduit d'idées factices, ou d'idées abstraites générales. Les rêves, le délire, la folie produisent aussi des vérités idéales¹⁴ ». La certitude de nos connaissances ne prend naissance que dans les « vérités réelles » : les vérités idéales ou spéculatives, en effet, sont trompeuses et incertaines.

En effet il est évident que ces idées factices n'ont aucun rapport avec les objets, tels qu'on les a aperçus par l'usage des sens : ainsi les vérités qu'elles présentent ne peuvent nous instruire de la réalité & des propriétés des objets, ni des propriétés & des fonctions de l'être sensitif, qu'autant que nous saisissons des rapports réels & exacts entre les objets mêmes & nos sensations, & entre nos sensations & notre être sensitif. La certitude de nos connaissances naturelles ne consiste donc que dans l'évidence des vérités réelles¹⁵.

100

UN COMBAT D'ARRIÈRE-GARDE

C'est sur ces bases que François Quesnay s'oppose à l'algèbre et à « la Géométrie des imperceptibles¹⁶ » – le calcul infinitésimal – parce qu'elles ne sont que des vérités idéales ou spéculatives. La géométrie métaphysique, précise-t-il, perd tout contact avec la réalité et ne peut donc nous aider à la comprendre, quand elle ne crée pas tout simplement de la confusion. Elle ne traite que d'abstractions qui ne correspondent à aucune grandeur réelle que nos sens peuvent saisir et mesurer car « ces abstractions excluent tout objet mesurable¹⁷ ». Et, pour mesurer des objets réels, l'arithmétique est suffisante : François Quesnay se réfère ici à la pratique de la physique (dont il semble d'ailleurs avoir une conception dépassée depuis longtemps) et des physiciens :

Je dis des physiciens, parce qu'ils peuvent *mesurer* indépendamment des *calculs sublimes*, & que leur Science exige qu'ils jugent démonstrativement des rapports

14 *Ibid.*, p. 151.

15 *Ibid.*

16 François Quesnay, *Recherches philosophiques sur l'évidence des vérités géométriques*, *op. cit.*, p. v.

17 *Ibid.*, p. 32.

des grandeurs bornées, sans sortir des limites du *cognoscibile*, ce qui ne demande, pour compter, que l'usage de l'Arithmétique ordinaire¹⁸.

La géométrie sublime, le calcul des imperceptibles dépassent donc les limites données par la nature, ne peuvent engendrer aucune connaissance certaine, ajoutent des erreurs à notre ignorance¹⁹ et ne sont qu'un « badinage d'esprit²⁰ ». « Si on passe au-delà du témoignage des sens, on sort de la sphère de l'évidence » et donc de la connaissance.

Les sens, dit-on, sont trompeurs : oui ; mais ce sont les sens eux-mêmes qui nous détrompent, & il n'y a qu'eux qui puissent nous détromper : il n'y a qu'eux aussi qui nous assurent de l'exactitude des démonstrations géométriques, ou qui nous découvrent les erreurs qui doivent les faire rejeter²¹.

La vraie géométrie, c'est « la Science des grandeurs visibles » et elle ne doit s'occuper que d'elles : « démontrer, c'est montrer²² ». Il n'y a pas d'autre évidence géométrique que celle qui compare des « grandeurs bornées » à d'autres grandeurs bornées. En manipulant des abstractions, la géométrie métaphysique attaque « la certitude de toutes les connaissances physiques sur lesquelles les hommes règlent leur conduite & leurs actions pour leur sûreté & leur conservation » : c'est agir comme ces sophistes qui « ont nié par des raisonnements abstraits l'existence des corps, du mouvement, etc.²³ ». Cela conduit à « l'apostasie de l'évidence même des réalités, qui est le dernier excès de l'égarement de l'intelligence humaine²⁴ ».

En dehors du possible aspect stratégique adopté par François Quesnay pour la diffusion de ses idées et favoriser leurs incidences politiques²⁵, les (trop) brefs développements qui précèdent font donc mieux comprendre l'exclusivité donnée par lui aux calculs arithmétiques, aux tableaux et notamment aux représentations visuelles de la création et de la circulation de la richesse sous la forme des

18 *Ibid.*, p. iv-v.

19 *Ibid.*, p. ii.

20 *Ibid.*, p. 26.

21 *Ibid.*, p. v-vi.

22 *Ibid.*, p. v.

23 *Ibid.*, p. 24-25.

24 *Ibid.*, p. 64.

25 Le *Tableau économique* fut cependant largement incompris. Il est, par exemple, qualifié de « Tableau hiéroglyphique » par Jean-Joseph-Louis Graslin, de tableau « qui ne représente rien de réel, & n'est, si on me permet cette expression, qu'un tableau de fantaisie » : voir Jean-Joseph-Louis Graslin, *Essai analytique sur la richesse et sur l'impôt, où l'on réfute la nouvelle doctrine économique, qui a fourni à la Société Royale d'Agriculture de Limoges les principes d'un Programme qu'elle a publié sur l'effet des Impôts indirects*, Londres, 1767, p. 158, puis p. 224.

différentes versions du *Tableau économique*²⁶. Mais François Quesnay menait là un combat d'arrière-garde dont l'issue était décidée depuis longtemps – même si, probablement, le calcul différentiel et intégral, qui a fini par caractériser l'algèbre en général, restait encore une chose difficile à comprendre dans les milieux non scientifiques. On peut en voir un écho dans le « Discours sur les sciences mathématiques » que Condorcet prononça au Lycée en 1786, où il défend encore l'algèbre contre ses éventuels détracteurs. Les mathématiques, dit-il, ôtent certes toute propriété individuelle aux objets qu'elles considèrent et opèrent sur des signes apparemment arbitraires, mais c'est là une étape nécessaire d'abstraction.

Les vérités certaines trouvées par cette méthode paraissent au premier coup d'œil n'être que des vérités intellectuelles abstraites [...]. On serait encore plus tenté de croire qu'elles n'appartiennent point à la nature physique. Mais ce serait une erreur, car elles sont des vérités réelles lorsque le phénomène auquel vous les avez appliquées existe dans l'univers tel que vous l'avez supposé ; et si votre hypothèse n'est pas d'une exactitude rigoureuse, les mêmes méthodes vous feront encore connaître jusqu'à quel point le résultat de vos calculs peut s'écarter de la nature, entre quelles limites la vérité réelle est resserrée, et quel est le degré de probabilité qu'elle soit ou ne soit pas entre des limites plus rapprochées²⁷.

26 Sur les représentations visuelles utilisées par François Quesnay, voir par exemple : Loïc Charles et Christine Théré, « The Visual History of the *Tableau économique* », *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 10, n° 4, 2003, p. 527-550.

27 Marie-Jean-Antoine-Nicolas de Caritat de Condorcet, « Discours sur les sciences mathématiques, prononcé au Lycée, le 15 février 1786 », dans Arthur Condorcet O'Connor et François Arago (dir.), *Œuvres de Condorcet*, Paris, Firmin Didot, vol. 1, 1847, p. 469-470.

ÉGOÏSME, ALTRUISME ET JUSTICE

Pierre Demeulenaere

Sorbonne Université, Gemass (UMR 8598)

Philippe Steiner a développé une œuvre centrée autour de trois dimensions : l'histoire de la pensée des sciences sociales, en particulier la sociologie et l'économie ; la mise en évidence de l'importance de la théorisation sociologique globale, à travers cette histoire, pour interpréter des phénomènes sociaux particuliers comme les dons ; et la question de la normativité pour montrer l'intégration de la vie économique à l'ensemble social plus large et à ses règles, ce qui est l'apport de la sociologie classique¹. Son ouvrage *Donner... Une histoire de l'altruisme*² témoigne ainsi de cette triple ambition. Il permet de suivre l'évolution de la théorisation de la notion d'altruisme, introduite par Auguste Comte, et son association ultérieure à la question du don.

Le propos de ce chapitre est, en complément des travaux de Philippe Steiner, d'analyser sommairement l'introduction de la notion d'altruisme, issue de la sociologie, dans le domaine de la science économique. L'analyse économique (qui évidemment n'est pas unifiée à cet égard) intègre communément aujourd'hui la notion d'altruisme à l'étude des comportements économiques. Cela se fait aussi bien au niveau des analyses théoriques que des études empiriques, notamment celles issues des expérimentations faites sur la répartition des gains dans le cadre de « jeux », ceux de l'ultimatum, du dictateur, etc.³ Dans ceux-ci, une personne a le choix, sous certaines conditions organisées par l'expérimentation, entre essayer de garder le maximum d'argent pour elle, ou au contraire partager une partie de cette somme, de manière plus ou moins importante, avec le ou la partenaire du jeu. Or, il apparaît fréquemment que les personnes choisissent de ne pas garder l'ensemble

1 Mark Granovetter, par exemple, insiste sur le rôle central des normes pour la compréhension de la vie économique. Voir Mark S. Granovetter, *Society and Economy: Framework and Principles*, Cambridge, The Belknap Press of Harvard University Press, 2017.

2 Philippe Steiner, *Donner... Une histoire de l'altruisme*, Paris, Puf, 2016.

3 Les résultats de ces jeux sont par exemple décrits dans Jon Elster, *Le Désintéressement. Traité critique de l'homme économique*, Paris, Le Seuil, 2009, t. 1.

des gains pour elles, mais qu'elles proposent un partage plus ou moins égalitaire. Cette attitude donne lieu à des analyses en termes d'« altruisme ».

Dans nombre de travaux, la notion d'altruisme apparue avec Auguste Comte a tendanciellement succédé à celle de justice, à laquelle se référaient Adam Smith et, après lui, Léon Walras. Elle tend désormais à être considérée de manière relativement interchangeable avec celle-ci. L'introduction de l'altruisme correspond au fait, mis en évidence empiriquement, que les acteurs ne se consacrent pas exclusivement à la satisfaction de leurs intérêts « égoïstes ». La notion d'« altruisme » correspond donc à la prise en compte des intérêts des autres dans le cadre de « préférences sociales » : cette notion renvoie à toutes les attitudes où les personnes respectent des normes qui peuvent entrer en conflit avec la seule poursuite de leur intérêt individuel.

104

Je procéderai en quatre étapes. Je reviendrai d'abord sur la conceptualisation de l'altruisme et soulignerai en particulier que celui-ci est dépendant de normes sociales qui évaluent plus ou moins favorablement certaines attitudes altruistes. Je reviendrai ensuite sur un aspect d'histoire de l'analyse économique, contrastant des auteurs classiques comme Adam Smith ou Léon Walras, d'un côté, qui insistent sur l'existence de normes de justice encadrant des comportements égoïstes limités, et Vilfredo Pareto, d'un autre côté, qui décrit un conflit latent entre tendances psychologiques opposées, soit égoïstes soit altruistes. Cela conduit à la théorisation contemporaine des comportements altruistes en économie, révélée par des études expérimentales. Celles-ci mettent aussi en évidence des attitudes variées, mais également la variation culturelle des normes d'altruisme, et la nécessité donc, pour la sociologie, d'essayer d'expliquer cette variation. Enfin, je terminerai en évoquant le fait que le « social » ne se confond avec l'altruisme, mais qu'il relève de cette variation de normes impliquant la question de la justice comme celle de l'altruisme, aussi bien que celle de l'égoïsme.

LA THÉORISATION DE L'ALTRUISME

L'égoïsme correspond à une prééminence de ses propres préférences face à la possibilité d'une prépondérance des préférences des autres, lorsque celles-ci entrent potentiellement en conflit. Il y a donc un aspect formel dans ce conflit, puisque le contenu des préférences importe peu sur le fond : Vilfredo Pareto évoque par exemple le conflit entre différentes préférences religieuses, où chacun voudrait que ses options prévalent face à celles des autres. Le conflit est certes fréquemment associé à une dispute autour d'une quantité homogène, telle que ce qu'une partie a en plus, l'autre l'a en moins. C'est le cas précisément dans les jeux expérimentaux où il y a une somme d'argent à partager entre les protagonistes qui peut quelquefois être augmentée ou perdue en fonction des attitudes des donateurs et des receveurs.

Mais souvent, dans la vie sociale, le conflit ne porte pas sur une somme homogène à partager. Entrent en jeu, comme on l'a dit, les préférences des différentes personnes, qui peuvent reposer sur des normes antagonistes. À la limite, les destinataires d'un altruisme proclamé peuvent souhaiter s'y soustraire si cet altruisme se fait au nom de normes ou de représentations qu'ils rejettent. Ainsi les personnes qui veulent proposer des thérapies aux personnes homosexuelles se considèrent comme pleines de bons sentiments altruistes à leur égard.

Dès lors, si l'altruisme consiste à satisfaire les préférences exprimées par les autres, celles-ci peuvent souvent elles-mêmes être évaluées au regard de normes spécifiques : nous ne souhaitons pas ainsi faire de dons à des associations racistes, même si, de fait, fréquemment, les personnes vont vouloir soutenir de manière « altruiste » des groupes qui ont par ailleurs des attitudes égoïstes et discriminantes vis-à-vis d'autres groupes. Enfin, il est intéressant de noter que souvent ce sont les normes sociales collectives, d'attachement à un groupe par exemple, qui ont pour effet d'éloigner les personnes d'une attitude de bienveillance à l'égard des autres parce qu'ils sont membres d'autres groupes, comme dans le cas des personnes migrantes. Max Weber avait ainsi théorisé l'importance du contraste entre éthique à usage interne et éthique à usage externe dans les sociétés traditionnelles. Il s'agit donc ici de mettre en évidence que l'altruisme n'est généralement pas considéré comme une valeur « pure », mais qu'il est lui-même soumis à d'autres considérations, en fonction des actions prises en compte. Le cas simple où il y a une somme d'argent à partager entre plusieurs personnes n'épuise donc pas la problématique plus générale de l'altruisme. Il est néanmoins instructif, car il permet de repérer clairement des comportements non conformes à ce qui serait attendu d'une attitude de *homo œconomicus* strict.

Dans un effort pour formaliser la notion de « préférence sociale », Samuel Bowles, économiste qui cherche à théoriser une « économie morale » par-delà les modèles simples de *homo œconomicus*, intègre à cette notion le souci de prendre en compte l'ensemble des externalités négatives potentielles induites par une action sur la situation des autres personnes :

Deliberately taking account of the effects of one's action on others is what it means to have other-regarding preferences. Variations on the golden rule⁴ and other ethical precepts are one way to pursue this objective⁵.

4 La règle d'or, qui consiste à ne pas faire aux autres ce qu'on ne voudrait pas qu'on nous fasse, est ainsi rangée par Samuel Bowles dans la catégorie des « préférences sociales » ayant un impact sur les autres. Il s'agit de prendre en considération l'impact négatif de nos actions sur les autres et d'adopter des règles qui le limitent.

5 Samuel Bowles, *The Moral Economy. Why Good Incentives Are No Substitute for Good Citizens*, New Haven, Yale University Press, 2016, p. 25.

Si l'on associe la question de l'altruisme et des préférences sociales à celle des externalités potentielles, on voit que les conséquences pratiques sont considérables, dans la mesure où la plupart des actions humaines sont susceptibles d'avoir un impact possiblement négatif sur les autres personnes, déjà nées ou même à naître. Dès lors, une action altruiste est relativement indéterminée eu égard à l'immensité des possibilités qui sont susceptibles d'être prises en considération pour déterminer ses bénéfiques. Or, précisément, les normes sociales reviennent à sélectionner certaines règles sur ces conséquences plutôt que d'autres.

LA TENDANCE AU REMPLACEMENT, EN ÉCONOMIE, DE L'IDÉE DE JUSTICE PAR CELLE D'ALTRUISME ET LE STATUT « PSYCHOLOGIQUE » DE CETTE DERNIÈRE

106 Il y a deux positions classiques dans la constitution de l'analyse économique quant au traitement de l'égoïsme. La première, celle d'Adam Smith, subordonne la mise en évidence de l'égoïsme à l'existence de sentiments de justice. La seconde, développée par Vilfredo Pareto, met en concurrence des sentiments opposés d'égoïsme et d'altruisme.

Adam Smith opposait certains des intérêts égoïstes aux sentiments moraux qui les encadrent. Il y a donc à la fois une justice et une possibilité hiérarchique d'encadrer des intérêts égoïstes légitimes par rapport à ceux qui ne le seraient pas. La justice implique de limiter certains intérêts égoïstes, consistant en particulier à tricher ou à opprimer autrui⁶. En revanche, elle permet le développement d'attitudes égoïstes limitées (par exemple la recherche de la richesse) lorsqu'elles sont compatibles avec l'idée de justice générale. L'idée exprimée par Adam Smith aussi bien dans la *Théorie des sentiments moraux* que dans *La Richesse des nations* est que les personnes peuvent poursuivre leurs intérêts égoïstes dans le cadre de normes générales de réciprocité et de justice.

Il convient d'ajouter à cela qu'Adam Smith pensait que le marché conduisait à une répartition égalitaire des ressources entre les différents participants. Il y a là un égalitarisme, à la fois d'un point de vue normatif⁷ et du point de vue d'une analyse

6 Adam Smith, *Théorie des sentiments moraux* [1759], Paris, Puf, 1999 ; et *id.*, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* [1776], trad. Germain Garnier, Paris, Flammarion, 1991.

7 Par exemple : « On peut alors espérer que par les institutions civiles, le plus pauvre obtiendra réparation des injustices des riches et des puissants et que, malgré les irrégularités qui subsisteront dans certains cas – ce qu'on ne peut totalement empêcher – on pourra être certain qu'on préviendra ainsi des maux bien plus graves. » *Id.*, *Leçons sur la Jurisprudence* [1762-1764], Dalloz, 2009, p. 14.

positive des conséquences de l'évolution des échanges⁸. Si les gens sont dans une situation d'égalité réelle, les dons sont moins nécessaires que dans une situation d'inégalité, car souvent ils visent à rétablir une certaine égalité. Ainsi, Emmanuel Kant avait-il lié les dons à une situation d'inégalité jugée intrinsèquement injuste⁹. Les dons, si leur but est de rétablir l'égalité, disparaissent donc dans une situation d'égalité, laquelle réduit leur pertinence, même s'il peut y avoir des échanges réciproques symétriques.

Se pose ainsi la question de la relation entre égoïsme, altruisme et *justice*, cette dernière notion posant notamment la question de l'égalité entre les personnes. Dans quelle mesure une inégalité est-elle acceptable ou non ? Les dons visent-ils à rapprocher d'une égalité jugée souhaitable ou au contraire à s'en éloigner (puisque des dons intergénérationnels peuvent favoriser certaines personnes et pas d'autres, favoriser certaines personnes au détriment d'autres, et donc éventuellement augmenter les inégalités) ? À cet égard, la théorisation d'Adam Smith est une théorie égalitariste des droits, mais aussi des conséquences pratiques des échanges respectant ces droits (elle est évidemment contredite d'un point de vue positif sociologique et économique)¹⁰.

La position d'Adam Smith est aussi, fondamentalement, celle endossée par Léon Walras qui se réfère également à des normes de justice encadrant des intérêts égoïstes, limités dès lors dans leurs possibilités légitimes, et parvenant en revanche, non à une situation égalitaire¹¹, mais à une situation que l'on peut caractériser, avant la lettre, comme étant « méritocratique ».

Par contraste donc avec cela, Vilfredo Pareto considère de son côté qu'il y a une sorte de conflit psychologique permanent dans le comportement des personnes entre des tendances à l'« égoïsme » et des tendances à l'« altruisme ». Il ne fait pas intervenir une notion spécifique de « justice » qui organiserait ces tendances, même si cette notion est en réalité présente à l'horizon de son argumentation¹².

8 « Chacun des divers emplois du travail et du capital, dans un même canton, doit nécessairement offrir une balance d'avantages et de désavantages qui établisse ou qui tende continuellement à établir une parfaite égalité entre tous ces emplois. » *Id.*, *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations*, op. cit., p. 173.

9 Emmanuel Kant, *Leçons d'éthique* [1775-1780], Paris, Le Livre de poche, 1997, p. 332.

10 Les travaux contemporains de Thomas Piketty s'inscrivent dans cette lignée de référence à des principes de justice (empruntés à la théorisation de John Rawls) impliquant la question de l'égalité. Thomas Piketty ne renvoie jamais à ces résultats d'expériences qui sont si présents dans la littérature économique contemporaine et il adopte plutôt un point de vue normatif inspiré par des idéaux d'égalité.

11 Léon Walras, « Théorie de la propriété », *Études d'économie sociale* [1896], Paris, Economica, 1990, p. 177-206.

12 Pierre Demeulenaere, « La critique par Pareto du socialisme : analyse scientifique ou engagement normatif ? », *L'Année sociologique*, vol. 74, n°1, 2023, p. 81-111.

À cela vont s'ajouter deux dimensions supplémentaires (précédemment élaborées par John Stuart Mill) :

- la caractérisation de l'altruisme et de l'égoïsme comme dispositions « psychologiques » (dépendant de sentiments variables) entrant en conflit, indépendamment d'une validité normative quelconque associée à ces dispositions concurrentes. Autrement dit il n'y a pas d'opposition entre un égoïsme qui serait *présocial* et un altruisme qui serait *social* : au contraire il y a des formes égoïstes et altruistes qui ont un caractère psychologique et toutes deux ont des conséquences et des formes sociales variables.
- la possibilité de la séparation et de la modélisation des attitudes égoïstes d'un côté (associées à l'idée d'*homo œconomicus*), laissant de côté les attitudes altruistes, associées à l'idée d'*homo ethicus*. Vilfredo Pareto développe alors une idée fondamentale, à la suite de John S. Mill : celle que l'*homo œconomicus* est tendanciellement prévalent dans le domaine de l'économie.

108

Cette idée est pourtant problématique et impraticable de deux points de vue fondamentaux qui sont mis en avant par Vilfredo Pareto lui-même.

D'une part, les échanges économiques présupposent un cadre normatif à caractère « coopératif » qui limite inévitablement les intérêts égoïstes. Ils sont donc en partie « altruistes », au sens d'une limitation des tendances égoïstes en faveur du respect de règles de coopération ou de réciprocité (ce que Samuel Bowles range dans la catégorie des « préférences sociales »). Sans une telle coopération, si les gens étaient purement égoïstes, les échanges de marché seraient non viables, Vilfredo Pareto l'indique très clairement. Ce n'est donc pas quelque chose d'externe à l'économie de marché, mais d'interne à elle, et qui est constitutif de son fonctionnement. Alors qu'Auguste Comte avait introduit la notion d'altruisme *contre* l'égoïsme associé aussi bien à l'analyse économique qu'à la « prétendue » psychologie, et l'avait déduite d'une dimension spécifiquement sociale, Vilfredo Pareto psychologise également l'altruisme, qui devient une tendance des comportements parmi d'autres, en conflit avec l'égoïsme.

Toute la psychologie va d'ailleurs elle-même développer une description de ces tendances altruistes et essayer, depuis Charles Darwin lui-même qui théorise l'importance sélective des comportements altruistes, de les expliquer dans une perspective évolutionnaire¹³. Cela a une conséquence théorique importante : s'il y a une psychologie de l'altruisme, il n'est conceptuellement pas nécessaire de se référer à une dimension « sociale » non psychologique pour l'introduire. La question de la dimension « sociale » des comportements ne peut être à elle seule un dépassement de l'égoïsme, puisque la psychologie théorise elle-même de

13 Voir par exemple Michael Tomasello, *A Natural History of Human Morality*, Cambridge, Harvard University Press, 2016.

telles tendances altruistes. Il convient donc de caractériser cette dimension sociale autrement.

D'autre part, Vilfredo Pareto a montré l'indétermination fondamentale de la notion d'utilité et le fait que celle-ci dépend nécessairement de préférences préalables. Ces dernières sont variables et peuvent donc être éventuellement altruistes (c'est le cas, par exemple, pour Pareto, des élites en déclin qui ont tendance, par altruisme, à ne pas défendre leurs privilèges égoïstes). Cela conduit Amartya Sen, dans un article célèbre, à considérer que la notion d'*homo œconomicus* est vide de contenu et qu'elle est tendanciellement tautologique : les gens choisissent ce qu'ils choisissent¹⁴ (la forme du choix étant compatible avec toutes sortes de contenus), le contenu de leur choix pouvant être « altruiste ». C'est là une des difficultés de la notion d'altruisme, qui oscille entre d'un côté une référence à des « utilités » identiques, caractéristiques d'une attitude économique, et de l'autre côté l'arbitraire des préférences, thématiqué par Vilfredo Pareto sous le terme d'ophélimité¹⁵.

« PRÉFÉRENCES SOCIALES » ET VARIATION DES NORMES SOCIALES RELATIVES À L'ÉGOÏSME ET À L'ALTRUISME

Tout cela conduit à la situation contemporaine en économie. Aujourd'hui, l'économie est intéressée par la complexité des motifs des comportements, elle vise à dépasser les modèles inadéquats de « rationalité parfaite » et à prendre en compte le résultat des expériences menées en psychologie. Cela revient à :

- souligner l'importance des motifs « altruistes » dans la vie sociale et des comportements qui ne sont pas réductibles à un comportement maximisateur de l'utilité en un sens étroit (notamment dans un jeu monétaire à somme nulle)¹⁶ ;
- associer ces tendances altruistes à une psychologie complexe intégrant des dispositions à la coopération ;
- développer alors une typologie des attitudes caractéristiques qui, un peu à la manière de Vilfredo Pareto, présente des « caractères » différents :

14 Amartya K. Sen, « Des idiots rationnels. Critique de la conception du comportement dans la théorie économique », *Éthique et Économie*, Paris, Puf, 1993, p. 87-116 (éd. originale : « Rational Fools: A Critique of the Behavioral Foundations of Economic Theory », *Philosophy and Public Affairs*, vol. 6, n° 4, 1977).

15 Voir Pierre Demeulenaere, *Homo œconomicus. Enquête sur la constitution d'un paradigme*, Paris, Puf, coll. « Quadrige », 2003 (1^{re} éd. : 1996).

16 Par exemple George A. Akerlof et Rachel E. Kranton, *Identity Economics. How our Identities Shape our Work, Wages and Well-Being*, Princeton/Oxford, Princeton University Press, 2010.

George Loewenstein and his co-authors distinguished three types of players in the experimental games they conducted: « *Saints* consistently prefer equality, and they do not like to receive higher payoffs than the other party even when they are in a negative relationship with the opponent... *Loyalists* do not like to receive higher payoffs in neutral or positive relationship, but seek advantageous inequality when... in negative relationships... *Ruthless competitors* consistently prefer to come out ahead of the other party regardless of the type of relationships [emphasis in the original] ». Of their subjects, 22 percent were saints, 39 percent were loyalists, and 29 percent were ruthless competitors. The remaining 10 percent did not fit into these categories¹⁷.

110

Ces expériences, par-delà cette diversité d'attitudes individuelles repérées, mettent aussi en évidence que des attitudes « altruistes » sont quelquefois *rejetées* dans certains contextes culturels dont les normes sociales ne sont pas favorables à un tel « altruisme ». Il est donc clair que les normes sociales ne correspondent pas de manière unilatérale à un renforcement de l'« altruisme ».

Les expériences conduites par Joseph Henrich *et alii*¹⁸ visant à comparer les attitudes égoïstes et altruistes dans différents contextes culturels montrent ainsi qu'il existe dans certains jeux des offres très généreuses, supérieures à 50 % de la somme à partager. De telles offres sont faites par exemple chez les Lamalera d'Indonésie, qui tendent alors à les accepter. Elles sont faites aussi chez les Au de Papouasie-Nouvelle-Guinée, dont les habitants, eux, au contraire, tendent à les rejeter, de même qu'ils rejettent les offres très basses. L'importance des normes culturelles se confirme dans ce cas. Une explication suggérée est que, dans ces cultures, les personnes considèrent le don comme devant être repayé et qu'il place donc le bénéficiaire dans une situation d'infériorité, conformément à ce qui avait été clairement décrit par Marcel Mauss dans l'*Essai sur le don*, où le don est « reçu sur le dos » et « aplatit ». Inversement, les Achè du Paraguay sont très généreux, presque tous les joueurs offrant plus de 40 % : cela s'explique ici par le fait que le groupe a des normes collectivistes fortes. Ainsi, les chasseurs qui ont obtenu du gibier fréquemment laissent leur proie au bord du campement et disent qu'ils ont eu une chasse infructueuse. D'autres découvrent alors le gibier et il est partagé de manière égale entre tous.

Dès lors, ce qui paraît fondamental pour interpréter les résultats de ces expériences, c'est l'importance de normes sociales *variables* intervenant pour

17 Samuel Bowles, *The Moral Economy...*, *op. cit.*, p. 44-45.

18 Joseph Henrich, Robert Boyd, Samuel Bowles, Colin Camerer, Ernst Fehr, Herbert Gintis et Richard McElreath, « In Search of *Homo Economicus*: Behavioral Experiments in 15 Small-Scale Societies », *American Economic Review*, vol. 91, n° 2, 2001, p. 73-78.

déterminer le niveau d'altruisme observé et la possibilité de relier ces normes sociales à des situations sociales variables elles aussi : par exemple celles exigeant, pour la production de biens de base, un niveau de coopération plus ou moins élevé. Ainsi dans les régions où la pêche à la baleine exige un haut niveau de coopération, les normes de partage sont plus élevées que dans des situations d'agriculture individuelle, où elles sont plus faibles. On n'est donc pas dans un conflit en quelque sorte intemporel et général entre égoïsme et altruisme, mais dans des situations sociales particulières associées à des normes qui orientent les comportements.

De la sorte, ce qui révèle l'importance des comportements égoïstes ou altruistes n'est pas le contraste entre psychologie et sociologie, cette dernière introduisant l'altruisme et le « social », mais la variation historique des normes sociales favorisant plus ou moins des attitudes égoïstes ou altruistes. Il s'agit ensuite de déterminer la genèse de ces normes et d'essayer d'expliquer leur variation. Une des dimensions essentielles de ces normes est la place plus ou moins grande accordée à l'égalité, à son caractère désirable ou non pour l'organisation sociale, place conduisant vers des normes de partage plus ou moins égalitaires.

Par ailleurs, ces normes font aussi l'objet d'une pression « sociale » en un sens différent. Les membres d'un groupe font pression les uns sur les autres, quelles que soient les normes en question, qu'elles soient d'inspiration « altruiste » ou qu'au contraire elles tendent à restreindre celle-ci : les normes de groupe vont ainsi souvent à l'encontre de l'altruisme à l'égard des personnes étrangères au groupe, comme en témoigne l'opposition faite par Max Weber, rappelée précédemment, dans les sociétés traditionnelles, entre éthique à usage interne et éthique à usage externe.

LA SPÉCIFICITÉ DE LA NOTION DE JUSTICE, INDÉPENDANTE DE L'ALTRUISME, COMME GESTION DES QUESTIONS D'ÉGALITÉ ET D'INÉGALITÉ

La théorisation par Samuel Bowles des « préférences sociales » associées à l'altruisme inclut plusieurs dimensions qui sont énumérées dans leurs différentes variantes, et qui consistent donc à prendre en considération la situation d'autrui :

As with Tolstoy's happy families, in this and other games there seems to be just one way to be self-interested—like Loewenstein's ruthless competitors—but many ways to depart from the standard economic model. Some are unconditionally altruistic, simply valuing the benefits received by others. Some express a conditional form of altruism: they reciprocate good deeds even when they cannot expect to benefit in any way. Others dislike inequality, apparently out of a commitment to

justice. While *Homo economicus* is among the dramatis personae on the economic stage, experiments show that he is also often seriously outnumbered.

I use the term « social preferences » to refer to motives such as altruism, reciprocity, intrinsic pleasure in helping others, aversion to inequity, ethical commitments, and other motives that induce people to help others more than is consistent with maximizing their own wealth or material payoff. Social preferences are thus not limited to cases in which an actor assigns some value to the payoffs received by another person. I use a broader definition because moral, intrinsic, or other reasons unrelated to a concern for another's payoffs or well-being often motivate people to help others and adhere to social norms even when it cost them to do so¹⁹.

112

Une dimension essentielle de cette analyse est qu'elle inclut plusieurs types de situations récurrentes qui correspondent aux différentes significations de l'altruisme dans la littérature : en fait, celui-ci n'est pas simple et correspond à plusieurs types de situations possibles qui peuvent et doivent être distinguées les unes des autres. Elles peuvent toutes être renforcées par des normes sociales.

- le respect d'une norme en sa faveur et en faveur de tous, sous condition de réciprocité : ceci correspond à une attitude coopérative, par contraste avec une attitude de tricherie ou de domination unilatérale. Elle présuppose des normes égalitaires de non-domination.
- le respect d'une norme en sa faveur et en faveur de tous, mais cette fois-ci sans condition de réciprocité : il s'agit d'une attitude « zélée »²⁰, quoi que fassent les autres. Généralement ces attitudes zélées ont cependant des récompenses spécifiques en termes d'estime sociale.
- le sacrifice unilatéral en faveur d'un autre en particulier (par exemple se jeter à l'eau pour secourir quelqu'un). Cela repose sur une asymétrie des situations (le contraste entre une personne qui a besoin d'une aide spécifique et celle qui est susceptible de fournir cette aide).
- le sacrifice en faveur du « groupe » auquel la personne appartient (qui conduit à favoriser certains autres plutôt que soi, mais aussi quelquefois à aller contre les intérêts des membres d'un autre groupe).

Ces différentes dimensions impliquent toutes la question de l'égalité ou de l'inégalité entre les participants, la question de respecter une égalité, de la rétablir, ou au contraire de l'abolir, lorsqu'il y a sacrifice unilatéral asymétrique : elles éloignent la simple théorisation faite par Émile Durkheim de la nécessité de faire

19 Samuel Bowles, *The Moral Economy...*, *op. cit.*, p. 45.

20 James S. Coleman, *Foundations of Social Theory*, Cambridge, The Belknap Press of Harvard University Press, 1990.

intervenir un niveau « social » pour expliquer la morale, car les autres ne seraient qu'un autre moi-même en faveur duquel il n'y aurait aucune raison de se sacrifier.

Ainsi l'individu que je suis, en tant que tel, ne saurait être la fin de ma conduite morale. Les autres individus, mes semblables, seraient-ils davantage susceptibles de jouer ce rôle ? Mais si je ne fais rien de moral en conservant ou développant mon être individuel comme tel, pourquoi l'individualité d'un autre homme aurait-elle un droit de priorité sur la mienne ? Si, par lui-même, l'agent n'a rien qui puisse conférer un caractère moral aux actes qui le visent, pourquoi un autre individu, son égal, jouirait-il d'un privilège que le premier n'a pas ? Entre eux, il ne peut y avoir que des différences de degrés – les unes en plus, les autres en moins – ce qui ne saurait expliquer la différence de nature qui sépare une conduite *morale* et une conduite *amoral*e.

Si la morale accordait à l'un ce qu'elle refuse à l'autre, elle reposerait sur une contradiction fondamentale : ce qui est inadmissible pour des raisons, non seulement logiques, mais pratiques²¹.

La spécificité de la dimension « sociale » mise en avant par la tradition sociologique est donc qu'il existe *différentes* manières d'organiser la vie sociale et différentes normes de gestion de l'économie. Elles sont changeantes et variables. Une organisation de marché est ainsi une organisation particulière de la vie économique, parmi d'autres possibles. Elles ne correspondent cependant ni à l'introduction d'une dimension « altruiste » par rapport à une dimension égoïste ni à l'introduction d'une dimension « sociale » du comportement puisque celui-ci peut fort bien être théorisé par la psychologie de l'altruisme et que cette dimension sociale est en tout cas nécessairement présente dans une organisation de marché. Par ailleurs, il y a des normes sociales qui ont pour effet de renforcer un égoïsme individuel ou de groupe.

La spécificité de l'analyse sociologique est alors de mettre en évidence la variation de ces normes et d'essayer d'en expliquer la logique, en associant ensuite celle-ci à la possibilité d'une dimension normative : la notion de justice paraît ici fondamentale, comme gestion des égalités et des inégalités sociales, dépassant l'alternative, incomplète et imprécise, entre égoïsme et altruisme.

21 Émile Durkheim, « Détermination du fait moral », *Sociologie et philosophie* [1906], Paris, Puf, 1996, p. 72.

TROISIÈME PARTIE

Marchés et information

LES VALEURS, LES ARÈNES, LES LIENS.
TROIS ENTRÉES ANALYTIQUES POUR DÉCRIRE
LA CONSTRUCTION DES MARCHÉS

Emmanuel Kessous
AgroParisTech, Lisis (UMR 1326)

J'ai rencontré Philippe Steiner au moment de la préparation de mon habilitation à diriger les recherches en 2010¹. Comme beaucoup, je connaissais ses travaux sur la sociologie des connaissances et ses savoirs encyclopédiques sur la sociologie économique – le *Traité de sociologie économique* coordonné avec François Vatin venait d'être publié² – mais c'était également son parcours scientifique qui m'intéressait. Tout comme François Vatin et lui, je m'intéressais à la sociologie économique à partir d'un intérêt initial pour l'économie et par la reconnaissance de l'incomplétude des théories économiques standards pour rendre compte des phénomènes économiques. Ce qui fait que je prenais au sérieux les écrits des économistes – et notamment ceux des économistes *mainstream* qui sont parfois décriés par les sociologues – tout en cherchant à en démontrer le caractère situé et limité. J'ai eu par la suite la chance d'accompagner Philippe Steiner dans les différentes aventures de recherche collective ayant donné lieu à publication, sur les marchés contestés³, le don organisationnel⁴ et les algorithmes d'appariement⁵.

Dans ce chapitre, je voudrais mettre à profit certains des éléments d'analyse mobilisés durant cette période pour rendre compte de systèmes économiques en formation, et notamment de l'intégration de filières de production qui suppose la mise en relation d'un certain nombre d'acteurs, mais aussi de normes et dispositifs de cadrage permettant la transformation de la matière en produit et du produit en marchandise. J'illustrerai mon propos à partir d'un travail en

- 1 Emmanuel Kessous, *L'Attention au monde. Sociologie des données personnelles à l'ère numérique*, Paris, Armand Colin, 2012.
- 2 Philippe Steiner et François Vatin (dir.), *Traité de sociologie économique*. Paris, Puf, 2009.
- 3 Philippe Steiner et Marie Trespeuch (dir.), *Marchés contestés. Quand le marché rencontre la morale*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2014.
- 4 Sidonie Naulin et Philippe Steiner (dir.), *La Solidarité à distance. Quand le don passe par les organisations*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2016.
- 5 Melchior Simioni et Philippe Steiner (dir.), *Comment ça matche ? Une sociologie de l'appariement*, Paris, Presses de Sciences Po, 2022.

cours avec mon collègue Benjamin Raimbault du Laboratoire interdisciplinaire sciences innovations sociétés (Lisis) qui porte sur la mise en place d'une filière de biogaz reposant sur un processus de production appelé la méthanisation⁶. La méthanisation décrit le processus de production organisée de méthane par la dégradation par des bactéries de la matière organique d'origine agricole, ménagère ou industrielle. Les installations, relativement coûteuses, ressemblent à de gros champignons qui peuvent être dits « à la ferme » (c'est-à-dire à proximité des équipements agricoles) ou collectifs ou territoriaux (c'est-à-dire mutualisés par un collectif d'agriculteurs ou une collectivité). Enfin la production de « biogaz » peut être injectée dans le réseau de gaz ou être utilisée dans ce que l'on appelle la cogénération, c'est-à-dire à la transformation en un autre produit sur place : de la chaleur pour des équipements (étables ou bâtiments collectifs comme des écoles) ou de l'électricité, le bien électrique étant lui-même intégré au réseau d'électricité. Nous verrons que ces différentes bifurcations⁷ sont autant de possibilités de délimitation de la ou des filières de production de gaz à partir de matière organique. Ces délimitations de l'ensemble des acteurs pertinents se situent à des nœuds de réseaux où se jouent les conditions d'existence et de pérennité de la filière.

Dans le cadre de cette description, je m'intéresserai particulièrement à trois entrées, que je distinguerai pour des raisons analytiques, mais dont il convient de garder à l'esprit qu'elles sont liées car une modification des paramètres de l'une d'entre elles a des répercussions sur les deux autres. Ces trois entrées proviennent de mon interprétation des travaux de Philippe Steiner. La première entrée met l'accent sur la dimension morale de la production économique et de l'échange marchand en s'intéressant à la possibilité ou l'impossibilité de répondre à des objectifs extra-économiques – dans notre cas d'espèce l'intégration d'une dimension écologique – par des systèmes de relations marchandes⁸. La deuxième entrée met la focale sur la

6 Mon analyse a largement bénéficié de l'enquête menée avec Benjamin Raimbault, ce qui fait qu'une partie conséquente des idées émises dans ce texte sont issues de nos réflexions conjointes qui donneront lieu à publication distincte. Bien entendu, les imprécisions qui demeurent – notamment dans la description de la filière – sont de ma seule responsabilité. Pour de premiers résultats, voir Emmanuel Kessous et Benjamin Raimbault, « Des fils en train de se nouer: la filière méthanisation, une entrée méthodologique pour comprendre les enjeux socio-politiques, socio-économiques et socio-techniques de la transition écologique », communication au colloque « Filières. Matérialités, imaginaires et connexions socio-écologiques dans les chaînes de production », Marseille, EHES, mercredi 30 novembre 2022.

7 Michel Grossetti, « Éléments de discussion pour une sociologie des bifurcations (contingences, évènements, et niveaux d'action) », communication au colloque « L'anticipation : entre risque et incertitude », Paris, Maison Suger, 30-31 janvier 2003.

8 Philippe Steiner et Marie Trespeuch (dir.), *Marchés contestés...*, op. cit.

place des transactions marchandes ou, pour reprendre les termes de Philippe Steiner⁹, sur le moment où le marché comme arène est préféré à d'autres d'arènes d'échange. La troisième entrée enfin est longitudinale et s'intéresse à la description des circuits à la fois monétaires et de matière dans le système économique en formation¹⁰. Il est notamment intéressant de se demander si les circuits d'échange et de transformation de matière suivent les circuits d'échange monétaire. Notre analyse permet ainsi de réinterroger des notions en vogue comme celle « d'économie circulaire », de « résilience » ou encore de « transition écologique ».

VALEURS

Commençons par la dimension morale. Il y a plusieurs manières d'introduire la notion de valeur dans l'analyse des marchés. L'une d'entre elles consiste à relier les modes de production et d'échange à une orientation vers le bien commun, comme dans le modèle des économies de la grandeur, de Luc Boltanski et Laurent Thévenot¹¹. Ainsi l'analyse des marchés concrets revient-elle à décrire les agencements, les tensions et les dénonciations critiques entre des ressources alternatives qui renvoient à des biens communs différenciés. Dans cette approche, que l'on nommera conventionnaliste, la contestation marchande demeure interne aux économies contemporaines dans lesquelles se meuvent des conventions marchande, industrielle ou civique régissant les relations d'échange et de production. Dans le cas qui nous occupe, adopter un tel cadre d'analyse reviendrait à regarder comment et « au nom de quoi » les arbitrages des acteurs, qu'ils soient politiques ou normatifs, viennent à privilégier une ou plusieurs dimensions constitutives des mondes de production de la filière méthanisation¹².

Une autre voie implique d'inscrire la question morale en suivant les liens qui unissent les acteurs, les ressources et les valeurs ou au contraire qui les opposent. C'est alors par le biais des controverses sociotechniques, à différents niveaux, local comme global, que la question morale surgit. Les questions centrales portent sur la dynamique de cette construction, et notamment de la force des collectifs pour enrôler ressources et acteurs de manière à orienter les choix politiques. Émilie Hache et Bruno Latour¹³ parlent d'intensité morale pour qualifier l'extension

9 Philippe Steiner, « Le marché comme arène et les technologies sociales d'appariement », *Sciences de la société*, n° 73, 2008, p. 41-62.

10 Sidonie Naulin et Philippe Steiner (dir.), *La Solidarité à distance...*, op. cit.

11 Luc Boltanski et Laurent Thévenot, *De la justification : les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 1991.

12 Robert Salais et Michael Storper, *Les Mondes de production : enquête sur l'identité économique de la France*, Paris, Éditions de l'EHESS, 1993.

13 Émilie Hache et Bruno Latour, « Morale ou moralisme ? Un exercice de sensibilisation », *Raisons politiques*, n° 34, 2009, p. 143-165.

de l'attention à des êtres de nature variée. Cette approche est particulièrement intéressante pour traiter des conflits de voisinage (*not in my backyard*) ou les conflits plus globaux engageant la définition même d'une politique écologique orientée vers la défense d'entités globales comme la planète, le climat ou les paysages ruraux. Pour simplifier, on appellera cette deuxième voie, l'approche Science and Technology Studies (STS).

Une troisième possibilité, et c'est la voie privilégiée par Philippe Steiner, consiste à envisager la contestation morale à partir de la caractérisation de la marchandise elle-même. Ces travaux s'inscrivent dans la filiation des travaux de Viviana A. Zelizer¹⁴ et historiquement dans l'approche des marchandises fictives et du désencastrement de Karl Polanyi¹⁵. Cette approche est intéressante car elle permet de traiter dans un même cadre d'analyse l'approche STS et l'approche conventionnaliste à la condition de déformer le cadre structurel du modèle des cités (et notamment des axiomes portant sur les éléments constitutifs du principe supérieur commun)¹⁶. Si l'on admet que ces axiomes ne sont pas toujours vérifiés et notamment que la prédominance du marché vient imposer sa logique à des objets qui lui sont intrinsèquement étrangers, la contestation change de nature : elle n'est plus une critique interne arbitrant entre différentes cultures de l'économie ; il ne s'agit pas non plus de controverses à différents niveaux orientant le modèle dans un sens ou dans un autre. La contestation porte sur l'insertion de mécanismes marchands à des entités qui devraient moralement lui échapper. Elle peut être contextuellement contenue par la mise en place de dispositifs spécifiques (c'est le passage de la marchandise contestée au marché contesté), mais elle n'est jamais réellement éteinte et peut resurgir à tout moment.

Le gaz issu de la méthanisation est un objet d'étude intéressant dans cette perspective. En effet, il n'y a pas de différence notable entre du gaz issu de la méthanisation et celui provenant de l'extraction de produits gaziers¹⁷. Il s'agit dans les deux cas principalement de méthane à la composition chimique similaire. Pour autant, le biogaz doit être paré de propriétés sociales que n'a pas l'industrie

14 Viviana A. Zelizer, *Morals and Markets. Development of Life Insurance in the United States*, New Brunswick, Transaction Publisher, 1983.

15 Karl Polanyi, *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1994 (1^{re} éd. fr. : 1983, éd. originale : 1944).

16 Dans *De la justification*, Luc Boltanski et Laurent Thévenot présentent un modèle pluraliste de justification de l'ordre existant en se référant à différents auteurs de philosophie politique. Chaque ordre permet de différencier la grandeur des personnes et des choses selon une orientation vers le bien commun. La base grammaticale commune à ces différents ordres (qu'ils nomment cités) est définie par une série d'axiomes. Les axiomes concernant la grandeur et le bien commun de la cité sont regroupés dans le syntagme « principe supérieur commun ».

17 On parle alors de gaz naturel ou de gaz fossile.

d'extraction gazière. La ressource est rebaptisée pour l'occasion « biogaz » de manière à la rattacher à un monde de production vertueux et protecteur des ressources naturelles. Elle doit permettre de mettre en place une « économie circulaire » permettant de capter une source de méthane issue de la décomposition de matière organique qui, en l'absence de sa captation, viendrait augmenter l'effet de serre cause du réchauffement climatique. Pour autant, c'est à la fois cette labellisation et son impact sur la politique écologique globale qui fait l'objet d'une contestation morale. La production de biogaz ne modifie en rien nos usages des moteurs thermiques qui produisent un autre gaz à effet de serre : le CO₂. Plus encore, cette industrie nouvelle a des impacts sur d'autres secteurs de l'économie et notamment la production agricole et l'élevage intensif dont les effluents constituent l'intrant principal du méthaniseur.

ARÈNES

La deuxième entrée pour aborder la construction des marchés analyse le moment marchand proprement dit. Philippe Steiner, en discutant les travaux d'Harrison White, utilise l'expression d'arène marchande pour distinguer ce mécanisme de répartition avec d'autres arènes d'échange¹⁸. La question fondatrice du marché porte sur la formation des prix, qui dans une approche durkheimienne peut être considérée comme un fait social. Dans l'exemple de la méthanisation, la fixation du prix est une donnée importante. Les arènes marchandes interviennent en effet à deux niveaux sur le marché de l'énergie, dans la mesure où le biogaz peut être réinjecté dans le circuit de distribution du gaz naturel ou servir à la production d'électricité qui est elle-même redistribuée dans le réseau électrique. La fixation du prix de rachat de ce gaz est donc déterminante, car celui-ci doit constituer une incitation au développement de la filière sans pour autant poser de problème d'externalités sur les filières agricoles en faisant des agriculteurs des énergiculteurs¹⁹. Le prix garanti délimite plusieurs modèles de méthanisation, celui de faible capacité productive destiné au méthanisateur à la ferme qui est promu dans le cadre de la valorisation d'une économie circulaire, celui des productions de grands volumes destinées à traiter des boues d'épuration, des déchets de l'industrie agroalimentaire ou des déchets domestiques. Dans le cadre de la politique énergétique, il n'est pas question de subventionner les trop grosses structures, installées sur les territoires après appels d'offre, car cela conduirait à grever le budget de l'État, à « fausser » le marché concurrentiel du gaz naturel et à porter atteinte à la souveraineté alimentaire en

18 Philippe Steiner, « Le marché comme arène et les technologies sociales d'appariement », art. cité.

19 Guilhem Anzalone et Caroline Mazaud, « L'énergiculteur, figure de la diversification en agriculture », *La Nouvelle Revue du travail* [en ligne], n° 18, 2021, <http://journals.openedition.org/nrt/8299>, mis en ligne le 1^{er} mai 2021, consulté le 29 septembre 2023.

substituant à des terres agricoles des productions spécifiques pour le méthaniseur. C'est au prix défini sur les marchés mondiaux que ce tarif est comparé. Le prix de rachat a été fortement revu à la baisse en 2020 par rapport au tarif de 2011. Il était tout de même de 100 euros le mégawatt-heure en mai 2021 contre 25 euros sur le marché autorégulé. Par ailleurs, le décret de 2020²⁰ prévoit une baisse de 2 % par an du tarif garanti dans le cadre de contrat long courant sur 15 ans, de manière à faire converger le tarif subventionné et celui du marché.

122 D'autres arènes d'échange permettent de décrire les modèles des méthaniseurs. En effet, un méthaniseur installé « à la ferme » ou géré par une collectivité territoriale nécessite pour fonctionner des intrants (effluents d'élevage pour la majorité, culture intermédiaire à vocation énergétique [CIV] ou résidus de culture principale...) récupérés localement. Ces dons de matière que l'on peut qualifier de déchets donnent droit, à la sortie, à un résidu, le digestat, qui a des propriétés organiques que les travaux de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) visent à encadrer. Ce digestat fait l'objet d'un épandage agricole dans le cadre d'un système d'entraide entre producteurs de gaz et de produits alimentaires. Dans certains modèles économiques, il peut également faire l'objet d'un commerce marchand, c'est-à-dire que le digestat devient un engrais valorisé monétairement. Les travaux de l'ADEME visant à normaliser les composants du digestat sont donc fondamentaux pour le développement de ce marché secondaire, tout comme ils doivent garantir que le produit ne contient pas de résidus dangereux pour la santé humaine et l'environnement (molécules de médicaments, polluants, etc.). Une étape facultative d'hygiénisation à 70° C réduit le risque microbiologique, mais elle diminue également la rentabilité de l'opération. Dans toutes les situations, les arènes d'échange de matières organiques viennent donc se substituer à des organisations existantes dans les milieux agricoles permettant de recycler des effluents d'élevage (lisier, fumier) épandus directement dans les champs, avec des risques de pollution liés au ruissellement des eaux pluviales. Il y a donc bien modification du modèle d'échange avec des projections possibles sur les effets environnementaux de ces changements.

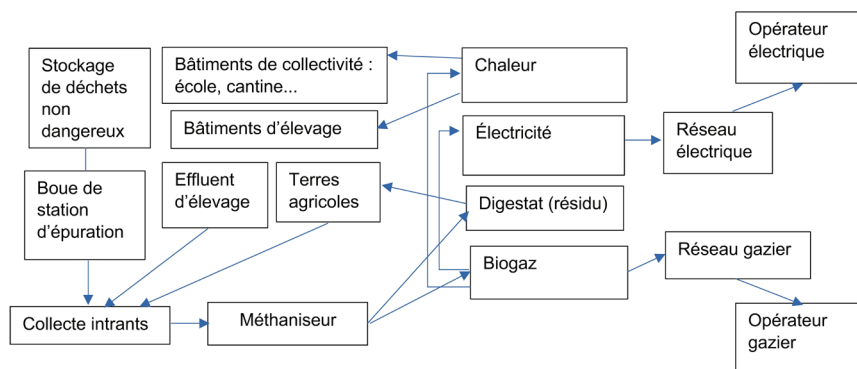
LIENS

La troisième entrée consiste à prolonger la réflexion sur les arènes en décrivant le processus relationnel permettant d'organiser les flux de matières et les échanges

20 Décret n° 2020-1428 du 23 novembre 2020 portant diverses dispositions d'adaptation de l'obligation d'achat à un tarif réglementé du biométhane injecté dans un réseau de gaz naturel ; arrêté du 23 novembre 2020 fixant les conditions d'achat du biométhane injecté dans les réseaux de gaz naturel. Le tarif a été revu à la hausse en 2023 pour tenir compte des évolutions du prix de marché.

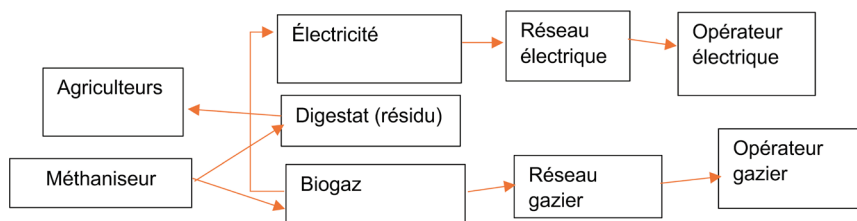
monétaires. Nous suivons en cela, la méthodologie déployée par Sidonie Naulin et Philippe Steiner²¹ dans *La solidarité à distance*. La méthanisation peut en effet s'analyser comme un mécanisme de circulation et de transformation de matières dont chaque étape constitue un nœud de reconfiguration possible. En effet, l'organisation de collecte des « déchets » retraités va en partie conditionner les qualités de la production de méthane et du résidu (le digestat) pouvant être réemployé en agriculture. Par ailleurs, pour que le biogaz puisse être mis sur le marché, il faut organiser les conditions de raccordement au réseau. Enfin, l'objectif de production de biogaz peut entrer en contradiction avec l'objectif annoncé de 25 % des terres agricoles en Europe consacrées à l'agriculture biologique (contre 8,5 % en 2021). Pour le comprendre, nous proposons la figure simplifiée suivant (Schéma 2) :

Schéma 2. Flux de matières et de produits dans le processus de méthanisation



Si on s'intéresse uniquement aux flux monétaires, la figure est simplifiée de la manière suivante (Schéma 3) :

Schéma 3. Flux monétaires dans le processus de méthanisation



Ainsi à chaque étape du processus, des reconfigurations sont possibles et les choix ont un impact sur la filière dans sa globalité. Par exemple, au niveau de la collecte des intrants, la réglementation actuelle interdit l'usage des effluents

21 Sidonie Naulin et Philippe Steiner (dir.), *La Solidarité à distance...*, op. cit.

d'élevages industriels en système intégral sur caillebotis ou sur grille comme fertilisant biologique. Selon que le digestat issu de leur usage en méthanisation est ou non autorisé en agriculture biologique, cela change les possibilités de filière intégrée. De la même manière, la séparation de la filière biologique de la filière industrielle suppose la préservation d'un système d'élevage et de polyculture de sorte à alimenter le méthaniseur « à la ferme ».

Autre exemple, à l'autre bout de la chaîne : le raccordement au réseau constituait un point de blocage de la filière. En effet, la législation a énoncé un droit de raccordement, mais il fallait aussi s'accorder sur la mutualisation de son coût. Dans le cas contraire, les suiveurs bénéficiaient en effet d'une installation déjà financée par les premiers usagers de ce réseau. Les institutions de l'agriculture (notamment les syndicats de producteurs) et du ministère de l'Environnement (notamment l'ADEME) sont en première ligne dans le cadrage de ce nouveau marché. Par exemple, l'ADEME est partie prenante dans le traitement des nouveaux projets de méthanisation. Elle intervient également dans la définition du processus et dans la normalisation du résidu (le digestat). Sous la pression des producteurs agricoles, la quantité de production spécifique a été limitée à 15 % des intrants, ceci afin de réserver l'usage des terres agricoles à la production alimentaire. Cette limitation n'existe pas dans des pays comme l'Allemagne où le marché s'oriente vers de grandes unités de production avec culture spécifique. Ces éléments de cadrage sont nécessaires pour contenir la contestation du marché. Ce sont également à ces différentes étapes du processus que peut surgir la controverse notamment lorsqu'elle déborde du cadre local (odeur, fuite, dégradation des paysages...) pour se situer à un cadre plus global (définition d'une agriculture paysanne, autonomie énergétique, préservation du climat et de la biodiversité, etc.). Les entités mobilisées dépassent alors la délimitation du territoire et d'un bien commun définie localement (comme le bien-être des habitants ou la préservation d'un patrimoine) pour intégrer des enjeux mobilisant des entités distantes (des espèces d'animaux en voie de disparition, des habitants d'autres pays, des sécheresses, etc.). La question des interdépendances entre ces différentes entités mises en relation vient ainsi au centre du débat politique.

124

CONCLUSION

On le voit, l'approche méthodologique déployée à partir des recherches de Philippe Steiner permet de rendre compte des filières de production et des marchés en formation. La méthanisation peut être considérée comme un marché contesté dans la mesure où la production et l'usage du biométhane ne règlent pas les problèmes environnementaux qu'ils étaient censés résoudre. Certes, à la différence des gaz fossiles, la quantité de carbone rejetée dans l'atmosphère

lors de la consommation du biogaz est la même que celle qui a été captée par les végétaux dont il est issu, le bilan carbone est donc nul. Mais l'usage de cette énergie se fait au mieux, en substitution d'énergies fossiles. Il peut aussi s'accompagner d'une croissance des usages de l'énergie qui aurait un effet négatif sur la politique climatique. Une difficulté est que l'objectif de bien commun du développement de la filière est ambigu. Celle-ci permet également de répondre à un objectif d'autonomie énergétique, important dans un contexte de réduction des ressources et de conflits armés en Europe. La méthanisation participe au *mix* énergétique français. Néanmoins la forte croissance des unités de méthanisation « à la ferme » valorise les grandes exploitations au détriment des petites unités. Pour les agriculteurs, investir dans une unité de méthanisation revient à perdre en autonomie, car l'investissement dans la structure implique ensuite de sécuriser l'alimentation en substrats pour que le méthaniseur fonctionne en permanence. Pour prolonger l'analyse de la filière, il faut donc se déplacer sur les différentes arènes d'échange que cette organisation modifie. La valorisation monétaire des produits – et à terme leur convergence avec le prix de marché autorégulé – conduit à un changement de profession des agriculteurs et c'est en raison de cette transformation que naît en partie la contestation. Le troisième niveau d'analyse conduit à desserrer la focale pour repérer l'ensemble des dispositifs qui permettent à la filière de se déployer. Une question centrale est celle de la valorisation de l'énergie localement (c'est le modèle de la cogénération dont l'ouverture au marché se fait *via* la production d'électricité) ou à distance (ce qui suppose de résoudre la question épineuse du raccordement au réseau gazier). Enfin la normalisation du digestat par l'ADEME ouvre la voie à sa commercialisation comme fertilisant organique. Cela n'est possible que lorsque les substrats sont entièrement organiques et maîtrisés. Dans les autres cas, la réglementation implique un plan d'épandage et une homologation, ce qui réduit les possibilités de marchandisation. À noter que cette filière est encore loin d'être stabilisée car à la croissance attendue des unités « à la ferme » (1 000 unités en 2023), s'ajoutent de nouvelles sources de digestat possibles avec la collecte des ordures ménagères végétales en 2024 et la possibilité de valorisation marchande du méthane comme biocarburant. On est donc loin d'avoir atteint une stabilisation. La contestation des marchés de la méthanisation est toujours latente et, avec elle, l'évolution des dispositifs réglementaires et administratifs pour la contenir.

DES APPARIEMENTS ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE AUX
CADRAGES DE L'ACTION ÉCONOMIQUE : PROPOSITIONS
POUR UNE APPROCHE POLITIQUE DES MARCHÉS

Sophie Dubuisson-Quellier
CNRS-Sciences Po, CSO (UMR 7116)

Les travaux de Philippe Steiner ont ceci de précieux qu'ils donnent des éclairages sur les activités économiques largement inspirés à la fois par une longue histoire de la pensée en sciences sociales, et par les problématiques très contemporaines qui surgissent dans les ordres marchands et les font évoluer. Ainsi, Philippe Steiner montre que les dispositifs matériels qui organisent la rencontre entre l'offre et la demande peuvent relever de cette double perspective. Ces dispositifs à la fois performant des représentations de l'action économique, mais sont aussi soumis à de nombreuses tensions qui traduisent les débats entre les différentes théories du social qu'ils sont chargés de mettre en œuvre. Je propose de revenir sur ce programme stimulant proposé par Philippe Steiner pour comprendre comment les marchés fonctionnent, évoluent et se transforment. À partir de mes propres travaux, je discuterai cette vision informationnelle des marchés et proposerai une conception plus politique des marchés.

Avec un chapitre très joliment intitulé « La grande performance » dans l'ouvrage qu'il a consacré à la question du don¹, Philippe Steiner opère une synthèse entre la démarche de Karl Polanyi, autour de la notion de grande transformation² qui rend compte des conditions de développement des ordres marchands, et celle de Michel Callon qui développe la notion de performativité pour expliquer la manière dont les savoirs économiques inscrits dans les outils du marché finissent par organiser ces derniers en accord avec la théorie. La notion de grande performance traduit le double mouvement performatif qui s'opère sur les marchés. Le premier est une performance matérielle, qui inscrit dans différents dispositifs – allant des logiciels des marchés financiers jusqu'aux *nudges* –, les hypothèses de la théorie économique et étend les possibilités d'une action rationnelle dans de nombreux secteurs de la

1 Philippe Steiner, *Donner... Une histoire de l'altruisme*, Paris, Puf, 2016.

2 Karl Polanyi, *La Grande transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Paris, Gallimard, 1983 (éd. originale : 1944).

vie sociale. Les acteurs agissent alors selon les lois du marché sans pour autant avoir besoin de les connaître. Le deuxième mouvement correspond à l'inscription d'autres représentations de l'action économique, reposant sur des principes de justice, pour organiser l'échange de matériaux spécifiques, comme dans le cas des appariements entre un organe et un malade³. Ce double mouvement permet d'expliquer la coexistence, au cœur des appariements entre des offres et des demandes, de dispositifs de conduction par l'intérêt avec des modes de conduction axiologiques, allant de la morale catallactique propre aux marchés qui permet au plus offrant de l'emporter, à d'autres formes de morale reposant davantage sur la solidarité.

L'articulation de ces deux notions, la grande transformation et la performativité, permet à Philippe Steiner d'ouvrir un riche programme, explorant les tensions liées à l'extension des logiques marchandes lorsqu'elles se heurtent à d'autres principes moraux. Le travail systématique et collectif réalisé autour de la notion d'appariement⁴ l'invite à explorer non seulement le fonctionnement de ces appariements, mais aussi la manière dont ces logiques s'intriquent et finalement la façon dont d'autres forces sociales s'opposent aux marchés et à la marchandisation. Il étudie ainsi une grande diversité d'appariements, pour affecter les lycéens dans l'enseignement supérieur, les demandeurs de logement dans le parc social, les chômeurs vers les offres d'emploi, ou les individus entre eux dans les rencontres en ligne. Que ces appariements soient marchands ou non, algorithmiques ou non, ils sont envisagés comme des mécaniques d'allocation de ressources spécifiques, pouvant souscrire à différents principes de conduction. L'appariement, mis en œuvre par une organisation sociale dédiée, agit comme un délégué du jugement qui va accorder les préférences des deux parties, celles de l'offre et celles de la demande, par conséquent il « suppose des préférences, des choix au niveau de chacun des deux collectifs qui se font face⁵ ».

Le dispositif de coordination que constitue l'appariement permet l'expression des différentes morales en concurrence identifiées par Philippe Steiner dans la grande performance. Ces dispositifs d'appariement ne sont jamais neutres, mais, en fonction du type d'information qu'ils font circuler, des critères d'évaluation des individus qu'ils prennent en compte, ils soutiennent des principes de justice variables qui mettent au jour les tensions entre des visions très différentes de l'accord selon les situations. Par exemple, les visions marchandes des appariements mettant en relation les emplois et les chômeurs s'opposent aux principes non marchands qui guident les appariements concernant le don d'organe. L'analyse de Philippe Steiner

3 Philippe Steiner, *La Transplantation d'organes. Un commerce nouveau entre les êtres humains*, Paris, Gallimard, 2010.

4 Melchior Simioni et Philippe Steiner (dir.), *Comment ça matche ? Une sociologie de l'appariement*, Paris, Presses de Sciences Po, 2022.

5 *Ibidem*, p. 369.

offre ainsi une lecture très efficace des tensions qui se jouent autour de l'emprise des marchés et de la marchandisation. On comprend notamment que les ordres économiques ne peuvent être stables tant que ne sont pas réglées ces questions des principes qui permettent de faire tenir ensemble les offres et les demandes. En outre, la question de l'extension des marchés se trouve éclairée de manière nouvelle si l'on considère que le développement de marchés peut faire surgir des logiques d'appariement concurrentes, même si Philippe Steiner ne précise pas toujours qui sont les porteurs de ces projets différents et ne prête pas beaucoup d'attention aux formes des contestations qui s'expriment contre le marché.

La coordination ainsi étudiée possède des propriétés tout à fait claires. Elle est avant tout informationnelle : l'appariement met en regard des vis-à-vis que l'on peut identifier sous les traits de l'offre et de la demande, qui pré-existent largement à l'opération de coordination et entre lesquels le dispositif se charge de faire circuler de l'information. C'est précisément parce que les préférences sont déjà là qu'il est possible de mettre en œuvre cet appariement informationnel : par définition, l'appariement assemble deux éléments distincts en une même paire, en ajustant les préférences de part et d'autre. Ce qui peut varier ce sont les principes qui guident ces ajustements, selon le type d'information que l'on fait circuler : des prix ou des principes de justice par exemple.

Si la perspective proposée par Philippe Steiner autour des tensions morales sur les marchés et du rôle central qu'y jouent les dispositifs marchands constitue à mes yeux un programme fort pour la sociologie économique, il me semble toutefois que cette approche informationnelle ne rend pas compte des asymétries de pouvoir propres aux fonctionnements marchands. Je souhaiterais proposer ici une approche politique des marchés.

J'ai eu l'occasion de développer cette approche politique des marchés dans mes différents travaux, sur les relations marchandes, le gouvernement des conduites ou encore la consommation engagée. J'en présente ici une version d'ensemble en précisant que les marchés étudiés sont essentiellement ceux de la grande consommation et qu'ils ne recouvrent pas la diversité des situations étudiées par Philippe Steiner. Cependant, cette approche politique des marchés pourrait éventuellement être étendue au marché du travail, ou à d'autres appariements.

La dimension politique des marchés se manifeste à un double niveau. Le premier concerne les asymétries de pouvoir entre offre et demande. Si la notion d'appariement tend à en faire des vis-à-vis égaux, les deux parties de l'échange sont loin d'être dans une position symétrique et le rapport de force est le plus souvent au bénéfice de l'offreur. Les marchés ne résultent pas d'appariements, d'ajustements ou d'attachements entre offre et demande, mais bien plus d'opérations de cadrage de la demande par les acteurs de l'offre. L'offre est conçue par les fabricants, distributeurs et tous les intermédiaires du marché qui travaillent

pour eux (*designers, merchandisers, publicitaires*), et les choix qu'ils font pour l'offre souscrivent d'abord à leurs propres objectifs de rentabilité. Par exemple, les tomates bien rondes, homogènes et brillantes vendues en grande distribution servent les objectifs et les contraintes logistiques de la vente de volume en libre-service de ces opérateurs, bien plus que les goûts des consommateurs, puisque ces tomates sont souvent très insipides. La conception de l'offre nécessite par conséquent un travail sur la demande. Concevoir un produit ou un service suppose de construire une représentation de la demande, généralement fournie par les techniques du marketing à partir de formes d'expression de la demande qui sont largement cadrées par les différentes épreuves marchandes auxquelles sont confrontés les consommateurs. La conception inscrit ces représentations de la demande dans des propriétés de l'offre qui resteront compatibles avec les objectifs de rentabilité de l'entreprise⁶. Ainsi la grande distribution a fait remonter ses contraintes vers les producteurs agricoles et les obtenteurs variétaux pour avoir des tomates particulièrement adaptées à ses stratégies de volume et de libre-service.

130

L'ensemble de l'intermédiation marchande se déploie ensuite à travers les opérations et les dispositifs marchands qui vont cadrer et encadrer les espaces de choix des consommateurs : prix, emballages, magasins, catégories, *design*, agencement des rayonnages, etc. Si l'on peut s'accorder sur le fait que les consommateurs ont le choix pour acheter un produit, il n'en demeure pas moins que cet espace de choix ne déborde jamais la liste des critères que les offreurs auront définis : je peux choisir mon yaourt en fonction de son prix, de sa marque ou de sa recette, mais finalement pas en fonction du système d'élevage des animaux ni de l'origine géographique des fruits qu'il contient ou de la politique salariale de l'entreprise. Je n'ai jamais que les choix que l'on me propose et mes propres choix sont en permanence cadrés dans des espaces définis par les offreurs. Les propriétés des produits définies par les offreurs, en fonction de leurs propres objectifs de performance, s'imposent grâce à l'intermédiation marchande comme les critères du choix pour les consommateurs. Cette situation produit *in fine* des effets de convergence sur les marchés. Les produits tendent à se ressembler et à s'imiter, les distributeurs mettent en avant les produits qui marchent le mieux ou sur lesquels ils margent le plus, produisant ainsi sur les marchés d'importants effets de convergence qui à leur tour cadrent la demande par les effets de masse ou de mise en avant. Les offreurs les plus puissants sont précisément ceux qui parviennent à imposer aux autres ces effets de convergence par un pouvoir de marché qui correspond à la capacité à cadrer fortement la demande et même à imposer des

6 Sophie Dubuisson-Quellier, « Le client, le prestataire et le consommateur. Sociologie d'une relation marchande », *Revue française de sociologie*, vol. 40, n° 4, 1999, p. 671-688 ; Sophie Dubuisson-Quellier Sophie et Jean-Philippe Neuville (dir.), *Juger et échanger. La construction sociale de l'accord sur la qualité dans une économie des jugements individuels*, Paris, Éditions INRA, 2003.

prix (ils deviennent *price makers*). Cela n'exclut pas la possibilité de différenciation et d'innovation, au contraire, c'est ce qui permet à certaines entreprises de déplacer les cadrages et de les imposer aux autres offreurs, mais aussi aux consommateurs.

Certains dispositifs marchands comme les algorithmes des plateformes numériques sont devenus particulièrement actifs et efficaces dans la fabrication de cette convergence des marchés qui bénéficie aux offreurs les plus puissants. Selon le principe des marchés « *long tail* », de très nombreux produits s'y vendent chacun en faibles quantités, tandis que quelques produits se vendent chacun en très grandes quantités, grâce aux algorithmes qui amènent les consommateurs à suivre les recommandations de la plateforme ou même celles des autres consommateurs. Autrement dit, les appariements marchands ne sauraient être envisagés indépendamment des activités et dispositifs déployés par l'offre pour cadrer les expressions et les préférences de la demande, pour le bénéfice des entreprises. Ainsi, toute action économique est redevable des formes de cadrage qui s'exercent sur elles.

Cependant, les consommateurs ne sont pas soumis qu'aux seuls cadrages marchands. Si les entreprises et les intermédiaires du marché (publicitaires, *designers*, distributeurs, *marketplace*) considèrent être en première ligne pour orienter l'action économique des consommateurs, ils sont aussi concurrencés par d'autres types d'acteurs qui mettent en tension les cadrages marchands pour proposer une autre vision de l'action économique. Je rejoins ici les perspectives développées par Philippe Steiner sur les tensions autour de l'action économique. C'est là la seconde dimension politique des marchés : elle tient aux rapports de force autour des cadrages de l'action économique. Au-delà des cadrages par le marché, je me suis intéressée à deux autres formes de cadrage de l'action des consommateurs. La première concerne celle des mouvements militants⁷. Au tournant des années 1990, de nombreuses organisations militantes environnementales ou d'aide au développement se sont adressées aux consommateurs. L'objectif était à la fois de trouver de nouvelles sources de financement, par la vente de produits ou de redevances pour certaines, mais aussi de bénéficier de la caisse de résonance des marchés pour leurs actions de plaidoyer : le commerce équitable ou encore la consommation éco-responsable se sont développés dans ce contexte. Les organisations militantes ont cherché à engager les consommateurs en faveur de leur cause par différents moyens : des campagnes ont expliqué aux consommateurs leur responsabilité dans certains problèmes environnementaux, des marques, des labels, des publicités ont cherché à orienter leurs achats sur les marchés, des actions protestataires sont venues dénoncer les pratiques

7 Sophie Dubuisson-Quellier, « A Market Mediation Strategy. How Social Movements Seek to Change Firms' Practices by Promoting New Principles of Product Valuation », *Organization Studies*, vol. 34, n° 5-6, 2013, p. 683-703.

non éthiques des entreprises. Ces interventions veulent fabriquer la réflexivité des consommateurs sur les marchés en développant leur jugement critique.

Le second type de cadrage que j'ai exploré est celui produit par l'action publique⁸. Les pouvoirs publics depuis les années 2010 ciblent de manière croissante les individus, en envisageant des formes de gouvernement de leurs conduites économiques, par des instruments d'action publique qui, pour certains, ressemblent de près aux dispositifs marchands, comme des labels, des étiquetages ou des scores, des prix, des bonus et des taxes. L'objectif n'est pas ici d'engager les consommateurs, mais de les responsabiliser vis-à-vis d'objectifs de bien commun : qu'il s'agisse des effets de l'alimentation sur la santé publique ou de la consommation d'énergie pour lutter contre le réchauffement climatique par exemple.

Ci-dessous (Tab. 2), je présente les trois formes de cadrage des actions économiques des individus : celle du marché, celle des mobilisations collectives, celle de l'action publique. Pour décrire ces cadrages, je les rapporte d'abord aux acteurs qui les déploient et aux visées qu'ils poursuivent, puis aux dispositifs d'intervention que ceux-ci mettent en œuvre. J'identifie ensuite les compétences de consommateurs qu'ils cherchent à construire et les valeurs économiques qu'ils promeuvent. Enfin, je caractérise le cadrage économique qui est produit.

132

Tableau 2. Les cadrages de l'action économique

	Marché	Mobilisations collectives	Action publique
Acteurs et organisations	Entreprises et intermédiaires du marché	Organisations militantes, ONG	Administrations, collectivités, agences publiques
Visée de l'intervention	Fabrication de la demande	Fabrication de la réflexivité	Gouvernement économique des conduites
Dispositifs d'intervention sur l'action économique	Dispositifs et relations marchandes	Répertoires de l'action collective	Instruments d'action publique
Compétences des individus construites	Choix	Critique	Responsabilisation
Valeurs économiques promues	Propriétés des produits et des marques	Propriétés des systèmes de production	Coûts/bénéfices pour la collectivité
Cadrage de l'action économique	Circulations marchandes et arbitrages	Engagement des consommateurs	Citoyenneté économique des consommateurs

8 Sophie Dubuisson-Quellier (dir.), *Gouverner les conduites*, Paris, Presses de Sciences Po, 2016.

Ces cadrages sont concurrents dans leur capacité à fabriquer l'action économique individuelle. Je m'explique. Les cadrages marchands sont le produit des acteurs de l'offre et de ceux de l'intermédiation marchande, reposent sur des dispositifs et relations marchandes qui visent à fabriquer les caractéristiques de la demande (que l'on peut appeler préférences), organisent l'expression du consommateur (essentiellement son choix), construisent les valeurs économiques des propriétés des produits et des marques et organisent les circulations marchandes et les arbitrages des consommateurs.

Les autres cadrages produisent une partie des tensions dans les ordres marchands, dont Philippe Steiner a bien rendu compte dans son ouvrage publié avec Marie Trespeuch sur les marchés contestés⁹. Ces tensions sont le fait à la fois des rapports de force entre les acteurs, mais aussi des glissements, circulations et récupérations au sein de ces cadrages¹⁰. Si l'action militante reste de portée relativement modeste sur les marchés, elle est parvenue à imposer des valeurs non marchandes au monde économique¹¹, qui les a reprises pour étendre l'offre bien plutôt que pour adopter les causes défendues. Les politiques publiques de labélisation écologique ou nutritionnelle des produits reposent aussi pour partie sur des tentatives de capture, par les acteurs publics, des intérêts de certains opérateurs marchands, comme les distributeurs, pour faire levier dans la mise en œuvre d'une évaluation environnementale au sein des chaînes de valeurs, ce qui renforce en retour le pouvoir de marché de ces acteurs de l'aval¹². Un tel programme de recherche autour des tensions entre les cadrages de l'action économique et leurs effets sur les marchés reste bien entendu à poursuivre. Il permet de comprendre les fondements de l'économie d'abondance qui est la nôtre et qui pourvoie à une extension des marchés et à une endogénéisation de la critique¹³.

J'ai souhaité revenir dans ce chapitre sur les importantes contributions offertes par Philippe Steiner pour saisir les fonctionnements marchands et leurs évolutions. En poursuivant ces mêmes lignes d'interrogation, j'ai voulu proposer une approche plus politique qu'informationnelle des marchés, qui restitue les

- 9 Philippe Steiner et Marie Trespeuch (dir.), *Marchés contestés. Quand le marché rencontre la morale*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2014.
- 10 Laure Bereni et Sophie Dubuisson-Quellier, « Au-delà de la confrontation : saisir la diversité des interactions entre mondes militants et économiques », *Revue française de sociologie*, vol. 61, n° 4, 2020, p. 505-529.
- 11 Sophie Dubuisson-Quellier, « A Market Mediation Strategy... », art. cité.
- 12 Sophie Dubuisson-Quellier, « La capture comme levier de l'intervention publique sur l'économie. Le cas de la politique publique d'affichage environnemental en France », *Revue française de sociologie*, vol. 58, n° 3, 2017, p. 475-499.
- 13 Sophie Dubuisson-Quellier, « How Does Affluent Consumption Come to Consumers? A Research Agenda for Exploring the Foundations and Lock-Ins of Affluent Consumption », *Consumption and Society*, vol. 1, n° 1, 2022, p. 31-50.

cadrages de l'action économique opérant sur les marchés. Ces cadrages traduisent les asymétries fortes entre l'offre et la demande, et révèlent que la formalisation de la demande résulte pour une grande partie de l'action de l'offre, ce que la notion d'appariement tend parfois à lisser. En outre, les rapports de force entre les entreprises de cadrage peuvent expliquer certaines des tensions dans les ordres marchands et être à l'origine de leurs évolutions.

VERS UNE SOCIOLOGIE ÉCONOMIQUE DE L'INFORMATION ?

Hugo Jeanningros

Université de technologie de Troyes, List3N (UR UTT005)

Philippe Steiner a disséminé ces dernières années quelques réflexions portant sur ce qu'il nomme la sociologie économique de l'information¹. Son document le plus avancé sur le sujet, intitulé « Sociologie économique de l'appariement² », n'a pas encore fait l'objet d'une publication à ce jour³. Je souhaite dans ce chapitre synthétiser les apports de ce travail, et le potentiel que recèle une sociologie économique de l'information, en attendant que Philippe Steiner publie lui-même une proposition finalisée. Reprenant une partie de la structure de ce document de travail de 2019 avec l'accord de son auteur, ce chapitre revient d'abord sur la place prépondérante acquise par la notion d'information dans l'économie discipline à partir de la seconde moitié du xx^e siècle. La sociologie économique, en contraste, semble donner à cette notion une place moins théoriquement structurée, alors même qu'elle est mobilisée de manière explicite dans l'ensemble de ses courants majeurs. Ce chapitre se poursuit avec la présentation de thèmes centraux permettant de caractériser l'information selon Philippe Steiner. L'utilisation de ces thèmes, mobilisés dans le cadre d'une sociologie de l'appariement, peut être étendue à la sociologie économique de l'information. Afin de montrer sa pertinence, ce chapitre est conclu par l'application de cette grille de lecture à l'étude de l'assurance comportementale.

- 1 Philippe Steiner, « Foucault, Weber : la conduite de vie et l'ordre économique moderne », document de travail, 2016, étude préparatoire au chapitre « Foucault, Weber : a condução da vida e o mercado », dans F. Jardim *et al.* (dir.), *Max Weber e Michel Foucault: paralelas e intersecções*, Sao Paulo, Editora da PUC, 2018, p. 327-346 ; Philippe Steiner, « Economy as Matching », *Política e sociedade*, n° 43, 2019, p. 14-45 ; *Id.*, « Sociologie économique de l'appariement », document de travail non publié, 2019 ; Melchior Simioni et Philippe Steiner (dir.), *Comment ça matche ? Une sociologie de l'appariement* Paris, Presses de Sciences Po, 2022.
- 2 Philippe Steiner, « Sociologie économique de l'appariement », art. cité.
- 3 Certains extraits ont été mobilisés dans la conclusion de l'ouvrage dirigé par Melchior Simioni et Philippe Steiner, mais cette dernière se concentre, comme le titre l'indique, sur la sociologie de l'appariement (*Comment ça matche ? op. cit.*). Dans le document de travail initial, Philippe Steiner élargissait sa réflexion à une sociologie économique de l'information dont la sociologie de l'appariement n'est qu'un élément.

Si la mobilisation de la notion d'information dans les théories sociologiques générales n'est pas nouvelle, il n'existe pas de champ de recherche qui y soit spécifiquement associé. La sociologie de l'information renvoie de manière générale à la sociologie des médias et en particulier aux travaux portant sur la presse et la production journalistique⁴. Cette spécificité n'est pas française. On retrouve par exemple une place importante de l'information dans la théorie sociologique de James S. Coleman⁵ où elle assure les liens entre niveaux micro et macro sociaux. Mais là encore, les médias sont tout proches :

The transmission of information from the macro level to individual actors can greatly affect the actions they take and thus affect system behavior. More generally, in any large system, information is transmitted via media which are themselves actors in the system, with their own interests. This shapes the quantity and character of the information available to other actors, and different communication structures will alter this information in different ways⁶.

136

Nul doute qu'un grand nombre de champs de la sociologie traitent largement de thèmes liés à la circulation de l'information dans une acception plus large du terme, notamment du côté de la sociologie des usages des technologies de l'information et de la communication, de la sociologie du numérique ou, comme nous le verrons, de la sociologie économique. La notion de sociologie de l'information reste néanmoins peu usitée, et il en va de même pour celle de sociologie économique de l'information.

INFORMATION ET ÉCONOMIE DISCIPLINE

Le constat est bien différent du côté des sciences économiques. L'expression « économie de l'information » renvoie à deux idées distinctes que la langue anglaise permet de différencier plus aisément, avec d'une part *information*

4 Francis Balle et Jean Padioleau, *Sociologie de l'information. Textes fondamentaux*, Paris, Larousse, 1972 ; Dominique Marchetti et Olivier Baisnée, « L'économie de l'information en continu. À propos des conditions de production dans les chaînes d'information en général et à Euronews en particulier », *Réseaux*, vol. 114, n° 4, 2002, p. 181-214.

5 James S. Coleman, *Foundations of Social Theory*, Cambridge, Harvard University Press, 1990.

6 *Ibid.*, p. 21, selon ma traduction : « La transmission de l'information du niveau macro vers les acteurs individuels peut affecter grandement leurs actions et ainsi, le comportement du système dans son ensemble. Plus généralement, dans tout système de taille suffisante, l'information est transmise par des médias qui sont eux-mêmes des acteurs du système, avec leurs propres intérêts. Ceux-ci influencent la qualité et la nature de l'information disponible pour les autres acteurs, et des structures de communication différentes changeront l'information de manière différente ».

economy et d'autre part *information economics*. La première renvoie à l'appellation de systèmes économiques caractérisés par une place prépondérante des biens informationnels. Il s'agit alors de mettre en lumière les traits propres d'une économie post-industrielle⁷. On pense à l'*information economy* lorsqu'on discute par exemple la numérisation des tâches administratives ou encore le développement de nouveaux modèles économiques comme ceux des plateformes. On retrouve dans la même veine la notion d'*infonomics*⁸ qui renvoie aux études portant sur les formes de monétisation de l'information dans un contexte de numérisation.

Le second champ auquel renvoie la notion d'économie de l'information (*information economics*) est une branche de l'économie discipline qui insiste sur les rôles joués par les informations et leur distribution dans les activités et décisions économiques⁹. Elle émerge à partir du milieu du xx^e siècle, notamment sur la base de réflexions de Friedrich A. Hayek vis-à-vis du système des prix comme véhicule de l'information. Dans son célèbre article de 1945, Friedrich Hayek considère que l'allocation efficace des ressources tient à une bonne circulation de l'information¹⁰. Il compare ces conditions de circulation dans les cadres respectifs du marché et de la planification. Sur le marché, les mouvements relatifs des prix constituent des signaux de rareté des biens et du niveau de la demande. Ils contiennent donc une information. Le gouvernant souhaitant mettre en œuvre une planification n'a aucun moyen de faire remonter et de traiter cette masse d'informations. L'ensemble des offres et demandes constituant un système trop complexe pour être dirigé, le marché représente selon Friedrich Hayek le système le plus efficace grâce à sa diffusion distribuée de l'information initialement détenue de manière fragmentée par les acteurs. L'intérêt des économistes pour la place de l'information dans les activités économiques a été croissant jusqu'à ce que l'économie de l'information constitue un champ central de la discipline. Ce développement s'est produit dans la lignée de travaux comme ceux de Kenneth J. Arrow portant sur les paradoxes de l'information et l'incertitude dans les marchés assurantiels¹¹. Les économistes de l'information mettent en évidence son rôle dans la coordination marchande, avec

7 Parfois bien mal nommée « économie dématérialisée » ou « économie immatérielle » du fait de l'importance qu'y prennent les technologies d'information et de communication numériques et Internet.

8 Liliya F. Garifova, « Infonomics and the Value of Information in the Digital Economy », *Procedia Economics and Finance*, vol. 23, 2015, p. 738-743 ; Douglas B. Laney, *Infonomics*, New York, Gartner Inc., 2018.

9 En d'autres termes, il est question du rôle de l'information dans l'économie plutôt que d'économie de l'information.

10 Friedrich A. Hayek, « The Use of Knowledge in Society », *The American Economic Review*, vol. 35, n° 4, 1945, p. 519-530.

11 Kenneth J. Arrow, « Uncertainty and the Welfare Economics of Medical Care », *The American Economic Review*, vol. 53, n° 5, 1963, p. 941-973.

un attrait tout particulier pour les problèmes soulevés par les situations d'asymétrie d'information¹². Une asymétrie importante peut mener à des défaillances du marché, voire à sa disparition. On peut prendre pour exemple la célèbre étude des marchés de l'automobile d'occasion de George Akerlof¹³, dans laquelle il montre que l'incertitude pour l'acheteur sur la qualité des véhicules proposés à la vente (le vendeur sachant, lui, si le bien est de mauvaise qualité) entraîne une suspicion généralisée et une baisse du volume des transactions¹⁴. On notera également l'ensemble des travaux portant le principe d'aléa moral, situation dans laquelle les acteurs sont incités à profiter d'une asymétrie d'information. Le comportement d'un acteur change alors à la suite d'une transaction, rendant caduques les conditions initiales de cette dernière. Ce phénomène a principalement été mis en évidence dans les travaux portant sur l'économie de l'assurance¹⁵. Philippe Steiner met enfin en avant les travaux de Michael Spence¹⁶ sur le principe de signal et la circulation informationnelle, qui ont ensuite influencé les travaux de Harrison White et Mark Granovetter¹⁷.

138

LA PRÉSENCE ÉPARSE DE L'INFORMATION EN SOCIOLOGIE

Les conditions de production, de circulation et d'usage de l'information par les acteurs sont donc au cœur des travaux de l'économie discipline¹⁸. Il n'existe pas de structuration telle dans le champ de la sociologie ou de la

-
- 12 Une situation dans laquelle les acteurs en présence ne disposent pas du même niveau d'information concernant les caractéristiques des autres acteurs, des biens pouvant être échangés, ou toute autre information contextuelle.
- 13 George Akerlof, « The Market for "Lemons:" Quality Uncertainty and the Market Mechanism », *The Quarterly Journal of Economics*, vol. 84, n° 3, 1970, p. 488-500.
- 14 Cette situation d'incertitude sur les caractéristiques d'un acteur ou d'un bien est nommée « sélection adverse ».
- 15 Voir Kenneth J. Arrow, « Uncertainty and the Welfare Economics of Medical Care », art. cité, ou Joseph E. Stiglitz, « Risk, Incentives and Insurance: The Pure Theory of Moral Hazard », *The Geneva Papers on Risk and Insurance*, vol. 8, n° 26, 1983, p. 4-33.
- 16 Michael Spence, *Market Signaling: Informational Transfer in Hiring and Related Screening Processes*, Cambridge, Harvard University Press, 1974. On notera que leurs travaux sur les asymétries d'information auront valu à Stiglitz, Akerlof et Spence d'être co-lauréats en 2001 du prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel.
- 17 Voir sur le sujet les synthèses de Philippe Steiner, « Le marché selon la sociologie économique », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 43, n° 132, 2005, p. 31-64, et celle de Pétronille Rème, « Du modèle économique de Spence à la nouvelle sociologie économique de White », *Recherches économiques de Louvain*, vol. 73, n° 4, 2007, p. 423-448.
- 18 Comme le montre la synthèse de Joseph E. Stiglitz, « Information and the Change in the Paradigm Paradigm in Economics », *The American Economic Review*, vol. 92, n° 3, 2002, p. 460-501.

sociologie économique. À quoi renvoie alors l'usage de la notion de « sociologie économique de l'information » chez Philippe Steiner ? Après avoir largement évoqué l'économie de l'information, assumant ainsi une filiation explicite entre économie de l'information et sociologie économique de l'information¹⁹, il indique : « en mettant en avant la sociologie économique de l'information, il ne s'agit de rien d'autre que de nommer un phénomène bien implanté dans la sociologie économique contemporaine [...] encore épars, mais qui ne demande qu'à être structuré et à se développer²⁰ ». Une sociologie économique de l'information structurée « peut faire le lien avec ce qui s'est passé dans la théorie économique depuis quatre décennies, mais aussi déployer la recherche dans des directions que n'empruntent pas les économistes²¹ ». La sociologie économique de l'information est donc, selon lui, un ensemble non structuré, mais déjà présent et agissant. Que l'on s'intéresse aux appariements, à la qualification des biens, aux formes d'évaluation marchande, à la fixation des prix ou tarifs, ou aux modalités de la mise en relation entre acteurs, l'information constitue une matière transversale à l'ensemble des travaux de la sociologie économique.

Passons à ce titre en revue un petit nombre de courants et travaux emblématiques de cette transversalité. Le premier ensemble de travaux venant à l'esprit du sociologue de l'économie est celui des théoriciens et praticiens de l'analyse de réseaux. L'encastrement de l'activité économique dans le monde social se laisse voir principalement dans les modes de circulation de l'information qui s'y font jour. Il a déjà été évoqué (voir *supra*) que les travaux de Michael Spence ont influencé l'approche de Harrison White. Ce dernier a produit une analyse des marchés dans laquelle les producteurs identifient des niches. Pour ce faire, ils s'appuient sur de l'information disponible sur les acteurs existants à travers la documentation professionnelle²². Plus significatifs, les travaux de son célèbre élève Mark Granovetter sur la recherche d'emploi²³ font la part belle à la capacité à capter ou diffuser l'information en fonction du positionnement relatif dans la structure d'un réseau et de la morphologie spécifique de celui-ci. La « force des liens faibles » se révèle à travers les modalités de circulation de l'information au

19 On rappellera ici la logique de Philippe Steiner concernant le positionnement de la sociologie économique vis-à-vis de l'économie discipline. La première n'est là, ni pour s'opposer, ni pour compléter ou corriger la seconde. Elle constitue un cadre alternatif d'analyse des phénomènes économiques, ce qui n'est pas incompatible avec un principe de fécondité croisée.

20 Philippe Steiner, « Sociologie économique de l'appariement », art. cité, p. 14.

21 *Ibid.*, p. 11.

22 Harrison White, « Where Do Markets Come From? », *American Journal of Sociology*, vol. 87, n° 3, 1981, p. 517-547.

23 Mark Granovetter, *Getting a Job. A Study of Contacts and Career*, Chicago, Chicago University Press, 1974.

sein du tissu social. Dans le même ensemble interviennent également Ronald S. Burt²⁴ et ses analyses de la concurrence, à travers son concept de « trous structuraux » que l'entrepreneur exploite en contrôlant les flux d'informations entre acteurs. La place centrale des modalités de circulation de l'information ne s'arrête cependant pas à l'analyse de réseaux. Philippe Steiner évoque notamment la sociologie de Pierre Bourdieu²⁵ avec la notion de capital social, l'accès à une information pertinente constituant l'un des éléments mobilisables à travers l'ensemble des relations sociales à la disposition d'un agent. Viviana A. Zelizer est également mentionnée par Philippe Steiner, notamment pour sa démonstration de la présence de transmission d'informations « épaisses » (des savoirs intimes et particuliers) dans le cadre des « circuits de commerce ». Enfin, la transversalité de l'approche informationnelle dans la sociologie économique ne peut faire l'impasse sur les théories de l'acteur-réseau et de l'attachement. Dans l'approche des marchés proposée par Fabian Muniesa ou Michel Callon²⁶ les dispositifs de calcul et les pratiques de valuation font référence à des processus de prise en compte et de transformation d'informations permettant de caractériser autant les biens et services que les actants qui les entourent. Il en va de même pour la sociologie des attachements marchands développée entre autres par Franck Cochoy²⁷.

LA SOCIOLOGIE ÉCONOMIQUE DE L'INFORMATION

Les travaux mentionnés jusque-là et relevés par Philippe Steiner entrent dans le cadre d'une sociologie économique de l'information traitant de la place de l'information sur les marchés, dans la même logique que les *information economics*. On peut cependant, sans sortir de cette perspective, élargir l'horizon à des travaux portant sur l'activité économique, en particulier dans le cadre de la numérisation croissante, dans la même veine que dans l'*information economy*. On se trouve alors dans une zone grise entre sociologie économique de l'information et sociologie de l'économie de l'information. Sans chercher à produire une liste exhaustive, mentionnons quelques travaux contemporains pour lesquels il n'est pas nécessaire d'explicitier la centralité de l'information dans la théorie proposée. On trouve par

24 Ronald S. Burt, *Structural Holes. The Social Structure of Competition*, Boston, Harvard University Press, 1992.

25 Pierre Bourdieu, *Les Structures sociales de l'économie*, Paris, Le Seuil, 2000.

26 Michel Callon, *L'Emprise des marchés. Comprendre leur fonctionnement pour pouvoir les changer*, Paris, La Découverte, 2017 ; Fabian Muniesa, *Des marchés comme algorithmes. Sociologie de la cotation électronique à la Bourse de Paris*, thèse de socio-économie de l'innovation sous la direction de Michel Callon, École nationale supérieure des Mines de Paris, 2003.

27 Franck Cochoy, Joe Deville et Liz McFall, *Markets and the Arts of Attachment*, London, Routledge, 2017.

exemple des études portant sur la place des évaluations profanes dans la qualification des biens et services²⁸, des travaux sur l'économie de l'attention et la vie privée²⁹, ou encore des enquêtes sur le travail (invisible) de la production et de la mise en forme des données³⁰. Le souci de l'information est donc partout dans la nouvelle sociologie économique, et dans la sociologie économique contemporaine. Philippe Steiner dresse de cet ensemble non structuré un premier bilan :

Les informations ne circulent pas dans un vide social, [...] elles sont portées par des structures sociales spécifiques (les liens familiaux ou amicaux, les relations intimes, les stratégies de pouvoir, les dispositifs de réduction de l'incertitude sur la qualité, l'inscription matérielle des capacités de calcul, etc.). La thèse de l'encastrement social de l'économie s'applique à l'information comme elle s'applique aux actes et aux institutions économiques³¹.

La sociologie économique se donne donc pour but d'explorer les conditions sociales de la circulation et du traitement de l'information.

À partir du cas de l'appariement³², plusieurs thèmes permettent de caractériser l'information. Un certain nombre de ce ceux-ci pourraient être au cœur de la sociologie économique de l'information en faisant l'objet d'un traitement systématique, participant ainsi d'une grille analytique particulière. (i) Le premier angle est celui de la matérialité de l'information. Quelle est la nature des informations qui circulent ? À partir de quels artefacts matériels sont-elles produites et sur lesquels circulent-elles ? Comment cette matérialité influence-t-elle sur leur circulation et leur traitement ? (ii) Déjà fortement présente dans l'analyse économique, la question de la distribution de l'information est également centrale. Celle-ci est-elle symétrique ? Met-elle en regard des individus et des organisations ? Dans quels rapports de force est-elle inscrite ? (iii) La dimension stratégique de l'usage des informations doit également être questionnée. Les acteurs, qu'ils soient individuels ou organisationnels, ont-ils intérêt à mentir ou à travestir la production de l'information ? On pensera par exemple aux domaines de la collecte de sang ou aux systèmes d'orientation. Au-delà même des cas de production de l'ignorance, les organisations ont-elles toujours intérêt à produire et mobiliser l'information

28 Kevin Mellet, Thomas Beauvisage, Jean-Samuel Beuscart et Marie Trespeuch, « Une démocratisation du marché ? Notes et avis de consommateurs sur le Web dans le secteur de la restauration », *Réseaux*, n° 183, 2014, p. 163-204.

29 Emmanuel Kessous, *L'Attention au monde : sociologie des données personnelles à l'ère numérique*, Paris, Armand Colin, 2012.

30 Éric Dagiral et Ashveen Peerbaye, « Les mains dans les bases de données : connaître et faire reconnaître le travail invisible », *Revue d'anthropologie des connaissances*, vol. 6, n° 1, 2012, p. 191-216.

31 Philippe Steiner, « Sociologie économique de l'appariement », art. cité, p. 19.

32 Melchior Simioni et Philippe Steiner (dir.), *Comment ça matche ? op. cit.*, p. 373.

disponible ? (iv) Le rapport au passé (hystérèse) renvoie, dans le cas du *matching* étudié par Philippe Steiner et Melchior Simioni, à l'emploi de l'historique des appariements passés dans la production d'appariements suivants. Cette logique mérite d'être élargie à l'ensemble des informations structurant l'activité économique. Comment l'épaisseur temporelle des informations attachées aux produits ou aux individus (qualité, prix, événements, comportements) passés structure-t-elle l'activité ? Comment se produit la rencontre entre cette épaisseur temporelle de l'information et les nouveaux modèles « prédictifs » qui s'en nourrissent ? Enfin (v), la légitimité de la collecte, du traitement et de la diffusion de l'information doit être questionnée. Comment cette légitimité est-elle construite ? Comment les acteurs et les organisations la revendiquent-ils ? Sur quelles bases normatives cette légitimité se construit-elle ?

APPLICATION À L'ASSURANCE COMPORTEMENTALE

Cette grille d'analyse peut s'appliquer à des objets d'étude éloignés du champ de l'appariement pour lequel elle a été formulée. À titre d'exemple, je prends ici comme cas d'application les travaux que j'ai réalisés autour de l'assurance comportementale³³. L'assurance comportementale renvoie à une série de produits assurantiels embarquant des dispositifs de captation, de quantification et de valorisation économique des traces de comportements quotidiens des assurés, dans des domaines comme l'assurance santé ou automobile. Il n'est donc, dans ce cas, pas question d'appariement marchand, mais de valorisation économique. Les catégories analytiques relatives à la production et à la circulation de l'information restent néanmoins centrales à la compréhension de l'objet. Elles permettent ici d'éclairer le fonctionnement concret de l'assurance comportementale ainsi que les enjeux juridiques, moraux et marchands qui l'entourent.

Qu'il s'agisse d'étudier les structures de la rencontre marchande ou le fonctionnement de dispositifs de valorisation de l'information, la dimension matérielle des dispositifs participe à la morphologie générale des circuits informationnels. Dans le cas de l'assurance comportementale, la matérialité des interfaces entre les utilisateurs et le système de production et de collecte d'informations explique une partie des difficultés à produire de la donnée « fiable ». Les capteurs chargés de mesurer un comportement de conduite ou une

33 Hugo Jeanningros et Liz McFall, « The Value of Sharing: Branding and Behaviour in a Life and Health Insurance Company », *Big Data & Society*, vol. 7, n° 2, 2020 ; Hugo Jeanningros, *Conduire numériquement les conduites. Économie comportementale, objets connectés et prévention dans l'assurance privée française*, thèse de sciences sociales et philosophie de la connaissance sous la direction de Philippe Steiner, Sorbonne Université, 2020.

activité sportive sont incorporés dans des objets connectés (*smartphones*, bracelets, boîtes noires) qui peuvent par exemple manquer de batterie, être éteints, connaître des ruptures de signal ou diverses interférences. Au-delà de leur fiabilité, ces capteurs posent la question de ce qui est réellement mesuré (la nature des données) et des formes de détournement d'usage auxquelles ils peuvent être confrontés. Ces détournements font le lien avec deux autres thèmes importants de l'étude de l'information, la *distribution* et les *usages stratégiques*. Les modalités de distribution de l'information entre les acteurs (qu'ils soient individuels ou institutionnels) sont au cœur de l'économie de l'assurance, notamment à travers les enjeux d'asymétrie. Les assureurs disposent de bases de données importantes sur le niveau de risques de groupe. En revanche, leurs clients disposent des informations relatives à leurs propres conditions (état de santé, habitudes de conduite, etc.) avec un détail inaccessible à l'assureur. Ces informations permettent pourtant à l'assureur de construire des profils de risque et d'affiner la tarification des produits. L'approche comportementale doit ainsi permettre à l'assureur de réduire cette asymétrie d'information en accumulant de nouvelles données à un rythme plus régulier. L'utilisation d'outils de captation de données des comportements des assurés permet également de dépasser les limites de fiabilité relatives à leurs déclarations. Ces derniers n'en gardent pas moins une forme de contrôle. Ils peuvent en effet avoir un usage stratégique de l'information et détourner les outils de captation, par exemple avec des dispositifs de simulation de pas, ou en activant l'application seulement aux moments les plus opportuns. Le thème de la relation au passé (*hystérèse*) renvoie dans le cas du *matching* à la prise en compte des appariements précédents dans la construction de l'appariement suivant. En d'autres termes, d'une pondération de la décision en fonction des décisions passées. Dans le cas de l'assurance, l'implémentation de l'approche comportementale renvoie à une tentative de sortie de la dépendance à l'information historique. C'est sur la base des informations passées collectives que sont profilés les risques et sur la base d'informations passées individuelles que peuvent être personnalisés les tarifs (par exemple le bonus-malus de l'assurance automobile). La collecte d'informations relatives au comportement pourrait ouvrir la voie à une approche plus personnalisée et dynamique de l'évaluation et de la tarification du risque en anticipant mieux les futurs sinistres plutôt qu'en s'appuyant sur l'historique des assurés. C'est cependant fondamentalement l'incapacité pratique de l'assurance à se passer des informations passées et collectives (à travers la loi des grands nombres) qui amène en premier lieu à relativiser la portée des bouleversements liés l'assurance comportementale. Au-delà de la capacité de l'assureur à collecter et à utiliser des informations se pose la question de sa *légitimité* à le faire. Les organismes d'assurance, en tant qu'institutions expertes du risque, défendent un positionnement d'acteur au service de la prévention dans divers domaines comme la santé publique ou la

prévention routière. Leur légitimité à évaluer la valeur de comportements donnés ou à collecter des informations qui leur sont relatives n'est pas évidente. Les porteurs de l'assurance comportementale déploient donc une rhétorique de la scientificité, de la responsabilité sociale et du respect du droit relatif aux données personnelles. Celle-ci peine cependant à convaincre les utilisateurs potentiels, qui restent donc peu nombreux à se tourner vers l'assurance comportementale. Chacun des thèmes de la grille confère un éclairage particulier afin de comprendre les multiples raisons de l'échec de l'implantation du comportementalisme en assurance. Plus généralement, les thèmes de la matérialité, de la distribution, des usages stratégiques, de l'hystérèse et de la légitimité, relatifs aux informations produites ou mises en circulation, influencent tous la morphologie des circuits informationnels mis en œuvre. Ils permettent de caractériser les dispositifs étudiés ainsi que les potentiels obstacles à leur pérennisation.

144

Les quelques clés de lecture ici illustrées sont toutes déjà présentes dans la littérature socio-économique existante³⁴. Une sociologie économique de l'information se donnerait pour programme d'engager un travail de mise en cohérence de l'ensemble des résultats et de systématisation de la mobilisation de ces clés. Le livre collectif sur l'appariement déjà cité a montré leur fécondité³⁵. Elles seraient également utiles à l'analyse de nouveaux objets émergents et, à ce stade, encore difficiles à saisir. Afin de rester sur le vif de l'actualité lors de la parution du présent ouvrage, prenons l'exemple de l'intelligence artificielle. Alors que l'explicabilité des algorithmes est un enjeu de plus en plus important, on observe une multiplication des promesses entourant les modèles d'apprentissage automatique (*deep learning*). Ceux-ci constituent des « boîtes noires » au sens où le processus de passage des *inputs* aux *outputs* du calcul ne peut être explicité. S'ouvre alors un champ d'études englobant tout à la fois les épistémologies mobilisées dans ces modèles, leur conception et leur mise en œuvre sur un certain nombre de marchés, mais également les modalités de production de nouvelles normes de responsabilité attachées à ces boîtes noires.

À travers cette courte synthèse des écrits de Philippe Steiner sur la sociologie économique de l'information, augmentée de quelques ajouts et propositions, j'ai essayé de montrer l'intérêt de poursuivre le fil d'une systématisation de l'attention aux traitements thématiques de l'information dans la sociologie économique. Cette proposition ne constitue pas à ce stade une offre programmatique mature, mais elle mérite cependant, je crois, de faire l'objet d'une discussion initiale. Nul doute que Philippe Steiner saura mettre son temps à profit pour formuler une proposition bien plus aboutie que le court chapitre présenté ici.

34 La focalisation sur la matérialité par exemple est un standard disciplinaire hérité notamment de la sociologie de la traduction.

35 Melchior Simioni et Philippe Steiner (dir.), *Comment ça matche ? op. cit.*

QUATRIÈME PARTIE

Formes d'échange

POLANYI ET APRÈS ?
L'ANTHROPOLOGIE DES TRANSACTIONS
DE PHILIPPE STEINER

Pascale Trompette

Univ. Grenoble Alpes-CNRS-Sciences Po Grenoble, Pacte (UMR 5194)

La sociologie économique de Philippe Steiner conjugue des perspectives historique et anthropologique, ce qui le relie étroitement aux auteurs classiques de la sociologie avec lesquels il dialogue. Ses travaux sur l'histoire de l'économie politique ont interrogé la construction de la connaissance économique comme science de gouvernement¹. Ils ont également porté sur la critique sociologique de l'économie politique et sa prétention à dominer les sciences sociales². À l'abord des sociétés contemporaines, Philippe Steiner s'est attaché à rendre compte de la diversité des formes d'échange coexistant dans la société, une manière de remettre en question la référence hégémonique au marché³. Cette triple ambition inscrit la proposition scientifique de Philippe Steiner dans la filiation de celle de Karl Polanyi, auteur qui occupe d'ailleurs une place privilégiée dans ses travaux. Ce chapitre voudrait revenir sur l'un des volets de cette proposition, en s'intéressant plus particulièrement à l'entreprise de cartographie de la diversité des formes d'échange à l'œuvre au sein des sociétés modernes. Celle-ci s'inspire du quadriptyque polanyien (autarcie, réciprocité, redistribution, échange marchand)⁴, mais elle l'enrichit à plus d'un titre : d'une part, en

- 1 Philippe Steiner, *Sociologie de la connaissance économique. Essai sur les rationalisations de la connaissance économique (1750-1850)*, Paris, Puf, 1998.
- 2 Jean-Jacques Gislain et Philippe Steiner, *La Sociologie économique (1890-1920). Émile Durkheim, Vilfredo Pareto, Joseph Schumpeter, François Simiand, Thorstein Veblen et Max Weber*, Paris, Puf, 1995 ; Philippe Steiner, « La tradition française de critique sociologique de l'économie politique », *Revue d'histoire des sciences humaines*, vol. 18, n° 1, 2008, p. 63-84.
- 3 Philippe Steiner, « Le don d'organes : une typologie analytique », *Revue française de sociologie*, vol. 47, n° 3, 2006, p. 479-506 ; *id.*, « Cartographie des échanges », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, vol. 9, n° 2, 2014, p. 15-43.
- 4 La typologie de Karl Polanyi a évolué entre la publication de *La Grande Transformation* (1944 pour l'édition originale en anglais) et celle des *Systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie* (1957), voir Isabelle Hillenkamp, « Le principe de *householding* aujourd'hui. Discussion théorique et approche

diversifiant encore davantage la typologie pour l'étendre à d'autres modalités de transfert telles que l'héritage⁵ ou le don organisationnel⁶ ; d'autre part, en la déployant empiriquement à partir de l'analyse de pratiques d'échange au sein de nos sociétés, par exemple autour du don d'organe⁷ ou de la fête⁸ ; enfin, en renouvelant la théorisation des mécanismes sociaux à l'œuvre dans l'organisation des transactions. Je propose d'identifier et de restituer ce fil rouge du programme d'anthropologie des transactions de Philippe Steiner – bien que cette appellation ne soit pas revendiquée comme telle par l'auteur – en circulant à travers différents travaux à la fois théoriques et empiriques. Cette lecture permet de faire ressortir une grammaire conceptuelle commune dans l'analyse de cette pluralité des modes de transfert, qui l'apparente à une théorie générale des échanges au sein des sociétés modernes.

UNE CARTOGRAPHIE DES « TRANSFERTS DE RESSOURCES »

148

Repartons de Karl Polanyi : en débat avec la conception formelle de l'économie imposée par les économistes⁹, Karl Polanyi défend l'exigence de reconnaître la variété des formes institutionnelles d'organisation de l'économie au sein des sociétés anciennes et contemporaines, dont le système de marché n'est qu'une des possibilités. C'est dans cet horizon que s'inscrivait l'ouvrage majeur *La Grande Transformation*¹⁰, et c'est en rassemblant des travaux sur les économies des premiers empires ou de sociétés non marchandes qu'il faisait émerger les trois principaux idéaux types de la réciprocité, de l'économie administrée et du marché

empirique par l'économie populaire », dans Isabelle Hillenkamp et Jean-Louis Laille (dir.), *Socioéconomie et démocratie. L'actualité de Karl Polanyi*, Toulouse, Érès, coll. « Sociologie économique », 2013, p. 215-239. Celle retenue par Philippe Steiner dans « Cartographie des échanges » (art. cité), intègre l'autarcie domestique (les échanges à l'intérieur de la maisonnée) à côté de la célèbre triade réciprocité-redistribution-échange marchand.

5 Philippe Steiner, « L'héritage au XIX^e siècle en France. Loi, intérêt de sentiment et intérêts économiques », *Revue économique*, vol. 59, n° 1, 2008, p. 75-97.

6 Sidonie Naulin et Philippe Steiner (dir.), *La Solidarité à distance. Quand le don passe par les organisations*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2020.

7 Philippe Steiner, *La Transplantation d'organes, Un commerce nouveau entre les êtres humains*, Paris, Gallimard, 2010.

8 *Id.*, *Faire la fête. Sociologie de la joie*, Paris, Puf, 2023.

9 La conception formelle de l'économie renvoie au mécanisme d'ajustement des moyens aux fins en situation de rareté, en tant que principe universel s'appliquant à toutes les sociétés. Karl Polanyi lui oppose l'économie comme procès institutionnalisé d'interaction des hommes entre eux et avec leur environnement.

10 Karl Polanyi, *La Grande Transformation. Aux origines politiques et économiques de notre temps*, Gallimard, 1983 (éd. originale : 1944).

en tant que formes institutionnalisées d'organisation de l'économie¹¹. Pour Karl Polanyi, ces trois modes de transfert sont présents dans toutes les sociétés, mais à des degrés divers, la forme dominante fonctionnant comme forme d'intégration et jouant un rôle stabilisateur au sein de la société.

Philippe Steiner entreprend également cet exercice typologique, avec la même ambition de mettre au jour la pluralité des formes d'échange, mais en assumant de s'en tenir au périmètre plus limité des sociétés contemporaines et néolibérales afin d'approfondir la qualification des différents modes de transfert de ressources à l'œuvre. Dans l'article « Cartographie des échanges »¹², il retourne aux typologies d'Auguste Comte et de Karl Polanyi avant de réinvestir une série de travaux contemporains sur les mécanismes de l'échange et de construire sa propre classification. Celle-ci est traversée par l'exigence de dépasser la partition binaire opposant le paradigme du don à l'économie de marché : donner à voir la pluralité des formes de transfert appelle à décomposer ces catégories en reconnaissant qu'elles peuvent être articulées à différentes sphères et formes de cohésion sociale. Ainsi le don se subdivise entre la sphère familiale et la sphère de la société civile : la réciprocité est un mécanisme privilégié de circulation des ressources dans les relations intimes et interpersonnelles, comme a pu le montrer Viviana A. Zelizer¹³ ; tandis que le recours à des formes organisées de don peut solidariser des partenaires anonymes¹⁴. De même, les arènes marchandes reconnaissent différents types de coordination en fonction de la qualité des biens : les biens standards font place à des logiques marchandes classiques de coordination par les prix, tandis que les biens singuliers¹⁵ ou symboliques¹⁶ ressortent davantage de logiques de distinction. Philippe Steiner identifie deux autres modalités réglées et institutionnalisées de transfert de ressources au sein des sociétés industrielles contemporaines : celle de l'impôt moderne dans le contexte de l'État providence et celle de l'héritage en tant que mode de transmission associé à la filiation. La dernière catégorie recouvre des formes contemporaines de circulation sous-terraines et violentes liées à des trafics (d'armes, de drogue, etc.) (Tab. 3).

11 *Id.*, Conrad M. Arensberg et Harry W. Pearson, *Les Systèmes économiques dans l'histoire et dans la théorie*, Paris, Larousse, 1975 (éd. originale : *Trade and Markets in the Early Empires*, New York, The Free Press, 1957).

12 Philippe Steiner, « Cartographie des échanges », art. cité.

13 Viviana A. Zelizer, *Economic Lives. How Culture Shapes the Economy*, Princeton, Princeton University Press, 2010.

14 Sidonie Naulin et Philippe Steiner (dir.), *La Solidarité à distance...*, op. cit.

15 Lucien Karpik, *L'Économie des singularités*, Paris, Gallimard, 2007.

16 Pierre Bourdieu, *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Le Seuil, 1994.

Tableau 3. Typologie des transferts de ressources contemporains

Formes de transfert	Dispositif social	Forme de solidarité
Échange marchand	Marché standard	Cattalactique
Échange de biens symboliques	Marché de singularités	Distinction
Don maussien	Maisonnée	Familiale
Héritage	Famille	Intergénérationnelle
Don organisationnel	Organisations	Sociétale
Impôt	Redistribution	Nationale
Trafic	Violence	Illégalité

Source : Philippe Steiner, « Cartographie des échanges », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, vol. 9, n° 2, 2014, p. 32.

150

Cette typologie, on l'a vu, intègre et fait dialoguer différents apports de la sociologie économique, mais se construit également à partir des travaux en propre de Philippe Steiner sur le don d'organe et le don organisationnel, sur l'échange marchand, ou encore ses analyses historiques de l'héritage et de l'esclavage. Dans le prolongement de Karl Polanyi, elle met en correspondance chacun des modes d'échange avec des formes d'intégration sociale, caractérisées ici comme différentes façons d'organiser politiquement la solidarité au sein de la société. Philippe Steiner mobilise la notion de « dispositif social » pour qualifier les mécanismes d'appariement qui confèrent à chacune des formes de transaction une opérationalité au sein d'un espace social donné.

Si l'on relie cette proposition théorique aux travaux empiriques en question, on identifie une architecture conceptuelle relativement unifiée autour de plusieurs dimensions interdépendantes.

La première renvoie aux arènes sociales dans lesquelles se déploient ces différents modes de transfert. Elles peuvent reposer sur des institutions telles que la famille, des organisations professionnelles ou encore des intermédiaires techniques. Ces arènes sont le lieu où se déroulent les échanges à partir de processus d'appariement entre des biens et des personnes selon des modalités spécifiques. Le marché constitue l'une de ces arènes, fondée sur l'échange marchand en tant qu'opérateur d'appariement par la confrontation d'intérêts et la coordination par les prix. Mais d'autres arènes non marchandes constituent des structures relationnelles animées par d'autres modes de transfert, tels que le don ou l'héritage.

La seconde convoque les « dispositifs » qui peuvent prendre des formes matérielles, organisationnelles, juridiques, mais beaucoup plus souvent chez Philippe Steiner des formes sociales (compassion, obligation, médiation familiale,

etc.). Dans une conception relativement foucaldienne, la notion de dispositif social recouvre également le réseau d'éléments hétérogènes – règles juridiques, organisation, connaissance scientifique, etc. – constitutif de l'un ou l'autre des modes de transfert.

Enfin, ces dispositifs sont vecteurs d'une performativité axiologique : ce qui intéresse Philippe Steiner est de décrire le travail de la société pour actionner des principes de justice, des formes de légitimité, des orientations morales, dans l'organisation des échanges. Les dispositifs sociaux sont des instruments de « conduction politique » – là encore, notion empruntée à Michel Foucault – qui participent à la construction de différentes formes de solidarité sociale articulées à ces modes de transfert.

Cette conceptualisation renouvelle fondamentalement la typologie des échanges de Karl Polanyi ou d'autres plus récentes¹⁷, qui ont davantage cherché à qualifier la morphologie relationnelle de l'échange en l'articulant à des contextes institutionnels spécifiques. Elle intègre des résultats importants de la sociologie économique contemporaine, en particulier le rôle des dispositifs marchands dans la coordination économique¹⁸, ou sur les enjeux de la performativité des sciences dans l'ingénierie des transactions¹⁹, mais en étant beaucoup plus attentive à la dimension politique de ces agencements afin de rendre compte de la façon dont ils « font société » et sont au fondement de la solidarité sociale.

APPARIEMENT, DISPOSITIF ET PERFORMATION POLITIQUE

Je propose de revisiter différents travaux empiriques qui contribuent à incarner et alimenter ce cadre conceptuel développé par Philippe Steiner au fil de la description de formes marchandes et non marchandes de transfert de ressources.

Commençons par l'analyse de l'héritage, en tant que modalité de transfert des richesses à partir du mécanisme de transmission entre générations²⁰. La réflexion de Philippe Steiner sur l'héritage porte sur l'institution du principe d'égalité du

17 Philippe Descola, *Par-delà nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005 ; Alain Testart, « Échange marchand, échange non marchand », *Revue française de sociologie*, vol. 42, n° 4, 2001, p. 719-748 ; Florence Weber, « Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles. Une ethnographie économique après le Grand Partage », *Genèses*, n° 41, 2000, p. 85-107.

18 Michel Callon, Yuval Millo et Fabian Muniesa, *Market Devices*, Oxford, Blackwell Publishers, 2007.

19 Michel Callon et Fabian Muniesa, « Les marchés économiques comme dispositifs collectifs de calcul », *Réseaux*, vol. 21, n° 122, 2003, p. 189-233 ; *ead.*, « La performativité des sciences économiques », dans Philippe Steiner et François Vatin (dir.), *Traité de sociologie économique*, Paris, Puf, 2009, p. 289-324.

20 Philippe Steiner, « L'héritage au XIX^e siècle en France... », art. cité.

partage entre les descendants, établie par le Code civil napoléonien. La discussion qu'il engage sur les fondements politiques de cette loi de succession met en avant la notion de « dispositif social ». Il s'agit de montrer, en revisitant les analyses d'Alexis de Tocqueville sur l'héritage égalitaire, par quels mécanismes le cadre légal actionne des formes de solidarité : il crée un système d'attentes réciproques des (futurs) légataires et héritiers à l'intérieur d'un système familial. Il agit comme mode de gouvernement des intérêts familiaux propre à produire des régularités au niveau macro social. L'analyse décrypte ainsi finement l'*agency* politique de ce dispositif social dans sa capacité à mettre l'égoïsme du père de famille au service d'une solidarité sociale dont la famille est le vecteur.

152

Avec le don d'organe²¹, Philippe Steiner enrichit le concept de dispositif social en le rapportant cette fois à un agencement relationnel et organisationnel reliant différentes sphères sociales, celles de la famille, du monde médical et de la société dans son ensemble. Cet agencement structure la chaîne du don d'organe en France et le transfert anonyme entre donneurs et receveurs. Il met à distance l'échange marchand tout en activant des mécanismes de productivisation et d'optimisation des transferts d'organe par un travail juridique (le consentement présumé), relationnel (l'interaction entre les professionnels et les familles), logistique (mise en place d'un *continuum* logistique et organisationnel) et économique (construction politique de tarifs). La circulation des greffons pose également la question de l'appariement entre les donneurs et les malades : elle fait intervenir une instance centralisée dans la régulation de l'allocation des ressources, à partir de critères qui incorporent des principes d'efficacité médicale et des principes de justice (urgence, liste d'attente). L'économie de la transplantation comme dispositif social articule ainsi étroitement la gestion organisationnelle de l'appariement à des opérateurs sociaux tels que la fabrique institutionnelle du consentement (en tant que « solidarité présumée ») que vient consolider l'assentiment de la famille en interaction avec les médecins. Celle-ci est conçue comme un moyen de répondre à l'intérêt supérieur commun de produire des ressources en organes au service des malades. Cette solidarité sociale s'appuie donc à la fois sur des dispositifs juridiques, des intermédiaires professionnels et une chaîne organisationnelle.

À partir du cas du don d'organe, Philippe Steiner, en collaboration avec Sidonie Naulin²², développe et étend la réflexion sur ce dispositif social à la catégorie générale de « don organisationnel » : le don organisationnel décrit une forme générale de don à distance, mis en œuvre par des organisations professionnelles ou sociales ainsi que des intermédiaires techniques telles que les plateformes et

21 Philippe Steiner, *La Transplantation d'organes...*, *op. cit.*; *id.*, « Le don d'organes : une affaire de famille ? », *Annales. Histoire, sciences sociales*, vol. 59, n° 2, 2004, p. 255-283.

22 Sidonie Naulin et Philippe Steiner (dir.), *La Solidarité à distance...*, *op. cit.*

technologies algorithmiques. Ces agencements organisationnels fabriquent des donataires et des bénéficiaires, configurent les biens en circulation, prennent en charge le travail d'appariement et d'allocation de ressources. Les mécanismes d'allocation actionnés par ces organisations incorporent sous différentes formes des principes de justice : en tant que tels, ils sont des instruments de conduction politique qui mettent le don organisationnel au service d'une solidarité sociale.

Si Philippe Steiner investigate différents modes de transfert non marchands dans l'intention de mettre au jour l'économie plurielle des sociétés contemporaines, il n'exclut pas pour autant de s'intéresser à l'échange marchand. L'échange marchand, comme évoqué, se pluralise à partir de la distinction entre marchés de biens standards et marchés de biens singularisés²³. Coordination par les prix, coordination par la qualité : très largement investie par la sociologie économique française, cette distinction reprise par Philippe Steiner rend compte de vastes pans des marchés contemporains au sein desquels prévalent des logiques de qualité : sous des formes diversifiées (réseaux, classements, guides, etc.), les dispositifs d'appariement qui opèrent sur ces marchés fournissent des ressources cognitives pour construire un jugement sur les singularités. Philippe Steiner rapproche ces univers marchands des logiques identifiées par Pierre Bourdieu dans son analyse de l'économie des biens symboliques, autour de la recherche de profit symbolique et de distinction. À côté des marchés de singularités, le marché standard tel que caractérisé par la théorie économique a donc une emprise limitée aux échanges de biens standardisés. Il est défini comme un dispositif qui mobilise le mécanisme concurrentiel pour placer les intérêts des uns face à ceux des autres et les coordonner par le prix en véhiculant l'information nécessaire aux acteurs du marché.

C'est cette forme canonique de l'échange catallactique que Philippe Steiner réinterroge, à partir d'une réflexion sur les marchés contestés. Avec Marie Trespeuch²⁴, il aborde la mise en marché de biens ou services moralement sensibles, qui mettent en tension la légitimité des activités marchandes. Ces terrains sont des lieux privilégiés pour réinvestir la question de l'intérêt égoïste en tant que ressort de l'action marchande, dont Philippe Steiner et Marie Trespeuch montrent qu'il n'est pas donné ou naturel, mais construit²⁵ : la construction sociale de l'intérêt comme motif d'action gouvernable est un mécanisme indispensable au passage des marchandises contestées au marché contesté. Des dispositifs marchands interviennent dans cette construction de l'intérêt gouvernable : dans le cas du jeu, des dispositifs techniques, fiscaux et sociaux organisent la modération des appétits

23 Philippe Steiner, « Cartographie des échanges », art. cité.

24 *Id.* et Marie Trespeuch (dir.), *Marchés contestés...*, *op. cit.*

25 *Ead.*, « Maîtriser les passions, construire l'intérêt. Les jeux d'argent en ligne et les organes humains à l'épreuve du marché », *Revue française de sociologie*, vol. 54, n° 1, 2013, p. 155-180.

des entrepreneurs de jeu comme de celle des joueurs. Étendue à une diversité de marchandises contestées (le cannabis, le tabac, les enfants, etc.), l'analyse de la fabrique des marchés contestés²⁶ décrit l'action des dispositifs marchands qui interviennent diversement dans le gouvernement des intérêts, en encadrant l'offre (l'accès au marché), en confinant le marché ou en modérant les passions.

Le gouvernement de l'intérêt constitue ainsi le marché comme forme politique. Cette perspective est prolongée par Philippe Steiner à travers la notion de « performance politique »²⁷. Celle-ci s'inscrit dans tournant performatif qu'a connu la sociologie économique au cours de la dernière décennie²⁸. La discussion proposée par Philippe Steiner prend deux directions. D'un côté, elle confirme l'idée d'une reprise renouvelée de la science économique sur la construction politique des dispositifs d'échange. Avec les développements récents de l'économie expérimentale, de l'économie comportementale et d'autres théorisations des mécanismes incitatifs, celle-ci se fait science du *design* de dispositifs de conduction par l'intérêt. Les *nudges* sont les outils par excellence d'une conduction politique libérale tandis que l'ingénierie économique des mécanismes d'appariement s'actualise dans la fabrique de structures de marché. De l'autre, Philippe Steiner suggère que cet accroissement de l'intermédiation économique dans le gouvernement des conduites et la vie sociale – qu'il qualifie de « grande performance » – coexiste, voire est rééquilibré par le maintien d'autres formes de performance non marchandes. Le mouvement théorique consiste, là encore, à pluraliser la théorie de la performativité : comme l'avaient montré ses travaux sur l'héritage ou le don d'organe, il s'agit de reconnaître l'existence de formes alternatives de performance politique qui investissent des dispositifs d'appariement et d'allocation de ressources à partir de principes de justice – et non plus seulement de mécanismes de gouvernement par l'intérêt – et inscrivent cette conduction axiologique dans l'organisation des échanges sociaux.

154

CONCLUSION

La cartographie des échanges développée par Philippe Steiner est donc loin de se limiter à une entreprise typologique. Elle se combine à un cadre théorique d'analyse des échanges sociaux profondément renouvelé depuis Karl Polanyi et l'anthropologie économique, à partir de concepts clés tels que ceux de dispositif social et de performance politique. Elle mobilise et prolonge certaines

26 Ead. (dir.), *Marchés contestés...*, *op. cit.*

27 Philippe Steiner, « Vers la "grande performance" ? », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 22, n° 1, 2018, p. 224-231.

28 Fabian Muniesa et Michel Callon, « La performativité des sciences économiques... », *op. cit.*

propositions de la sociologie économique des dernières décennies, mais avec l'ambition de ne pas se laisser enfermer dans les frontières des marchés, pour au contraire rendre compte de la pluralité des modes de transfert au sein des sociétés contemporaines.

Cette anthropologie des transactions ne s'intéresse pas seulement à la qualité des relations entre les partenaires (intimes ou anonymes, par exemple) et aux formes de transaction qui les lient (échange monétaire ou non monétaire, transfert et contre-transfert instantané, etc.), mais elle décrit des agencements institutionnels et relationnels complexes qui organisent les transferts et les appariements entre biens et personnes. L'appariement relève, comme ont pu le décrire la sociologie économique ou l'économie des conventions, de formes de coordination et de qualification spécifiques, mais ce qui intéresse Philippe Steiner est plus fondamentalement le travail politique investi dans les dispositifs sociaux : ces derniers sont vecteurs d'une gouvernementalité (conduction politique) au service d'une forme de solidarité sociale.

Avec d'autres, et en particulier Michel Callon (2017)²⁹, Philippe Steiner reconnaît l'emprise des marchés sur les sociétés contemporaines et le recours au marché comme l'une des formes de gouvernementalité, performée par la science économique à partir d'une ingénierie croissante dans la conception de modèles optimaux de coordination par l'intérêt. Mais il revendique de façon symétrique un travail de la société sur elle-même pour défendre d'autres formes de performativité axiologique. L'économie plurielle revendiquée par Philippe Steiner relativise la place du marché pour inviter les sociologues à décrire voire à défendre – la sociologie comme science de (contre-)performance critique – la coexistence d'une diversité des modalités d'échange dans la société, qui n'est autre qu'une diversité des façons de faire société.

29 Michel Callon, *L'Emprise des marchés. Comprendre leur fonctionnement pour pouvoir les changer*, Paris, La Découverte, 2017.

LE DON ORGANISATIONNEL FACE AU MARCHÉ DE L'ORGANE :
UNE ANALYSE DU MODÈLE DE TRANSPLANTATION BRÉSILIEN

Jandir Pauli
Atitus Educação, Passo Fundo

S'appuyant sur une théorisation du don organisationnel, telle qu'elle a été élaborée notamment dans le cas des marchés d'organes par Philippe Steiner, ce chapitre analyse le fonctionnement du marché de la transplantation d'organes au Brésil.

Selon Philippe Steiner, le développement scientifique et technologique, surtout depuis la seconde moitié du xx^e siècle, a stimulé la pratique de la transplantation d'organes¹. Comme il l'a montré en 2010, d'un point de vue socio-économique, la pratique de la transplantation a créé un nouveau mode de transaction économique entre êtres humains : le commerce d'organes. Cette modalité économique est fondée sur la solidarité sociale (don), puisque sa « production », sa circulation et son utilisation sont conditionnées à l'existence de relations sociales et techniques particulières. Les organes sont classés comme des ressources rares, non reproductibles et uniquement accessibles à partir de la mort d'un individu, ou de sa mutilation dans le cas de donateurs vivants².

À cela, s'ajoute le fait que les organes humains sont des marchandises moralement contestées³. Cette contestation intervient généralement parce que le commerce de ces biens spécifiques affecte l'intimité des personnes ou menace l'ordre public, engendrant des discussions qui divisent l'opinion des scientifiques, des juristes et des législateurs. Le cas des organes présente une grande complexité, car leur vente est interdite. Il est en effet considéré que l'autorisation de ce marché entraînerait des effets délétères sur les populations fragiles⁴.

1 Philippe Steiner, *La Transplantation d'organes : un commerce nouveau entre les êtres humains*, Paris, Gallimard, 2010.

2 *Id.*, « Le marché comme arène et les technologies sociales d'appariement », *Sciences de la société*, n° 73, 2008, p. 41-60.

3 Margaret J. Radin, *Contested Commodities. The Trouble with Trade in Sex, Children, Body Parts and Other Things*, Cambridge, Harvard University, 1996.

4 Philippe Steiner et Marie Trespeuch (dir.), *Marchés contestés. Quand le marché rencontre la morale*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2014.

Cependant, la logique du marché rivalise avec la logique du don dans la mesure où elle attribue à l'efficacité une valeur morale. Cela engendre une contestation morale du don du fait de son incapacité à répondre à la demande croissante d'organes⁵. Plus directement, cette contestation agit contre la perspective « altruiste » et en faveur d'une *morale catallactique*, ou morale du marché, selon laquelle les échanges mercantiles acquièrent une valeur « morale » en raison de leur efficacité⁶.

Pour parer à la contestation morale, le commerce des organes doit créer une économie de l'incitation répondant aux critères éthiques de la production, de la circulation et de la transplantation, et aux critères d'efficacité médicale et de justice sociale. À cette fin, le modèle fonctionne à travers un *continuum organisationnel*⁷, agissant notamment en stimulant la « production » d'organes et en assurant la justice dans leur allocation.

158 Dans ce contexte, l'objectif de ce chapitre est d'évaluer le développement d'un *continuum organisationnel* du don d'organe à partir du cas brésilien, en mettant en évidence la création et la légitimation de dispositifs juridiques et organisationnels et en soulignant leurs efforts pour écarter la contestation morale du don d'organe. À cette fin, une analyse du système national de transplantations (SNT) brésilien permet d'évaluer les stratégies des législateurs, des gestionnaires publics et des hôpitaux pour créer un environnement favorable au don.

COORDINATION ÉCONOMIQUE ET CONTESTATION MORALE DU DON

Comme l'ont montré Sidonie Naulin et Philippe Steiner, le don organisationnel est un don à une organisation⁸. Les organisations jouent un double rôle : d'une part, elles séparent les individus pour préserver leur autonomie et, d'autre part, elles les relient par des liens suffisamment fragiles et éphémères pour garantir le don. Il existe donc une relation étroite de don entre l'individu et la société, médiée par les organisations, dans la mesure où divers dispositifs agissent pour créer une « atmosphère de don », pour reprendre l'expression de Marcel Mauss. La coordination du SNT est assurée par une institution centrale émanant de l'État,

5 Sally Satel (dir.), *When Altruism Isn't Enough: The Case of Compensating Kidney Donors*, Washington DC, The American Enterprise for Public Policy Research, 2008.

6 Philippe Steiner, « Les organes humains : du bannissement du marché au don contesté », dans Philippe Steiner et Marie Trespeuch (dir.), *Marchés contestés...*, *op. cit.*

7 *Id.*, *La Transplantation d'organes...*, *op. cit.* ; *id.*, « Les organes humains : du bannissement du marché au don contesté », art. cité.

8 Sidonie Naulin et Philippe Steiner (dir.), *La Solidarité à distance. Quand le don passe par les organisations*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2016.

hiérarchiquement supérieure, qui agit dans l'optique de faire correspondre l'offre et la demande. À cette fin, elle élabore des politiques d'incitation au don destinées à la population générale et une économie incitative pour les professionnels et leurs organisations. Cela signifie que l'État remplit une fonction consistant à intervenir dans l'appariement, contrairement aux échanges sur le marché qui fonctionnent par des mécanismes décentralisés d'appariement de l'offre et de la demande.

Les données sur l'efficacité des transplantations et l'augmentation progressive du nombre de donneurs affichent une efficacité relative du système de don. La série historique brésilienne a montré que le nombre de patients sur liste d'attente pour un organe croît ainsi plus vite que la mise à disposition de l'organe par le SNT. Ce problème a alimenté les discussions entre spécialistes de la transplantation, bioéthiciens, législateurs et juristes quant à la création d'un marché d'organes (ou biomarché) comme alternative à l'augmentation des prélèvements⁹. Pour Philippe Steiner, le marché des organes se fondant sur le commerce d'êtres humains présente de ce fait des particularités¹⁰ : a) les organes font partie de la catégorie des « biens rares », ce qui interroge la possibilité de régir leur commerce par la loi de l'offre et de la demande ; b) une situation existentielle est en jeu dans laquelle la vie d'une personne dépend de la mort d'une autre ; et c) le développement de ce marché nécessite une redéfinition du concept de mort, faisant apparaître la notion de « mort cérébrale » qui suscite encore de nombreux questionnements de nature religieuse, sociale et culturelle empêchant sa large légitimation.

Je me suis fondé sur des procédures qualitatives de collecte et d'analyse d'un corpus¹¹ constitué des informations disponibles sur le don d'organe au Brésil, notamment sur la législation et le SNT. Concrètement, ce chapitre examine la genèse et l'évolution du SNT vers *un continuum organisationnel*, ainsi que les dispositifs juridiques permettant de réduire la contestation morale et de créer une « atmosphère » propice au don.

- 9 Arthur J. Matas, « The Case for Living Kidney Sales: Rationale, Objections and Concerns », *American Journal of Transplantation*, vol. 4, n° 12, 2004, p. 2007-2017 ; James S. Taylor, *Stakes and Kidneys: Why Markets in Human Body Parts are Morally Imperative. A Reply to Horrobin*, Aldershot, Ashgate, 2005 ; Michele Goodwin, *Black Markets. The Supply and Demand of Body Parts*, Cambridge, Cambridge University Press, 2006 ; Gary S. Becker et Julio J. Elías, « Introducing Incentives in the Market for Live and Cadaveric Organ Donations », *Journal of Economic Perspectives*, vol. 21, n° 3, 2007, p. 3-24.
- 10 Philippe Steiner, « Les organes humains : du bannissement du marché au don contesté », art. cité.
- 11 Martin W. Bauer et George Gaskell, *Pesquisa qualitativa com texto, imagem e som: um manual prático*, Petrópolis, Vozes, 2002.

LES DISPOSITIONS JURIDIQUES RELATIVES AU COMMERCE D'ORGANES ET DE TISSUS

D'un point de vue juridique, le modèle de transplantation brésilien s'articule autour de deux piliers : 1) la réglementation des questions morales entourant la transplantation d'organes (concept de mort cérébrale, gratuité du don, criminalisation des pratiques de trafic, débat autour du consentement présumé) et 2) l'organisation du SNT, notamment sa structure de gestion, les taux de rémunération des procédures et les efforts pour améliorer la production/capture dans la logistique de distribution et dans l'attribution/transplantation d'organes.

Le cadre juridique récent pour la transplantation d'organes au Brésil est la loi n° 9 434 du 4 février 1997, connue sous le nom de loi sur la transplantation. En termes généraux, la loi sur la transplantation a créé un nouveau modèle d'organisation et de gestion du système, plus centralisé. Elle a également criminalisé les pratiques d'achat et de vente d'organes et a réglementé le consentement présumé. D'un point de vue normatif, la loi a cherché à créer un lien entre des enjeux de politique publique (besoin d'organes) et la liberté individuelle.

Cette loi a toutefois suscité la controverse, car elle promeut le principe du consentement présumé, selon lequel un individu est présumé donneur, sans qu'il soit nécessaire de consulter les membres de la famille. L'article 4 de la loi stipule que « sauf manifestation de volonté contraire, aux termes de la présente loi, le don de tissus, d'organes ou de parties du corps humain *à des fins de transplantation ou de thérapie post mortem* est présumé autorisé. » Face à la réaction sociale négative, la loi a été modifiée par une mesure provisoire (1718/98), pour exiger l'accord exprès des membres de la famille afin d'autoriser le don. Cette révision a été confirmée par la loi n° 10 211 de 2001 qui régit actuellement la transplantation au Brésil. Selon cette nouvelle loi, le prélèvement d'organes « dépendra de l'autorisation du conjoint ou d'un parent, majeur, selon la ligne de succession, directe ou indirecte, jusqu'au deuxième degré, exprimé dans un document signé par deux témoins présents au moment du décès ».

Cependant, ce modèle de consentement explicite (ou libre et éclairé) adopté au Brésil engendre des taux de dons inférieurs de 25 % à 30 % par rapport aux pays ayant adopté le consentement présumé¹². En outre, même avec la volonté expresse du donneur, la famille a le droit de faire opposition puisque légalement

12 Lorena Oliveira Dantas Maynard, Isabel Maria Sampaio Oliveira Lima, Yara Oyram Ramos Lima et Ediná Alves Costa, « Os conflitos do consentimento acerca da doação de órgãos *post mortem* no Brasil », *Revista de Direito Sanitário*, vol. 16, n° 3, 2015, p. 122-144 ; Walter Antonio Pereira (dir.), *Diretrizes Básicas para Captação e Retirada de Múltiplos Órgãos e Tecidos da Associação Brasileira de Transplante de Órgãos*, São Paulo, Associação Brasileira de Transplante de Órgãos (ABTO), 2009.

le corps du défunt, après avoir été rendu à la famille, devient la propriété de celle-ci. Par conséquent, la loi ne protège pas la volonté du donneur, ce qui crée un dilemme entre deux principes juridiques : la centralité de la décision familiale et l'autonomie de la volonté.

Avec la nouvelle loi de 2001, le droit au don est retourné à la famille du donneur potentiel, conduisant à un monopole de la décision familiale¹³. Le résultat de cette réforme juridique a contribué à l'augmentation des refus des familles, qui s'élèvent actuellement à 44 % des cas éligibles au don au Brésil¹⁴. On constate que, bien que la loi vise à préserver l'autonomie familiale pour le don, plusieurs questions culturelles jouent sur le refus, même dans les cas où le patient a déclaré son intérêt pour le don de son vivant. Plusieurs études ont montré que les principales raisons du refus de la famille au Brésil sont liées à l'incompréhension du diagnostic de mort cérébrale, à la religiosité, au deuil et à la perception du corps, à la méconnaissance de la volonté du donneur potentiel de la part de la famille et au long processus de prélèvement d'organes¹⁵.

Dans ce scénario, l'évolution des dispositions légales montre que les lois structurent un *continuum organisationnel*, exprimé non seulement par la création du SNT, mais par l'ensemble des ordonnances, des normes techniques et des mesures provisoires proposées pour rationaliser et corriger les imperfections du système. Ce *continuum organisationnel* s'exprime dans la définition de la coordination du système, la création d'un organigramme de gestion et la distinction des mécanismes de contrôle sur les transplantations réalisées.

- 13 L. O. D. Maynard *et al.*, « Os conflitos do consentimento acerca da doação de órgãos post mortem no Brasil », art. cité.
- 14 ABTO, *Dimensionamento dos transplantes no Brasil e em cada Estado (2014-2021)*, https://site.abto.org.br/wp-content/uploads/2022/03/leitura_compressed-1.pdf, mis en ligne en 2021, consulté le 3 octobre 2023.
- 15 João Luis Erbs Pessoa, Janine Schirmer et Bartira de Aguiar Roza, « Avaliação das causas de recusa familiar a doação de órgãos e tecidos », *Acta Paulista de Enfermagem*, vol. 26, n° 4, 2013, p. 323-330; Bartira de Aguiar Roza, Valter Duro Garcia, Sayonara de Fátima Faria Barbosa, Karina Dal Sasso Mendes et Janine Schirmer, « Doação de órgãos e tecidos: relação com o corpo em nossa sociedade », *Acta Paulista de Enfermagem*, vol. 23, n° 3, 2010, p. 417-422; Tatiana H. Rech et Édison Moraes Rodrigues Filho, « Entrevista familiar e consentimento », *Revista Brasileira de Terapia Intensiva*, vol. 19, n° 1, 2007, p. 85-89; Elza Nascimento do Rosário, Luciane Gonçalves de Pinho, Gleidson Brandão Oselame et Eduardo Borba Neves, « Recusa familiar diante de um potencial doador de órgãos », *Cadernos Saúde Coletiva*, vol. 21, n° 3, 2013, p. 260-266; Ana Luiza Portela Bittencourt, Alberto Manuel Quintana et Maria Teresa Aquino de Campos Velho, « A perda do filho: luto e doação de órgãos », *Estudos de Psicologia (Campinas)*, vol. 28, n° 4, 2011, p. 435-442; Edvaldo Leal de Moraes et Maria Cristina Komatsu Braga Massarollo, « Recusa de doação de órgãos e tecidos para transplante relatados por familiares de potenciais doadores », *Acta Paulista de Enfermagem*, vol. 22, n° 2, 2009, p. 131-135.

LE DON ET L'ÉTABLISSEMENT D'UN *CONTINUUM ORGANISATIONNEL*

En termes opérationnels, le SNT fonctionne par l'intermédiaire d'une Coordination générale (CGSNT) qui commande les centres de notification, de captation et de distribution d'organes et de tissus (CNCDO) répartis dans 24 États et dans le district fédéral, région qui abrite la capitale du pays. Dans les plus de 5000 municipalités brésiliennes, il existe 555 établissements accrédités comme étant capables de réaliser des transplantations, qui comprennent plus de 1376 équipes médicales. En outre, le système s'appuie sur 626 coordinations intra-hospitalières de don d'organes et de tissus pour les transplantations (CIHDOTT) et 43 organisations de prélèvement d'organes (OPO) qui sont composées de professionnels travaillant dans les hôpitaux à la recherche d'organes¹⁶ (Schéma 4).

162

La création de dispositifs organisationnels est fondée sur la notion de *continuum organisationnel*, c'est-à-dire la formalisation d'un ensemble de caractéristiques qui structurent une organisation dans le but de permettre la transplantation. Pour Philippe Steiner¹⁷, ce *continuum* présente trois caractéristiques : 1) l'organisation fonctionne comme un système et maintient une gestion centralisée et hiérarchique pour assurer la fiabilité et garantir la circulation des informations à tous les niveaux ; 2) les organisations appartenant au système fonctionnent en permanence sous le régime de l'*urgence*, étant donné le temps limité dont elles disposent pour utiliser les organes ; et 3) les organisations sont reliées entre elles pour assurer la continuité logistique entre des donneurs et des receveurs inconnus les uns des autres.

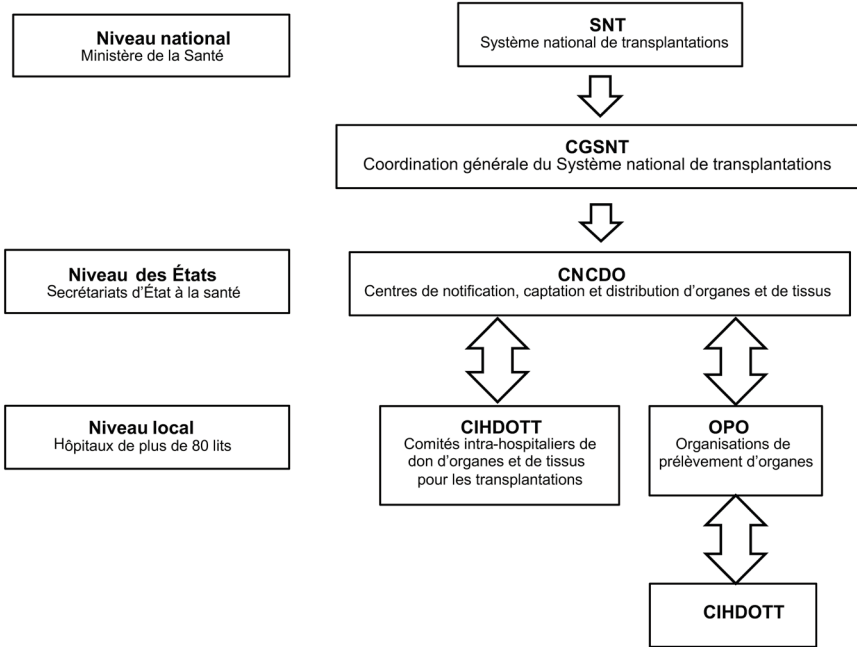
Il est important de considérer qu'au Brésil, la distribution des organes est régionalisée par les États et qu'il appartient à leurs centres (CNCDO) d'effectuer les tests de groupe sanguin et de compatibilité anatomique et immunologique. Même si la régionalisation favorise la logistique en raison des grandes distances sur le territoire, les spécialistes de la transplantation sont engagés dans une course contre la montre pour tirer parti de cette ressource rare.

Cependant, une évaluation critique de l'organisation du SNT peut être faite dans trois directions : la première est que la structure du système est assez verticale et qu'elle s'expose à des difficultés logistiques dans un pays aux dimensions continentales et à l'infrastructure encore précaire. La perte d'organes due à des difficultés logistiques et à un mauvais stockage est sûrement l'un des principaux

16 Ministère brésilien de la Santé, *Sistema Nacional de Transplantes*, Brasília, Ministério da Saúde, <https://www.gov.br/saude/pt-br/composicao/saes/snt>, mis en ligne en 2022, consulté le 3 octobre 2023.

17 Philippe Steiner, *La Transplantation d'organes...*, *op. cit.*

Schéma 4. Organisation du système national de transplantations (SNT)



Source : d'après José O. Medina-Pestana *et al.*, « O contexto do transplante renal no Brasil e sua disparidade geográfica », *Brazilian Journal of Nephrology*, vol. 33, n° 4, 2011, p. 472-484.

facteurs d'explication de la diminution des dons effectifs dans la plupart des États brésiliens¹⁸.

Un deuxième aspect concerne les dispositions légales existantes, qui paraissent éloignées de la réalité des familles de donneurs potentiels. En fait, il semble qu'un manque d'informations explique le taux de refus élevé. En ce sens, les programmes visant à rendre plus humaine l'approche des familles de donneurs potentiels ainsi que les campagnes d'information encourageant le don, ce que Sidonie Naulin et Philippe Steiner appellent « l'exhortation » au don, n'ont pas l'effet escompté. De fait, ils ne tiennent pas compte des croyances culturelles et des tabous entourant la question.

Le troisième élément concerne les dispositifs économiques mis en place une fois le *continuum organisationnel* constitué. À ce stade, il convient de souligner que l'État tente de dynamiser la transplantation par la création d'une économie incitative. Pour cela, il encourage le réajustement périodique du tarif hospitalier

18 ABTO, *Dimensionamento dos transplantados...*, *op. cit.* ; Wagner Ratz, *Indicadores de Desempenho da Logística do Sistema Nacional de Transplantes: Um estudo de Caso. Dissertação de Mestrado*, thèse de doctorat sous la direction de Marcel Andreotti Musetti, universidade federal de São Carlos, São Paulo, 2006.

de la transplantation afin que les hôpitaux investissent et augmentent le nombre de procédures. La stratégie du ministère brésilien de la Santé use du tableau de paiement des coûts directs et indirects comme d'une forme d'incitation, cherchant à créer un « comportement intéressé » chez les équipes médicales et les hôpitaux accrédités par le SNT. Cette valorisation économique permet d'activer le *continuum organisationnel* et la mise en œuvre d'un système de commerce hybride qui maintient le don au niveau individuel, mais permet la circulation de sommes d'argent au niveau organisationnel. Toutefois, on peut se demander si la stratégie d'incitations financières accordées aux hôpitaux qui investissent dans la réalisation d'un plus grand nombre de transplantations, ainsi que les réajustements des montants versés aux hôpitaux et aux équipes professionnelles impliquées sont couronnés de succès. Les chiffres montrent une croissance timide du nombre de donateurs et inférieure aux attentes. Alors qu'en 2012, le pays comptait 12,6 donateurs effectifs par million d'habitants, en 2021 ce nombre ne dépassait pas 16 par million¹⁹.

LA RÉPONSE DU SYSTÈME NATIONAL DE TRANSPLANTATIONS FACE AUX CONTESTATIONS DES DONNS

L'analyse du cas brésilien permet de mettre en évidence que la législation autour de la transplantation doit composer avec des réactions sociales, et *in fine* de créer un *continuum* fondé sur l'institutionnalisation d'un assemblage d'organisations visant à tenir à distance la contestation morale du don. Ces dispositifs articulent les trois étapes fondamentales de la transplantation : la *production*, en définissant le droit d'intervention et les conditions éthiques dans lesquelles les organes peuvent être prélevés ; la *circulation*, en autorisant la création de circuits d'informations sur les patients et les donateurs potentiels ; et l'*allocation*, en établissant les règles de choix des patients dans le respect de la justice sociale et de l'équité.

Dans ce contexte, les prélèvements publics jouent un rôle central dans l'activation du *continuum* : le paiement est effectué par l'État, qui à son tour collecte des taxes pour assurer ces transferts, fermant ainsi le cycle de la solidarité sociale. C'est pour cette raison que la production d'organes prend une dimension politique. L'action de l'État opère sur trois fronts pour étendre la « production » de ces biens : a) celui des avantages financiers, c'est-à-dire le paiement des services par le biais de tarifs appliqués aux hôpitaux ; b) celui du développement d'une approche plus *humaine* de « la part des équipes intra-hospitalières, pour limiter le refus des familles ; et c) celui de l'information, par l'organisation de campagnes visant à diminuer l'impact des croyances sur le refus des dons.

¹⁹ ABTO, *Dimensionamento dos transplantados...*, *op. cit.*

D'autre part, l'évaluation critique du SNT permet de formuler deux propositions : i) la révision juridique du modèle de consentement libre et éclairé en faveur du consentement présumé, étant donné que les pays qui adoptent ce modèle enregistrent une augmentation du nombre de donneurs ; ii) la révision de la stratégie d'incitation économique, notamment en réajustant les montants versés aux hôpitaux et aux équipes médicales. Les études futures pourraient ainsi approfondir ces questions et suggérer des aménagements ponctuels pour corriger les distorsions économiques, et évaluer l'opportunité de la création d'un système de compensation pour les donneurs vivants et les familles des donneurs décédés. Ces compensations pourraient consister en des abattements fiscaux, en l'octroi d'un accès prioritaire à certains services publics ou en la participation à divers programmes gouvernementaux.

Une troisième conclusion a trait à la structure organisationnelle du modèle, actuellement plutôt centralisée et verticale. Il pourrait être pertinent que le cœur du modèle se situe au niveau des comités intra-hospitaliers, responsables de la recherche, de l'identification et de l'approche des membres de la famille. Dans le même sens, la logistique du système doit également être revue, étant donné que les efforts récents n'ont pas permis d'atténuer la perte de qualité des organes collectés.

Parmi les limites de cette étude pouvant alimenter de futures discussions, figure la question de la confiance accordée par la population brésilienne au SNT et son effet sur la prédisposition aux dons.

DU MISMATCH AU MICMAC :
 PE/ANSER LE MARCHÉ DES MASQUES SANITAIRES
 AVEC PHILIPPE STEINER

Franck Cochoy
Université Toulouse Jean Jaurès, Lisst (UMR 5193)
et Institut universitaire de France

Qu'y a-t-il de commun entre le marché des produits de grande consommation et le don d'organe ? Qu'ai-je en partage avec Philippe Steiner, et plus encore – puisque l'on parle de marché, et surtout de don et de contre-don – quelle est ma dette envers lui ? Ces questions ne devraient pas être posées, tant les points communs sont évidents et la dette considérable. Cela dit, parmi ces convergences, l'une au moins est une surprise dont je vais m'efforcer de montrer qu'elle est moins anecdotique qu'il n'y paraît. Au-delà de la sociologie des marchés que nous avons depuis très longtemps en commun, Philippe Steiner et moi nous sommes accidentellement rapprochés autour des questions d'hygiène. Philippe s'est intéressé aux mictions impossibles lors des fêtes bayonnaises¹, quand de mon côté j'ai commencé à étudier les produits d'hygiène jetables, que ce soit les produits menstruels ou les masques sanitaires².

C'est donc ce dernier type de terrain que je retiendrai pour rendre hommage à Philippe Steiner. Je propose d'analyser le marché des masques sanitaires au prisme de son œuvre, mais aussi de certains auteurs qui lui sont chers, comme Émile Durkheim et Marcel Mauss par exemple, car citer ces auteurs, c'est un peu citer Philippe Steiner lui-même... Plus précisément, je vais m'intéresser au début de la crise sanitaire du Covid-19, quand les masques sont venus à manquer. Mon projet est de mettre au jour les modalités socio-économiques de circulation des masques en situation de pénurie.

- 1 Philippe Steiner, « Mictions impossibles. Uriner dans l'espace public aux fêtes de Bayonne », *Ethnologie française*, vol. 51, n° 2, 2021, p. 425-440.
- 2 Par exemple, respectivement : Franck Cochoy et Claire Dutrait, *Affaires de règles, coupe menstruelle, choses publiques et techniques du corps*, Paris, Premier parallèle, 2023 ; et Franck Cochoy, Gérald Gaglio et Anaïs Daniau (dir.), *Le Masque sanitaire sous toutes ses coutures*, Paris, Armand Colin, 2022.

Le marché [nous dit Philippe Steiner], n'est qu'un dispositif parmi d'autres pour organiser les différents commerces entre les êtres humains. Penser ces dispositifs à l'aune du seul marché serait la marque d'un affaiblissement de la capacité de penser et une limite à l'action. À l'inverse, chercher à éradiquer purement et simplement le marché serait une utopie illusoire tant le commerce marchand est ancré dans le commerce social contemporain³.

J'entends valider, préciser et compléter la justesse de cette assertion, tout en partant d'une situation où l'on cherche moins à éradiquer le marché qu'à pallier sa carence avant son retour espéré. Au début de la pandémie, les masques sont venus à manquer cruellement. Cette situation de pénurie a révélé non seulement l'importance du marché, mais surtout la capacité des personnes à trouver des palliatifs, à montrer que la circulation des biens ne se réduit pas à l'hydraulique marchande, mais peut au contraire emprunter bien d'autres voies.

168

Plus précisément, la pandémie a vite montré que l'allocation des masques (et plus généralement de tous types de biens, en situation de crise ou non) repose sur (au moins) quatre grands mécanismes. Le marché est certes l'un d'entre eux, mais il tend aussi à cacher les trois autres... jusqu'à ce qu'un accident vienne le suspendre et dévoiler ainsi les alternatives. Ces alternatives sont l'administration étatique, le don... et le vol. De même que l'on peut distribuer les types d'organes selon une typologie croisant greffabilité et prélevabilité⁴, on peut ordonner les modes de circulation des masques selon une typologie combinant deux dimensions (Tab. 4). La première dimension oppose des décisions prises par des agents économiques de façon discrétionnaire à des décisions cadrées par des institutions ; la seconde oppose les orientations égoïstes aux orientations altruistes qui fondent ces décisions.

Tableau 4. Typologie des formes d'échange

	Orientation égoïste	Orientation altruiste
Cadrage institutionnel	[Marché]	Administration
Cadrage discrétionnaire	Vol	Don

Comme l'a précisé Philippe Steiner, le choix de l'approche typologique « permet de clarifier les différentes situations [observées] tout en mettant en évidence ce qu'il y a de commun entre elles »⁵. Ce type d'approche permet aussi de montrer comment ces situations s'articulent les unes aux autres. D'une façon générale, les travaux de Philippe Steiner sont éminemment utiles pour penser le marché,

3 Philippe Steiner, « La transplantation d'organes : un nouveau commerce entre êtres humains ? », *Revue du MAUSS*, n° 35, 2010, p. 459.

4 *Id.*, « Le don d'organes : une typologie analytique », *Revue française de sociologie*, vol. 47, n° 3, 2006, p. 479-506.

5 *Ibid.*, p. 502.

ces alternatives, et la façon dont leurs modes d'articulation aident à *panser* les défaillances du marché. Je documenterai ces circuits du commerce des masques à partir d'un triple corpus : l'ensemble des articles des quotidiens *Le Monde* et *Le Figaro* qui les ont abordés entre 2020 et 2021, l'ensemble des commentaires d'articles concernant les masques parus dans ces quotidiens, et un corpus d'environ 2000 témoignages sur l'expérience des masques recueillis avec mes collègues lors d'une enquête en ligne en trois vagues, réalisée avec l'aide de la presse régionale lors du confinement, du déconfinement, et de la rentrée 2020⁶. Je décrirai la présence des trois modes alternatifs au marché et leurs enjeux, en soulignant à chaque fois leur manque de pureté et donc leur hybridation constante avec les autres modalités.

Je dirai peu de choses du marché, de l'administration et du don, et je me concentrerai plutôt sur le vol. Deux raisons motivent cette façon de procéder : le manque de place bien sûr, mais aussi la moindre connaissance que nous avons du vol et de sa place dans l'économie⁷.

COMMENT LA DÉFAILLANCE DU MARCHÉ MOTIVE LE DÉPLOIEMENT DE L'ADMINISTRATION ET DU DON

LE MARCHÉ

Avec la crise pandémique, le marché des masques s'est trouvé empêché : de quasi unique mode d'allocation des masques au début de la crise, le marché s'est vite effacé à l'épreuve de la pénurie, et n'a fait son plein retour qu'après le pic de la crise, au lendemain du premier confinement. La pénurie nous a ainsi placés face au cas rare où le marché, cet « ordre catallactique » dont depuis Karl Polanyi nous redoutons l'extension toujours plus vaste à des domaines toujours plus contestables⁸, est venu à faillir alors qu'il n'était pas mis en cause, et que son retour était même ardemment désiré. Nous sommes passés en quelque sorte du marché contesté⁹ au marché confiné, au sens de marché suspendu pour un temps, contraint de rester à l'écart. La carence du marché a ainsi le mérite de nous rappeler que le véritable enjeu de l'économie, ce n'est pas le marché, mais la circulation et l'allocation des biens, à savoir ce que Philippe Steiner appelle le commerce, et qu'il existe bien d'autres façons d'assurer ces deux fonctions.

6 Franck Cochoy, Gérald Gaglio et Anaïs Daniau (dir.), *Le Masque sanitaire sous toutes ses coutures*, *op. cit.*

7 Je remercie Sidonie Naulin, Melchior Simioni et Marie Trespeuch pour leurs remarques et suggestions sur une version antérieure de ce texte.

8 Philippe Steiner, « Karl Polanyi, Viviana Zelizer et la relation marchés-société », *Revue du MAUSS*, n° 29, 2007, p. 257-280.

9 *Id.* et Marie Trespeuch, « Maîtriser les passions, construire l'intérêt. Les jeux d'argent en ligne et les organes humains à l'épreuve du marché », *Revue française de sociologie*, vol. 54, n° 1, 2013, p. 155-180.

La situation de pénurie rend les limites de l'allocation par le marché particulièrement visibles. Le marché est certes efficace pour une circulation décentralisée et rapide des biens, mais, comme l'a montré Philippe Steiner, il est inacceptable d'un point de vue moral pour la fourniture de biens rares sur lesquels repose la vie des personnes. Toutes proportions gardées, de même qu'il est éminemment problématique d'attribuer des organes sur la base du plus offrant¹⁰, il est tout aussi discutabile d'allouer des masques en fonction de leur seul prix. De même que, pour l'attribution des organes, interviennent d'autres critères que la solvabilité des malades, comme par exemple leur âge, leur état de santé, leur lieu de résidence, leur compatibilité biologique avec les greffons, etc., pour les masques entrent en jeu d'autres variables que la propension à payer, comme par exemple la priorité due aux soignants par rapport au grand public. Or, Philippe Steiner nous a montré que pour gérer ce genre de situation des mécanismes plus coercitifs doivent être mis en place, comme des algorithmes capables de subordonner l'allocation des greffes à une pluralité de critères non marchands¹¹ ou, comme nous allons le voir, la mise en place de mécanismes d'allocation publique dans le cas des masques.

L'ADMINISTRATION

L'État fut sinon la première, du moins l'une des principales instances à tenter de pallier la carence du marché. Deux raisons ont sans doute motivé cette implication : la première est celle du « rôle tutélaire de l'État », dont Philippe Steiner a souligné la prégnance particulière en France à propos du don d'organe¹². La seconde raison est aussi, peut-être, le souci particulier qu'ont éprouvé les gouvernants à compenser une défaillance antérieure, à savoir la décision de ne pas renouveler les stocks stratégiques de masques préalablement constitués¹³. La gestion des masques a ainsi donné lieu au déploiement de l'arsenal quasi exhaustif des armes dont la puissance publique dispose pour améliorer la circulation d'un bien rare.

¹⁰ Philippe Steiner, « Les organes humains. Du bannissement du marché au don contesté », dans Philippe Steiner et Marie Trespeuch (dir.), *Marchés contestés. Quand le marché rencontre la morale*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2014, p. 251-278.

¹¹ *Id.*, « Le marché comme arène et les technologies sociales d'appariement », *Sciences de la société*, n° 73, 2008, p. 41-60.

¹² *Id.*, « Les organes humains. Du bannissement du marché au don contesté », art. cité, 2014, p. 251-278.

¹³ Voir « Les masques, faiblesse française », *Le Figaro*, 18 mars 2020 ; « Quand l'État stratège a renoncé à renouveler ses stocks de masques », *Le Figaro*, 19 mars 2020 ; « Mais qui a liquidé le stock de masques ? », *Le Figaro*, 23 mars 2020 ; « Pénurie de masques, la faute logistique de l'État français », *Le Monde*, 24 mars 2020 ; « Les errements gouvernementaux depuis 2014 dans la gestion des masques », *Le Monde*, 1^{er} avril 2020.

Il est remarquable de noter que ces armes se situent à la frontière des autres modalités de l'échange. Ainsi, certains ont pu estimer que la réquisition, qui consiste, d'un point de vue juridique, en une atteinte partielle et temporaire au droit de propriété¹⁴, flirte avec le vol, dans la mesure où la restitution, le remplacement ou l'indemnisation des biens réquisitionnés prévus par le droit à l'issue de la période de réquisition sont ici sans objet : rien ne peut compenser la privation des masques au seul moment où ils trouvent leur pleine utilité. À cela s'ajoute une question d'équité : réquisitionner un bien, c'est priver un bénéficiaire potentiel au profit d'un autre. Ce type d'inquiétude s'est manifesté par exemple soit lorsque d'autres pays européens ont contesté des réquisitions françaises dont ils ont estimé être les victimes¹⁵, soit lorsque des collectivités locales ont déploré la réquisition des masques qu'elles avaient initialement commandés pour leurs propres besoins¹⁶. De ce point de vue, les réquisitions ont vite été assimilées à du vol, comme l'énonce crûment ce commentaire d'un article du *Monde* :

Non seulement le gouvernement a très mal géré la crise sanitaire depuis son apparition au mois de décembre, mais le voilà maintenant [qui] vole aux collectivités territoriales les masques qu'il n'a pas été fichu de se procurer ! (commentaire de l'article « L'État tente d'éteindre sa guerre des masques avec les collectivités locales », *Le Monde*, 10 avril 2020.)

Toutefois, la réquisition a aussi pour finalité la redistribution, qui s'apparente à ce que Philippe Steiner, à la suite de Marcel Mauss, appellerait un don organique, par opposition au don mécanique qui s'opère entre particuliers¹⁷. En effet, les masques réquisitionnés sont attribués gratuitement aux bénéficiaires pressentis, même si la gratuité n'est peut-être pas toujours dénuée d'arrière-pensées intéressées (voir *infra*, la section sur le don). Plus exactement, le don organique de masques par l'État consiste plutôt en un pseudo-don, puisque ces dotations, loin de traduire une forme de générosité, ne sont qu'un moyen, pour la puissance publique, d'assurer les obligations de protection qui lui incombent.

14 Pierre Soubelet, « Sur le droit de réquisition : préfets et réquisitions civiles », *La Revue administrative*, vol. 45, n° 267, 1992, p. 215-217.

15 Voir « La discrète bataille des masques entre la France l'Allemagne et l'Italie », *Le Monde*, 14 mars 2020 ; « Foire d'empoigne mondiale pour l'achat de masques chinois », *Le Monde*, 4 avril 2020.

16 Voir « Les collectivités territoriales scandalisées par l'État qui réquisitionne leurs masques », *Le Figaro*, 8 avril 2020 ; « Bataille autour des masques à livrer aux personnels des prisons », *Le Figaro*, 6 mai 2020 ; « L'État tente d'éteindre sa guerre des masques avec les collectivités locales », *Le Monde*, 10 avril 2020.

17 Philippe Steiner, « Mauss, les groupements professionnels et "l'atmosphère de don" », *Les Études sociales*, vol. 157-158, n° 1-2, 2013, p. 105-122.

Enfin, l'action de l'État, loin d'avoir été un substitut au marché, s'est paradoxalement déployée en étroite relation avec lui : si le marché des masques était inaccessible aux consommateurs finaux, il n'a cessé d'être sollicité par l'État.

En effet, les pouvoirs publics ont déployé des efforts considérables comme donneur d'ordre, comme acheteur et comme régulateur, contribuant ainsi à mettre en place un « continuum organisationnel »¹⁸ de gestion de la pénurie. En tant que donneur d'ordre, l'État révèle la dimension productive du marché. Les pouvoirs publics ont enjoint de nombreuses entreprises à produire des masques¹⁹, contribuant ainsi à créer un nouveau marché à destination des professionnels. En tant qu'acheteur, l'État a aussi joué un rôle structurant pour le marché, d'abord en passant des commandes massives en vue d'approvisionner les institutions de santé – plus d'un milliard de masques ont été commandés en Chine dès la fin mars 2020²⁰ –, mais aussi en imposant des formes d'homologation via l'introduction de la distinction entre masques chirurgicaux et « masques grand public », à savoir des masques d'un nouveau type, en tissu²¹. Enfin, lorsque l'approvisionnement des consommateurs a commencé à reprendre, l'État a mis en place un contrôle des prix, pour prévenir la spéculation. Ainsi, le 1^{er} mai 2020, soit une dizaine de jours avant le déconfinement, la ministre Agnès Pannier-Runacher a annoncé un prix maximum de vente à 95 centimes d'euros TTC l'unité pour la vente aux consommateurs des masques à usage unique (de type chirurgical) en confiant à la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) le contrôle du respect de cette mesure²².

18 *Id.*, « Les organes humains. Du bannissement du marché au don contesté », art. cité, p. 251-278.

19 Voir « Les autres industries viennent en aide aux fabricants de masques », *Le Figaro*, 19 mars 2020 ; « Masques : la France vise l'autosuffisance », *Le Figaro*, 5 avril 2020.

20 Voir « 600 millions de masques : l'objectif du pont aérien en préparation entre la Chine et la France », *Le Monde*, 27 mars 2020 ; « Un milliard de masques commandés et un objectif de 14 000 lits en réanimation », *Le Monde*, 29 mars 2020.

21 Voir la note de l'ANSES du 26 mars 2020 qui précise que « face à la pénurie de masques de protection respiratoire et afin de permettre de réserver aux professionnels de santé l'attribution de ces derniers dès réception, le gouvernement a sollicité l'offre industrielle française afin de disposer de masques alternatifs et dont des spécificités minimales d'efficacité théorique ont été fixées. Ces masques alternatifs sont destinés à être mis à la disposition des travailleurs en activité autres que ceux exerçant en contexte de soin de santé » (ANSES, *Note d'appui scientifique et technique révisée de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail relative à la proposition d'orientations utiles pour la prévention de l'exposition au virus SARS-CoV-2 en milieu professionnel, dans des contextes autres que ceux des soins et de la santé*, disponible en ligne : <https://bit.ly/45ixa2n>, consulté le 3 octobre 2023).

22 Ministère de l'Économie et des Finances et de la souveraineté industrielle et numérique, *Encadrement des prix des masques de type chirurgical et enquêtes sur les masques grand public*, 1^{er} mai 2020, disponible en ligne : <https://www.economie.gouv.fr/encadrement-prix-masques-chirurgicaux-et-enquetes-DGCCRF#>, consulté le 3 octobre 2023.

Finalement, les différentes modalités d'intervention de l'État ont consisté à assumer ce que Philippe Steiner appelle un rôle d'« entremetteur »²³ entre détenteurs de la ressource et bénéficiaires. Certes, nous ne sommes pas en présence ici d'une plateforme d'appariement numériquement outillée, mais l'on peut toutefois observer que l'action publique s'est référée à un algorithme implicite consistant à doter en priorité les soignants et les professionnels au contact des personnes potentiellement contaminées.

LE DON

Les (pseudos-)dons de masques par la puissance publique se sont accompagnés d'autres formes de don. Cédric Calvignac et moi-même avons consacré un article au don de masques²⁴, dont je ne reprendrai ici que les principaux résultats, tout en les nourrissant des travaux de Philippe Steiner. Je soulignerai d'abord que les dons de masques ont été autant mécaniques qu'organiques. De ce point de vue, on a assisté au renversement, certes temporaire, de la tendance qui veut que « la famille ne joue plus le rôle politique et social central qu'elle avait dans les sociétés archaïques »²⁵. Au contraire, en situation de confinement et de dénuement, les foyers privés se sont mobilisés pour pallier les carences tant du marché que de l'État, en s'engageant dans la production de masques faits maison²⁶. Cette auto-production a d'abord relevé du régime polanyien de l'« autarcie » comme production pour soi et sa famille²⁷, mais elle s'est rapidement élargie avec la distribution des masques auto-produits sous forme de dons entre particuliers ou vers les professionnels de santé et travailleurs de première ligne. En paraphrasant Philippe Steiner, on pourrait dire que, « en lieu et place d'un individu isolé [à l'instar du don d'organe, la pénurie de masques] met en jeu des familles et des communautés émotionnelles »²⁸. Par ailleurs et comme le soulignait Philippe Steiner, la nature du don est étroitement indissociable de la matérialité des entités

23 Philippe Steiner, « La transplantation d'organes : un nouveau commerce entre êtres humains ? », art. cité.

24 Cédric Calvignac et Franck Cochoy, « Le don de masques au secours de l'État et du marché ? Une redistribution solidaire aux effets ambivalents », *Revue du MAUSS*, n° 57, 2021, p. 273-291.

25 Philippe Steiner, « Mauss, les groupements professionnels et "l'atmosphère de don" », art. cité.

26 Franck Cochoy, Cédric Calvignac, Gérald Gaglio et Morgan Meyer, « Mask Self-Production During the Early Stages of the Covid-19 Pandemic. Lessons from a "Flash Practice" », *Sustainability: Science, Practice, and Policy*, vol. 18, n° 1, 2022, p. 616-629.

27 Karl Polanyi, *The Great Transformation, The Political and Economic Origins of Our Time* [1944], New York, Rinehart, 1957.

28 Philippe Steiner, « La transplantation d'organes : un nouveau commerce entre êtres humains ? », art. cité.

données : de même que « les relations sociales dépendent de la matérialité propre de l'organe prélevé et transplanté »²⁹, le don d'un masque en tissu engage un transfert d'amour, de soin et de solidarité.

Je signalerai ensuite certaines limites de l'allocation par le don. Une première limite est le caractère souvent illusoire, pour ne pas dire naïf, de la promotion de cette forme d'échange. Derrière le don philanthrope se cache souvent une préoccupation marchande ou électoraliste, comme l'ont montré d'une part, la fabrication et la fourniture gratuite de masques par de grandes marques mécènes comme Bouygues, Christian Dior, Guerlain, PSA, Renault, Louis Vuitton, etc.³⁰, mais aussi, d'autre part, la distribution gratuite de masques par les municipalités dans le contexte électoraliste de l'entre-deux tours des élections municipales³¹. Par ailleurs, il me semble important de rappeler l'existence de ce que l'on pourrait appeler des dons négatifs. Je propose d'appeler don négatif un don qui ne plaît pas. Le don de l'urine fait aux rues de Bayonne en est un superbe exemple³², et c'est presque un acte manqué que Philippe Steiner n'ait pas présenté son terrain dans ces termes. Une autre forme de don négatif consiste en des dons inadéquats, comme par exemple la dotation de masques en tissu dans certaines situations où l'allocation de masques chirurgicaux aurait été plus appropriée. Enfin, le don, même positif, comporte une part de négativité en termes de mauvaise allocation. En effet, notre enquête a montré que le don, en raison de son origine et de sa destination arbitraires, peut mener à surdoter certains au détriment d'autres personnes qui auraient pourtant davantage besoin de l'objet donné³³.

174

LE VOL

Cette dimension arbitraire du don est précisément ce qui fait lien entre le don et le vol, et c'est donc à ce dernier que je voudrais surtout m'attacher pour clore cet hommage. Don et vol sont deux actions diamétralement opposées, ce qui explique sans doute qu'on ne les ait que peu rapprochées³⁴, mais ce sont pourtant deux actions

29 *Id.*, « Le don d'organes : une typologie analytique », art. cité.

30 Voir « Les dons se multiplient pour pallier la pénurie de masques », *Le Monde*, 21 mars 2020.

31 Voir « À Paris les masques gratuits promis par Anne Hidalgo vont finir par arriver », *Le Monde*, 5 mai 2020.

32 Philippe Steiner, « Mictions impossibles. Uriner dans l'espace public aux fêtes de Bayonne », art. cité.

33 Cédric Calvignac et Franck Cochoy, « Le don de masques au secours de l'État et du marché ? Une redistribution solidaire aux effets ambivalents », art. cité.

34 Une autre raison est l'intérêt moindre de la sociologie économique pour les formes d'échange illégales. Voir : Jens Beckert et Frank Wehinger, « In the Shadow: Illegal Markets and Economic Sociology », *Socio-Economic Review*, vol. 11, n° 1, 2013, p. 5-30.

qui ont la même valeur absolue, à savoir celle d'un transfert de propriété imposé : on attache un bien à un donataire qui ne le désire pas forcément dans le cas du don ; on arrache un bien à autrui contre son gré dans le cas du vol. Ce sont aussi tous deux des formes d'échange non monétaire, mises en œuvre de manière discrétionnaire par un individu ou un groupe (que l'on pense aux dons du philanthrope ou au geste du kleptomane). Vol et don sont donc des formes de réaffectation forcée, dont les modalités sont parfois confondues, comme le montre l'exemple classique de Robin des Bois, mais aussi dans notre cas la pratique de la perruque, qui consiste le plus souvent, dans les témoignages que nous avons recueillis, à soustraire des masques de son univers de travail au profit de proches fragiles qu'on entend protéger :

[J'ai des] masques chirurgicaux récupérés à l'hôpital où je travaille que j'ai donnés aux personnes fragiles de mon entourage pour qu'elles puissent sortir faire leurs courses de manière plus sereine. (Nathalie, 37 ans, secrétaire médicale, 5 avril 2020.)

Le don et le vol évacuent l'accord et sont donc chacun, à leur manière, des formes de violence, au sens de gestes imposés : cela va de soi pour le vol, mais c'est aussi le cas pour le don. Marcel Mauss évoquait ainsi la crainte d'être « aplati » par le don que l'on reçoit un peu comme un coup « sur le dos », de crainte de ne pouvoir rendre³⁵. Don et vol mettent aussi en jeu des principes de justice : la volonté de soutien altruiste du côté du donateur, la sacralité de la propriété privée du côté de la victime du vol, mais aussi, dans certaines circonstances et du côté du voleur, le sentiment d'être fondé à voler lorsqu'il s'agit de pourvoir à un besoin vital. On touche ici au cas du « vol de nécessité » bien connu des juristes³⁶, dont nous avons rencontré une occurrence au détour de nos témoignages :

Ma sœur est enceinte et appelle quotidiennement les pharmacies pour avoir des masques, car elle se déplace pour ses rendez-vous de suivi de grossesse et les pharmacies sont en rupture. Du coup elle a été amenée à en voler deux lors d'une consultation échographie à l'hôpital. C'est moche, mais voilà à quoi nous en sommes arrivés. (Sandrine, 32 ans, cadre fonction publique territoriale, Loir-et-Cher, 8 avril 2020.)

La crise pandémique et la pénurie de masques ont été jalonnées d'une série de vols dont les journaux, notamment *Le Figaro*, ont tenu la chronique³⁷. Il convient de

35 Marcel Mauss, *Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques* [1924], Paris, Puf, 1995, p. 210-211. Je remercie Pierre Demeulenaere pour ce rappel.

36 Didier Veillon, « Les juristes et le vol de nécessité au tournant du xx^e siècle », dans Frédéric Chauvaud et Arnaud-Dominique Houte (dir.), *Au voleur ! Images et représentations du vol dans la France contemporaine (xix^e-xx^e siècle)*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2014, p. 175-185.

37 Voir « Des milliers de masques chirurgicaux dérobés », *Le Figaro*, 18 mars 2020.

noter que les événements qualifiés de vols par la presse sont très divers : il s'agit non seulement du pillage de masques par des individus indécents, le plus souvent dans des hôpitaux ou dans le véhicule de professionnels de santé, mais aussi du détournement supposé de stocks de masques par des États, par exemple lorsque le gouvernement américain fut accusé d'avoir obtenu une cargaison chinoise initialement destinée à la Région Île-de-France en la payant comptant et plus cher³⁸. Cette version institutionnelle du vol fait référence à la pratique de la surenchère, que l'on retrouve aussi au niveau privé, lorsqu'on dit « c'est du vol » :

C'est une arnaque, les prix ont grimpé, c'est une honte ! On nous parle de santé pour tous ! Énormément de gens ne peuvent pas s'offrir des masques. (Caroline, 35 ans, directrice de création, Hauts-de-Seine, 30 mai 2020.)

176

Il existe également des similitudes entre les formes d'allocation le long de l'axe vertical qui oppose les formes d'échange discrétionnaires et institutionnalisées : le marché et le vol sont tous deux mus par l'égoïsme, mais l'un dans le cadre smithien du commerce honnête, et garanti par la loi et la transparence, l'autre « hors cadre », sinon celui de la pulsion prédatrice individuelle. De ce point de vue, l'opportunisme commercial théorisé par George A. Akerlof³⁹ est une forme pathologique de l'intérêt personnel, et constitue donc une hybridation entre le marché et le vol, avec toutes ses variantes : le marché noir⁴⁰, mais aussi la contrebande et le recel⁴¹, l'arnaque⁴² et l'escroquerie⁴³, le détournement⁴⁴, ou bien encore la fraude et le trafic⁴⁵.

38 Voir « La guerre des masques fait rage au pied des avions chinois », *Le Figaro*, 2 avril 2020 ; « Foire d'empoigne mondiale pour l'achat de masques chinois », art. cité.

39 George A. Akerlof, « The Market for "Lemons:" Quality Uncertainty and the Market Mechanism », *Quarterly Journal of Economics*, vol. 84, n° 3, 1970, p. 488-500.

40 Philippe Steiner, « Le don d'organes : une typologie analytique », art. cité.

41 Témoignent sans doute d'une suspicion de contrebande, de marché noir ou de recel la décision de sites comme *Facebook*, *Instagram* et *Leboncoin* de bannir les annonces pour la revente de masques chirurgicaux (« *Facebook*, *Instagram* et *Leboncoin* interdisent les publicités et annonces pour les masques médicaux », *Le Monde*, 9 mars 2020), mais aussi la revente de masques à la sauvette à des prix prohibitifs (« Les vols et les trafics de masques prolifèrent dans le pays », *Le Figaro*, 19 mars 2020 ; « Saisie record de masques FFP2 et chirurgicaux dans le XVI^e arrondissement à Paris », *Le Monde*, 27 mars 2020).

42 Comme la vente en ligne de masques et autres produits de lutte contre la pandémie sans que les clients ne reçoivent jamais leur livraison (« Gel, masques, gants : 7 sites de vente en ligne frauduleux fermés », *Le Figaro*, 1^{er} avril 2020).

43 Comme la revente de masques périmés reconditionnés après effacement de la date grâce à un solvant (« Les vols et les trafics de masques prolifèrent dans le pays », art. cité).

44 Voir *supra*, le cas de cargaisons détournées par des États grâce à la pratique de la surenchère.

45 Voir « Les vols et les trafics de masques prolifèrent dans le pays », art. cité.

Toutefois deux remarques s'imposent : d'abord, la disparition d'un lot de masques dans les hôpitaux fut vite qualifiée de vol sans qu'il soit toujours possible de vérifier le bien-fondé de ce type d'assertion. Ensuite, même dans les cas de vol avérés, il ne faudrait pas exagérer l'importance du phénomène, au moins d'un point de vue quantitatif : les quelques cas signalés portent tout au plus sur des milliers de masques, des effectifs quasi anecdotiques au regard des millions d'exemplaires consommés quotidiennement par les services de santé. La situation de confinement a d'ailleurs eu tendance à compliquer et donc à contracter fortement l'exercice des pratiques illicites, comme le montrent les cas de la prostitution et du trafic de drogue⁴⁶. Les faits divers frappent ainsi d'autant plus l'opinion qu'ils sont assez rares, même si la presse en démultiplie l'écho. Par ailleurs, la sensibilité du public au vol des masques ne saurait non plus être exagérée : les mentions de vol de masques interviennent surtout en marge des articles qui les évoquent, et sont très marginales également dans les témoignages que nous avons recueillis.

Ceci étant posé, l'évocation des vols de masques, que ces vols soient effectifs ou supposés, substantiels ou anecdotiques, revêt une importance toute durkheimienne, en cela qu'elle éveille une double conscience : la conscience collective chère à Émile Durkheim⁴⁷ et sans doute à Philippe Steiner, mais aussi, avec elle, ce que je propose d'appeler la conscience divisive. La dénonciation des vols est en effet à la fois grande et mesquine. Elle est grande, dans la mesure où elle exprime les états forts et définis de la conscience collective durkheimienne : le spectacle du crime, fût-il souvent anecdotique, a la capacité de nous remémorer ce que nous avons de commun, et à exprimer ensemble ce à quoi nous tenons et ce que nous réprouvons, à faire état de notre esprit collectif, de notre altruisme, de notre sens moral, de notre civisme. On trouve maintes expressions de ce noble courroux dans les commentaires des journaux ou dans les témoignages collectés. En voici un exemple :

Je suis écœurée de savoir que les masques ont été volés dans les hôpitaux, les voitures de soignants et lorsque je vois en ville des personnes porter des masques FFP2 je me demande où elles les ont obtenus... (Nadège, 62 ans, retraitée de l'Éducation nationale, Bouches-du-Rhône, 7 avril 2020.)

Il convient d'observer que dans ce témoignage, l'expression de l'écœurement s'accompagne immédiatement de l'énoncé d'une certaine suspicion (« je me demande où elles les ont obtenus »). Cette oscillation est précisément celle qui se

46 Voir « “La situation est catastrophique” : pour les travailleuses du sexe, le Covid-19 a fait augmenter l'insécurité », *Le Monde*, 24 janvier 2022 ; « Le trafic de drogue en forte baisse durant le confinement », *Les Échos*, 15 mai 2020.

47 Émile Durkheim, *Les Règles de la méthode sociologique* [1894], Paris, Puf, 1986.

joue de la conscience collective à la conscience divisive. Cette dernière consiste à rapporter l'affirmation du *nous* à l'opposition vis-à-vis d'un *eux* réel ou fantasmé, selon la logique tourrainienne classique qui veut que l'identité d'un groupe ne s'affirme que dans l'opposition à un autre. L'évocation du vol de masques lors de la crise pandémique a ainsi servi de point d'appui à l'expression d'insinuations, de réprobations, de suspicions ; elle a conduit à stigmatiser ceux qui ne *nous* ressemblent pas comme voleurs potentiels de masques, qu'il s'agisse de ses voisins au coin de la rue...

Je suis content de voir des gens se promener avec les masques qu'ils se sont procurés, je ne sais par quel moyen. Même ces « petites racailles » que je croise régulièrement dans mon quartier. Ces derniers savent toujours s'en procurer...
(Jean-Marc, 52 ans, demandeur d'emploi, Rhône, 5 avril 2020.)

... ou de nations entières considérées comme hostiles :

178

Maintenant, chaque semaine, on entend que les masques sont commandés et vont bientôt arriver ! C'est un gag ? Ils sont passés par la Tchécoslovaquie qui nous les a piqués au passage ! Rassurez-vous, ils sont commandés et vont bientôt arriver ! Cette fois-ci, ce sont les Américains qui nous les piquent sur le tarmac en Chine, en les payant plus cher ! (Henriette, 74 ans, cadre supérieure retraitée, Var, 6 avril 2020.)

En d'autres termes, si chez Émile Durkheim le crime fonde la conscience collective⁴⁸, la conscience collective peut aussi se donner des mauvais criminels. En termes théoriques, il convient ainsi de compléter Émile Durkheim avec René Girard⁴⁹, ou, plus près de nous, d'adjoindre à l'économie du don chère à Philippe Steiner la violence de la monnaie de Michel Aglietta et d'André Orléan⁵⁰. Ces derniers auteurs ont en effet montré que la monnaie permet de canaliser la violence mimétique girardienne en la détournant vers une grandeur matérielle. Or en situation de pénurie et de carence du marché, la monnaie ne peut jouer son rôle de dérivatif et l'on retombe donc dans la désignation de victimes émissaires.

In fine, la crise sanitaire et la pénurie de masques revêtent la forme d'un test particulièrement heuristique pour révéler la pluralité des modes de circulation des biens dans l'espace social, ainsi que leur profonde intrication. Philippe Steiner observerait peut-être ici que nous sommes en présence d'une vision proche des travaux de Viviana A. Zelizer⁵¹ : les univers du marché, de l'administration, du don et du vol

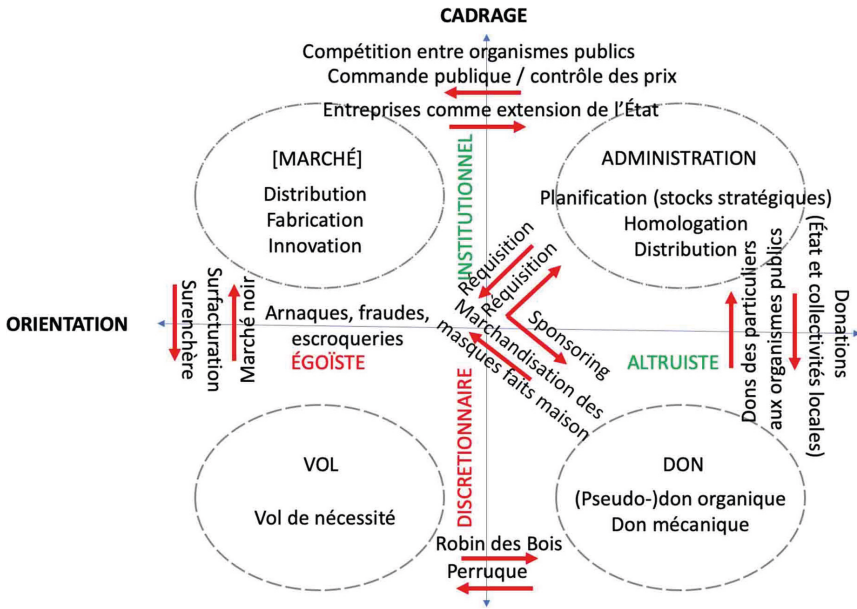
48 *Ibidem*.

49 René Girard, *La Violence et le Sacré*, Paris, Grasset, 1972.

50 Michel Aglietta et André Orléan, *La Violence de la monnaie*, Paris, Puf, 1982.

51 Philippe Steiner, « Karl Polanyi, Viviana Zelizer et la relation marchés-société », art. cité.

Schéma 5. Micmac : types de commerce des masques et formes d'hybridation



ne sont pas des mondes hostiles, étrangers l'un à l'autre, mais des mondes intriqués, ou plutôt embrouillés ; on passe en quelque sorte d'une situation de *mismatch*⁵², où la demande de masques peine à trouver sa contrepartie, à une situation de micmac, où toutes les formes d'échange possibles s'activent, mais aussi se superposent et s'hybrident, tantôt d'une façon réfléchie et coordonnée (cas de l'administration et du don, dans une certaine mesure), tantôt sur le registre du sauve-qui-peut (cas du vol et de la production et de l'échange de masques faits maison) (schéma 5).

Si les travaux de Philippe Steiner nous aident comme on l'a vu à penser ce type de situations, ces situations elles-mêmes contribuent à « panser » le marché, à réparer la circulation des biens quand la régulation marchande vient à manquer. Le cas des masques se présente ainsi comme une façon d'enrichir la perspective steinerienne. On connaît l'encyclopédisme de Philippe Steiner et surtout sa grande générosité, visant à comprendre et à accueillir toutes les perspectives susceptibles d'enrichir notre vision de l'économie. J'espère avoir montré qu'à cet œcuménisme théorique s'ajoute un œcuménisme empirique, consistant à prendre en compte l'ensemble des modalités de circulation des biens, et à plaider implicitement, à la suite de Philippe Steiner et avec lui, pour une sociologie du commerce plutôt que des marchés.

52 Melchior Simioni et Philippe Steiner (dir.), *Comment ça matche ? Une sociologie de l'appariement*, Paris, Presses de Sciences Po, 2022.

LA FOLIE, LA FÊTE ET LES BOULEVERSEMENTS DU MONDE

Florence Weber

*École normale supérieure-Université PSL,
Centre Maurice Halbwachs (UMR 8097)*

Philippe Steiner est un sociologue généreux, j'en ai fait l'expérience à plusieurs reprises. Notre rencontre s'est nouée, non sans malentendus, dans le contexte de la recomposition des relations entre économie et sciences sociales en France et aux États-Unis au début des années 2000¹. Nous sommes devenus, chacun à notre façon, des spécialistes des relations entre don et marché. Philippe Steiner était un sociologue qui croyait à la modernité de l'État et du marché, j'étais une anthropologue qui regardait ses proches, ses collègues et ses voisins comme Max Gluckman observait en 1940 la complexité des relations dans le Zoulouland « moderne ». J'appréciais chez Philippe Steiner sa capacité à ouvrir des horizons historiques inattendus, mais c'est autour de notre intérêt commun pour l'histoire de l'école durkheimienne que nous nous retrouvions le plus facilement.

Depuis 2017 nous avons entrepris chacun d'observer les bouleversements du monde à l'échelle locale, dans la France des bourgs et des petites villes. Philippe Steiner s'est engagé avec enthousiasme dans une grande enquête sur les fêtes de Bayonne² tandis que je tentais d'analyser les effets des processus de renouvellement de la population dans la France rurale. Avant de discuter, en lectrice de Marcel Mauss, la sociologie de la fête proposée par Philippe Steiner, je rendrai compte du dialogue théorique intermittent qui s'est installé entre nous entre 2007 et 2017 autour de deux modalités de la présence de la société dans l'individu, le calcul économique et la folie. Je finirai en posant une question cruciale pour les anthropologues comme pour les sociologues : quelle est la société des individus qui se côtoient aujourd'hui dans les foules festives et dans l'espace public ?

1 Séverine Gojard et Céline Bessière, « Décloisonnements disciplinaires. Transferts et malentendus », *Économie rurale*, 2004, 282 : 59-71. Voir aussi André Orléan, « La sociologie économique et la question de l'unité des sciences sociales », *L'Année sociologique*, vol. 55, n° 2, « Sociologie économique : histoire et épistémologie », dirigé par Philippe Steiner et Isabelle This Saint-Jean, 2005, p. 273-305.

2 Philippe Steiner, *Faire la fête. Sociologie de la joie*, Paris, Puf, coll. « Le lien social », 2023.

LA SOCIÉTÉ DANS L'INDIVIDU. DU CALCUL ÉCONOMIQUE À LA FOLIE

Je regrouperai la diversité apparente des questions que nous avons abordées au cours de notre décennie d'échanges sous une seule question théorique, celle de la présence de la société dans l'individu. Il faut entendre ici l'individu au sens physiologique du terme, un être humain qui naît, vit et meurt, et laisser ouverte la question du périmètre de la société qu'il porte en lui. J'ai abordé cette question en ethnographe, d'abord sous l'espèce des raisonnements indigènes que les historiens et les économistes peinent à reconstituer, ensuite sous l'espèce des troubles psychiques que les proches et les professionnels peinent à décrire et à expliquer lorsqu'ils sont confrontés à ce qui leur apparaît comme une forme de folie.

LE CALCUL ÉCONOMIQUE « ORDINAIRE » :

182

QUELLE PLACE POUR L'ETHNOGRAPHIE ÉCONOMIQUE EN HISTOIRE ET EN SOCIOLOGIE ?

Partie de l'opposition, classique en anthropologie, entre des sociétés avec ou sans écriture, instruite de ses prolongements dans les recherches sur les usages de l'écriture en milieu populaire, c'est avec les outils de Jack Goody critiquant la « raison graphique » de l'anthropologie occidentale que je reprenais le débat ouvert par Max Weber en 1909 sur ce qu'il appelait, non sans une certaine ironie, la supériorité occidentale dans le développement du capitalisme³. J'étais à l'aise dans les débats entre anthropologues, historiens de l'économie et historiens des sciences qui mettaient l'accent sur les aspects matériels du calcul davantage que sur ses aspects idéologiques ou institutionnels. J'y complétais les acquis de l'anthropologie de la culture matérielle par ma connaissance des travaux ethnographiques sur les cultures populaires européennes après la désindustrialisation des années 1980, plus marquée en Grande-Bretagne et en France qu'ailleurs en Europe.

Je suis donc restée à l'écart des discussions qui, en sociologie de la culture économique, mettaient l'accent sur les contextes institutionnels du calcul économique, c'est-à-dire sur les relations entre les théories économiques, les acteurs de l'économie mondiale et les pouvoirs politiques à l'échelle nationale ou mondiale. C'est sans doute pourquoi, connaissant mes travaux sur le calcul économique, les responsables du *Traité de sociologie économique* (dont Philippe Steiner) me demandèrent de rédiger le chapitre sur « le calcul économique ordinaire ». Je me suis satisfaite du terme « ordinaire » dont pourtant l'acception

3 Florence Weber, François Menant et Natacha Coquery (dir.), *Écrire, compter, mesurer. Du Moyen Âge aux bouleversements actuels*, Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2023.

était condescendante et peu claire : il s'agissait de désigner par défaut – parce qu'ils n'auraient rien eu d'extraordinaire – des acteurs éloignés des acteurs dominants, que cette domination soit fondée sur les institutions du marché ou sur l'appareil d'État. J'aurais dû lui préférer le terme « indigène » dont je maîtrisais la définition technique : une position dans l'observation et dans l'analyse, celle de la personne ou du groupe dont l'historien, l'ethnographe et l'économiste observent les comportements et tentent de restituer les raisonnements.

Je souhaitais alors montrer que les débats sur la rationalité économique, dans leur universalité, masquaient les ressources et les contraintes, sociales, morales et cognitives et non seulement financières, qui entouraient chaque acte économique. Éviter ces débats permet de concentrer son attention sur les cadres de l'interaction, l'horizon d'action et l'*ethos* économique des acteurs économiques observés. Il me semble aujourd'hui que Philippe Steiner et moi étions, sans effort, d'accord sur ce point. Il me semble également que la question des dispositifs matériels et cognitifs de l'action économique est devenue l'un des chantiers internationaux les plus actifs dans notre domaine⁴.

Je suis reconnaissante à Philippe Steiner de m'avoir aidée, en 2008, à comprendre que l'ethnographie économique, en lien direct avec la micro-économie des comportements humains, appartenait de plein droit non seulement à l'anthropologie économique – ma discipline d'origine – mais aussi à la sociologie économique, elle-même en lien direct avec l'économie des institutions.

CE QUE RÉVÈLENT D'UNE SOCIÉTÉ LES TROUBLES PSYCHIQUES QUI S'Y DÉVELOPPENT

Mes recherches sur les conditions sociales et cognitives du calcul économique ont pris en 2011 un tournant inattendu. J'avais travaillé avec une équipe pluridisciplinaire sur les configurations d'aide aux personnes âgées dépendantes. Celles-ci m'intéressaient parce qu'elles étaient exclues des décisions les concernant ; elles se tenaient à la frontière entre l'individu doté de droits parce qu'il dispose de ses facultés et l'individu à qui est dénié le statut de majeur, c'est-à-dire aussi le statut de « personne » définie par le Code civil. Nos recherches collectives avaient mis en évidence qu'au-delà des outils matériels et cognitifs du calcul économique, la représentation de l'individu « capable » de poursuivre son propre intérêt jouait un rôle important dans les décisions. Après les personnes âgées dépendantes, nous avons poursuivi l'analyse des troubles psychiques invalidants à l'âge adulte, à l'adolescence et dans l'enfance, abordant ainsi l'étude de la folie au XXI^e siècle à différents âges de la vie et sous différentes formes.

4 Marion Fourcade et Kieran Healy, « Categories All the Way Down », *Historical Social Research*, vol. 42, n° 1, 2017, p. 286-296.

J'en suis venue à me demander, avec plusieurs collègues, comment se mettent en place ces troubles et s'il n'était pas possible de relier l'apparition ou l'enkystement des symptômes à l'enchaînement de moments où la personne en devenir n'avait été ni écoutée ni comprise⁵. Là où le micro-économiste raisonnait avec l'hypothèse d'une décision « altruiste », par laquelle un individu ou un groupe d'individus prend en charge le bien-être d'un individu jugé incapable de poursuivre son propre intérêt, nous avons essayé d'observer les moments où se prenaient les décisions de soin, d'hébergement, de mise à l'écart, au nom de la protection de la personne elle-même, de son entourage ou d'un tiers.

En 2016, Philippe Steiner et moi-même participions à un colloque organisé à l'occasion du vingtième anniversaire du livre de Viviana A. Zelizer *Les Significations sociales de l'argent*⁶. Depuis une quinzaine d'années, j'avais considéré comme acquis le fait que mes recherches relevaient de ce que Viviana A. Zelizer nomme l'étude des « Connected Lives », des vies où s'entrecroisent le monde du calcul et celui des affects, à distance à la fois des théories philosophiques des « Mondes hostiles » qui opposent le calcul et les affects et des théories réductionnistes du « Nothing but » réduisant le monde du calcul aux affects, comme la psychologie, ou le monde des affects au calcul, comme la science économique⁷. Dans les théories des « Connected Lives », les personnes, définies comme des nœuds de relations et d'interactions, vivent dans plusieurs « scènes sociales » qu'elles maintiennent soigneusement séparées les unes des autres par l'instauration de frontières matérielles et symboliques⁸. Ces frontières ne séparent pas les individus les uns des autres, mais séparent les différents aspects de chaque personne, ses différents rôles sociaux. Elles sont généralement construites et garanties par des institutions collectives (au sens durkheimien du terme) : franchir la porte de l'usine, franchir la porte de chez soi, entrer à l'école, partir en vacances, acheter

5 Pauline Blum, Jean-Marc Goudet et Florence Weber, *Troubles psychiques en milieu scolaire. Que fait l'école ?* Paris, Éditions Rue d'Ulm, 2022.

6 Voir l'édition originale : Viviana A. Zelizer, *The Social Meaning of Money*, Princeton, Princeton University Press, 1994.

7 Voir Viviana A. Zelizer, *The Purchase of Intimacy*, Princeton, Princeton University Press, 2005 ; ead., « Transactions intimes », *Genèses*, n° 42, 2001, p. 121-144 ; ead., « Intimité et économie », *Terrain*, n° 45, 2005, p. 13-28. La synthèse critique opérée par Viviana A. Zelizer a représenté un tournant majeur dans la sociologie économique américaine, voir par exemple Nina Bandelj, Paul James Morgan et Elizabeth Sowers, « Hostile Worlds or Connected Lives? Research on the Interplay Between Intimacy and Economy », *Sociology Compass*, vol. 9, n° 2, 2015, p. 115-127. En France, elle a surtout été reprise par l'anthropologie des transactions non marchandes, voir par exemple Caroline Dufy et Florence Weber, *La Nouvelle Anthropologie économique*, Paris, La Découverte, 2023.

8 Florence Weber, « Transactions marchandes, échanges rituels, relations personnelles. Une ethnographie économique après le Grand Partage », *Genèses*, n° 41, 2000, p. 85-107.

un bien, se rendre à une compétition sportive, changer de vêtements, changer de registre de langue... Lorsque la scène sociale ne renvoie pas à une institution établie, mais aux « libres courants de la vie sociale⁹ » – ce qui est mon domaine de spécialité –, ses frontières sont construites par un ou plusieurs partenaires et respectées par les autres.

En 2016, je me suis interrogée sur les effets des outils et des idéologies qui prônent la destruction des frontières institutionnelles, la circulation « sans entrave » des informations d'une scène sociale à une autre, la navigation libre d'un monde à l'autre. Il me semblait que la socialisation à ce « nouveau monde » était remarquablement inégalitaire. Certaines et certains savaient jouer de cette apparente disparition des frontières en maîtrisant des espaces secrets. D'autres étaient démunis devant l'apparent aplatissement des aspérités sociales et ne disposaient pas des codes sociaux qui auraient pu leur permettre de s'orienter sans dommage d'un monde à l'autre. Lorsque vint mon tour de prendre la parole dans ce colloque dédié aux « Connected Lives », je tentai d'exprimer cette inquiétude¹⁰ et j'eus le plaisir d'entendre Philippe Steiner exprimer son accord.

LA FÊTE, UN MOMENT OÙ « LA SOCIÉTÉ PREND », MAIS QUELLE SOCIÉTÉ ?

J'ai lu le dernier livre de Philippe Steiner avec l'espoir d'en tirer des éléments de comparaison pour mes travaux en cours sur le renouvellement de la population dans des zones peu denses où circule parmi les édiles le rêve du développement par le tourisme. J'en tire des pistes pour une ethnographie des décisions politico-économiques en milieu d'interconnaissance et, surtout, une question : quelle est la société que fabrique la fête, ce moment où « la société prend », selon les termes de Marcel Mauss¹¹ ?

9 « Il y a ainsi toute une gamme de nuances qui, sans solution de continuité, rattache les faits de structure les plus caractérisés à ces libres courants de la vie sociale qui ne sont encore pris dans aucun moule défini. » (Émile Durkheim, *Les Règles de la méthode sociologique*, Paris, Félix Alcan, 1895, p. 19).

10 Florence Weber, « How People Think About Money, Love and Economy », dans Nina Bandelj, Marion Fourcade, Florence Weber, Frederick Wherry et Viviana A. Zelizer, « Twenty Years After The Social Meaning of Money », *Books and Ideas/La vie des idées* [en ligne], dossier « Money & Value », 18 janvier 2016, p. 1-13.

11 *Id.*, « Existe-t-il une “colle sociale” ? Une intuition de Marcel Mauss en 1942 », *Kinésithérapie, la Revue*, vol. 22, n° 251, 2022, p. 3-7.

Philippe Steiner m'avait parlé de sa recherche et de sa partie ethnographique avec un amusement que l'on retrouve sous sa plume :

Observer l'effervescence collective empêche de participer pleinement à cette dernière : l'observation participante trouve ici rapidement sa limite. La retenue qui s'impose amène cependant à porter attention aux pratiques que les fêtards adoptent sans y faire vraiment attention. L'exemple le plus frappant de ce genre d'agissements est celui des mictions sauvages sur la voie publique, question à laquelle le sociologue économiste n'est pas particulièrement formé¹².

Quelle est donc la conception de l'ethnographie de Philippe Steiner ? Celle qu'il regrette de ne pas avoir réalisée aurait consisté à faire la fête jusqu'à l'excès de boisson et à la miction sauvage qui s'ensuit. Celle qu'il croit avoir réalisée consiste à observer les *fêtards* (belle trouvaille qui évite le dépréciatif *fêtards*) et à engager la conversation avec certains d'entre eux au fil de rencontres fortuites. Ni l'une ni l'autre de ces ethnographies n'est celle de l'anthropologue. La première consiste à croire possible et nécessaire de « devenir indigène » pour éprouver ce qu'éprouvent les enquêtés. La seconde est l'application de l'image que se font des fêtes de Bayonne les fêtards et leurs encadrants : un lieu où des rencontres joyeuses et éphémères sont possibles sur fond de consensus moral sur ce qu'est « une belle fête ».

En réalité, l'insertion de longue date de Philippe Steiner dans le milieu des restaurateurs d'une part, sa proximité avec les différents professionnels de la ville d'autre part, font de ce livre un bel exemple d'ethnographie de la décision politico-économique. J'en retiendrai, entre autres épisodes importants, l'analyse de la gestion des verres « nécessaires à l'abreuvement des *festayres* ». Se sont succédés, entre 1980 et 2010, un impératif municipal sécuritaire et un impératif collectif environnemental. Pour éviter les blessures infligées en masse par les verres brisés dans les rues pendant les années 1980 (impératif sécuritaire), les bars ont d'abord utilisé dans les années 1990 des gobelets en plastique à usage unique.

Les fêtes devenaient une source majeure de pollution. Face à ce gaspillage de ressources et ces atteintes à l'environnement, la solution est apportée par l'association Alternatiba qui propose, en 2008, d'entrer dans la voie ouverte par la société Baso Berri installée à Ustaritz : inventé en 1985 en Allemagne, le verre incassable conquis de cette société [est soutenu à la fois par l'adjointe au développement durable et par les militants basques]. Forte de sa position centrale dans le financement des fêtes, la municipalité, passant outre [les] réticences,

12 Philippe Steiner, *Faire la fête...*, op. cit., p. 308-309.

impose finalement en 2010 aux patrons de bar, sous peine de l'interdiction de tout comptoir extérieur dans l'espace public, l'usage des verres incassables consignés¹³.

L'analyse des rapports de force qui ont d'abord permis à la municipalité de prendre la décision d'utiliser des verres incassables consignés (impératif environnemental) puis de l'imposer aux patrons de bar est passionnante. La suite l'est tout autant : le modèle économique, inattendu, qui découle de cette décision repose sur le fait que les verres consignés à 1 euro chacun (par le bar qui le fournit) ne sont pas tous rendus à l'entreprise qui les distribue et les collecte.

En 2017, Ecocup [l'entreprise qui a remporté le marché public] a apporté sur le site 1,4 million de gobelets. Elle en a lavé environ 600 000... (et) repartira avec 200 000 verres en moins, soit avec un gain minimum de 200 000 euros.

Les consommateurs qui permettent au modèle de tenir ne sont donc pas ceux qui récupèrent leur consigne en rapportant leur verre dans un bar, mais au contraire ceux qui emportent en souvenir leur verre incassable, abandonnant leur consigne de 1 euro. Quant à ceux qui jettent leur gobelet par terre, ils ouvrent trois circuits de glanage inattendus : les « glaneurs nocturnes » qui détournent au profit d'une économie de la misère une partie du profit de l'entreprise ; les vendeurs de rue qui « arrondissent leurs petits bénéfices » en récupérant la consigne ; les membres de l'équipe de nettoyage qui alimentent ainsi « une petite cagnotte ».

EFFERVESCENCE COLLECTIVE OU PLURALITÉ DES SCÈNES SOCIALES ?

Malgré l'intérêt de ces moments d'ethnographie économique, l'ambition du livre est ailleurs. Philippe Steiner s'appuie sur *Les Formes élémentaires de la vie religieuse*¹⁴ pour placer les fêtes de Bayonne sous le signe de l'effervescence collective, clé de l'intégration d'une société lors d'un événement exceptionnel dont la régulation diffère des moments ordinaires. Mais de quelle société s'agit-il ? Si l'on suit Philippe Steiner, la « belle fête » autour de laquelle se fait le consensus politique à l'échelle municipale est une fête qui regroupe l'ensemble des classes sociales locales (à l'exception de quelques esprits chagrins) dans une foule festive elle-même structurée en petits groupes (amis, famille, collègues de travail, anciens camarades de classe...) venant y savourer l'ambiance à plusieurs. Le périmètre du public est local au sens large : les fêtes de Bayonne sont fréquentées par un public venu de tout le pays basque qui comporte des résidents, y compris des nouveaux venus, et d'anciens résidents. C'est bien d'appartenance locale qu'il s'agit et d'une

13 *Ibidem*, p. 280-281.

14 Émile Durkheim, *Les Formes élémentaires de la vie religieuse. Le système totémique en Australie*, Paris, Félix Alcan, 1912.

intégration sélective des nouveaux venus (s'intègrent ceux qui aiment cette fête), des émigrés de retour (s'intègrent ceux qui reviennent à l'occasion de cette fête) et des autochtones (du moins ceux qui restent et participent à la fête). La fête dispose donc bien d'un pouvoir intégrateur tout en autorisant des comportements interdits en temps ordinaire.

Quelle serait donc la société française si le modèle intégrateur de l'effervescence collective issu des fêtes de Bayonne devait être étendu à cette échelle ? Ne verrait-on pas s'installer une structure sociale en « tuyaux d'orgue » où les foules festives locales ne communiqueraient pas entre elles, sinon par les liens entre leurs encadrants et par la circulation de certains habitués qui passeraient leur temps de fête locale en fête locale ?

188

Une autre théorie de la fête est possible. Loin de la décrire comme un moment exceptionnel d'effervescence collective, elle relèverait de la double routine décrite par Henri Beuchat et Marcel Mauss en 1904¹⁵, opposant le groupe dense et festif de l'hiver au groupe dispersé et productif de l'été. Dans sa conclusion, Marcel Mauss rapprochait la société qu'il étudiait de la société française après l'instauration des congés payés : la vie quotidienne y était divisée en deux, l'hivernale occupée au travail, l'estivale dédiée aux loisirs. Double intégration, double régulation, une même société : selon les moments de l'année, le même groupe fonctionne différemment, à la fois du point de vue morphologique (l'intégration) et du point de vue moral (la régulation). Suivre cette piste, c'est renoncer au caractère sacré de la fête – et de la société elle-même – et considérer les fêtes de Bayonne comme un moment où la société « prend ».

CONCLUSION

Cette discussion m'amène au point ultime de ma démonstration qui concerne, on s'en doute, l'histoire des durkheimiens. Tandis que l'anthropologie britannique voit en Marcel Mauss, après 1912, un représentant de l'Émile Durkheim des *Formes élémentaires de la vie religieuse*, l'anthropologie française après Claude Lévi-Strauss voit en lui, après 1950, un dissident tardif d'Émile Durkheim qui rompt, dès les années 1920, avec le caractère systématique de la théorie de son oncle et qui affirme, contre le découpage des faits sociaux en variables statistiques, le primat du *fait social total*.

Ce n'est pas tant la théorie de l'effervescence présente dans les *Formes* qui gêne aujourd'hui le lecteur de Marcel Mauss, que l'affirmation du caractère élémentaire

15 Marcel Mauss, avec Henri Beuchat, « Essai sur les variations saisonnières des sociétés Eskimos. Étude de morphologie sociale », *L'Année sociologique*, Première série, t. 9, 1904-1905, p. 38-132.

des sociétés aborigènes d'Australie. Marcel Mauss, qui a livré à Émile Durkheim une analyse complète des matériaux ethnographiques australiens, ne cesse d'insister sur la complexité de ces sociétés et de leurs institutions qui combinent, lors de moments distincts de la vie sociale, des éléments qu'on ne trouve qu'à l'état séparé dans les sociétés « modernes » (art, religion, économie, échange, pouvoir, hiérarchie, alimentation, artisanat, prière, poésie, jeux...).

Les deux théories issues, l'une de la lecture d'Émile Durkheim, l'autre de la lecture de Marcel Mauss, ne sont au fond pas très éloignées l'une de l'autre. La première insiste sur le moment de la fête, la seconde sur la permanence d'une société où les individus se croisent à différents moments en porteurs de rôles sociaux différents. Mais leurs conséquences ne sont pas les mêmes. Dans le premier cas, l'organisation locale de l'effervescence risque de contribuer à l'émergence d'une société en tuyaux d'orgue. Dans le second cas, la puissance publique doit veiller à ce que les marqueurs des différentes scènes sociales soient à la disposition de tous.

PUBLICATIONS DE PHILIPPE STEINER DE 1983 À 2023

Bibliographie raisonnée classée par type et par ordre chronologique

DIRECTION D'OUVRAGES

- La Pensée économique pendant la Révolution française : actes du colloque international de Vizille, 6-8 septembre 1989*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1990, p. 173-193, avec G. Faccarello.
- La Diffusion internationale de la physiocratie : XVIII^e-XIX^e, actes du colloque international de Saint-Cloud, 23-24 septembre 1993*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1995, p. 7-29, avec B. Delmas, et T. Demals.
- Traité de sociologie économique*, Paris, Puf, coll. « Quadrige », 2009, XIV+800 p., avec F. Vatin, réédité en 2013.
- Marchés contestés. Quand le marché rencontre la morale*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, coll. « Socio-logiques », 2014, 342 p., avec M. Trespeuch.
- La Solidarité à distance. Quand le don passe par les organisations*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, coll. « Socio-logiques », 2016, 302 p., avec S. Naulin.
- Comment ça matche ? Une sociologie de l'appariement*, Paris, Presses de Sciences Po, coll. « Gouvernances », 2022, 397 p., avec M. Simioni.

OUVRAGES

- La Sociologie de Durkheim*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 1994, 123 p., réédité en 1998, 2000, 2005, 2018. Traduit en espagnol en 2003 (éd. Nueva Visión) ; en portugais brésilien en 2016 (éd. Vozes).
- La Sociologie économique (1890-1920). Émile Durkheim, Vilfredo Pareto, Joseph Schumpeter, François Simiand, Thorstein Veblen et Max Weber*, Paris, Puf, coll. « Sociologies », 1995, 235 p., avec J.-J. Gislain.
- La « Science nouvelle » de l'économie politique*, Paris, Puf, coll. « Philosophies », 1998, 127 p.
- Sociologie de la connaissance économique : essai sur les rationalisations de la connaissance économique (1750-1850)*, Paris, Puf, coll. « Sociologies », 1998, 285 p.

- La Sociologie économique*, Paris, La Découverte, coll. « Repères », 1999, 122 p., réédité en 2005, 2007 et 2011. Traduit en italien en 2001 (éd. Il Mulino), réédité en 2012 ; en portugais brésilien en 2006 (Editora Atlas) ; en espagnol en 2015 (Editorial Síntesis).
- L'École durkheimienne et l'économie : sociologie, religion et connaissance*, Genève, Droz, coll. « Travaux de sciences sociales », 2005, 369 p. Traduit en anglais en 2011 (Princeton University Press).
- La Transplantation d'organes : un commerce nouveau entre les êtres humains*, Paris, Gallimard, coll. « NRF », 2010, 342 p.
- Les Rémunérations obscènes*, Paris, La Découverte, coll. « Zones », 2011, 143 p. Traduit en italien en 2012 (Edizioni ETS).
- Calcul et morale : coûts de l'esclavage et valeur de l'émancipation (XVIII^e-XIX^e siècle)*, Paris, Albin Michel, coll. « L'Évolution de l'humanité », 2015, 298 p., avec C. Oudin-Bastide. Traduit en anglais en 2019 (Oxford University Press).
- Donner... Une histoire de l'altruisme*, Paris, Puf, 2016, 415 p. Traduit en portugais brésilien en 2016 (Editora UNESP).
- Faire la fête. Sociologie de la joie*, Paris, Puf, coll. « Le lien social », 2023, 331 p.

192

CHAPITRES D'OUVRAGES

- « Dossier statistique sur l'économie et la société française », dans Jean-Yves Potel (dir.), *L'État de la France et de ses habitants*, Paris, La Découverte, coll. « L'état du monde », 1985, p. 344-375, avec A. Le Diberder et L. Schwab.
- « La physiocratie », dans Michel Vovelle (dir.), *L'état de la France pendant la Révolution : 1789-1799*, Paris, La Découverte, 1988, p. 421-423.
- « Capitalisme et modernité : l'impasse sur Max Weber ? », dans Maurice Aymard *et al.* (dir.), *Lire Braudel*, Paris, La Découverte, 1988, p. 133-156.
- « Comment stabiliser l'ordre social moderne ? J.-B. Say, l'économie politique et la Révolution », *La Pensée économique pendant la Révolution française : actes du colloque international de Vizille, 6-8 septembre 1989*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1990, p. 173-193, avec G. Faccarello.
- « Prélude : une génération perdue ? », dans Gilbert Faccarello et Philippe Steiner (dir.), *La Pensée économique pendant la Révolution française : actes du colloque international de Vizille, 6-8 septembre 1989*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1990, p. 9-56, avec G. Faccarello.
- « L'économie politique du royaume agricole : François Quesnay », dans Alain Béraud et Gilbert Faccarello (dir.), *Nouvelle histoire de la pensée économique*, tome 1, *Des scolastiques aux classiques*, Paris, La Découverte, coll. « Nouvelle histoire de la pensée économique », 1992, p. 225-253.
- « Marchands et princes : les auteurs dits "mercantilistes" », dans Alain Béraud et Gilbert Faccarello (dir.), *Nouvelle histoire de la pensée économique*, tome 1, *Des scolastiques aux*

- classiques*, Paris, La Découverte, coll. « Nouvelle histoire de la pensée économique », 1992, p. 95-140.
- « La Physiocratie, la science de l'économie politique et l'Europe », dans Bernard Delmas, Thierry Demals et Philippe Steiner (dir.), *La Diffusion internationale de la physiocratie : XVIII^e-XIX^e, actes du colloque international de Saint-Cloud, 23-24 septembre 1993*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1995, p. 7-29, avec B. Delmas, et T. Demals.
- « L'esclavage chez les économistes français : 1750-1830 », dans Marcel Dorigny et Association pour l'étude de la colonisation européenne (dir.), *Les Abolitions de l'esclavage : de L. F. Sonthonax à V. Schoelcher 1793-1794-1848*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes/UNESCO, 1995, p. 165-175.
- « Quels principes pour l'économie politique ? C. Ganilh, G. Garnier, J.-B. Say et la critique de la Physiocratie », dans Bernard Delmas, Thierry Demals et Philippe Steiner (dir.), *La Diffusion internationale de la physiocratie : XVIII^e-XIX^e, actes du colloque international de Saint-Cloud, 23-24 septembre 1993*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1995, p. 213-234.
- « Réédition de d'Argenson : *Sur la liberté du commerce* », dans Gérard Klotz (dir.), *Politique et économie au temps des Lumières*, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 1995, p. 41-55.
- « Une société d'individus ? Le changement social chez Durkheim », dans Pascal Combemale et Jean-Paul Piriou (dir.), *Nouveau manuel sciences économiques et sociales : terminale ES*, Paris, La Découverte, 1995, p. 140-147.
- « Durkheim, la méthode sociologique et l'histoire », dans Massimo Borlandi et Laurent Mucchielli (dir.), *La Sociologie et sa méthode : les « Règles » de Durkheim un siècle après*, Paris, L'Harmattan, coll. « Histoire des sciences humaines », 1996, p. 165-184.
- « La sociologie économique dans *L'Année sociologique* : 1896-1913 », dans Lucien Gillard et Michel Rosier (dir.), *François Simiand, 1873-1935 : sociologie, histoire, économie*, Paris, Éd. des Archives contemporaines, 1996, p. 31-41.
- « L'économie politique comme science de la modernité (introduction) », dans Jean-Baptiste Say, *Cours d'économie politique : et autres essais*, Paris, Flammarion, coll. « Garnier-Flammarion », 1996, p. 9-46.
- « Les revues économiques de langue française au XVIII^e siècle (1751-1776) », dans Luc Marco (dir.), *Les Revues d'économie en France : genèse et actualité, 1751-1994. Actes du colloque, Toulouse, 9 juin 1995*, Paris, L'Harmattan, coll. « Histoire des sciences humaines », 1996, p. 33-78.
- « Note à propos de la théorie de l'action sous-jacente au dilemme productivité-répartition », dans Lucien Gillard et Michel Rosier (dir.), *François Simiand, 1873-1935 : sociologie, histoire, économie*, Paris, Éd. des Archives contemporaines, 1996, p. 195-200.

- « Weber *versus* Simmel : le problème des motifs en économie politique », dans Jean-Marie Baldner et Lucien Gillard (dir.), *Simmel et les normes sociales : actes du Colloque Simmel, penseur des normes sociales, Paris, 16 et 17 décembre 1993*, Paris, L'Harmattan, coll. « Logiques sociales », 1996, p. 228-233.
- « La méthode sociologique chez Mauss et Simiand. Méthode génétique ou méthode statistique ? », dans Charles-Henry Cuin (dir.), *Durkheim d'un siècle à l'autre : lectures actuelles des « Règles de la méthode sociologique »*, Paris, Puf, coll. « Sociologies », 1997, p. 39-55.
- « Storm over Political Economy: Debates in French Economic Journals (1751-1776) », dans James P. Henderson (dir.), *The State of the History of Economics : Proceedings of the History of Economics Society*, London, Routledge, 1997, p. 194-213.
- « J.-B. Say's Doctrine of Free Trade, the Entrepreneur and the Theory of Income Distribution », dans Gilbert Faccarello (dir.), *Studies in the History of French Political Economy: from Bodin to Walras*, London, Routledge, 1998, p. 196-228.
- « Entre Montesquieu et Rousseau. La Physiocratie parmi les origines intellectuelles de la Révolution française », dans Reinhard Bach (dir.), *Rousseau : économie politique*, Montmorency, musée Jean-Jacques Rousseau, coll. « Études Jean-Jacques Rousseau », 1999, p. 83-159, avec L. Charles.
- « Exploitation généralisée ou spoliation réciproque ? De Marx à Roemer en passant par Pareto », dans Alban Bouvier (dir.), *Pareto aujourd'hui*, Paris, Puf, 1999, p. 153-175.
- « Crises, effervescence sociale et socialisation », dans Massimo Borlandi et Mohamed Cherkaoui (dir.), *Le Suicide : un siècle après Durkheim*, Paris, Puf, 2000, p. 63-85.
- « L'économie positive, l'école historique et l'institutionnalisme », dans Alain Béraud et Gilbert Faccarello (dir.), *Nouvelle histoire de la pensée économique*, tome III, *Des institutionnalistes à la période contemporaine*, Paris, La Découverte, 2000, p. 14-29.
- « Pareto et l'économie walrasienne », dans Alain Béraud et Gilbert Faccarello (dir.), *Nouvelle histoire de la pensée économique*, tome II, *Des premiers mouvements socialistes aux néoclassiques*, Paris, La Découverte, 2000, p. 499-524.
- « Sociologie et économie : la théorie parétienne de l'action économique », dans Corrado Malandrino et Roberto Marchionatti (dir.), *Economia, sociologia e politica nell'opera di Vilfredo Pareto*, Firenze, L. S. Olschki, 2000, p. 73-96.
- « De la démocratie et de l'esclavage : Tocqueville à l'épreuve des colonies », dans Fred Célimène et André Legris (dir.), *L'Économie de l'esclavage colonial : enquête et bilan du XVII^e au XIX^e siècle*, Paris, CNRS Éditions, 2002, p. 85-105.
- « Division of Labour and Economics », dans William Stuart Frederick Pickering (dir.), *Durkheim Today*, Oxford, Berghahn Books, 2002, p. 87-103.
- « Historicity and Modern Economic Sociology », dans Heino Heinrich Nau et Bertram Schefold (dir.), *The Historicity of Economics: Continuities and Discontinuities of Historical Thought in 19th and 20th Century Economics*, Berlin/Heidelberg, Springer, 2002, p. 194-203.

- « La formule arithmétique du tableau économique », dans Xavier Greffe, Jérôme Lallement et Michel De Vroey (dir.), *Dictionnaire des grandes œuvres économiques*, Paris, Dalloz, 2002, p. 457-463.
- « La politique de l'économie politique », dans Antonella Alimento et Cristina Cassina (dir.), *Il pensiero gerarchico in Europa, XVIII-XIX secolo*, Firenze, L. S. Olschki, 2002, p. 49-64.
- « Les encastresments économiques », dans Isabelle Huault (dir.), *La Construction sociale de l'entreprise: autour des travaux de Mark Granovetter*, Colombelles, Éditions EMS, 2002, p. 29-50.
- « The Diffusion of the Work of Adam Smith in the French Language: An Outline History », dans Keith Tribe et Hiroshi Mizuta (dir.), *A Critical Bibliography of Adam Smith*, London, Pickering & Chatto, 2002, p. 61-119, avec G. Faccarello.
- « La théorie de la production de J.-B. Say », dans Jean-Pierre Potier et André Tiran (dir.), *Jean-Baptiste Say : nouveaux regards sur son œuvre*, Paris, Économica, 2003, p. 325-360.
- « L'importance de l'enseignement selon Jean-Baptiste Say », *Œuvres complètes de Jean-Baptiste Say*, IV, *Leçons d'économie politique*, Paris, Économica, 2003, p. 9-47, avec G. Jacoud.
- « Maurice Halbwachs : Die letzten Feuer der durkheimianische Wirtschaftssoziologie », dans Stephan Egger (dir.), *Maurice Halbwachs. Aspekte des Werks*, Konstanz, UVK Verlagsgesellschaft, 2003, p. 45-68. Traduction allemande de l'article paru initialement en français dans la *Revue d'histoire des sciences humaines*, vol. 1, n° 1, 1999, p. 141-162.
- « Pareto et Weber : action logique, rationnelle et incertitude », dans Mohamed Cherkaoui (dir.), *Histoire et théorie des sciences sociales : mélanges en l'honneur de Giovanni Busino*, Genève, Librairie Droz, 2003, p. 129-146.
- « Physiocracy and French Pre-Classical Political Economy », dans Warren J. Samuels, Jeff E. Biddle et John Bryan Davis (dir.), *A companion to the History of Economic Thought*, Oxford, Blackwell, 2003, p. 61-77.
- « Slavery and French Economists: 1750-1830 », dans Marcel Dorigny (dir.), *The Abolitions of Slavery: from Léger Félicité Sonthonax to Victor Schoelcher, 1793, 1794, 1848*, Oxford, Berghahn Books/UNESCO, 2003, p. 133-145. Traduction anglaise du chapitre paru initialement en français dans Marcel Dorigny et Association pour l'étude de la colonisation européenne (dir.), *Les Abolitions de l'esclavage : de L. F. Sonthonax à V. Schoelcher 1793-1794-1848*, Saint-Denis, Presses universitaires de Vincennes/UNESCO, 1995, p. 165-175.
- « Innover à la frontière ? », dans Pascal Bridel (dir.), *L'Invention dans les sciences humaines: hommage du groupe raison et rationalités à Giovanni Busino*, Genève, Labor et Fides, 2004, p. 253-267.

- « Spiegazione e analisi di rete: il caso della sociologia economica », dans Massimo Borlandi et Loredana Sciolla (dir.), *La spiegazione sociologica : metodi, tendenze, problemi*, Bologna, Il Mulino, 2005, p. 151-167.
- « French Political Economy, Industrialism and Social Change (1815-1830) », dans George Stathakis et Gianni Vaggi (dir.), *Economic Development and Social Change: Historical Roots and Modern Perspectives*, London, Routledge, 2006, p. 232-256.
- « Jean-Baptiste Say et le libéralisme économique », dans Philippe Nemo et Jean Petitot (dir.), *Histoire du libéralisme en Europe*, Paris, Puf, 2006, p. 381-402.
- « La construction politique des transferts de ressources causa mortis », dans Gilles Lazuech et Pascale Moulévrier (dir.), *Contributions à une sociologie des conduites économiques*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 331-350.
- « La liberté du commerce des grains au XVIII^e siècle », dans Philippe Nemo et Jean Petitot (dir.), *Histoire du libéralisme en Europe*, Paris, Puf, 2006, p. 255-274.
- « La politique des conflits économiques chez Vilfredo Pareto », dans Robert Damien et Christian Lazzeri (dir.), *Conflit, confiance*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2006, p. 227-255.
- « Vilfredo Pareto, l'économie politique et la révision du libéralisme économique classique », dans Philippe Nemo et Jean Petitot (dir.), *Histoire du libéralisme en Europe*, Paris, Puf, 2006, p. 595-616.
- « Il dono del sangue e degli organi: il mercato e le merci "fittizie" », *Il dono del sangue Per un'antropologia dell'altruismo*, Pisa, Pacini Editore, 2008, p. 75-94. Traduction italienne de l'article paru initialement en français dans la *Revue française de sociologie*, vol. 42, n° 2, 2001, p. 357-374.
- « Les libéraux français et l'abolition de l'esclavage : limites et ambiguïtés d'un engagement », dans Olivier Pétré-Grenouilleau (dir.), *Abolir l'esclavage : un réformisme à l'épreuve France, Portugal, Suisse, XVIII^e-XIX^e siècles*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Histoire », 2008, p. 225-245.
- « Les marchés agricoles sont-ils des marchés spéciaux ? », dans Yuna Chiffolleau, Fabrice Dreyfus et Jean-Marc Touzard (dir.), *Les Nouvelles Figures des marchés agroalimentaires : apports croisés de l'économie, de la sociologie et de la gestion*, Montpellier, INRA-UMR Innovation, 2008, p. 9-22.
- « Altruismo, egoísmo e solidariedade na Escola Durkheimiana », dans Alexandre Massella et Raquel Weiss (dir.), *Durkheim : 150 anos*, Belo Horizonte, Argumentum, 2009, p. 91-117. Traduction brésilienne de l'article paru initialement en français dans l'*European Journal of Sociology/Archives européennes de Sociologie*, vol. 50, n° 1, 2009, p. 35-59.
- « Charles Dupin et Jean-Baptiste Say : Arithmétique politique et économie politique », dans Carole Christen et François Vatin (dir.), *Charles Dupin (1784-1873): ingénieur, savant, économiste, pédagogue et parlementaire du Premier au Second Empire*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 149-163.

- « Introduction : le fait économique comme fait social », dans Philippe Steiner et François Vatin (dir.), *Traité de sociologie économique*, Paris, Puf, 2009, p. 1-12, avec F. Vatin.
- « La sociologie économique en France dans la deuxième moitié du XX^e siècle », dans Philippe Steiner et François Vatin (dir.), *Traité de sociologie économique*, Paris, Puf, 2009, p. 13-50, avec F. Vatin.
- « La marchandisation de la personne », dans Philippe Steiner et François Vatin (dir.), *Traité de sociologie économique*, Paris, Puf, 2009, p. 493-530.
- « Le coût des greffes », dans Marie-Jo Thiel (dir.), *Donner, recevoir un organe : droit, dû, devoir*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2009, p. 319-331.
- « The Critique of the Economic Point of View: Polanyi and the Durkheimians », dans Chris Hann et Keith Hart (dir.), *Market and Society : the "Great Transformation" Today*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, p. 56-71.
- « Jean-Baptiste Say, la société industrielle et le libéralisme », dans Gilles Kévorkian (dir.), *La Pensée libérale : histoire et controverses*, Paris, Ellipses, 2010, p. 104-119.
- « Les altérations de la correspondance de Say », dans André Tiran (dir.), *Jean-Baptiste Say : influences, critiques et postérité*, Paris, Classiques Garnier, 2010, p. 557-579.
- « Marché, transaction marchande et non marchande », dans Armand Hatchuel, Olivier Favereau et Franck Aggeri (dir.), *L'Activité marchande sans le marché ?* Paris, Presses des Mines, 2010, p. 147-157.
- « Commerce, commerce politique », dans Loïc Charles, Frédéric Lefebvre et Christine Théré (dir.), *Le Cercle de Vincent de Gournay : savoirs économiques et pratiques administratives en France au milieu du XVIII^e siècle*, Paris, INED, 2011, p. 179-200.
- « Are Food Markets Special Markets? », dans Louis Augustin-Jean, Hélène Ilbert et Neantro Saavedra-Rivano (dir.), *Geographical Indications and International Agricultural Trade*, London, Palgrave Macmillan, 2012, p. 26-39. Traduction anglaise du chapitre paru initialement en français dans Yuna Chiffolleau, Fabrice Dreyfus et Jean-Marc Touzard (dir.), *Les Nouvelles Figures des marchés agroalimentaires : apports croisés de l'économie, de la sociologie et de la gestion*, Montpellier, INRA-UMR Innovation, 2008, p. 9-22.
- « Calvin, la réforme protestante et l'économie ; les analyses de Max Weber et Ernst Troeltsch ; le protestantisme ascétique et l'éthos économique », dans Jacques Varet (dir.), *Calvin : naissance d'une pensée*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais de Tours, 2012, p. 183-192.
- « Competition and Knowledge: French Economists and Economic Liberalism », dans Raf Geenens et Helena Rosenblatt (dir.), *French Liberalism from Montesquieu to the Present Day*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, p. 192-207.
- « Cours, Leçons, Manuels, Précis and Traités: Teaching Political Economy in Nineteenth-Century France », dans Massimo M. Augello et Marco Enrico Luigi Guidi (dir.), *The Economic Reader Textbooks, Manuals and the Dissemination of the*

Economic Sciences during the 19th and Early 20th Centuries, London, Routledge, 2012, p. 76-95.

« Il dibattito sulla libertà di commercio del grano (1750-1775) », dans Philippe Nemo et Jean Petitot (dir.), *Storia del liberalismo in Europa*, Soveria Mannelli, Rubbettino, 2013, p. 223-243. Traduction italienne du chapitre paru initialement en français dans Philippe Nemo et Jean Petitot (dir.), *Histoire du libéralisme en Europe*, Paris, Puf, 2006, p. 255-274.

« L'individu, l'homme et la personne dans la sociologie de Durkheim », dans Jacqueline Carroy, Nathalie Richard et François Vatin (dir.), *L'Homme des sciences de l'homme, une histoire transdisciplinaire*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Ouest, 2013, p. 89-101.

« Say e il liberalismo economico », dans Philippe Nemo et Jean Petitot (dir.), *Storia del liberalismo in Europa*, Soveria Mannelli, Rubbettino, 2013, p. 339-359. Traduction italienne du chapitre paru initialement en français dans Philippe Nemo et Jean Petitot (dir.), *Histoire du libéralisme en Europe*, Paris, Puf, 2006, p. 381-402.

« Vilfredo Pareto e la revisione del liberalismo economico classico », dans Philippe Nemo et Jean Petitot (dir.), *Storia del liberalismo in Europa*, Soveria Mannelli, Rubbettino, 2013, p. 531-551. Traduction italienne du chapitre paru initialement en français dans Philippe Nemo et Jean Petitot (dir.), *Histoire du libéralisme en Europe*, Paris, Puf, 2006, p. 595-616.

« Administration and Economic Government in Quesnay's Political Economy », dans François Allisson et Roberto Baranzini (dir.), *Economics and Other Branches. In the Shade of the Oak Tree*, London, Pickering & Chatto, 2014, p. 123-134.

« Gift-Giving or Market? Economists and the Performance of Organ Commerce », dans Franck Cochoy, Martin Giraudeau et Elizabeth Rose McFall (dir.), *The Limits of Performativity: Politics of the Modern Economy*, London, Routledge, 2014, p. 243-259. Réédition de l'article paru initialement dans le *Journal of Cultural Economy*, vol. 3, n° 2, 2010, p. 243-259.

« Introduction », dans Philippe Steiner et Marie Trespeuch (dir.), *Marchés contestés. Quand le marché rencontre la morale*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2014, p. 7-27, avec M. Trespeuch.

« Les organes humains : du bannissement du marché au don contesté », dans Philippe Steiner et Marie Trespeuch (dir.), *Marchés contestés. Quand le marché rencontre la morale*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2014, p. 251-278.

« Médias, économie et sociologie de la connaissance économique », dans Laurence Roulleau-Berger et Shi ding Liu (dir.), *Sociologies économiques française et chinoise : regards croisés*, Lyon, ENS éditions, 2014, p. 253-264.

« Is Transplantation Tourism a Form of Cannibal Market? », dans Jean-Daniel Rainhorn et Samira El Boudamoussi (dir.), *New Cannibal Markets Globalization*

- and Commodification of the Human Body*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2015, p. 197-198.
- « Les sociologues et la connaissance ordinaire », dans Bernard Walliser (dir.), *La Distinction des savoirs*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2015, p. 251-273.
- « Proudhon et la fin de la "philosophie économique" », dans Vitantonio Gioia, Sergio Noto et Alfonso Sánchez Hormigo (dir.), *Pensiero critico ed economia politica nel XIX secolo: da Saint-Simon a Proudhon*, Bologna, Il Mulino, 2015, p. 405-428.
- « The Organizational Gift and Sociological Approaches to Exchange », dans Patrik Aspers et Nigel Dodd (dir.), *Re-Imagining Economic Sociology*, Oxford, Oxford University Press, 2015, p. 275-298.
- « Théories et pratiques du marché : une approche de sociologie économique historique », dans Françoise Bayard, Patrick Fridenson et Albert Rigaudière (dir.), *Genèse des marchés*, Paris, IGPDE/Comité pour l'histoire économique et financière de la France, 2015, p. 191-215.
- « Introduction », dans Sidonie Naulin et Philippe Steiner (dir.), *La Solidarité à distance. Quand le don passe par les organisations*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2016, p. 9-18.
- « Dons d'organes et de gamètes : anonymat et circuits de commerce en biomédecine », dans Sidonie Naulin et Philippe Steiner (dir.), *La Solidarité à distance. Quand le don passe par les organisations*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2016, p. 165-196.
- « Conclusion », dans Sidonie Naulin et Philippe Steiner (dir.), *La Solidarité à distance. Quand le don passe par les organisations*, Toulouse, Presses universitaires du Midi, 2016, p. 257-270, avec S. Naulin.
- « Quesnay and Physiocracy », dans Gilbert Faccarello et Heinz Dieter Kurz (dir.), *Handbook on the History of Economic Analysis*, vol. I, Cheltenham, Edward Elgar, 2016, p. 28-39, avec A. Orain.
- « Secrecy and Frontiers in Illegal Organ Transplantation », dans Jens Beckert et Matias Dewey (dir.), *The Architecture of Illegal Markets: Towards an Economic Sociology of Illegality in the Economy*, Oxford, Oxford University Press, 2017, p. 51-69.
- « Foucault, Weber: a condução da vida e o mercado », dans Fabiana A. A. Jardim et al. (dir.), *Max Weber e Michel Foucault: paralelas e intersecções*, São Paulo, EDUC/ Editora da PUC, 2018, p. 327-346.
- « Industrialism and War in the French Social Sciences in Early 19th Century », dans Yukihiko Ikeda et Annalisa Rosselli (dir.), *War in the History of Economic Thought. Economists and the Question of War*, London, Routledge, 2018, p. 61-77.
- « Institutions économiques et formes de la solidarité », dans Charles-Henry Cuin et Ronan Hervouet (dir.), *Durkheim aujourd'hui*, Paris, Puf, coll. « Le lien social », 2018, p. 277-293.

- « Introduction », dans José Luís Cardoso, Heinz Dieter Kurz et Philippe Steiner (dir.), *Economic Analyses in Historical Perspective. Festschrift in Honour of Gilbert Faccarello*, London, Routledge, 2018, p. 3-10, avec J. L. Cardoso et H. D. Kurz.
- « La rue », dans Guy Dubasque (dir.), *Les Fêtes de Bayonne*, Bordeaux, Ttarttalo, 2018, p. 126-127.
- « Philosophie économique: The Case of the Physiocrats », dans Ryuzo Kuroki et Yusuke Ando (dir.), *The Foundations of Political Economy and Social Reform. Economy and Society in Eighteenth Century France*, London, Routledge, 2018, p. 63-80.
- « Physiocratic Philosophie économique », dans José Luís Cardoso, Heinz Dieter Kurz et Philippe Steiner (dir.), *Economic Analyses in Historical Perspective. Festschrift in Honour of Gilbert Faccarello*, London, Routledge, 2018, p. 28-36.
- « Simiand, a sociologia economica e a moeda », dans François Simiand, *A Moeda, Realidade Social*, éd. Rafael Faraco Benthien et Miguel Soares Palmeira, São Paulo, Editora da Universidade de São Paulo (Edusp), coll. « Biblioteca Durkheimiana », 2018, p. 125-136.
- « Religion and the Sociological Critique of Political Economy: Altruism and Gift », dans Gilbert Faccarello (dir.), *Political Economy and Religion: Essays in the History of Economic Thought*, London, Routledge, 2019. Réédition de l'article paru initialement dans l'*European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 24, n° 4, 2017, p. 876-906.
- « Contested Markets: Morality, Market Devices, and Vulnerable Populations », dans Simone Schiller-Merkens et Philip Balsiger (dir.), *The Contested Moralities of Markets*, Bingley, Emerald publishing, coll. « Research in the Sociology of Organizations », 2019, p. 31-48, avec M. Trespeuch.
- « No Way Back to Quesnay: Say's Opposition to Physiocracy », dans Sophus Reinert et Steven Kaplan (dir.), *The Economic Turn: Recasting Political Economy in Enlightenment Europe*, London, Anthem Press, 2019, p. 677-697.
- « Marché, don appariement : quel processus social pour l'économie de la transplantation d'organes ? », dans Élodie Bertrand, Marie-Xavière Catto et Alicia-Dorothy Mornington (dir.), *Les Limites du marché : la marchandisation de la nature et du corps*, 2020, Kremlin-Bicêtre, Mare et Martin, p. 203-218.
- « Le don d'organes, une étrange transaction », dans Hélène Frouard et Catherine Halpern (dir.), *La Santé: un enjeu de société*, Auxerre, Éditions Sciences humaines, 2021, p. 233-236. Réédition de l'article paru initialement dans la revue *Sciences humaines*, n° 53, 2018, p. 64-65.
- « Comment on the New Classic Sociology », dans Alain Caillé et Frédéric Vandenberghe (dir.), *For a New Classic Sociology: A Proposition, followed by a Debate*, London, Routledge, 2021, p. 156-164.

- « Self-Interest and French “Philosophie économique” 1695-1830 », dans Susumu Egashira *et al.* (dir.), *A Genealogy of Self-Interest in Economics*, Singapore, Springer, 2021, p. 11-30.
- « Introduction », dans Melchior Simioni et Philippe Steiner (dir.), *Comment ça matche ? Une sociologie de l'appariement*, Paris, Presses de Sciences Po, 2022, p. 9-20, avec M. Simioni.
- « De corps à corps. L'appariement dans la transplantation rénale », dans Melchior Simioni et Philippe Steiner (dir.), *Comment ça matche ? Une sociologie de l'appariement*, Paris, Presses de Sciences Po, 2022, p. 295-322.
- « Conclusion. Appariement, quantification et gouvernement des conduites », dans Melchior Simioni et Philippe Steiner (dir.), *Comment ça matche ? Une sociologie de l'appariement*, Paris, Presses de Sciences Po, 2022, p. 359-394, avec M. Simioni.
- « Durkheim, the Durkheimian and the Sociology of Festivities », dans Giovanni Paoletti et Massimo Pendenza (dir.), *Émile Durkheim: Sociology as an Open Science*, Leiden, Brill, 2022, p. 109-132.
- « Les physocrates, l'économie politique et l'Europe », dans Guillaume Grégoire et Xavier Miny (dir.), *The Idea of Economic Constitution in Europe. Genealogy and Overview*, Leiden, Brill Nijhoff, 2022, p. 37-52.
- « François Quesnay and Physiocracy », dans Gilbert Faccarello et Claire Silvant (dir.), *A History of Economic Thought in France*, vol. I, *Political Economy in the Age of Enlightenment*, London, Routledge, 2023, avec T. Demals.
- « The Sociological Critique of Liberal Political Economy », dans Gilbert Faccarello et Claire Silvant (dir.), *A History of Economic Thought in France*, vol. II, *The Long Nineteenth Century*, London, Routledge, 2023.

ARTICLES DE REVUES

- « Guerre et paye. Le salaire entre l'économique et le social », *Espaces Temps*, vol. 23, n° 1, 1983, p. 27-36, avec L. Schwab.
- « Le banquet des économistes. Définir l'économie politique », *Espaces Temps*, vol. 23, n° 1, 1983, p. 4-15, avec A. Le Diberder, L. Schwab.
- « Locke et Quesnay, une conception politique de l'économie politique », *Économies et sociétés (Economia)*, n° 1, 1984, p. 139-159.
- « Qualification et banalisation : une note critique », *Babylone*, n° 2/3, 1984, p. 212-217.
- « Régulation despotique ou despotisme légal ? Commentaire sur une interprétation récente du “Tableau Économique” », *Revue d'économie politique*, vol. 94, n° 2, 1984, p. 301-308.
- « Espaces de travail, conflit et problématique sur le salaire », *Cahiers du CRMSI*, 1985, p. 55-68.

- « Une introduction à l'économie politique hétérodoxe : marchands, salariat et capitalistes », *Revue économique*, vol. 36, n° 2, 1985, p. 411-424, avec A. Le Diberder et L. Schwab.
- « Féodaux et bourgeois », *Espaces Temps*, vol. 34, n° 1, 1986, p. 66-70.
- « Le marché et l'État : les leçons de l'histoire », *Cahiers français*, n° 228, 1986, p. 12-19, avec F. Dosse.
- « Les peuples et l'impôt dans la Dixme royale de Vauban », *Économies et sociétés (Economia)*, n° 5, 1986, p. 153-179.
- « L'insaisissable État minimal », *Cahiers français*, n° 228, 1986, p. 9-11.
- « J.-B. Say et l'enseignement de l'économie politique en France (1815-1832) », *Économies et sociétés (Economia)*, n° 6, 1987, p. 345-377.
- « Le projet physiocratique : théorie de la propriété et lien social », *Revue économique*, vol. 38, n° 6, 1987, p. 1111-1128.
- « À quelles conditions une déréglementation peut-elle provoquer des émeutes ? », *Quaderni*, vol. 7, n° 1, 1989, p. 11-29, avec A. Le Diberder.
- « Intérêts, intérêts sinistres et intérêts éclairés : problèmes du libéralisme chez J.-B. Say », *Cahiers d'économie politique*, vol. 16, n° 1, 1989, p. 21-41.
- « L'économie politique pratique contre les systèmes : quelques remarques sur la méthode de J.-B. Say », *Revue d'économie politique*, vol. 100, n° 5, 1990, p. 664-687.
- « L'Année sociologique et la réception de l'œuvre de Max Weber », *European Journal of Sociology/Archives européennes de sociologie*, vol. 33, n° 2, 1992, p. 329-349.
- « Le fait social économique chez Durkheim », *Revue française de sociologie*, vol. 33, n° 4, 1992, p. 641-661.
- « Demand, Price and Net Product in the Early Writings of F. Quesnay », *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 1, 1994, p. 231-251.
- « Durkheim, les économistes et la critique de l'économie politique », *Économies et sociétés (Economia)*, n° 19, 1994, p. 135-159.
- « La liberté du commerce : le marché des grains », *Dix-Huitième Siècle*, vol. 26, n° 1, 1994, p. 201-219.
- « Pareto contre Walras : le problème de l'économie sociale », *Économies et sociétés (Economia)*, n° 20-21, 1994, p. 55-73.
- « Economic Sociology: a Historical Perspective », *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 2, n° 1, 1995, p. 175-195.
- « Vilfredo Pareto et le protectionnisme : l'économie politique appliquée, la sociologie générale et quelques paradoxes », *Revue économique*, vol. 46, n° 5, 1995, p. 1241-1262.
- « J.-B. Say et les colonies ou comment se débarrasser d'un héritage intempestif ? », *Cahiers d'économie politique*, vol. 27, n° 1, 1996, p. 153-173.
- « La théorie de l'entrepreneur chez Jean-Baptiste Say et la tradition Cantillon-Knight », *L'Actualité économique*, vol. 73, n° 4, 1997, p. 611-627.

- « L'économie politique et son histoire », *Économies et sociétés (Economia)*, n° 26, 1997, p. 133-150.
- « Mise en perspective de la sociologie économique », *Revue du MAUSS*, n° 10, 1997, p. 82-102.
- « Politique et économie politique chez Jean-Baptiste Say », *Revue française d'histoire des idées politiques*, n° 5, 1997, p. 23-58.
- « Quesnay et le commerce », *Revue d'économie politique*, vol. 107, n° 5, 1997, p. 695-713.
- « La nouvelle sociologie économique, l'analyse structurale et la théorie économique », *Cahiers d'économie politique*, vol. 33, n° 1, 1998, p. 107-136.
- « La sociologie économique comme critique de l'économie politique », *L'Année sociologique*, vol. 48, n° 1, 1998, p. 115-137.
- « Production, répartition, et passion de l'égalité : l'économie politique de Michel Chevalier », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 36, n° 110, 1998, p. 97-119.
- « The Structure of Say's Economic Writings », *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 5, n° 2, 1998, p. 227-249.
- « American Institutionalism and Durkheimian Positive Economics: Some Connections », *History of Political Economy*, vol. 31, n° 2, 1999, p. 273-296, avec J.-J. Gislain.
- « J.-B. Say and the Political Economy of his Time: A Quantitative Approach », *Journal of the History of Economic Thought*, vol. 21, n° 4, 1999, p. 349-368.
- « L'entrepreneur parétien et la théorie de l'action », *Revue européenne des sciences sociales*, vol. 37, n° 116, 1999, p. 103-118.
- « Maurice Halbwachs : les derniers feux de la sociologie économique durkheimienne », *Revue d'histoire des sciences humaines*, vol. 1, n° 1, 1999, p. 141-162.
- « La *Revue économique* 1950-1980. La marche vers l'orthodoxie académique ? », *Revue économique*, vol. 51, n° 5, 2000, p. 1009-1058.
- « Marx et la sociologie économique », *Cahiers internationaux de sociologie*, vol. 108, 2000, p. 57-77.
- « De Simiand à l'École de la régulation », *L'Année de la régulation. Économie, Institutions, Pouvoirs*, n° 5, 2001, p. 147-170.
- « Don de sang et don d'organes : le marché et les marchandises "fictives" », *Revue française de sociologie*, vol. 42, n° 2, 2001, p. 357-374.
- « Religion et économie. Mauss, Simiand et le programme durkheimien », *Revue française de sociologie*, vol. 42, n° 4, 2001, p. 695-718.
- « Sociologie de l'acteur ou de la relation ? Le cas du don d'organes », *Revue européenne des sciences sociales/European Journal of Social Sciences*, vol. 39, n° 121, 2001, p. 111-124.
- « The Sociology of Economic Knowledge », *European Journal of Social Theory*, vol. 4, n° 4, 2001, p. 443-458.

- « Une histoire des relations entre économie et sociologie », *L'Économie politique*, vol. 12, n° 4, 2001, p. 32-45.
- « Schmoller, Durkheim, and Old European Institutional Economics », *Journal of Economic Issues*, vol. 36, n° 4, 2002, p. 1005-1024, avec H. H. Nau.
- « Wealth and Power: Quesnay's Political Economy of the "Agricultural Kingdom" », *Journal of the History of Economic Thought*, vol. 24, n° 1, 2002, p. 91-110.
- « Durkheim's sociology, Simiand's positive political economy and the German historical school », *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 10, n° 2, 2003, p. 249-278.
- « Gifts of Blood and Organs: the Market and "Fictitious" Commodities », *Revue française de sociologie*, vol. 44, n° 5, 2003, p. 147-162. Traduction anglaise de l'article paru initialement en français dans la *Revue française de sociologie*, vol. 42, n° 2, 2001, p. 357-374.
- « Le don d'organes : une approche de sociologie économique », *Cahiers lillois d'économie et de sociologie*, n° 41-42, 2003, p. 33-55.
- « Le problème de la preuve et ses effets sur la constitution de la sociologie », *Revue européenne des sciences sociales/European Journal of Social Sciences*, vol. 41, n° 128, 2003, p. 93-106.
- « Les Foundations de James S. Coleman : une introduction », *Revue française de sociologie*, vol. 44, n° 2, 2003, p. 205-229.
- « Say, les idéologues et le Groupe de Coppet. La société industrielle comme système politique », *Revue française d'histoire des idées politiques*, vol. 18, n° 2, Paris, Picard, 2003, p. 331-353.
- « A doação de órgãos: a lei, o mercado e as famílias », *Tempo Social*, vol. 16, n° 2, 2004, p. 101-128.
- « Commentaire : Weber, la théorie économique et l'histoire », *Les Cahiers du Centre de recherches historiques*, n° 34, 2004, p. 69-78.
- « Formalisation, méthodes et polémiques en économie politique », *Cités*, vol. 19, n° 3, 2004, p. 139-142.
- « Le don d'organes : une affaire de famille ? », *Annales. Histoire, sciences sociales*, vol. 59, n° 2, 2004, p. 255-283.
- « Le problème de la régulation chez Durkheim », *Revue européenne des sciences sociales/European Journal of Social Sciences*, vol. 42, n° 129, 2004, p. 315-320.
- « L'économie politique néo-smithienne en France, 1803-1848 », *Économies et sociétés (Economia)*, n° 34, « L'économie politique néo-smithienne (1800-1848) », 2004, p. 325-418, avec A. Béraud, J.-J. Gislain
- « L'économie politique néo-smithienne continentale », *Économies et sociétés (Economia)*, n° 34, « L'économie politique néo-smithienne (1800-1848) », 2004, p. 209-216, avec A. Béraud.

- « Introduction générale. Sociologie économique : histoire et épistémologie », *L'Année sociologique*, vol. 55, n° 2, 2005, p. 273-275, avec I. This Saint-Jean.
- « L'agent économique : théorie et histoire (introduction) », *Cahiers d'économie politique*, vol. 49, n° 2, 2005, p. 7-17, avec D. Diatkine.
- « Le marché selon la sociologie économique », *Revue européenne des sciences sociales/ European Journal of Social Sciences*, vol. 43, n° 132, 2005, p. 31-64.
- « Les propriétaires dans la philosophie économique », *Studi Settecenteschi*, vol. 24, 2005, p. 23-47.
- « L'héritage égalitaire comme dispositif social », *European Journal of Sociology/Archives européennes de Sociologie*, vol. 46, n° 1, 2005, p. 127-149.
- « Organ Transplantation and Political Issues: A Rejoinder », *European Journal of Sociology/Archives européennes de Sociologie*, vol. 46, n° 2, 2005, p. 369-370.
- « Pourquoi la sociologie économique est-elle si développée en France ? », *L'Année sociologique*, vol. 55, n° 2, 2005, p. 391-415.
- « La "productivisation" de la mort : mort encéphalique et transplantation d'organes », *Quaderni*, vol. 62, n° 1, 2006, p. 69-80.
- « La science de l'économie politique et les sciences sociales en France (1750-1830) », *Revue d'histoire des sciences humaines*, vol. 15, n° 2, 2006, p. 15-42.
- « Le don d'organes : une typologie analytique », *Revue française de sociologie*, vol. 47, n° 3, 2006, p. 479-506.
- « Karl Polanyi, Viviana Zelizer et la relation marchés-société », *Revue du MAUSS*, vol. 29, n° 1, 2007, p. 257-280.
- « Beyond the Frontier of the Skin: Blood, Organs, Altruism and the Market », *Socio-Economic Review*, vol. 6, n° 2, 2008, p. 365-378.
- « Foucault, Weber and the history of the economic subject », *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 15, n° 3, 2008, p. 503-527.
- « Foucault, Weber et l'histoire du sujet économique », *Dialogue*, vol. 47, n° 3-4, 2008, p. 537-564.
- « Interest, Sensationism and the Science of the Legislator: French "Philosophie économique," 1695-1830 », *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 15, n° 1, 2008, p. 1-23, avec G. Faccarello.
- « La tradition française de critique sociologique de l'économie politique », *Revue d'histoire des sciences humaines*, vol. 18, n° 1, 2008, p. 63-84.
- « Le marché comme arène et les technologies sociales d'appariement », *Sciences de la société*, n° 73, « Liens et marchés - Harrison White et les nouvelles sociologies économiques », 2008, p. 41-62.
- « L'héritage au XIX^e siècle en France. Loi, intérêt de sentiment et intérêts économiques », *Revue économique*, vol. 59, n° 1, 2008, p. 75-97.

- « Organ Donation : An Analytical Typology », *Revue française de sociologie*, vol. 49, n° 5, 2008, p. 125-152. Traduction anglaise de l'article paru initialement en français dans la *Revue française de sociologie*, vol. 47, n° 3, 2006, p. 479-506.
- « Religion and Political Economy in Early-Nineteenth-Century France », *History of Political Economy*, vol. 40, n° 5, 2008, p. 26-61, avec G. Faccarello.
- « A tradição francesa de crítica sociológica à Economia Política », *Política & Sociedade*, vol. 8, n° 15, 2009, p. 13-46. Traduction brésilienne de l'article paru initialement en français dans la *Revue d'histoire des sciences humaines*, vol. 18, n° 1, 2008, p. 63-84.
- « Altruisme, égoïsme et individualisme dans l'École durkheimienne », *European Journal of Sociology/Archives européennes de Sociologie*, vol. 50, n° 1, 2009, p. 35-59.
- « Après l'abolition de l'esclavage : mise au travail, contrainte et salariat », *Économies et sociétés (Economia)*, n° 43, 2009, p. 1269-1290, avec F. Vatin.
- « Transfers of Wealth causa mortis : interests and comparative economic sociology », *Socio-Economic Review*, vol. 7, n° 1, « Symposium about J. Beckert, Inherited Wealth », 2009, p. 150-154.
- « Who is Right About the Modern Economy: Polanyi, Zelizer, or Both? », *Theory and Society*, vol. 38, n° 1, 2009, p. 97-110.
- « Freakonomics ou "trouver les bons chiffres pour expliquer la face cachée de tout" » [entretien], *Problèmes économiques*, n° 3000, 2010, p. 45-47.
- « Gift-Giving or Market? Economists and the Performance of Organ Commerce », *Journal of Cultural Economy*, vol. 3, n° 2, 2010, p. 243-259.
- « La transplantation d'organes : commune humanité et inégalités sociales », *Observatoire des inégalités*, https://www.inegalites.fr/IMG/pdf/La_transplantation_d_organes.pdf, mis en ligne le 23 avril 2010, consulté le 5 octobre 2023.
- « La transplantation d'organes : un nouveau commerce entre êtres humains ? », *Revue du MAUSS*, vol. 35, n° 1, 2010, p. 455-462.
- « The Creator, Human Conduct and the Maximisation of Utility in Gossen's Economic Theory », *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 18, n° 3, 2011, p. 353-379.
- « "Philosophie économique" and Money in France, 1750-1776: the Stakes of a Transformation », *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 19, n° 3, 2012, p. 325-353, avec G. Faccarello.
- « Mercado, transação e laços sociais: a abordagem da Sociologia Econômica », *Revista de Sociologia e Política*, vol. 20, 2012, p. 111-120. Traduction brésilienne du chapitre paru initialement en français dans Armand Hatchuel, Olivier Favereau et Franck Aggeri (dir.), *L'Activité marchande sans le marché ?* Paris, Presses des Mines, 2010, p. 147-157.
- « Religion and Economy in Durkheim: Two Forms of Social Cohesion? », *Archives de sciences sociales des religions*, vol. 159, n° 3, 2012, p. 247-263. Traduction anglaise de l'article paru dans *Archives de sciences sociales des religions*, n° 159, 2012, p. 247-263.

- « Religion et économie chez Durkheim : deux formes de cohésion sociale ? », *Archives de sciences sociales des religions*, n° 159, 2012, p. 247-263.
- « Religion und Wirtschaft. Mauss, Simiand und das Durkheim'sche Programm », *Berliner Journal für Soziologie*, vol. 22, n° 4, 2012, p. 473-496. Traduction allemande de l'article paru initialement en français dans la *Revue française de sociologie*, vol. 42, n° 4, 2001, p. 695-718.
- « Symbolisme et échange symbolique dans la transplantation d'organes », *Revue française de socio-économie*, vol. 10, n° 2, 2012, p. 29-48.
- « Altruismus, Egoismus und Individualismus in der Durkheim-Schule », *Trivium*, n° 13, 2013, <https://journals.openedition.org/trivium/4480#quotation>, mis en ligne le 28 février 2013, consulté le 5 octobre 2023. Traduction allemande de l'article paru initialement en français dans l'*European Journal of Sociology*, vol. 50, n° 1, 2009, p. 35-59.
- « Karl Polanyi, Viviana Zelizer i odnos tržište–društvo », *Diskrepancija : studentski časopis za društveno-humanističke teme*, vol. 12, n° 18, 2013, p. 219-237. Traduction hongroise de l'article paru initialement en français dans la *Revue du MAUSS*, vol. 29, n° 1, 2007, p. 257-280.
- « La courbe parétienne des revenus et la sociologie économique », *Revue européenne des sciences sociales/European Journal of Social Sciences*, vol. 51, n° 2, 2013, p. 193-211.
- « Maîtriser les passions, construire l'intérêt. Les jeux d'argent en ligne et les organes humains à l'épreuve du marché », *Revue française de sociologie*, vol. 54, n° 1, 2013, p. 155-180, avec M. Trespeuch.
- « Managing Passions and Constructing Interest », *Revue française de sociologie*, vol. 54, n° 1, 2013, p. 155-180, avec M. Trespeuch. Traduction anglaise de l'article paru initialement en français dans la *Revue française de sociologie*, vol. 54, n° 1, 2013, p. 155-180, avec M. Trespeuch.
- « Mauss, les groupements professionnels et "l'atmosphère de don" », *Les Études sociales*, vol. 157-158, n° 1-2, 2013, p. 105-122.
- « Moral Categories in the Financial Crisis », *Socio-Economic Review*, vol. 11, n° 3, 2013, p. 601-627, avec M. Fourcade, W. Streeck et C. Woll.
- « Religião e economia em Durkheim: duas formas de coesão social ? », *Revista Pós Ciências Sociais*, vol. 10, n° 19, 2013, p. 31-46. Traduction brésilienne de l'article paru initialement en français dans les *Archives de sciences sociales des religions*, n° 159, 2012, p. 247-263.
- « "Organic" Gift-Giving and Organ Transplantation, the Development of Economic Sociology and Morality in a Super-Monetized World: An Interview with Philippe Steiner », *Journal of Economic Sociology*, vol. 15, n° 1, 2014, p. 128-133.
- « Cartographie des échanges », *Nouvelles perspectives en sciences sociales*, vol. 9, n° 2, 2014, p. 15-43.

- « Religion et économie chez Durkheim [version chinoise] », *Europeana*, n° 3, 2014, p. 341-357. Traduction chinoise de l'article paru initialement en français dans les *Archives de sciences sociales des religions*, n° 159, 2012, p. 247-263.
- « Contested Markets: Morality, Devices and Vulnerable Populations », *China Journal of Social Work*, vol. 8, n° 3, 2015, p. 204-216.
- « Les dons organisationnels », *Jura Gentium: Rivista di filosofia del diritto internazionale e della politica globale*, vol. 13, n° 1, 2016, p. 33-52.
- « Marchés contestés : contestations morales et populations vulnérables », *Antropolitica. Revista Contemporânea de Antropologia*, n° 41, 2016, p. 46-77, avec M. Trespeuch.
- « A dádiva organizacional: dádiva à distância e circuitos de troca », *Tempo Social*, vol. 29, n° 1, 2017, p. 23-43.
- « Le concept de tension dans la sociologie de Weber », *L'Année sociologique*, vol. 67, n° 1, 2017, p. 161-188.
- « Religion and the Sociological Critique of Political Economy: Altruism and Gift », *European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 24, n° 4, 2017, p. 871-906.
- « Le don d'organes, une étrange transaction », *Sciences humaines*, n° 53, 2018, p. 64-65.
- « Philippe Steiner e a Sociologia Econômica: trajetória, redes internacionais, afinidades teóricas e objetos de pesquisa » [entretien avec Bruno Costa Barreiros], *Política & Sociedade*, vol. 17, n° 39, 2018, p. 465-486.
- « Vers la "grande performance" ? », *Regards croisés sur l'économie*, vol. 22, n° 1, 2018, p. 224-231.
- « Altruism, Sociology and the History of Economic Thought », *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 26, n° 6, 2019, p. 1252-1274.
- « Economy as Matching », *Política & Sociedade*, vol. 18, n° 43, 2019, p. 14-45.
- « Les sociologies relationnelles contemporaines. Notes à partir de Robinson Crusoe », *Revue européenne des sciences sociales/European Journal of Social Sciences*, vol. 57, n° 2, 2019, p. 229-257.
- « Plateformes d'appariement, rencontres amoureuses et mondes marchands », *Revue française de socio-économie*, vol. 25, n° 2, 2020, p. 161-166.
- « Une science toujours jeune », *Revue du MAUSS*, vol. 56, n° 2, 2020, p. 255-268.
- « A força da religião e o suicídio em Durkheim », *Revista Pós Ciências Sociais*, vol. 18, n° 3, 2021, p. 431-446.
- « Abolition de l'esclavage : "le Juste" et "l'Utile" », *Alternatives économiques*, 2021, p. x.
- « Héritage, don et réserve héréditaire », *Legs et Donations*, n° 16, « L'Avenir de la réserve héréditaire », 2021, p. 37-41.
- « Mictions impossibles. Uriner dans l'espace public aux fêtes de Bayonne », *Ethnologie française*, vol. 51, n° 2, 2021, p. 425-440.
- « La politique des appariements algorithmiques », *AOC - Analyse Opinion Critique* [en ligne], <https://aoc.media/analyse/2022/09/01/la-politique-des-appariements->

- algorithmiques/, mis en ligne le 2 septembre 2022, consulté le 5 octobre 2023, avec M. Simioni.
- « L'économie des peñas », *Focus : Les Peñas de Bayonne* [revue de la ville de Bayonne], 2022, p. 14-18.
- « New Economic Sociology and Economic Theory », *Acta Oeconomica*, vol. 72, n° S1, 2022, p. 23-40.
- « Simiand au Collège de France. L'apogée de la sociologie économique Durkheimienne », *L'Année sociologique*, vol. 72, n° 2, 2022, p. 267-285.
- « Pareto et la sociologie économique contemporaine : un "classique déclassé" », *L'Année sociologique*, vol. 73, n° 1, 2023, p. 173-196.

RECENSIONS

- « H. Verin, *Entrepreneurs, entreprises : histoire d'une idée* », compte-rendu dans *Revue française de Gestion*, 1983, p. 139-140.
- « En avant vers de nouvelles topiques (M. Godelier, *L'Idéal et le Matériel*) », compte-rendu dans *Espaces Temps*, n° 29, 1985, p. 77-78.
- « Cet argent nous intéresse (D. Dessert Argent, *Pouvoir et société au grand siècle*) », compte-rendu dans *Espaces Temps*, n° 30, 1985, p. 67-68.
- « Le neveu de Lang (D. Diderot, *Lettre sur le commerce de la librairie*) », compte-rendu dans *Espaces Temps*, n° 31-32, 1985, p. 118-119.
- « Les libéralismes (Crawford B. Hachpherson, *Principes et unités de la démocratie libérale*) », compte-rendu dans *Espaces Temps*, n° 31-32, 1985, p. 117.
- « Travail, valeur et prix. Une critique de la théorie de la valeur de G. Faccarello », compte-rendu dans *Revue économique*, vol. 36, n° 3, 1985, p. 615-620.
- « Compter/classer », compte-rendu de Jacques et Michel Dupâquier, *Histoire de la démographie*, dans *Espaces Temps*, n° 33, 1986, p. 74.
- « Économie ou politique ? », compte-rendu de D. H. Dumez, *L'économiste, la science et le pouvoir : le cas Walras*, dans *Espaces Temps*, n° 34-35, 1986, p. 110.
- « Les sociologues ne jouent pas au tiercé », compte-rendu de P. Yonnet, *Jeux, modes et masses*, dans *Espaces Temps*, n° 33, 1986, p. 72.
- « Caméralisme et économie politique en Allemagne », compte-rendu de K. Tribe, *Governing Economy, the Reformation of German Economic Discourse (1750-1840)*, dans *Revue économique*, vol. 41, n° 6, 1990, p. 1081-1086.
- « C. Larrère, *L'Invention de l'économie au XVIII^e siècle : du Droit Naturel à la Physiocratie* », compte-rendu dans *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 1, n° 2, 1994, p. 404-408.
- « Besnard Philippe, Borlandi Massimo, Vogt Paul (dir.), *Division du travail et lien social. La thèse de Durkheim un siècle après* » compte-rendu dans *Revue française de sociologie*, vol. 35, n° 4, 1994, p. 691-694.

- « A. Disselkamp, *L'éthique protestante de Max Weber* », compte-rendu dans *Revue française de sociologie*, vol. 37, n° 1, 1996, p. 138-141.
- « M.-F. Piguët: *Classe. Histoire du mot et genèse du concept des physiocrates aux historiens de la Restauration* », compte-rendu dans *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 4, n° 3, 1997, p. 544-546.
- « V. Zelizer, *The Social Meaning of Money* », compte-rendu dans *Revue française de sociologie*, vol. 38, n° 2, 1997, p. 387-389.
- « R. R. Palmer (ed.), *J.-B. Say. An Economist in Troubled Times* », compte-rendu dans *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 5, n° 3, 1998, p. 561-563.
- « Heilbron Johan, Magnusson Lars, Wittrock Björn (dir.), *The Rise of the Social Sciences and the Formation of Modernity. Conceptual Change in Context, 1750-1850* » compte-rendu dans *Revue française de sociologie*, vol. 40, n° 2, 1999, p. 415-416.
- « R. Swedberg: *Max Weber and the Idea of Economic Sociology* », compte-rendu dans *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 7, n° 2, 2000, p. 308-311.
- « L. Bazzoli : *L'Économie politique de John R. Commons* », compte-rendu dans *Revue d'histoire des sciences humaines*, vol. 3, n° 2, 2000, p. 195-197.
- « Swedberg Richard, *Max Weber and the Idea of Economic Sociology* », compte-rendu dans *Revue française de sociologie*, vol. 41, n° 1, 2000, p. 167-170.
- « André Nicolai, *Comportement économique et structures sociales*, 1999 », compte-rendu dans *Cahiers d'économie politique*, vol. 38, n° 1, 2001, p. 167-174.
- « Godechot Olivier, *Les Traders. Essai de sociologie des marchés financiers* », compte-rendu dans *Revue française de sociologie*, vol. 42, n° 4, 2001, p. 764-766.
- « Granovetter Mark, *Le Marché autrement. Les réseaux dans l'économie* », compte-rendu dans *Revue française de sociologie*, vol. 42, n° 2, 2001, p. 381-383.
- « M. M. Augello, M. E. L. Guidi (eds.), *The Spread of Political Economy and the Professionalisation of Economists. Economic Societies in Europe, America and Japan in the Nineteenth Century* », compte-rendu dans *Il Pensiero economico Italiano*, n° 2, 2002, p. 163-165.
- « Richard Whatmore, *Republicanism and the French Revolution: An Intellectual History of Jean-Baptiste Say's Political Economy* », compte-rendu dans *History of Political Economy*, vol. 34, n° 4, 2002, p. 820-821.
- « Mary Douglas, *Comment pensent les institutions* », compte-rendu dans *Sociologie du travail*, vol. 45, n° 2, 2003, p. 290-292.
- « Dominique Memmi, *Faire vivre et laisser mourir. Le gouvernement contemporain de la naissance et de la mort* », compte-rendu dans *Revue française de sociologie*, vol. 45, n° 1, 2004, p. 182-184.
- « Max Weber, *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme* », compte-rendu dans *Revue française de sociologie*, vol. 45, n° 2, 2004, p. 367-406.

- « Richard Swedberg, *Principles of Economic Sociology* », compte-rendu dans *Revue française de sociologie*, vol. 45, n° 4, 2004, p. 783-785.
- « Hinnerk Bruhns (dir.), *Histoire et économie politique en Allemagne de Gustav Schmoller à Max Weber* », compte-rendu dans *Annales. Histoire, sciences sociales*, vol. 60, n° 6, 2005, p. 1356-1358.
- « Philippe Besnard, *Études durkheimiennes* », compte-rendu dans *Sociologie du travail*, vol. 47, n° 1, 2005, p. 128-130.
- « A. Caillé, *Dé-penser l'économie* », compte-rendu dans *Revue française de sociologie*, vol. 47, n° 2, 2006, p. 390-393.
- « M. Foucault, *Sécurité, territoire, population et Naissance de la biopolitique* », compte-rendu dans *Revue française de sociologie*, vol. 47, n° 2, 2006, p. 397-400.
- « L'économie au XVIII^e siècle: à propos d'un ouvrage récent (M. Schabas et N. De Marchi, *Oeconomies in the Age of Newton*) », compte-rendu dans *Storia del Pensiero Economico*, 2006, p. 203-212.
- « C. Oudin-Bastide, *Travail, capitalisme et société esclavagiste. Guadeloupe, Martinique (XVII^e-XIX^e siècle)* », compte-rendu dans *Revue française de sociologie*, vol. 48, n° 1, 2007, p. 187-190.
- « D. Benamouzig, *La Santé au miroir de l'économie* », compte-rendu dans *Sociologie du travail*, vol. 49, n° 2, 2007, p. 268-269.
- « V. Zelizer, *The Purchase of Intimacy* », compte-rendu dans *Revue française de sociologie*, vol. 48, n° 2, 2007, p. 419-422.
- « L. Charles, J.-C. Perrot and C. Théré, *Cœuvres économiques complètes de François Quesnay* », compte-rendu dans *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 14, n° 2, 2007, p. 403-408.
- « S. Hollander, *Jean-Baptiste Say and the Classical Canon in Economics: The British Connection in French Classicism* », compte-rendu dans *Journal of the History of Economic Thought*, vol. 29, n° 3, 2007, p. 386-389.
- « K. Healy, *Last Best Gifts. Altruism and the Market for Human Blood and Organs* », compte-rendu dans *Sociologie du travail*, vol. 50, n° 1, 2008, p. 131-133.
- « M. Jaisson et C. Baudelot, *Maurice Halbwachs, sociologue retrouvé* », compte-rendu dans *L'Année sociologique*, vol. 58, n° 2, 2008, p. 477-480.
- « N. Tafferant, *Le "business". Une économie souterraine* », compte-rendu dans *Revue française de sociologie*, vol. 49, n° 4, 2008, p. 848-850.
- « A. Testart, *Critique du don. Études sur la circulation non marchande* », compte-rendu dans *Revue française de sociologie*, vol. 50, n° 2, 2009, p. 388-390.
- « Le marché, forme de la vie sociale. À propos de : P. François, *Sociologie des marchés* », *La Vie des idées* [en ligne], <https://laviedesidees.fr/Le-marche-forme-de-la-vie-sociale>, mis en ligne le 17 juin 2009, consulté le 5 octobre 2023.
- « J. Beckert, *Inherited Wealth* », compte-rendu dans *French Politics, Culture & Society*, vol. 27, n° 3, 2009, p. 148-149.

- « Peter Gran, *The Rise of the Rich. A New View of Modern World History* », compte-rendu dans *International Social Science Journal*, vol. 61, n° 202, 2010, p. 511-512.
- « C. Dufy, *Le Troc dans le marché, Pour une sociologie des échanges dans la Russie post-soviétique* », compte-rendu dans *Sociologie du travail*, vol. 53, n° 2, 2011, p. 286-287.
- « V. Zelizer, *Economic Lives : How Culture Shapes the Economy* », compte-rendu dans *Revue française de sociologie*, vol. 52, n° 4, 2011, p. 815-817.
- « Contesting Markets (Debra Satz, *Why Some Things Should not Be For Sale. The Moral Limits of Markets*) », compte-rendu dans *European Journal of Sociology/Archives européennes de sociologie*, vol. 52, n° 3, 2011, p. 546-548.
- « G. Jacoud, *Political Economy and Industrialism. Banks in Saint-Simonian Economic Thought* », compte-rendu dans *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 18, n° 4, 2011, p. 617-619.
- « Almeling Rene, *Sex Cells: The Medical Market for Eggs and Sperm* », compte-rendu dans *Genre, sexualité & société* [en ligne], n° 7, <http://journals.openedition.org/gss/2376>, mis en ligne le 1^{er} juin 2012, consulté le 5 octobre 2023.
- « C. Hann et K. Hart, *Economic Anthropology. History, Ethnography* », compte-rendu dans *Revue française de socio-économie*, vol. 9, n° 1, 2012, p. 261-263.
- « H. Charron, *La Sociologie entre nature et culture. 1896-1914. Genre et évolution sociale dans L'Année sociologique* », compte-rendu dans *Scientia Canadensis*, vol. 35, n° 1-2, 2012, p. 194-197.
- « Vers une sociologie économique relationnelle (*L'Empire de la valeur* d'André Orléan [Le Seuil, 2011]) », compte-rendu dans *Revue européenne des sciences sociales/European Journal of Social Sciences*, vol. 50, n° 2, 2012, p. 207-218.
- « J. Beckert, P. Aspers (eds), *The Worth of Goods: Valuation and Pricing in the Economy* », compte-rendu dans *Sociologie du travail*, vol. 55, n° 4, 2013, p. 530-532.
- « S. Roux, *No Money, No Honey. Économies intimes du tourisme sexuel en Thaïlande* », compte-rendu dans *Sociologie du travail*, vol. 55, n° 1, 2013, p. 102-104.
- « William Watts Miller, *A Durkheimian Quest. Solidarity and the Sacred* », compte-rendu dans *Archives de sciences sociales des religions*, n° 164, 2013, p. 306-308.
- « Markets and Culture: Viviana Zelizer's Economic Lives », compte-rendu dans *Economy and Society*, vol. 42, n° 2, 2013, p. 322-333.
- « I. Jonveaux, *Le Monastère au travail. Le royaume de Dieu au défi de l'économie* », compte-rendu dans *Revue française de sociologie*, vol. 55, n° 1, 2014, p. 169-172.
- « Lesley Sharp, *The Transplant Imaginary. Mechanical Hearts, Animal Parts, and Moral Thinking in Highly Experimental Science* », compte-rendu dans *Lectures* [en ligne], <http://journals.openedition.org/lectures/14282>, mis en ligne le 4 avril 2014, consulté le 5 octobre 2023.
- « J.-C.-L. Sismondi, *CŒuvres économiques complètes* », compte-rendu dans *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 21, n° 2, 2014, p. 350-354.

- « Cotton: A Tale of Two Capitalisms (S. Beckert, *Empire of Cotton. A New History of Global Capitalism*) », compte-rendu dans *European Journal of Sociology/Archives européennes de sociologie*, vol. 56, n° 3, 2015, p. 443-445.
- « L'intérêt général, une affaire d'incitations. À propos de : Jean Tirole, *Économie du bien commun* », compte-rendu dans *La Vie des idées* [en ligne], <https://lavedesidees.fr/L-interet-general-une-affaire-d-incitations>, mis en ligne le 27 octobre 2016, consulté le 5 octobre 2023.
- « The General Interest. It's All about Incentives. About: Jean Tirole, *Économie du bien commun* », compte-rendu dans *Books & ideas* [en ligne], <https://lavedesidees.fr/The-General-Interest>, mis en ligne le 5 décembre 2016, consulté le 5 octobre 2023. Traduction du compte-rendu paru initialement en français sur *La Vie des idées* [en ligne], <https://lavedesidees.fr/L-interet-general-une-affaire-d-incitations>, mis en ligne le 27 octobre 2016, consulté le 5 octobre 2023.
- « A Plea for a Weberian Economic Sociology (Mark Granovetter, *Society and Economy*) », compte-rendu dans *European Journal of Sociology/Archives européennes de sociologie*, vol. 58, n° 3, 2017, p. 545-547.
- « D. Cardon et J.-P. Heurtin, *Chorégrapheur la générosité. Le Téléthon, le don, la critique* », compte-rendu dans *Revue française de sociologie*, vol. 58, n° 4, 2017, p. 696-699.
- « À propos de l'ouvrage dirigé par Alain Caillé, Philippe Chanial, Stéphane Dufoix et Frédéric Vandenberghe : *Des sciences sociales à la science sociale. Fondements anti-utilitaristes* », compte-rendu dans *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs* [en ligne], n° 24, <http://journals.openedition.org/regulation/14192>, mis en ligne le 18 décembre 2018, consulté le 5 octobre 2023.
- « G. Jacoud (ed.), *Jean-Baptiste Say and Political Economy* », compte-rendu dans *Revue d'histoire de la pensée économique*, n° 5, 2018, p. 317-319.
- « P. Bourdieu, *Anthropologie économique. Cours au collège de France, 1992-1993* », compte-rendu dans *Revue française de sociologie*, vol. 59, n° 2, 2018, p. 340-342.
- « *L'Année sociologique* : "Le social avant la sociologie" », compte-rendu dans *Bulletin d'histoire de la sociologie*, vol. 4, n° 6, « Bulletin du RT49 de l'AFS », 2018, p. 11.
- « Les sociologies économiques relationnelles : réflexions sur trois ouvrages récents », compte-rendu dans *Revue française de socio-économie*, vol. 21, n° 2, 2018, p. 185-196.
- « Alice Le Goff, *Introduction à Thorstein Veblen* », compte-rendu dans *Revue française de socio-économie*, vol. 23, n° 2, 2019, p. 237-239.
- « Gérard Klotz, Philippe Minard and Arnaud Orain, *Les Voies de la richesse ? La physiocratie en question (1760-1850)* », compte-rendu dans *Contributions to Political Economy*, vol. 38, n° 1, 2019, p. 116-120.
- « Slavery and Modern Management (Caitlin Rosenthal, *Accounting for Slavery. Masters and Management*) », compte-rendu dans *European Journal of Sociology/Archives européennes de Sociologie*, vol. 60, n° 3, 2019, p. 500-503.

- « Rachel M. McCleary, Robert J. Barro, *The Wealth of Religions. The Political Economy of Believing and Belonging* », compte-rendu dans *Archives de sciences sociales des religions*, n° 192, 2020, p. 258-260.
- « Troubles dans la “vision du monde” », compte-rendu dans *Archives de sciences sociales des religions*, vol. 192, n° 5, 2020, p. 29-39.
- « Jean-Pierre Potier, *Léon Walras, économiste et socialiste libéral. Essais* », compte-rendu dans *Revue européenne des sciences sociales/European Journal of Social Sciences*, vol. 59, n° 1, 2021, p. 245-248.
- « N. Brisset, *Economics and Performativity. Exploring Limits, Theories and Cases* », compte-rendu dans *The European Journal of the History of Economic Thought*, vol. 28, n° 2, 2021, p. 292-295.
- « M. Dewey, *Making it at Any Cost. Aspirations and Politics in a Counterfeit Clothing Marketplace* », compte-rendu dans *Revue française de socio-économie*, vol. 29, n° 2, 2022, p. 215-217.
- « L'économie des sociologues. À propos de François Vatin, *De l'économie, le mot et la chose, la forme et la substance*, et de Franck Cochoy, *Si l'économie m'était contée. Huit histoires de marchés* », compte-rendu dans *Revue française de socio-économie*, vol. 28, n° 1, 2022, p. 201-209.
- « Fiorenzo Mornati, *Vilfredo Pareto: An Intellectual Biography* », compte-rendu dans *L'Année sociologique*, vol. 73, n° 1, 2023, p. 197-202.

NOTICES, PRÉFACES, ÉDITIONS CRITIQUES

- s. v. « Pareto, Vilfredo », dans Jean-François Mattéi (dir.), *Les Œuvres philosophiques : dictionnaire*, vol. 2, Paris, Puf, 1992, p. 2117-2123.
- s. v. « Say, Jean-Baptiste », dans Jean-François Mattéi (dir.), *Les Œuvres philosophiques : dictionnaire*, vol. 1, Paris, Puf, 1992, p. 2081-2083.
- s. v. « Jean-Baptiste Say », dans Heinz D. Kurz et Neri Salvadori (dir.), *The Elgar Companion to Classical Economics*, vol. 2, Cheltenham, Edward Elgar, 1998, p. 335-340.
- s. v. « Conscience collective », « Division du travail », « École de Durkheim », « Intégration », « Normal/pathologique », dans André Akoun et Pierre Ansart (dir.), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Le Seuil, 1999.
- s. v. « Régulation (école de la) », « Schmoller », « Simiand », « Sociologie économique », « Veblen », dans Raymond Boudon *et al.* (dir.), *Dictionnaire de sociologie*, Paris, Larousse, 1999.
- s. v. « Circuit », « École classique », « Physiocratie », « Quesnay », « Rente », « Ricardo », « Smith », etc., dans Pierre Bezbakh et Sophie Gherardi (dir.), *Dictionnaire de l'économie*, Paris, Larousse/Le Monde, 2000.

- « Les physiocrates et la Révolution française », préface à la *Revue française d'histoire des idées politiques*, vol. 20, n° 2, « Les physiocrates et la Révolution française », 2004, p. 227-228.
- s. v. « Économie et sociologie (histoire) », « Engel », « Menger », « Simiand », « Titmuss », « Veblen », dans Massimo Borlandi *et al.* (dir.), *Dictionnaire de la pensée sociologique*, Paris, Puf, 2005.
- s. v. « Fisiocrazia », « Quesnay, François », « Say, Jean-Baptiste », dans *Enciclopedia filosofica*, Milano, Bompiani, 2006.
- François Simiand, *Critique sociologique de l'économie*, Paris, Puf, 2006, p. 1-25, éd. avec J.-C. Marcel.
- s. v. « Simiand, François », « Sociology of economic knowledge », dans Jens Beckert et Milan Zafirovski (dir.), *International Encyclopedia of Economic Sociology*, London, Routledge, 2006, p. 179-182 et p. 594-596.
- s. v. « Jean-Baptiste Say et le *Traité d'économie politique* : 1803, 1814, 1817, 1819, 1826, 1841 », dans Jean-Baptiste Say, *Œuvres complètes de J.-B. Say*, t. 1, *Traité d'économie politique*, éd. Claude Mouchot, variorum des six éd. (1803-1814-1817-1819-1826-1841), Paris, Economica, 2006, p. IX-LII.
- s. v. « France, Economics in (before 1870) », dans Steven N. Durlauf et Lawrence E. Blume (dir.), *The New Palgrave Dictionary of Economics*, vol. 3, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2008, p. 475-480, avec A. Béraud.
- s. v. « France, economics in (after 1870) », dans Steven N. Durlauf et Lawrence E. Blume (dir.), *The New Palgrave Dictionary of Economics*, vol. 3, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2008, p. 481-486, avec A. Béraud.
- s. v. « Libéralisme », dans Olivier Grenouilleau (dir.), *Dictionnaire des esclavages*, Paris, Larousse, 2010, p. 310-313.
- s. v. « Physiocracy », dans Mark Bevir (dir.), *Encyclopedia of Political Theory*, Thousand Oaks, Sage, 2010, p. 1052-1054.
- « Préface » à Emmanuel Kessous, *L'Attention au monde : sociologie des données personnelles à l'ère numérique*, Paris, Armand Colin, 2012, p. 7-9.
- « Introduction et notes à Constant, Benjamin “De la propriété foncière” et “De Monsieur Dunoyer et de quelques-uns de ses ouvrages” », dans François Rosset (dir.), *Mélanges de littérature et de politique, Œuvres complètes de Benjamin Constant*, vol. XXXIII, Berlin, De Gruyter, 2012, p. 76-81 et p. 127-131.
- « Préface » aux *Éphémérides du citoyen et les Nouvelles Éphémérides économiques 1765-1788 : documents et table complète*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2014, p. VII-VIII, avec B. Herencia.
- s. v. « Economic Sociology », dans Gilbert Faccarello et Heinz Dieter Kurz (dir.), *Handbook on the History of Economic Analysis*, vol. 3, Cheltenham, Edward Elgar, 2016, p. 28-39.

- s. v. « Hautes rémunérations », dans Patrick Savidan (dir.), *Dictionnaire des inégalités et de la justice sociale*, Paris, Puf, 2018, p. 654-658.
- s. v. « Coût du travail servile », dans Alain Ruscio (dir.), *Encyclopédie de la colonisation française*, vol. 3, Paris, Les Indes savantes, 2019, p. 261-264.
- « Introduction. La forme “Catéchisme” » dans Jean-Baptiste Say, *Œuvres complètes de J.-B. Say*, t. III, *Catéchisme d'économie politique et opuscules divers*, éd. avec A. Tiran, Paris, Économica, 2020, p. 13-19.
- « Introduction. Lettres à M. Malthus », dans Jean-Baptiste Say, *Œuvres complètes de J.-B. Say*, t. III, *Catéchisme d'économie politique et opuscules divers*, éd. avec A. Tiran, Paris, Économica, 2020, p. 225-234.
- s. v. « Durkheim and Economic Sociology », dans Hans Joas et Andreas Pettenkofer (dir.), *The Oxford Handbook of Emile Durkheim*, Oxford, Oxford University Press, 2021.
- s. v. « Émile Durkheim », dans Mathilde Lequin et Albert Piette (dir.), *Dictionnaire des anthropologies*, Nanterre, Presses universitaires de Paris Nanterre, 2021, p. 337-344.
- s. v. « Classical Economic Sociology », dans Milan Zafirovski (dir.), *The Routledge International Handbook of Economic Sociology*, London, Routledge, 2023, p. 188-204.

TRADUCTIONS

- Immanuel Wallerstein, *Le Capitalisme historique*, trad. avec Christian Tutin, Paris, La Découverte, coll. « La Découverte Poche/Sciences humaines et sociales », 1985, 119 p.
- Samuel Bowles, Thomas E. Weisskopf et David M. Gordon, *L'Économie du gaspillage: la crise américaine et les politiques reaganiennes*, trad. avec Christian Tutin, Paris, La Découverte, coll. « Économie critique », 1986, 377 p.

NOTICES BIOGRAPHIQUES DES AUTEURS

Ana Carolina ANDRADA est docteure en sociologie et chercheuse au Centre brésilien d'analyse et planification (Cebrap) de São Paulo (Brésil). Ses travaux s'inscrivent au croisement de la sociologie économique et de la sociologie de l'éducation.

Nadya ARAUJO GUIMARÃES est docteure en sociologie, professeure à l'université de São Paulo (Brésil) et membre de l'Académie brésilienne des sciences. Ses travaux relèvent de la sociologie économique et du travail.

Franck COCHOY est professeur de sociologie à l'université Toulouse-Jean Jaurès, chercheur au Laboratoire interdisciplinaire solidarités, sociétés, territoires (Lisst, UMR 5193) et membre sénior de l'Institut universitaire de France. Ses travaux relèvent de la sociologie économique et de la sociologie des techniques.

Pierre DEMEULENAERE est professeur de sociologie à Sorbonne Université, chercheur au Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique de la Sorbonne (Gemass, UMR 8598) et ancien directeur de *L'Année sociologique*. Il travaille sur l'explication de la variation des normes et sur l'articulation entre cette variation et la revendication sociale de leur validité.

Sophie DUBUISSON-QUELLIER est directrice de recherche en sociologie au CNRS et directrice du Centre de sociologie des organisations (CSO, UMR 7116). Ses travaux portent sur l'analyse de la fabrique sociale de l'action économique.

Fabien ÉLOIRE est professeur de sociologie à l'université de Lille et chercheur au Centre lillois d'études et de recherches sociologiques et économiques (Clersé, UMR 8019). Ses travaux relèvent de la sociologie économique et de la sociologie de l'État.

Gilbert FACCARELLO est professeur émérite à l'université Paris-Panthéon-Assas. Co-fondateur de *l'European Journal of the History of Economic Thought*,

ses recherches et publications portent sur l'histoire de la pensée économique, en particulier aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Pierre FRANÇOIS est directeur de recherche en sociologie au CNRS, au Centre de sociologie des organisations (CSO, UMR 7116). Ses travaux portent notamment sur le monde assurantiel et la financiarisation du capitalisme contemporain.

Hugo JEANNINGROS est enseignant-chercheur en sociologie à l'université de technologie de Troyes et membre du Laboratoire informatique et société numérique (List3N, UR UTT005). Ses travaux se situent au croisement de la sociologie économique, de la sociologie du numérique et de la sociologie de la santé.

218

Emmanuel KESSOUS est professeur de sociologie à AgroParisTech (université Paris-Saclay) où il coordonne avec F. Léger le master 2 Agroécologie, connaissances, territoires et société (Actes). Chercheur au Laboratoire interdisciplinaire sciences innovations sociétés (Lisis, UMR 1326) et associé au Centre d'étude des mouvements sociaux (Cems, UMR 8044), il travaille dans les domaines de la sociologie économique et de la sociologie des techniques.

Frédéric LEBARON est professeur de sociologie à l'École normale supérieure Paris-Saclay, où il dirige le département d'enseignement et de recherche en sciences humaines et sociales, et membre du laboratoire Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société (Idhe.s-ENS Paris-Saclay, UMR 8533). Il travaille sur les acteurs des politiques économiques, les inégalités sociales et les styles de vie, la théorie et la méthodologie en sciences sociales.

Sébastien MOSBAH-NATANSON est maître de conférences à Sorbonne Université et chercheur au Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique de la Sorbonne (Gemass, UMR 8598). Ses travaux portent sur l'histoire de la sociologie, et plus récemment sur la sociologie de l'antisémitisme.

Sidonie NAULIN est maîtresse de conférences à Sciences Po Grenoble-Université Grenoble Alpes (UGA), chercheuse au laboratoire de sciences sociales Pacte (UMR 5194) et membre junior de l'Institut universitaire de France. Ses recherches s'inscrivent dans le champ de la sociologie économique, de la sociologie des médias et de la sociologie de l'alimentation.

Jandir PAULI est docteur en sociologie et professeur à l'Atitus Educação de Passo Fundo (RS, Brésil). Dans ses recherches, il développe des thématiques liées au comportement social dans les organisations et sur les marchés contestés.

Melchior SIMIONI est docteur en sociologie, spécialiste de l'économie carcérale et de l'appariement. Il est actuellement chargé d'études à l'Observatoire français des drogues et tendances addictives (OFDT) et chercheur associé au Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique de la Sorbonne (Gemass, UMR 8598).

Marie TRESPEUCH est maîtresse de conférences à Sorbonne Université et chercheuse au Groupe d'étude des méthodes de l'analyse sociologique de la Sorbonne (Gemass, UMR 8598). Ses recherches portent sur les enjeux moraux des marchés et sur l'économie numérique. En délégation à l'Institut national d'études démographiques (INED, 2023-2024), elle s'intéresse à l'économie de la gestation pour autrui.

Pascal TROMPETTE est directrice de recherche en sociologie au CNRS, au laboratoire de sciences sociales Pacte (UMR 5194). Ses recherches portent sur le recours à des instruments de marché dans le champ des services publics ou services essentiels.

François VATIN est professeur de sociologie à l'université Paris Nanterre et membre du laboratoire Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société (Idhe.s-Nanterre, UMR 8533). En 2004, il avait créé avec Philippe Steiner le GDR-CNRS « Économie & sociologie » et a depuis co-dirigé avec lui le *Traité de sociologie économique* (Puf, 2009, réédition en 2013).

André VERETA-NAHOUM est professeur de sociologie à l'université de São Paulo (Brésil). Ses recherches portent sur les pratiques de connaissance par lesquelles les individus constituent les réalités économiques sur lesquelles ils agissent et auxquelles, ainsi, ils donnent sens en tenant compte de leur trajectoire et expérience.

Florence WEBER est professeure de sociologie et d'anthropologie sociale à l'École normale supérieure-Université PSL et chercheuse au Centre Maurice Halbwachs (UMR 8097). Spécialiste de l'économie informelle et de la parenté, elle a travaillé avec des historiens de l'économie et de l'écriture ainsi qu'avec des économistes de la santé et du marché.

TABLE DES FIGURES ET TABLEAUX

CARTE

Carte 1. Thèses et mémoires citant les travaux de Philippe Steiner par État brésilien, 2003-2022.....	65
--	----

FIGURES

Figure 1. Réseau des jurys de thèses de sociologie soutenues à Lille, 1998-2020 (annexe en ligne : https://sup.sorbonne-universite.fr/leconomie-au-pari-de-la-sociologie).....	e1
Figure 2. Le pôle lillois de thèses en sociologie économique et des réseaux (détail du réseau) (annexe en ligne : https://sup.sorbonne-universite.fr/leconomie-au-pari-de-la-sociologie).....	e2
Figure 3. Réseau de citations des œuvres de Philippe Steiner au Brésil, début 2023.....	64

GRAPHIQUES

Graphique 1. Nombre annuel de publications de Philippe Steiner par thème, 1983-2023.....	11
Graphique 2. Nombre annuel de publications de Philippe Steiner par type, 1983-2023.....	15
Graphique 3. Nombre annuel de citations de l'œuvre de Philippe Steiner au Brésil, 2003-2022.....	61

SCHÉMAS

Schéma 1. Sociologie de la connaissance et sociologie économique.....	51
Schéma 2. Flux de matières et de produits dans le processus de méthanisation.....	123
Schéma 3. Flux monétaires dans le processus de méthanisation.....	123
Schéma 4. Organisation du Système national de transplantations (SNT).....	163
Schéma 5. Micmac : types de commerce des masques et formes d'hybridation.....	179

TABLEAUX

Tableau 1. La sociologie dans le catalogue général de la Bibliothèque nationale de France, 1900-2019.....	36
Tableau 2. Les cadrages de l'action économique.....	132
Tableau 3. Typologie des transferts de ressources contemporains.....	150
Tableau 4. Typologie des formes d'échange.....	168

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION. L'Économie au pari de la sociologie Sidonie Naulin, Melchior Simioni et Marie Trespeuch	7
--	---

Première partie Histoire d'une discipline et trajectoire d'un chercheur

CHAPITRE I. Les Castor et Pollux de la sociologie économique française : histoire d'une collaboration intellectuelle François Vatin	27
---	----

CHAPITRE II. La structuration d'un courant de recherche : la sociologie économique Fabien Éloire	39
--	----

CHAPITRE III. Sociologie de la connaissance économique et sociologie économique : pour une approche cognitivo-discursive Frédéric Lebaron	49
---	----

CHAPITRE IV. Circuler entre les mondes et tisser des liens. La présence féconde de Philippe Steiner dans la sociologie économique brésilienne Nadya Araujo Guimarães André Vereta-Nahoum Ana Carolina Andrada	59
---	----

Deuxième partie Histoire de la pensée économique, Histoire de la pensée sociologique

CHAPITRE V. À propos de quelques conversions de l'économie politique à la sociologie. Trajectoires intellectuelles des années 1890-1900 Sébastien Mosbah-Natanson	75
---	----

CHAPITRE VI. Durkheim au secours de Weber, et retour ? L'autre passage du Nord-Ouest Pierre François	85
--	----

CHAPITRE VII. « Démontrer, c'est montrer ». François Quesnay contre « l'apostasie de l'évidence » Gilbert Faccarello	95
--	----

CHAPITRE VIII. Égoïsme, altruisme et justice	103
Pierre Demeulenaere	103

Troisième partie
Marchés et information

CHAPITRE IX. Les valeurs, les arènes, les liens. Trois entrées analytiques pour décrire la construction des marchés Emmanuel Kessous.....	117
CHAPITRE X. Des appariements entre l'offre et la demande aux cadrages de l'action économique : propositions pour une approche politique des marchés Sophie Dubuisson-Quellier	127
CHAPITRE XI. Vers une sociologie économique de l'information ? Hugo Jeanningros	135

Quatrième partie
Formes d'échange

224	CHAPITRE XII. Polanyi et après ? L'anthropologie des transactions de Philippe Steiner Pascale Trompette.....	147
	CHAPITRE XIII. Le don organisationnel face au marché de l'organe : une analyse du modèle de transplantation brésilien Jandir Pauli.....	157
	CHAPITRE XIV. Du <i>mismatch</i> au micmac : <i>pe/anser</i> le marché des masques sanitaires avec Philippe Steiner Franck Cochoy.....	167
	CHAPITRE XV. La folie, la fête et les bouleversements du monde Florence Weber	181
	PUBLICATIONS DE PHILIPPE STEINER DE 1983 À 2023	191
	Notices biographiques des auteurs.....	217
	Table des figures et tableaux.....	221